TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 119

DERNIÈRE ÉDITION

JEUDI 30 OCTOBRE 1980

Élections à la Jamaïque

Une campagne sanglante dominée par les exigences du Fonds monétaire international

LIRE PAGE 4 L'ARTICLE DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL F. PISANI



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 20 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 CFA; Danemark, 5 kr.; Espagne, 60 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 rls.; Irlande, 55 p.; Italie, 700 L.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 20 f.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 40 esc.; Sénégal, 225 CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,30 fr.; E.-U., 85 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 36

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

TÉL. : 246-72-23

Le duel Carter-Reagan à la télévision

Le président a contraint le candidat républicain à adopter une position défensive

Selon un sondage effectué par l'agence Associated Press, MM. Carter et Reagan ont enregistré tous les deux une progression importante dans la préférence des électeurs à la suite de leur débat télévisé de mardi soir 28 octobre. Cette progression s'est effectuée au détriment du troisième candidat, M. John Anderson ainsi qu'à celui du « clan » des indécis. Selon Associated Press, 46 % de l'assistance (favorables au départ en majorité à M. Reagan) ont trouvé que celui-ci a été le meilleur et 36 % ont pensé de même de M. Carter. Aucun candidat n'aurait marqué un avantage substantiel sur l'autre.

Les deux hommes se sont particulièrement affrontés sur les programmes sociaux et sur l'attitude à adopter en face de l'Union soviétique, M. Reagan se montrant convaincu qu'une politique plus ferme à l'égard de celle-ci servirait la cause de la paix. Ils ont en revanche évité de débattre du problème des otages américains de Téhéran. Selon la majorité des observateurs politiques, M. Carter a réussi — surtout durant la seconde partie de l'affrontement — à contraindre son rival à adopter une position défensive.

De notre envoyée spéciale

Cleveland (Ohio). — Le grand débat tant de fois annoncé puis ajourné entre MM. Carter et Reagan n'aura pas déçu. Du moins dans les limites strictes qui lui avaient été imposées à la suite de négociations compliquées entre la Ligue des électrices qui l'organisait et les états-majors des deux candidats. Il n'y a eu ni manifestations d'enthousiasme ni mouvements divers d'un auditoire trié sur le volet, mais pour la première fois depuis le début de cette interminable campagne électorale on a eu l'impression que les vraies questions avaient enfin été posées et que les adversaires y avaient parfois répondu.

La salle, d'un baroque très 1930, du centre des conférences de Cleveland était bourrée à craquer. La presse internationale, tant bien que mal casée, il restait deux cents billets d'invitation.

Le débat, qui devait durer une heure et demie, a commencé à 21 h. 30 très précises (3 h. 30, heure de Paris) après que les femmes des deux candidats dûment escortées et applaudies, eurent pris place au parterre.

Entré sur la scène d'un pas martial, M. Reagan alla serrer la main d'un président Carter quelque peu surpris, tandis que la salle s'autorisait l'un des rares moment de détente de la soirée. Tout le débat devait être, en effet, mené tambour battant par quatre journalistes représentant respectivement le *Christian Science Monitor*, la chaîne de télévision A.B.C., l'hebdomadaire *U.S. News and World Report*, et un quotidien de l'Oregon.

C'est leur programme de gouvernement à peu près complet que les deux adversaires ont été amenés à expliciter : la guerre et la paix, l'inflation et le chômage, la lutte contre la misère urbaine et le racisme, la sécurité sociale et l'assurance-maladie, la limitation des armes nucléaires, la politique de l'énergie et le terrorisme international ont fait l'objet d'échanges parfois vigoureux entre les deux candidats.

Les téléspectateurs n'auront sans doute rien appris qu'ils n'aient déjà entendu cent fois au cours des six derniers mois, mais à mesure que le débat avançait, on a vu M. Carter, arrivé mal à l'aise, reprendre l'offensive, la développer parfois brillamment et repousser M. Reagan dans une attitude de plus en plus défensive.

NICOLE BERNHEIM.

(Lire nos informations pages 3 à 5.)

Deux conceptions

Le grand débat entre MM. Carter et Reagan n'aura rien appris de fondamental à leurs concitoyens, qui assistent depuis plusieurs mois déjà à leurs prestations parfaitement rodées. A défaut d'instruire les Américains, il permet aux Européens de se faire une idée de l'enjeu du 4 novembre.

Loin de chercher à masquer leurs divergences, le président sortant et son « challenger » républicain les ont au contraire soulignées. En politique économique et sociale, d'abord. En politique étrangère, ensuite. Pour traditionnelles qu'elles soient, ces différences méritent d'être analysées, ne serait-ce que parce qu'elles concernent le monde entier.

Pour M. Reagan, les crises multiples que traversent les Etats-Unis depuis maintenant plus de dix ans (émeutes raciales, guerre du Vietnam, scandale du Watergate, récession économique) ne relèvent que d'une seule thérapeutique : la médecine volontariste. L'Amérique n'a rien à gagner à s'interroger sur ses problèmes ; ce qu'il lui faut, et lui suffira, c'est de vouloir être forte, de redevenir la première puissance incontestée de la planète. Le temps des concessions, du dialogue, de la modération, n'a que trop duré, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur.

L'ancien gouverneur de la Californie, même s'il a passablement gommé son discours mardi soir, a été particulièrement net et n'a pas caché que les Etats-Unis avaient beaucoup trop hésité depuis quelques années à recourir à la force. En dépit de toutes les tergiversations de M. Carter dans l'affaire des otages, on ne peut s'empêcher de se demander ce qui serait arrivé depuis un an entre Washington et Téhéran si M. Reagan avait été à la barre. On doit se poser la même question non tant à propos des relations soviéto-américaines — la marge de manœuvre des protagonistes est relativement étroite dans la mesure où ils savent que leur survie est en jeu — que d'autres crises périphériques. Ne citons que pour mémoire Cuba, Panama, le Nicaragua, le conflit israélo-arabe.

En politique intérieure, de la même façon, M. Reagan s'est posé en défenseur ardent de la libre entreprise. A l'en croire, il voudrait conquérir le pouvoir pour l'exercer le moins possible, pour rogner au maximum le fragile système de garanties sociales péniblement mis en place : réduction des impôts, réduction des aides fédérales, diminution du salaire minimum, remise en cause indirecte de la sécurité sociale et de l'aide médicale, voilà les ingrédients de la panacée de ce républicain traditionaliste. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que M. Carter ait vivement attaqué son rival sur tous ces dossiers qui concernent quelques dizaines de millions de laissés-pour-compte dont, la crise économique aidant, les effectifs sont en progression constante.

Il est faux, lorsqu'on parle de M. Reagan, de le présenter comme un ultra-réactionnaire, voire un néo-fasciste, rêvant d'en découdre aussi bien au-delà des mers qu'à l'intérieur des frontières américaines. L'homme n'est pas exceptionnel à ce point et s'inscrit dans une vieille tradition américaine ; au cours de ses deux mandats de gouverneur de la Californie, il a prouvé également qu'il savait être réaliste lorsqu'on lui résistait.

Il n'en demeure pas moins qu'on est en droit de s'interroger pour savoir si c'est bien là l'homme dont les Etats-Unis ont besoin pour poursuivre une très difficile adaptation à un monde en mouvement. Le simplisme de ses réactions, son « cartiérisme » viscéral, son incapacité à comprendre des mouvements sociaux et nationaux, constituent autant de risques de « dérapage » qui pourraient être extrêmement lourds de conséquences, pas seulement pour les Etats-Unis.

AU JOUR LE JOUR

Le choix d'un produit

Alors, Reagan ou Carter? Après l'affrontement télévisé des deux candidats à la Maison Blanche. 40 % des Américains demeurent, paraît-il, indécis.

Pourtant, lors de leur apparition devant le petit écran, les deux candidats ont démontré toutes les qualités requises — sourire, propreté, simplicité — pour la promotion d'une marque de lessive. Et c'est peut-être là tout le problème : les hésitants ne savent pas encore s'ils doivent préférer le Carter qui lave plus blanc ou le Reagan qui lave plus propre. Il en est un peu ainsi de nos sociétés modernes : on ne sait plus très bien si elles sont des sociétés propres ou des sociétés lessivées.

BERNARD CHAPUIS.

La tension en Pologne

Le syndicat Solidarité est décidé à déclencher une grève générale si ses revendications sont rejetées

Une nouvelle confrontation entre les dirigeants du syndicat Solidarité et le gouvernement polonais aura lieu vendredi 31 octobre à Varsovie. Après une longue et houleuse réunion à Gdansk, les animateurs du nouveau mouvement syndical ont en effet accepté d'envoyer dans la capitale une délégation qui sera chargée de présenter au premier ministre, M. Pinkowski, la liste de dix revendications mises au point par Solidarité.

Parmi ces revendications figure celle de voir les statuts du syndicat sans rajouts de la part des autorités. Les amis de M. Walesa ont indiqué qu'ils déclencheraient une grève générale le 12 novembre si ces demandes n'étaient pas satisfaites.

Il semble d'autre part acquis que Paris et Bonn tentent actuellement de faciliter à Varsovie la réduction de sa dette extérieure, la plus importante de tous les pays de l'Est.

En R.D.A., on annonce différentes mesures tendant à restreindre la circulation des personnes — jusqu'alors assez facile — entre la Pologne et l'Allemagne de l'Est. M. Lech Walesa, dans une interview publiée ce mercredi par un journal de Berlin-Ouest, s'est déclaré « atterré » par ces nouvelles mesures.

Les arrière-pensées de Berlin-Est

La R.D.A. poursuit sans relâche la politique de « fermeture » avec laquelle elle avait renoué l'été dernier, au moment de l'ajournement de la rencontre entre MM. Schmidt et Honecker. Cette attitude, qui met fin à plusieurs années d'efforts visant à présenter la République démocratique allemande comme un partenaire diplomatique comme les autres, pour la R.F.A. et pour l'Occident en général, vise principalement l'autre Etat allemand. Mais elle conduit aussi les dirigeants de Berlin-Est à prendre désormais pour cible leurs remuants voisins polonais.

Vis-à-vis de la R.F.A., la « fermeture », déjà manifeste depuis l'adoption de mesures restreignant très sensiblement la circulation inter-allemande (*le Monde* des 11 et 12-13 octobre), et certains propos virulents du chef de l'Etat et du parti en R.D.A., vient de trouver une nouvelle façon de s'exercer, dont la mesquinerie est en soi tout un symbole. La République démocratique allemande a en effet annoncé qu'elle allait renoncer unilatéralement à l' « heure d'été », adoptée en commun avec la République fédérale depuis cette année — alors que la R.F.A. avait, plusieurs années durant, refusé de s'associer aux horaires estivaux de ses partenaires européens pour que les deux Allemagnes puissent conserver la même heure...

En outre, M. Honecker a tenu lundi 27 octobre devant des élèves officiers de l'académie militaire Friedrich-Engels, des propos d'une hostilité à l'égard de la R.F.A. qu'on avait un peu oubliée depuis dix ans. Le dirigeant est-allemand est allé jusqu'à assurer que la Bundeswehr constituait le plus grand danger actuel pour son pays, et il a rendu un hommage appuyé à l'efficacité prévisible de l'Armée rouge contre une éventuelle offensive des « *ennemis du socialisme* ».

C'est manifestement la situation en Pologne qui inspire à Berlin-Est — avec, au minimum, l'aval de l'Union soviétique — ce raidissement brutal et cette agressivité. Mardi, le gouvernement est-allemand a d'ailleurs édicté des mesures restreignant la circulation entre la R.D.A. et la Pologne. Mesures présentées comme temporaires, et dont le maintien sera fonction de la « *stabilisation* » dans ce pays, selon les informations officielles est-allemandes.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 8.)

POINT

LES POURVOYEUSES DU BOURREAU

La vie reflue : dans les salles d'audience, de nouveau la mort réclame ses droits, le talion ses privilèges. Sous bénéfice de l'inventaire formel de la Cour de cassation, ou parce qu'une signature manquera peut-être au bas d'un décret de grâce, les cours d'assises viennent par deux fois d'être des pourvoyeuses de bourreau.

Paris vote à son tour cette condamnation à mort qui n'avait pas reparu dans la capitale depuis dix-sept ans, qui n'avait pas été requise depuis 1978. Sans succès à l'époque, bien que l'accusation eut déjà été portée par le terrible et si intelligent M. Marcel Dorwling-Carter.

Les circonstances extérieures ont fait la différence. On a moins jugé ce qui avait été commis par l'homme qui comparaissait qu'on a prêté l'oreille aux événements qui survenaient au même moment.

La société s'exorcise et réclame une victime expiatoire. Fusillades et condamnations se mêlent en un rythme douteux où la violence d'une attaque à main armée, le meurtre d'un policier, contribuent à l'organisation de ces morts méticuleuses, lisses, selon les impeccables procédures qu'ordonnancent la loi et l'Etat autour de la guillotine.

Depuis six ans que le chef de l'Etat avait confessé son « aversion profonde » pour la peine de mort, et qu'il l'a, par trois fois, surmontée, il ne s'est trouvé personne dans l'Etat pour avoir le courage politique qui permettrait au président de la République de ne plus souffrir les terribles dilemmes qu'on lui suppose. Sur ce thème, essentiel à la civilisation d'un pays, les promesses d'abolition conduisent chaque fois à autant de parjures. La mort demeure en place.

Nul délai n'est imparti à la Cour de cassation, qui se donne généralement entre trois et six mois pour examiner la régularité des procès. Six mois, c'est presque, jour pour jour, le temps qui va s'écouler d'ici au premier tour de l'élection présidentielle.

Si la Cour de cassation juge que les formes n'ont pas été respectées, les deux procès reprendront bien au-delà de cette échéance. Si, au contraire, ces procès, ou même l'un d'eux, sont jugés réguliers, le chef de l'Etat, qu'il soit ou non en campagne, sera appelé à laisser courir la vie, ou à l'interrompre. On verra s'il mesure, à l'aune d'un couteau, l'importance respective des abolitionnistes et de leurs adversaires, de la civilisation et de la politique.

(Lire page 30.)

Reclassements dans le Golfe

par MICHEL TATU

Quelle que soit l'issue qui sera trouvée au problème des otages, plus précisément à quelque date qu'intervienne leur libération, les cinquante-deux captifs américains auront, pour une fois, été utiles à l'Iran, et pas seulement dans le rôle de pion sur l'échiquier de la lutte interne pour le pouvoir. Sans leur présence dans les geôles de Téhéran et d'ailleurs, les Etats-Unis n'auraient très probablement pas penché à ce point vers l'Iran dans son conflit avec l'Irak.

Au risque de s'écarter de la ligne de neutralité officiellement proclamée, M. Carter est allé jusqu'à désigner l'Irak comme agresseur et à mettre en garde contre toute atteinte à l'intégrité territoriale de sa victime. Les démentis opposés à Washington à l'idée d'un marchandage « otages contre pièces de rechange » n'ont pas été très convaincants. L'une des conditions mises par l'imam Khomeiny à la libération des captifs — la fin du gel des avoirs iraniens aux Etats-Unis — permettra en effet à Téhéran de récupérer non seulement ses fonds dans les banques, mais aussi quelque 400 millions de dollars de fournitures militaires déjà commandées et payées aux fournisseurs américains. Aussi n'est-ce pas sans de bonnes raisons que l'Irak vient de dénoncer, par la voix de son ministre des affaires étrangères, l'intention des Etats-Unis de contribuer à l'effort de guerre iranien.

Curieusement, ce rapprochement est allé de pair avec une série de gestes qui auraient pu être interprétés il y a peu, non seulement par l'Iran mais par plusieurs autres Etats de la région, comme autant de provocations. Le renforcement de la présence militaire américaine dans l'océan Indien n'a pas fait l'objet de proclamations spectaculaires, mais il ne peut plus être sous-estimé.

(Lire la suite page 6.)

« Vive la photo ! »

A l'occasion du Mois de la photo, qui se déroulera à Paris pendant tout le mois de novembre, « le Monde » publie un supplément de sept pages consacré à la photographie et réalisé par Hervé Guibert.

Lire pages 17 à 23 nos entretiens avec Henri Cartier-Bresson, Bill Brandt et John Szarkowski, directeur du département de la photographie au Musée d'art moderne de New-York.

Une nouvelle charte de l'audiovisuel

Le rapport Seydoux sur le cinéma et les nouvelles techniques est publié (lire page 29 l'article de Louis Marcorelles).

MODIGLIANI A LIÈGE

Art et amour passion et mort

Art et amour, passion et mort, ces données primaires de la vie se trouvent réunies dans l'ensemble de l'œuvre de Modigliani que l'on revoit à Liège, après de nombreuses manifestations antérieures, soixante ans après une double mort tragique. Au cours de l'histoire de l'art, de rares exemples de semblable fusion ne manquent pas, appartenant à quelques cas indivis, dont on dit populairement que leur nature est née sous une bonne étoile. Mais la bonne étoile conduit fréquemment l'être privilégié vers une fatalité mortelle dont l'avenir tire profit, souvent sur un plan bassement matériel. Et peu à peu, alors que les siècles s'écoulent, la même existence transmuée en art se détache de toute équivoque terre à terre lorsqu'elle entre dans ce qu'est ou devrait être le musée, où seul le spirituel de l'œuvre affirme sa dominante.

Du haut de la tourelle des deux dernières décennies du siècle, on peut mettre le cap sur l'« existence » des deux cas, si différents soient-ils, dans le premier quart du siècle, celui de Amedeo Modigliani, dans le troisième quart, celui de Nicolas de Staël. Projetées dans l'avenir, ces existences s'affranchissent de ce qui les alimente physiquement, autrement dit de l'anecdote, de la petite histoire. L'œuvre et son élaboration, les soucis plastiques sont pourtant concrets, ce qui n'empêche en rien la transmutation de la matière colorée en une essence qui a sa vie propre et cela, dès leur point de départ.

PIERRE GRANVILLE.

(Lire notre article page 13.)

Le Monde

idées

JUSTICE

Les hommes se résignent difficilement à ce que la justice ne soit, pour reprendre l'expression d'André Wurmser, dans son *Dictionnaire des idées reçues*, qu'un « ministère ». Proudhon, par exemple, comme le montre Jean Lacroix, estimait que ce qui commande tout, au point d'être « *notre qualité d'homme* », c'est précisément le sens de la justice. Quant à ce qu'en est effectivement l'exercice, et à ce qu'on peut faire pour essayer de l'améliorer, Pierre Arpaillange a résumé son expérience dans un livre dont rend compte Jean-Denis Bredin. Pour Mireille Delmas-Marty, en tout cas, le fameux projet « sécurité et liberté », même remanié, a toutes chances de ne renforcer ni l'une ni l'autre.

Changement de cap

par MIREILLE DELMAS-MARTY (*)

ROGNE, remanié, allégé, surchargé, le texte proposé au Sénat est malaisé à comprendre. Sécurité ? Liberté ? Au fil de la lecture, les rassurantes certitudes du slogan s'estompent peu à peu, sans que s'éclaire pour autant la signification de l'ensemble.

Le renforcement de la sécurité n'est pas évident, et pour deux raisons. D'une part, le texte ne concerne pas seulement *les infractions de « grande violence » visées* par l'exposé des motifs, mais aussi *celles de petite et moyenne délinquance*, qu'elles prennent la forme d'atteintes aux biens ou de revendications sociales (menaces portant seulement sur les biens, destruction ou détérioration de « *tous objets mobiliers ou immobiliers appartenant à autrui* » ou entrave à la circulation des chemins de fer, par exemple).

D'autre part, *la solution trouvée*, dans la mesure où elle s'applique aussi en cas de grande violence (*assassinat, prise d'otage, etc.*), *n'est* pas vraiment nouvelle : c'est tout simplement la prison, dont on tente *de garantir la « certitude » en limitant* les pouvoirs du juge de ne pas la prononcer, de l'assortir d'un sursis ou d'en réduire la durée.

Quant à la protection des libertés, elle tiendrait essentiellement à la suppression des flagrants délits. Oui, mais voici que, dans la procédure de remplacement (« saisine immédiate »), le projet crée un nouveau cas de détention avant jugement, puisqu'il autorise une telle détention, en dehors de toute instruction, pendant deux mois au plus, ce qui est un progrès, mais sans aucune condition quant au caractère « *flagrant* » *de l'infraction* (généralisation du système actuel des flagrants délits). Et voici encore qu'un amendement prévoit un nouveau cas de garde à vue lorsqu'une personne ne peut justifier de son identité, la « rétention » n'étant alors limitée que par une vague référence aux « *temps strictement nécessaires aux opérations de vérification d'identité* » et pouvant donc — paradoxalement — se prolonger davantage que celle d'un individu soupçonné d'assassinat. Il n'échappera à personne que l'on est encore loin de *l'habeas corpus*, symbole de la garantie des libertés.

Alors, que signifie le projet de loi *en cause ? Certains y ont vu un* moyen de lutte contre les mouvements sociaux, d'autres un renforcement des pouvoirs du parquet, d'autres encore la volonté de réduire le domaine des cours d'assises et de limiter le pouvoir des juges professionnels dans le choix des peines.

Trois réformes

Il faut chercher ailleurs, peut-être dans le véritable changement de cap que marquent les trois réformes que voici :

1) *Le dédoublement de la politique criminelle :* le projet implique nettement une partition non pas *entre grande criminalité d'un côté*, petite et moyenne délinquance de l'autre, mais entre la violence, même légère, et l'astuce (y compris celle des délinquants d'affaires), fût-elle redoutable. Contre la première, il choisit une politique criminelle dure, essentiellement fondée sur la prison, alors que, par son silence, il maintient, pour l'autre, une politique criminelle souple, celle qui permet toutes sortes de limitations et de *substituts aux peines de prison*. Certes, la différence existe déjà en fait, mais, jusqu'à présent, on cherchait *à la réduire ; désormais, elle* se trouverait légalisée, donc légitimée, et par là même accentuée. D'autant que les dispositions de procédure risquent de la renforcer.

2) *La quasi-disparition des juges d'instruction :* frappant dans le projet d'origine qui permettait au procureur de saisir directement la chambre d'accusation en cas de crime et de procéder lui-même, en *matière de délit, aux investigations* sur les faits et la personnalité du prévenu, cet aspect du texte, rendu *plus discret par les amendements*, se dessine encore de trois façons :

D'une part, pour les crimes, le projet permet de dessaisir le juge d'instruction au bout de trois mois au profit d'un magistrat de la chambre d'accusation (1). D'autre part, la transformation de certains crimes en délits entraîne une diminution du nombre des cas obligeant à l'ouverture d'une instruction, celle-ci n'étant obligatoire qu'en *matière criminelle*. Enfin, quant aux délits, c'est-à-dire *les infractions de loin les plus nombreuses*, mais celles pour lesquelles l'instruction est facultative, la *nouvelle procédure de « saisine immédiate »* semble précisément destinée à éviter d'ouvrir une instruction. Comme on l'a vu, elle permet en effet aux juges du tribunal d'ordonner une détention provisoire pour *tout* délit, alors qu'à présent la détention n'est possible, si le délit n'est pas flagrant, que dans le cadre d'une instruction.

3) *L'extension des pouvoirs de la police :* en raison de ce qui vient d'être dit, l'enquête de police risque de remplacer le plus souvent l'instruction faite par un juge. Certes, un tel système n'est pas mauvais en lui-même. Il existe d'ailleurs dans certains pays voisins. Seulement, il suppose un aménagement des droits *de la défense afin que l'équilibre* entre celle-ci et l'accusation soit assuré. Rien de tel dans le projet.

Finalement, si le texte proposé est adopté, le dossier qui sera présenté au tribunal dans le cas de sa « saisine immédiate » risque *fort* de n'être que celui de l'accusation, et non le dossier neutre établi par un juge qui a le devoir d'instruire « à charge et à décharge ».

Si l'on ajoute que la garde à vue, *actuellement rattachée à la « police* judiciaire », c'est-à-dire aux cas où une infraction a été commise, serait étendue, en dehors de toute infraction, aux opérations de « police administrative » que sont les vérifications d'identité, et étendue sans limitation précise de durée, on mesure *mieux*, sans doute, la redoutable signification du « projet de loi renforçant la sécurité et protégeant la liberté des personnes ».

(*) Professeur à l'université de Paris-Sud.

(1) *Cette tendance s'annonce déjà à travers les chiffres suivants publiés par le* **Bulletin de l'assemblée générale du tribunal de Paris** *du 15 février 1980 : sur un effectif de 86 postes de juge d'instruction à Paris, l'effectif réel était seulement de 59 (soit 27 manquants, près du tiers de l'effectif total).*

«LA SIMPLE JUSTICE», DE PIERRE ARPAILLANGE

Le témoignage d'une expérience

par JEAN-DENIS BREDIN (*)

SOUS le titre *la Simple Justice*, Pierre Arpaillange réunit une série d'articles qu'il avait publiés dans *le Monde* de 1977 à 1980, une étude sur le *fonctionnement de la justice de* 1940 à 1958, et le fameux rapport Arpaillange remis à M. Pleven en 1972 « *pour une réforme d'ensemble de la justice pénale* », rapport auquel Georges Pompidou autrefois et récemment M. Peyrefitte ont fait quelque publicité.

Fallait-il publier ces morceaux *choisis au risque, pour l'auteur*, de se répéter, sinon de se contredire ? L'éditeur nous explique : « *Ce que pense, dit ou écrit Pierre Arpaillange est important pour quiconque a la passion de la justice dans notre pays.* » Il est vrai que Pierre Arpaillange n'est pas un magistrat ordinaire. Directeur de cabinet de trois gardes des sceaux — MM. Foyer, Joxe et Taittinger, — puis directeur des affaires criminelles de 1968 à 1974, il a, de longues années, exercé d'importants pouvoirs au dangereux carrefour de la justice et de la politique. Il aurait pu en revenir sceptique, sinon cynique, convaincu, comme tant d'autres, *que la justice ne peut être, ne* doit être, qu'un instrument de l'Etat. Tout au contraire, Pierre Arpaillange semble avoir tiré de ses expériences — et de ses déceptions — vigueur et rigueur : toujours il s'engage plus avant au service d'une conception intransigeante de la justice.

Le voici, depuis 1974, conseiller à la Cour de cassation. Il pourrait s'ensommeiller, cultiver la prudence ou l'indifférence, s'engluer dans le devoir de réserve : or il ne cesse de prendre plus fermement parti contre les extra*ditions complaisantes, contre la* procédure des flagrants délits, contre le projet « sécurité et liberté », contre toutes les atteintes à la simple justice.

Qu'il faudrait modifier la composition du Conseil supérieur de la magistrature, afin que la majorité de ses membres soient élus par les juges, et confier à cet organisme, libéré de la tutelle de l'exécutif, l'avancement des magistrats ? Qu'il faudrait non réduire, mais accroître la relative indépendance du parquet ? Faire élire les présidents de chambres des cours d'appel, les vice-présidents des tribunaux, par les juges de leur juridiction ? Supprimer l'obligation de réserve ? Que les magistrats devraient contrôler de très près l'exercice de la garde à vue, ce qui est un devoir de leur charge? Qu'il faudrait rattacher la police judiciaire au ministère de la justice ? Que l'on devrait transformer la procédure de flagrant délit, en exclure les délinquants primaires, y limiter les peines encourues à deux mois de prison ? Qu'il faudrait renforcer les droits de la défense, permettre l'intervention des avocats au début de l'enquête policière et dans la garde à vue ? Traquer toutes les inégalités dans le traitement des justiciables ? Supprimer les courtes peines de prison ? Améliorer la situation des détenus afin qu'aucun ne soit jamais humilié ? Ces propositions ne sont ni forcément originales ni incontestables. Pierre Arpaillange essaie de leur donner cohérence et unité : pour servir l'idée d'une justice libre, forte, efficace.

On lira avec un particulier intérêt le « rapport Arpaillange » établi en 1972 par la direction des affaires criminelles pour expliquer au ministre la dégradation de la justice pénale — et chercher des remèdes. Certaines des suggestions présentées susciteront bien des réservées : par exemple, la généralisation du juge unique *dans les tribunaux correctionnels*, le renforcement de la spécialisation dans la justice répressive, *la faculté reconnue au juge d'instruction* — dont l'indépendance serait renforcée — de prononcer lui-même une peine ou de « composer la juridiction de jugement », ou encore la fusion des fonctions du parquet et de l'instruction confiées à un même « magistrat-accusateur ». De ces dispositions, évidemment destinées à renforcer l'efficacité répressive, le garde des sceaux s'est réclamé pour « cautionner » le projet « sécurité et liberté » : négligeant que ce même rapport revendique une plus grande indé*pendance des juges, un accroissement* des droits de la défense, une amélioration du régime des prisons, toutes préoccupations qui ne sont pas celles du projet « sécurité et liberté ».

Mais la part la plus intéressante du projet Arpaillange n'est sans doute pas dans les réformes proposées : elle est dans l'analyse des causes de la criminalité *moderne et de l'inefficacité globale* de la justice pénale. Remarquable diagnostic qui suggère une *thérapeutique contestable*.

Certes ce livre — et d'abord parce qu'il n'est que la réunion d'écrits disparates — n'est pas sans défaut. Notamment le rapport sur la justice en France de *1940 à 1958 va vite* — et trop vite.

On aimerait souvent que la réflexion de Pierre Arpaillange aille plus loin, au risque d'être plus indiscrète : ce n'est certes pas la prudence, mais une pudeur, une réserve naturelle — non contrainte — qui souvent retiennent ce *haut magistrat* quand on attendrait de lui — qui connaît si bien la justice — qu'il la découvre et l'explique tout à fait.

N'importe ! Cela est mieux qu'un livre : c'est un acte. Quelque part, Pierre Arpaillange cite cette phrase de Montesquieu : « *Quand dans un pays il y a plus d'avantages à faire sa cour qu'à faire son devoir, tout est perdu.* » Ainsi va la France d'aujourd'hui. Presque au sommet de la hiérarchie judiciaire, il aurait sans doute suffi à Pierre Arpaillange *de faire sa cour pour réaliser* les plus hautes ambitions. Ce qu'il n'a pas voulu. Ayant choisi de ne faire que son devoir, et d'y perdre, Pierre Arpaillange porte témoignage au nom des juges et pour la justice. Et ce qu'il écrit est illustré par ce qu'il est.

★ Pierre Arpaillange, *la Simple Justice*, éditions Julliard, 304 p. Environ 40 F.

(*) Avocat, professeur à l'université de Paris-I.

Proudhon et la qualité d'homme

par JEAN LACROIX

LE génie de Proudhon a été reconnu par tous, mais sa pensée a été diversement interprétée.

Qui a raison ? Pour le savoir, il faut pénétrer son œuvre et sa vie, répondre à la question qu'il a posée : « *Qui suis-je ?* » Il reconnaissait des oppositions dans ses écrits, mais il ajoutait qu'il *y avait aussi « quelque chose »* qui les relie. C'est ce « quelque chose » qu'éclaire Pierre Haubtmann. *Toute sa vie*, il a lu *et* médité l'œuvre de Proudhon. Son dernier livre découvre la pensée de Proudhon à travers son génie chaotique et analyse sa progression.

La grande difficulté, c'est que Proudhon est à la fois moraliste et sociologue, défenseur de la métaphysique et de la science. Il apparaît comme l'homme des antinomies. Il veut, certes, les équilibrer, mais il a toujours admis que la société se soutient par le jeu de ses forces opposées. La synthèse qu'il avait cherchée à la suite de Hegel, il l'a vite abandonnée : elle est oppressive. Le monde moral comme le monde *physique reposent sur une pluralité* d'éléments irréductibles. C'est de la contradiction de ces éléments que résultent la *vie et le* mouvement de l'univers. Encore faut-il comprendre la nature de la société. En faire une grande famille, c'est la perdre. L'erreur est d'appliquer à l'Etat les principes d'autorité et de gouvernement de la vie familiale ; c'est prétendre utiliser la famille alors qu'elle n'est même pas constitu*tive de la société. Pour connaître* celle-ci, c'est la valeur et la nature de l'économie qu'il faut dégager.

La vérité existe, et, si l'homme ne saurait l'inventer, il peut du moins la découvrir. La logique n'aboutit pas à une synthèse : elle est « sérielle ». Elle coordonne deux attitudes que Haubtmann nomme « platonisme » et « vitalisme ». Proudhon platonisant admet que les idées sont la sphère *suprême de l'esprit*, qui les fit tomber dans le monde, c'est-à-dire dans le temps et l'espace. *C'est donc parce qu'il* y a des idées immuables que la vérité, dans le mouvement de la civilisation, reste identique, toujours ancienne et toujours nouvelle. Le « vitalisme » économique subsiste à l'intérieur de l'idéalisme immanent : il exprime la vie du « travailleur collectif ». L'économie progresse avec le devenir de l'humanité : c'est une *métaphysique en action*, qui réalise les « lois éternelles de la raison ». L'idée et le mouvement *ne sauraient être séparés*. Proudhon poursuit « la réconciliation universelle par la contradiction universelle ».

L'autonomie fondamentale

Ces analyses aboutissent à l'an*tinomie fondamentale* : la « raison des choses » relève de la science, la « raison des personnes » relève de la conscience morale. Le physique est tout ce qui a un caractère matériel, c'est-à-dire objectif et fatal ; l'intellectuel et le moral forment le monde subjectif, qui est libre. La *Somme*, de 1858, c'est la victoire définitive de la liberté sur la fatalité, de la morale sur la science. Il faut appliquer la justice à l'économie qui, pour devenir morale, implique « nécessairement la subordination des choses à leur usage ». La gloire de *l'homme* est d'« asservir la fatalité ».

C'est le passage à cet anarchisme de Proudhon qui est un véritable personnalisme : les lois de notre entendement dépendent *du dictamen de la conscience. Ce* retournement fonde l'essentiel : ne pas partir de la philosophie spéculative pour aboutir à la morale, mais de la justice pour déchiffrer l'énigme de l'univers. La conscience fait en nous la raison. D'où l'ultime problème : si le « moi individuel » domine les choses, si l'intériorité l'emporte sur l'extériorité, ce « moi » ne serait-il pas une création du « moi collectif » ? La société ne serait-*elle pas le fondement de la* morale ?

Entre 1851 et 1855, dans son *Cours d'économie*, Proudhon identifie l'économie et la sociologie : elle est la science de la vie collective. *Cette force collective* résout les antinomies de la société, depuis la machine jusqu'à la religion et l'Etat. Le collectif est le principal produit des forces humaines. L'éducation fait de tous des membres épars d'une personne supérieure, l'humanité : l'individuel a besoin du social. Tout en critiquant Feuerbach, Proudhon lui fait des emprunts. « *A la place de Dieu*, dit-il, *mettons donc la société.* » Le surnaturel, c'est le social. Cependant, Proudhon ne veut pas diviniser la société : il remplace le « culte de Dieu » par la « culture de l'humanité ». Le *Cours* reste fidèle à des perspectives « idéalisantes » : les faits économiques et sociaux sont des « manifestations » et des « signes » des idées. Les idées se déploient dans la durée, ce qui explique que tout « bouge », tout « change ». Le mouvement a une direction qui correspond au dynamisme d'un processus dialectique de ces mêmes idées. Les lois du mouvement sont d'une vérité éternelle : l'historicité ici ne contredit pas l'absolu.

Les dernières pages de Haubtmann éclaircissent tout. Personnalité individuelle et personnalité collective sont les deux pôles de la réalité sociale. Mais Proudhon veut avant tout défendre et promouvoir l'autonomie psychologique et *morale* de la personne — individu. Son personnalisme, bien qu'il n'emploie pas ce mot, désigne le moralisme attentif aux profondeurs de la conscience. Si le « moi » s'épanouit avec autrui, il reste ontologique*ment distinct. Aussi, Proudhon* est-il violemment contre le communisme qui est « déchéance de la personnalité au nom de la société » et contre le catholicisme qui est « système de la déchéance personnelle ou du non-droit ». Le sens moral inné, immanent, constitue l'essence de l'être humain. Le moi profond est celui de la conscience, qui peut se développer toujours.

Ce qui en définitive commande *tout, c'est le sens de la justice.* Il désigne surtout ce sens moral qui ne vient pas de la société : il est *notre qualité d'homme*. L'individu, avant toute immersion sociale, est circonscrit dans son égoïsme. Emmurée en elle-même, sa conscience resterait « engourdie », incapable de penser autre chose que « moi ». Avec autrui, le sentiment de sa dignité personnelle devient celui de la dignité humaine. Ce second état corres*pond à la plénitude de la justice* : la société ne saurait la susciter dans l'individu s'il n'était un être *naturellement doué de* « sens moral ». La « faculté justicière », innée dans l'individu, ne dépend pas de la *société dans son* être, mais son activité spécifique en dépend : traiter autrui comme on voudrait *être* traité *soi*-même.

La personne tend non seulement à l'« égalité de considération », mais aussi à l'« égalité des conditions ». C'est la conscience qui est révolutionnaire. En magnifiant la « souveraineté du droit », Proudhon a donné une magnifique définition de la justice. « *La justice est le respect, spontanément éprouvé et réciproquement garanti, de la personne humaine, en quelque personne et dans quelque circonstance qu'elle se trouve compromise, et à quelque risque que nous expose sa défense.* »

★ *La Philosophie sociale de P.-J. Proudhon*, par Pierre Haubtmann, 1 vol. de 293 p. Presses universitaires de Grenoble.

Le Monde

étranger

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AUX ÉTATS-UNIS

Les deux candidats n'ont pas cherché à cacher leurs divergences aussi bien en politique étrangère que dans le domaine économique et social

De notre envoyée spéciale

Cleveland (Ohio). — Le débat a commencé à l'avantage de M. Reagan. Le candidat républicain, apparemment très détendu, souriait à la salle alors que M. Carter paraissait plongé dans ses pensées.

Première question : la guerre et la paix. M. Reagan n'a-t-il pas tendance en général à préconiser un peu rapidement l'usage de la force ?

Le candidat républicain, jouant avec naturel la nouvelle modération conseillée par son entourage, assura que l'usage de la force n'a jamais été pour lui qu'un dernier recours dans le seul cas où la sécurité nationale serait menacée. Mais, a-t-il souligné, les Etats-Unis sont les seuls à avoir la possibilité d'assurer la paix au monde libre. Reprenant un argument qui lui est cher, l'ancien gouverneur de Californie a ajouté : « *Nous ne sommes jamais entrés en guerre parce que nous étions trop forts (...).* » « *J'ai vu, pour ma part, quatre guerres*, a-t-il ajouté, *j'ai des fils et des petits-fils et ne veux pas les voir verser leur sang sur des champs de bataille.* »

M. Reagan a ensuite dû expliquer comment il entendait équilibrer le budget national, en augmentant les dépenses militaires et en réduisant les impôts. Un programme que M. Carter a abondamment qualifié de « *fantaisiste* ». De fait, le candidat républicain a montré là les premiers signes d'une faiblesse dont bon nombre de ses réponses allaient être entachées : il a parlé d'un « *plan de cinq ans* » approuvé par « *les experts les plus qualifiés* » et a immédiatement attaqué les « *86 milliards de dollars supplémentaires* » que, selon lui, l'administration Carter prendra cette année « *dans la poche des contribuables* ».

Un exercice dangereux

M. Carter, apparemment rasséréné, répondit par le *numéro qu'il* a mis parfaitement au point depuis plusieurs mois sur ce thème : la présidence est un exercice dangereux, il n'y a pas de réponses simples aux questions difficiles ; j'ai donc appris depuis quatre ans et je ne suis plus le même.

A la question : « *Dans quelles circonstances utiliserez-vous la force ?* » M. Carter répondit sans hésiter : si la sécurité du golfe Persique est menacée, mais pas sans avoir utilisé avant toutes les ressources diplomatiques. « *M. Reagan*, a ajouté M. Carter, *est partisan de l'usage de la force, mais, pour moi, la force et la paix doivent marcher la main dans la main.* »

On est ensuite passé à la situation économique. La question brutale était : « *Comment pensez-vous pouvoir contrôler l'inflation ?* » M. Carter, premier interrogé, s'embarrassa quelque peu dans ses comptes, faisant valoir que ladite inflation « *due à l'accroissement des prix du pétrole* » était tombée de 18 % *l'année dernière à 7 %* (les derniers chiffres officiels parlent, en fait, de 12 %). La récession de 1974 a été très grave, a reconnu le président, mais celle de 1979 paraît devoir être la plus courte depuis la fin de la dernière guerre. Et le président de railler les mesures préconisées par M. Reagan, que, rappela-t-il avec entrain, M. George Bush avait lui-même qualifiées d'« *économie vaudou* » lorsqu'il était l'adversaire de M. Reagan pour la nomination républicaine.

Et le président expliqua une fois de plus comment il entendait redresser l'économie américaine grâce aux réductions des importations de pétrole, au développement de nouvelles sources d'énergie et à la création de neuf millions d'emplois nouveaux. Comme on lui demandait de préciser les nouvelles mesures qu'il entendait prendre s'il était réélu, le président indiqua les réductions d'impôts et la création de six cent mille emplois pour les jeunes.

Le sourire de M. Carter

Aux mêmes questions, M. Reagan répondit par un de ses grands thèmes électoraux : la réduction des dépenses gouvernementales, et, à la grande satisfaction de M. Carter, dont le sourire réapparut, l'ancien gouverneur de Californie commit sa première gaffe de la soirée en citant parmi les dépenses exagérées du gouvernement fédéral celles qui concernent les fraudes à l'aide sociale et médicale.

Immédiatement accusé de « *manque de cœur* » — un argument qui compte dans la campagne, — M. Reagan réussit à évoquer l'exemple de la Californie, où il a accompli deux mandats successifs de gouverneur. M. Carter, qualifiant sans ménagement le programme de son adversaire de « *ridicule* » et d'« *inflationniste* », assura que pendant ses mandats les Californiens avaient, en fait, connu les trois plus grandes augmentations d'impôts de l'histoire de l'Etat ; il ajouta que le gouverneur avait de plus tenté de supprimer le salaire minimum garanti. M. Reagan, perdant un peu de sa belle assurance et de son calme « présidentiel », rétorqua qu'il s'agissait de purs mensonges et accusa M. Carter d'avoir fait bien pis lorsqu'il était gouverneur de Georgie... Le niveau du débat tomba quelque peu, et le sourire de M. Carter s'élargit.

Mais, sur les problèmes économiques, M. Reagan tenait son cheval de bataille : « *Deux millions d'emplois ont encore été perdus ces derniers mois (...). Nous n'avons pas d'inflation parce que les Américains vivent trop bien, mais parce que le gouvernement fédéral vit trop bien.* »

Cependant, M. Carter a marqué des points en soulignant qu'il avait plus fait pour les minorités, les Noirs, les femmes, les Latino-Américains notamment, en les nommant à des fonctions de juges fédéraux, qu'aucun président avant lui.

On a enfin abordé le problème des otages plutôt sous l'angle de la lutte contre le terrorisme international. M. Carter en a profité pour réaffirmer la neutralité des Etats-Unis dans le conflit irako-iranien et pour confirmer que seules les pièces détachées de matériel militaire commandées par l'Iran avant la révolution islamique seraient livrées au nouveau régime après la libération des otages américains. Il a aussi indiqué que des responsables américains avaient conféré avec leurs homologues européens pour mettre au point une riposte contre le terrorisme, et le président a déploré au passage « *les attentats perpétrés contre les juifs en France* » et contre les Israéliens par l'Organisation de libération de la Palestine.

M. Reagan a démenti avoir un « *plan secret* » pour faire libérer les otages et a affirmé qu'il s'agissait encore d'une exagération des journalistes, après qu'il eut seulement indiqué qu'il avait des « *idées* » sur la question. Il a ajouté : « *Quand les otages seront revenus sains et saufs, il faudra que le Congrès lance une enquête sur les conditions dans lesquelles ils ont été arrêtés et pourquoi ils ont été détenus aussi longtemps.* » En attendant, a-t-il dit, « *je vais prier pour eux* ».

A propos du chah d'Iran, M. Reagan a indiqué que Washington avait mené une politique « *hypocrite* » contre un allié avec lequel nous avions, a-t-il dit, « *quelques divergences concernant les droits de l'homme* », alors que Washington menait dans le même temps une politique de rapprochement avec le pays qui foule aux pieds ces droits, l'U.R.S.S.

Le point de vue d'Amy

La question de la ratification des accords SALT-2 a fait l'objet d'une belle empoignade lorsque M. Carter a pris plaisir à noyer M. Reagan sous les détails techniques et historiques d'une négociation qu'il ne pouvait évidemment pas avoir suivie de très près. M. Carter a accusé le candidat républicain de vouloir relancer la course aux armements nucléaires. Et il a ajouté, méprisant : « *J'ai eu une discussion l'autre jour avec ma fille Amy* [elle a douze ans] *et je lui ai expliqué pourquoi les armes nucléaires étaient si dangereuses. Elle a très bien compris...* » Reprochant à M. Reagan d'avoir pris position contre la ratification de l'accord SALT-2 et de n'avoir jamais soutenu une proposition concrète de désarmement, M. Carter a ajouté : « *Vouloir mettre SALT-2 au rebut est une chose dangereuse et troublante.* » M. Carter a également reproché à M. Reagan de rechercher une supériorité militaire sur l'U.R.S.S., ce que le candidat républicain a mollement nié.

Sur la question de l'énergie, M. Reagan a repris son thème concernant l'excès de réglementation : réglementation contre la pollution et pour la protection de la nature qui empêche l'exploitation rationnelle du charbon, des schistes bitumineux du pétrole de l'Alaska et de l'énergie nucléaire. M. Carter a rétorqué qu'il s'agissait de sauvegarder la santé et l'avenir du pays. « *M. Reagan*, a-t-il dit, *veut mettre tous ses œufs dans le même panier, et ce panier, c'est celui des compagnies pétrolières.* »

« Etes-vous plus heureux aujourd'hui ? »

Une question concernant la sécurité sociale a permis au président, qui prenait de plus en plus d'assurance, d'aborder ce problème dangereux pour un candidat : celui de l'assurance-maladie obligatoire, à laquelle nombre d'Américains restent opposés parce qu'ils la soupçonnent d'alourdir considérablement la fiscalité. M. Reagan, lui, s'en est tenu à son projet de « *sécurité sociale volontaire* » (il s'agit en fait aux Etats-Unis uniquement des pensions de vieillesse), le candidat républicain estimant qu'il est anormal que les jeunes salariés soient obligés d'assumer la charge fiscale des retraités. Ces considérations ont permis à M. Carter de lancer : « *Ce débat est typique des différences historiques qui séparent nos deux partis.* »

Le débat s'est achevé sur une note plus languissante qui a cependant permis au président de lancer encore quelques pointes à son adversaire (« *M. Reagan qui est candidat à la présidence depuis 1968.* »), de souligner que contrairement à son adversaire il est favorable à l'ERA (l'amendement de la Constitution concernant l'égalité des hommes et des femmes devant la loi), d'invoquer son « *héritage sudiste* » (le Sud est aussi hostile aux empiètements du gouvernement fédéral) et d'affirmer, pour finir, qu'il est, lui Carter, « *dans le courant majoritaire de son parti* », ce qui n'est pas le cas de son adversaire.

C'est tout à la fin du débat que M. Reagan a réussi à placer le couplet qui a fait son succès jusqu'ici : « *Etes-vous plus heureux aujourd'hui qu'il y a quatre ans ? Vivez-vous mieux ? Vos impôts sont-ils plus légers ? Votre niveau de vie a-t-il augmenté ? Si vous répondez oui à ces questions, votez pour le président Carter.* »

Après que M. Reagan eut fait les deux tiers du chemin pour aller serrer une nouvelle fois la main de son adversaire, l'une des premières personnes à se précipiter pour féliciter le candidat républicain a été M. Henry Kissinger, qu'on devait retrouver un peu plus tard entouré de micros dans la salle de presse...

N. B.

Un précédent fameux : l'affrontement Nixon-Kennedy

Le débat qui vient d'opposer le président Carter et M. Ronald Reagan remet en mémoire les quatre débats télévisés entre le sénateur Kennedy et le vice-président Richard Nixon, dont le premier, le 27 septembre 1960, donna l'avantage au jeune prétendant démocrate à la Maison Blanche. Plus que les arguments avancés par les participants, l'impression qui se dégageait des deux rivaux détermina l'issue de la rencontre. M. Nixon, pâle et amaigri par un récent séjour à l'hôpital, mal maquillé, ne faisait pas le poids face à un Kennedy au meilleur de sa forme. M. Nixon en convint. Dans son premier livre de souvenirs, Six Crisis (Mes six crises), *il écrit :* « Dans la voiture qui me ramenait à l'hôtel, j'essayai d'analyser le débat objectivement. Je sentais que Kennedy s'en était très bien tiré. D'un bout à l'autre, comme je l'avais prévu, il avait pris l'offensive. Je pensais que dans l'échange d'idées, point par point, je l'avais sans doute emporté de justesse. Mais une longue expérience de la télévision m'avait appris qu'en certains cas l'apparence éclipse la substance, et j'étais impatient de faire le tour de mes proches pour savoir qui de nous deux avait fait la meilleure figure sur le petit écran. » *L'avis fut unanime : le physique n'avait pas été à la hauteur du moral.*

En revanche, le camp Kennedy jubilait. Un témoin des premières loges, M. Pierre Salinger, a pu écrire (dans Avec Kennedy) : « A mon avis, son succès n'eût pas été possible sans ces débats télévisés, notamment sans ce premier débat. La majorité des Américains prirent position dès ce premier débat et renforcèrent encore leurs convictions en voyant les trois autres. Ce premier face-à-face fut une catastrophe pour Nixon, en raison surtout de son attitude devant les caméras. » *Mme Rose Kennedy [la mère du candidat démocrate] lança de façon caractéristique, à la suite de ce premier débat :* « J'ai beaucoup plaint la mère de Nixon ce soir-là. »

« Le lendemain du premier face-à-face, *poursuit Salinger,* nous avons fait escale à Cleveland, dans l'Ohio, et avons pu sentir dans les réactions de la foule que J.F.K. avait marqué de sérieux points la nuit précédente. A maintes reprises, des voix criaient : « Ne le lâche pas, » Jack ! », « Tu l'as eu hier soir, » Jack ! » On percevait partout l'impression que ce débat avait faite. »

En 1976, le président républicain sortant, M. Gerald Ford, avait accepté de répondre, à trois reprises, aux questions des journalistes, en compagnie de son adversaire démocrate, M. Jimmy Carter. Ces débats n'eurent cependant ni le relief ni l'importance électorale du précédent historique de 1960.

A. C.

R.T.L. AUSSI

Dans notre tableau consacré aux émissions de radio et de télévision prévues par les chaînes françaises à l'occasion des élections américaines (« le Monde » du 29 octobre), nous avons omis de signaler le dispositif mis en place par R.T.L.

Des studios de N.B.C. à New-York, Elie Vannier interviendra dans les journaux à partir du 1er novembre en liaison avec Christian Malar à Los Angeles et Yves Roger à Washington. Nicholas Wahl, directeur de l'Institut d'études françaises de l'université de New-York, présentera le samedi 1er novembre le « Journal inattendu ».

Le journal du matin, d'Alexandre Baloud, sera réalisé les 4 et 5 novembre, en duplex avec New-York.

A TRAVERS LE MONDE

Éthiopie

● M. MENGISTU QUITTE MOSCOU. — Les entretiens entre M. Brejnev et le président éthiopien le lieutenant-colonel Mengitsu Haile Mariam (*le Monde* du 29 octobre), ont pris fin, mardi 28 octobre au Kremlin. « *Une attention particulière a été accordée à la coopération économique entre les deux pays* » a indiqué l'agence Tass sans mentionner l'aide militaire de Moscou à l'Ethiopie. Le président Mengitsu quitte jeudi la capitale pour Volgograd et Alma-Ata, dans le Kazakhstan, en Asie centrale, avant de regagner Addis-Abeba, à une date qui n'est pas encore fixée. — *(A.F.P.)*

Inde

● M. BREJNEV se rendra en visite officielle en Inde, en décembre, a-t-on appris, le 29 octobre à New-Delhi, de source autorisée. — *(Reuter.)*

Maroc

● APPEL EN FAVEUR DE M. SION ASSIDON. — Quatre mathématiciens, membres de l'Académie des sciences, représentant le Comité de mathématiciens (1), MM. Henri Cattan Gustave Choquet, Jean Dieudonné, Laurent Schwartz, ont été reçus, le mardi 28 octobre, par l'ambassadeur du Maroc à Paris. Ils ont exposé leurs préoccupations au sujet du maintien en prison du jeune mathématicien marocain Sion Assidon et ont renouvelé leur demande, déjà formulée par quatre cents mathématiciens français, de libération pour raisons humanitaires, semblables à celles qui ont déjà été accordées en juillet dernier. Ils ont souligné l'intérêt que portent les mathématiciens français au maintien et au développement des relations scientifiques et universitaires *franco-marocaines. L'ambassadeur* a promis de faire part de leur démarche au roi du Maroc et de les tenir au courant des suites qui lui seront données.

(1) C/o M. Michel Broué, 9, rue Brézin, 75014 Paris.

Mozambique

● ATTENTAT MANQUE CONTRE UN EXILE. — La voiture de M. Arouca, chef du Front démocratique unifié du Mozambique (FUMO), mouvement d'opposition clandestin, a été détruite, lundi 27 octobre, à Lisbonne, par l'explosion d'une bombe. L'attentat n'a fait aucune victime et aucune organisation n'en a revendiqué, jusqu'ici, la responsabilité. — *(Reuter.)*

République Sud-Africaine

● ACCUSATION DE TORTURE CONTRE LA POLICE. — Des adolescents noirs âgés de seize ans à vingt ans auraient été récemment torturés par la police sud-africaine, selon un médecin, témoin au procès de trente-six employés d'une entreprise alimentaire accusés de « *violence publique* ». Le docteur Meyer a déclaré mardi 28 octobre à un tribunal de Strand, près du Cap, que trois des accusés faisaient partie d'un groupe de vingt personnes qu'il avait examinées le 29 avril et qui semblaient avoir reçu des chocs électriques. Sa conclusion avait confirmé les déclarations des jeunes gens, qui avaient affirmé que des policiers leur avaient lié les mains derrière leurs chaises, puis attaché leurs petits doigts à un fil électrique. — *(A.F.P.)*

Tanzanie

● LES ELECTIONS LEGISLATIVES. — Les premiers résultats des élections législatives du dimanche 26 octobre en Tanzanie indiquaient, mardi en fin de journée, que plus de la moitié des députés sortants ont perdu leurs sièges. Deux membres du gouvernement ont été battus alors que MM. Jamal, ministre des finances, et Kawawa, ministre de la défense, étaient élus. Seul le parti unique était autorisé à présenter des candidats. M. Nyerere était seul candidat à la présidence. *(A.F.P.)*

Zimbabwe

● LE PROCES DE M. TEKERE. — M. Tekere, ministre zimbabween du travail et du plan, inculpé dans le meurtre, le 4 août, d'un fermier blanc (*le Monde* du 9 octobre), a déclaré, mardi 28 octobre, qu'un de ses gardes du corps avait tué le fermier dans un réflexe de « *légitime défense* ». Les avocats de M. Tekere ne nient pas les faits, mais estiment que leur client a agi conformément à la loi de 1975 accordant l'immunité aux membres du gouvernement agissant dans le cadre de la lutte « *contre le terrorisme* ». Le procès de M. Tekere doit s'ouvrir le 3 novembre. Les avocats de la défense ont demandé le retrait du président du tribunal. — *(Reuter.)*

Le Monde publiera demain

● IDÉES : Une République de plus en plus monarchique.

● ENQUÊTE : Un bilan des États-Unis : un outil de production inadapté (J.-M. Quatrepoint et X. Weeger).

● FORMATION PERMANENTE : Ce sont les fonds qui manquent le plus ; Un projet défiguré (J. Delors).

AMÉRIQUES

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AUX ÉTATS-UNIS

M. Anderson enlève la palme de l'humour et de la combativité

De notre correspondant

Washington. — Ce n'est pas M. Reagan qui a été le plus caustique mardi soir. Ce n'est pas M. Carter non plus. La palme de la combativité et de l'humour revient sans conteste à M. John Anderson.

Car ils étaient trois sur le petit écran. Le candidat indépendant se tenait debout, lui aussi, derrière un pupitre. Il attendait son tour, répondait aux questions, se faisait rappeler à l'ordre s'il dépassait le temps imparti...

On doit cette prouesse technique à *News Network, une chaine* de télévision par câble. Demi-prouesse, à vrai dire, car des difficultés de transmission ont perturbé à plusieurs reprises le mixage du débat de Cleveland avec le contre-débat organisé à Constitution Hall, une grande salle de Washington, par M. John Anderson. Dans l'ensemble cependant, l'expérience a réussi. Au lieu d'un duel de quatre-vingt-dix minutes, on a eu droit pendant deux heures à un dialogue à trois voix. « *Le fameux* big debate *est devenu plus grand encore* », pouvait affirmer le présentateur de Cable News Network.

M. Anderson avait toutes les raisons d'être plus à l'aise que les duellistes de Cleveland. A Constitution Hall, il était seul sur scène, face à ses partisans. Et il ne jouait pas, lui, son élection dans ce débat. Entre deux questions, lorsque la caméra s'éteignait, le « *troisième homme* » pouvait s'asseoir, prendre des notes, rire même à gorge déployée en *entendant* une phrase ridicule prononcée à Cleveland. Puis il reprenait son sérieux et, *de manière très présidentielle*, jonglait avec les chiffres et les concepts.

Mais ce n'était qu'un dernier baroud d'honneur. Dans les sondages, la cote de M. Anderson est tombée à 10 ou 12 %. Curieusement, elle a baissé chaque fois que le candidat indépendant participait à un débat télévisé : dans l'Illinois pendant les élections primaires républicaines, et à Baltimore *le mois dernier contre* M. Reagan. Le ton prêcheur de M. Anderson déplait, en effet, au public. *Il a su le perdre, mardi* soir, mais sans pouvoir donner à grand monde l'occasion de le *constater*. News Network *ne* compte que trois millions et demi d'abonnés, et il n'est pas sûr que beaucoup d'autres chaines lui achèteront son film. — R. S.

UN CONSEILLER DE M. REAGAN AURAIT ÉTÉ AU SERVICE D'INTÉRÊTS ÉTRANGERS

La Maison Blanche a sommé, le mardi 28 octobre, le candidat républicain, M. Ronald Reagan, de s'expliquer publiquement avant les élections sur le rôle qu'il compte faire jouer s'il était élu à M. Richard *Allen, son conseiller actuel pour* les affaires internationales. Le matin de ce même jour, le « Wall Street Journal » *avait publié une série* d'accusations contre le conseiller de M. Reagan, indiquant notamment que celui-ci était payé par la société automobile japonaise Datsun pour représenter ses voitures aux Etats-Unis. Le quotidien d'affaires new-yorkais déclare encore être en possession de lettres qui montrent que M. Allen a utilisé des contacts établis alors qu'il était l'un des conseillers du président Richard Nixon pour promouvoir une vente d'avions américains Grumman au Japon.

D'autre part, M. Allen a fait de la promotion pour *la politique coloniale* portugaise en Angola et au Mozambique peu après avoir aban*donné ses fonctions officielles* à la Maison Blanche, fin juillet 1972, et s'est fait ultérieurement enregistrer *à ce titre comme « agent de l'étranger »*, ajoute le journal.

LE DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE AMÉRICAINE S'EST AGGRAVÉ EN SEPTEMBRE

Washington *(A.F.P.)*. — Le déficit de la balance commerciale américaine s'est aggravé, pour la *première fois depuis mai, en sep*tembre, s'établissant à 1.6 milliard de dollars contre 1 milliard en *août. Cette aggravation est attri*buée par le département du commerce à une augmentation des *importations automobiles et* à un recul quasi général des exportations.

Les importations ont augmenté en septembre de 0,9 %, représentant 20.3 milliards de dollars, tandis que les exportations ont diminué de 2.1 %, s'inscrivant à 18,7 milliards. Les achats d'automobiles se sont accrus de 23,6 % pour s'élever à 1,4 milliard de dollars. En outre, les rapatriements privés d'or sont passés de 161 millions de dollars en août, à 540 millions en septembre. Pour leur part, les importations pétrolières ont diminué de 6,9 %, représentant 5,7 milliards de dollars, soit 5,9 millions de barils par jour contre 6 millions en août.

Pour les neuf premiers mois de 1980, le déficit commercial a atteint 26 milliards de dollars contre 27 milliards pendant la même période de 1979.

Les préférences de Moscou : M. Carter, d'une courte tête

De notre correspondant

Moscou. — Le tableau dressé par *la presse soviétique à la veille de* l'élection présidentielle américaine n'est pas flatteur pour les Etats-Unis et pas *très* encourageant *pour le* développement futur des relations entre Washington et Moscou. Il y a d'abord la crise économique, le chômage, l'inflation ; il y a aussi les violations des droits de l'homme, l'oppression des minorités raciales, Noirs, Indiens, Portoricains. Mais il y a aussi la faillite du système politique américain, résumée ainsi par la *Pravda* : « *Au cours des vingt dernières années, un président a été assassiné, un autre a été obligé de renoncer à un second mandat, le troisième a été chassé de la Maison Blanche, le quatrième a été battu aux élections, le cinquième a été désigné par la presse comme un « très mauvais président », et son rival est maintenant un ancien acteur de Hollywood.* » Est-ce assez pour que les citoyens américains envient *la stabilité du système politique de* l'U.R.S.S. ?

Il ne faut pas, en tout cas, que *les Soviétiques se laissent prendre* aux apparences. Ce n'est pas parce que plusieurs candidats briguent la magistrature suprême que le choix est libre. Il ne faut pas confondre, *explique* la *presse* de Moscou, le spectacle électoral monté par le big business pour la plus grande joie du *complexe militaro-industriel*, et l'exercice de la démocratie véritable. Aussi les journaux peignent-ils « *la campagne la plus coûteuse de l'histoire des Etats-Unis* » comme une « *bagarre de rue* » où les candidats n'ont qu'une devise : « *Tous les moyens sont bons pour arriver.* » Les électeurs *américains* sont dégoûtés par le cynisme de leurs politiciens et découragés de devoir choisir « *entre deux maux* ».

Car c'est bien du choix entre deux candidats qu'il s'agit. Après un coup de chapeau à M. Gus Hall, éternel candidat du parti communiste américain, et une mention pour mémoire de M. Anderson — le Kremlin n'a pas l'habitude d'adres*ser des sourires à des perdants* garantis — la presse ne s'intéresse qu'à MM. Carter et Reagan, dont elle trace des portraits peu engageants. Le « *planteur de plains* » est caractérisé par « *l'imprécision* » de ses desseins, son « *incapacité à voir l'essentiel* », son « *indifférence* », son « *ultraflexibilité* » qui provoque un « *confusionnisme dangereux* » (selon la revue *Temps Nouveaux*).

L'ancien acteur qui fut un gouverneur « *compétent et pragmatique* » de la Californie n'en est pas moins « *l'homme des solutions simples* ». Son entourage est — toujours selon *Temps nouveaux* — le même que celui du sénateur Goldwater « *le chef des enragés de droite* ». Ses raisonnements erronés risquent d'aboutir à des résultats catastrophiques. *Son programme tient dans* une formule « *largement dépassée* » : la paix par la force. Il veut réarmer avant de négocier.

Et le réquisitoire continue : la *chance* de Reagan, estiment les *Izvestia*, ce sont les échecs de l'administration Carter, le bilan déplorable de sa gestion tant à l'intérieur *qu'à* l'extérieur. Le président démocrate a perdu tout son bonus en relançant la course aux armements, en minant la détente et en ressuscitant la guerre froide. Quant à M. Reagan, il joue sur la « *nostalgie du passé face à l'impuissance du gouvernement démocrate* », même s'il est passé d'un « *ultra-conservatisme à des positions centristes* » pour ne pas perdre des suffrages.

Bref, la politique des deux diri*geants* américains étant « *déterminée par les intérêts du complexe militaro-industriel* », il n'existe « *aucune différence notable* » entre leurs plates-formes. Aux démocrates comme aux républicains, la « *menace militaire soviétique* » sert à éluder les véritables problèmes intérieurs et « *l'hystérie antisoviétique déferle sur les Etats-Unis* ».

L'importance des SALT

A la lecture de ces pamphlets, le citoyen soviétique moyen doit envisager l'avenir avec un profond pessimisme et se demander *si le* monde n'est pas définitivement revenu « *de l'ère de la négociation à l'ère de la confrontation* » pour reprendre une expression de la *Pravda*. Entre *MM. Carter et Reagan, il n'y a pas* la moindre lueur d'espoir. Au début de la campagne présidentielle, les Soviétiques avaient donné l'impression que pour eux n'importe quel président valait mieux que M. Carter, mais son rival est décidément trop antisoviétique. Le Kremlin peut fort *bien s'accommoder d'un conser*vateur intransigeant dans la mesure où celui-ci reconnaît la puissance de l'U.R.S.S. et admet de la traiter sur un pied d'égalité. Si, comme M. Reagan, il cherche à doter les Etats-Unis de la supériorité militaire et à parler avec Moscou « *à partir d'une position de force* », il n'est plus un interlocuteur valable.

La remontée de M. Carter dans les sondages n'est peut-être pas étrangère à ce changement, mais, avec le tenant du titre, le contentieux est très lourd : production des missiles mobiles M.X., transformation du golfe Persique en « *zone d'intérêts vitaux des Etats-Unis* », création du « *corps d'intervention rapide* », « *nouvelle stratégie nucléaire* », ajournement de SALT 2, embargo sur les céréales et la technologie de pointe, croisade pour les droits de l'homme et « carte chinoise », la liste des griefs est longue. Les *Izvestia* les condensent en une formule : « *L'administration Carter réalise pratiquement ce que Reagan promet théoriquement.* »

Est-ce à dire que, quel que soit le résultat des élections du 4 novembre, il faut se résoudre au pire ? Les Soviétiques sont trop réalistes pour le laisser croire. Finalement, le futur président américain sera *jugé sur son attitude vis-à-vis* des négociations sur la limitation des armements nucléaires (SALT) : « *La situation exige impérieusement que les Etats-Unis reviennent à une politique réaliste, qu'ils relancent la coopération constructive avec l'U.R.S.S. pour la solution des problèmes internationaux urgents*, » écrit la *Pravda, et tout d'abord la limitation et la réduction des armements.* » Pour l'U.R.S.S., c'est une question d'intérêt vital. Tout en affirmant que la pression des Etats-Unis n'aura aucune influence sur leur politique, les dirigeants soviétiques — *et M. Brejnev le premier* — admettent que la réussite d'un programme économique orienté vers la hausse du niveau de vie suppose la détente internationale.

Or, de ce point de vue, M. Carter est peut-être finalement le mieux placé. Il s'est prononcé en faveur de *la ratification des accords SALT 2* alors que M. Reagan, traité d'« *irresponsable* » par la *Pravda*, veut une renégociation. Les dirigeants soviétiques s'attendent, de toute *façon, à des jours difficiles*, quel que soit le président qui prendra ses fonctions en janvier 1981 et ils ne paraissent guère disposés à lui simplifier la tâche.

DANIEL VERNET.





Jamaïque

« SOCIALISME DÉMOCRATIQUE » OU « MODÈLE PORTORICAIN » ?

La campagne pour le scrutin du 30 octobre a été dominée par les exigences du F.M.I.

De notre envoyé spécial

Kingston. — La campagne électorale s'est faite sur un rythme syncopé, mais les élections du *jeudi 30 octobre en Jamaïque*, sont d'une importance décisive pour le pays et l'ensemble des Caraïbes. Les slogans des deux partis qui s'affrontent sont d'inspiration biblique, comme les paroles du reggae de Bob Manley et, pourtant, la consultation de jeudi est la première *au monde qui ait été pratiquement* provoquée par le Fonds monétaire international, la première sur la*quelle la politique de cette organi*sation pèsera d'une façon décisive.

Elu premier ministre en 1972, réélu en 1976, *M. Michaël Manley*, président du People National Party (P.N.P.), a engagé son pays dans la voie du « *socialisme démocratique* ». Les réalisations sociales de son gouvernement sont incontestables : réduction de moitié de la mortalité infantile, éducation gratuite, alphabétisation des adultes, *établissement d'un salaire minimum*, égalité de traitements pour les femmes, mise en place de conseils de *communautés permettant* aux citoyens de participer directement aux décisions affectant leur vie quotidienne.

Mais M. Manley *s'est fait* des *ennemis*. Une *réforme* agraire pourtant timide a fait peur aux grands propriétaires terriens. Le *renforcement du contrôle de l'Etat sur les* échanges internationaux a aliéné les industriels, qui n'investissent plus *depuis 1975. L'augmentation* des taxes sur la bauxite et l'alumine, la création d'une association internationale des producteurs de bauxite, dont le siège est à Kingston, ont poussé les multinationales implantées à la Jamaïque à baisser la production ici, quitte à l'augmenter dans *d'autres pays du monde. Enfin, les* prises de positions en faveur d'un nouvel ordre économique international ou l'admiration pour M. Fidel Castro, dont M. Manley fait publiquement état, ont braqué contre lui un nombre considérable de personnes, aussi bien à l'intérieur qu'à *l'étranger*.

La situation économique se résume en deux chiffres : le produit national brut par tête a diminué de 25 % en sept ans ; le chômage se situe aux *environs de 35 %*.

Selon M. Norman Girvan, directeur de *l'agence nationale de planifica*tion, le principal problème du pays est son économie ouverte, donc sen*sible* aux crises internationales (le tourisme est la deuxième source de devises du pays, le commerce extérieur correspond à 65 % du P.N.B., la Jamaïque importe 70 % de sa *nourriture). Enfin, la structure éco*nomique autant que les modèles de consommation sont trop lourdement marqués par le passé colonial.

En 1974, le gouvernement de M. Manley obtenait du F.M.I. un premier droit de tirages au titre des financements compensatoires, qui devait être suivi de nouveaux prêts, en 1976 et en 1977. En 1978, il impose une série de dévaluations qui finiront par atteindre 50 %, le gel des *salaires, la diminution* des dépenses publiques et la mise en place des conditions redonnant au secteur privé un rôle dominant. Le gouvernement de M. Manley décide d'accepter les conditions du F.M.I., en échange de quoi il devait recevoir une aide qui aurait pu s'élever à 429 millions de dollars.

En décembre 1979, la Jamaïque n'ayant pas rempli une des conditions concernant ses réserves en devises, l'organisme international impose de nouvelles mesures, notamment une diminution des dépenses publiques devant entraîner le licen*ciement de près de 20 % des fonc*tionnaires. Le gouvernement refuse *puis* convoque des élections anticipées pour donner au pays l'occasion de décider du chemin à suivre.

« *Accepter les conditions du F.M.I.*, nous a déclaré M. Girvan, *c'était mettre un terme au processus de réformes engagé et, par là, nous discréditer. Nous ne pouvions pas accepter des mesures renforçant le secteur privé, c'est-à-dire ceux-là mêmes qui s'opposent à toute modification de l'ordre social existant.* »

Le Jamaican Labour Party, *sous la* direction de M. Edward Seaga, pense, pour sa part, que la situation économique catastrophique de la Jamaïque est due à la politique du P.N.P. et non à la crise internationale. « *M. Manley est responsable du gel des investissements et de la chute du P.N.B.* », nous a déclaré M. Tony Johnson, directeur de l'organisation patronale jamaïquaine. Il ajoute : « *Sa rhétorique enflammée, ses alliances inconsidérées avec les communistes ne constituent pas un environnement favorable pour les affaires. On n'abandonne pas un système quand on n'a pas de politique de rechange.* »

Cinq cents assassinats

Le J.L.P., qui a maintenu des contacts avec le F.M.I., propose au pays de suivre le « *modèle portoricain* ». Il estime que sa seule victoire redonnera confiance, d'abord *aux nombreux techniciens*, hommes d'affaires et membres de professions libérales qui ont quitté le pays, puis, d'ici deux ans environ, aux investisseurs étrangers. En cas de victoire du J.L.P., la Jamaïque *pourrait* bénéficier de *relations* préférentielles avec les Etats-Unis.

Le thème qui, après le chômage, préoccupe le plus les électeurs est celui de la violence. Cinq cents personnes ont été assassinées depuis le début de l'année, sans qu'il soit tou*jours possible de distinguer* entre crimes politiques et de droit commun. Un député du P.N.P. a été tué *en pleine campagne électorale*, un candidat du J.L.P. a été blessé.

Donné largement gagnant en mars, le J.L.P. a vu son avance se réduire. Un sondage de la télévision officielle lui donnait, voici quinze jours, 49,5 % des voix contre 50,5 % au P.N.P. Mais le *Gleaner*, le plus grand journal du pays, très favorable à l'opposition, annonçait mardi une victoire du J.L.P. avec 55 % des suffrages. La plupart des observateurs prévoient pourtant une bataille très serrée et *redoutent qu'un résultat peu clair ne* soit le prétexte à plus de violences.

FRANCIS PISANI.

Un bilan des États-Unis

III. — La culture dans la rue

par NICOLE BERNHEIM

Après un premier article consacré à l'analyse des institutions américaines, un second a porté sur l'évolution de la société aux Etats-Unis. (« Le Monde » des 28 et 29 octobre.)

Cent soixante mille amateurs en juillet, à Central Park, pour écouter gratuitement l'Orchestre philharmonique de New-York jouer Berlioz, Brahms et Tchaïkovski ; cent soixante-dix mille « fans », quelques jours plus tard, pour entendre Pavanotti dans la *Traviata* ; vingt mille personnes au Grand Park de Chicago, pour *Cosi fan tutte*, dix mille pour *Fidelio*, toujours gratuitement. D'innombrables festivals de musique symphonique, de musique de chambre, de rock, de ballets, de théâtre classique ou d'avant-garde dans tout le pays : en vingt ans, la culture artistique des Américains a fait, elle aussi, sa révolution.

Dans les années 60, il y avait New-York, avec Broadway, le Metropolitan Opera et l'American Ballet Theater, et puis, à l'autre bout des Etats-Unis, Hollywood et le cinéma. A cette époque Steinberg dessinait pour le *New Yorker* un tableau dans lequel la grande métropole s'arrêtait à la dixième avenue et à l'Hudson, au-delà desquels commençait un no man's land qui s'étendait jusqu'à Los Angeles et la Chine...

C'était une méchante caricature, car la vie artistique américaine existait depuis longtemps, mais son public était restreint : quelques mécènes, de grands bourgeois, des collectionneurs. En 1950, on allait au concert en perles et vison. Aujourd'hui, on va au *rug concert* en jeans, assis par terre sur une couverture. Les arts plastiques ont quitté les murs austères des collections privées ou des musées pour la rue : Calder, Noguchi, Louis Nevelson, ornent les places et les rues de New-York ou de Houston, mais aussi de Grand Rapids (Michigan) et de Seattle (Etat de Washington).

En 1950, on comptait deux millions de spectateurs d'opéra aux Etats-Unis, il y en a dix millions aujourd'hui ; les soixante-dix-sept troupes d'opéra qui existaient en 1940 sont devenues neuf cents. On dénombrait, il y a dix ans, un million d'amateurs de ballets : ils sont vingt millions aujourd'hui ; la moitié des cent soixante-cinq troupes professionnelles de théâtre régionales n'existaient pas il y a une décennie. En 1978, la moitié des Américains ont visité un musée. Les grandes villes de province se disputent les expositions étrangères itinérantes, qui, il y a peu encore, s'arrêtaient seulement à New-York et à Washington : celle de Toutankhamon, organisée par Exxon, a accueilli huit cent soixante-dix mille visiteurs à La Nouvelle-Orléans... et a rapporté 75 millions de dollars à la municipalité.

Une enquête faite l'an dernier a révélé que pour 89 % des Américains l'art fait désormais partie intégrante de la qualité de la vie.

Cette révolution est liée aux tumultueuses années 60 mais aussi à un changement radical de l'attitude des autorités fédérales et locales, et du mécénat. En signant en 1965 l'acte de naissance de la Fondation pour la création artistique, avec une subvention de 2 millions et demi de dollars, le président Johnson faisait entrer l'art dans le budget national. Cette subvention a été portée à 165 millions de dollars en 1981. Les subventions des entreprises, qui étaient de 50 millions de dollars en 1967, sont passées à 250 millions de dollars.

Ces efforts financiers ont favorisé une décentralisation de la vie artistique. Des dizaines de villes, Los Angeles, San-Francisco, Baltimore, Pittsburgh, Minneapolis, Denver, par exemple, se sont dotées, à l'image du Lincoln Center de New-York ou du Kennedy Center de Washington, de complexes culturels qui peuvent accueillir les meilleures troupes de théâtre ou de danse, les plus grands orchestres symphoniques, et deviennent des centres actifs de création. Si Broadway a gardé sa prépondérance pour les comédies musicales — le plus achevé des arts populaires américains, — il n'est plus le seul centre de consécration. Nombre de spectacles sont maintenant créés et « rodés » dans les villes de province avant d'être programmés à New-York. De la même façon, les meilleurs spectacles de Broadway ou off Broadway n'hésitent plus, maintenant, à partir en province où ils sont sûrs de trouver des salles bien équipées et un public réceptif.

Après New-York, Philadelphie, San-Francisco, Boston, Pittsburgh, Houston et Salt-Lake-City se sont dotées de troupes de ballets de qualité.

Des festivals de musique naissent dans les lieux les plus surprenants : outre Tanglewood, dans le Massachusetts, plus récemment, Wolf Trap, près de Washington. Et cet été le Festival du parc de Grand Teton à Jackson-Hole, au cœur du Wyoming, qui donna le *Requiem* de Brahms avec le chœur des mormons du Tabernacle. Citons de même la renaissance de l'opéra de Central-City (Colorado), construit à grands frais au temps de la ruée vers l'or, abandonné lorsque l'or s'est fait rare, et rouvert ces dernières années avec un budget d'un million de dollars. Le Festival de Santa-Fe, au Nouveau-Mexique, est devenu l'un des événements les plus notables de l'été américain.

L'éducation du public

Cette floraison surprenante a des causes très diverses. D'abord, la revendication de l'art pour tous qui, ici comme ailleurs, a accompagné les mouvements des années 60 aux années 70. La création a d'ailleurs profité de la vogue des « différences » : le théâtre, la musique, la danse, la littérature, sont devenus noirs, portoricains, féministes, homosexuels. Les handicapés ont fourni des sujets de pièces, voire de comédies musicales, comme, cette année à Broadway, *Charlie et Algernon*. La société « permissive » a autorisé des sujets jadis tabous : les ridicules de la guerre *(MASH)*, les conventions matrimoniales *(Un mariage*, d'Altman). L'humour au vitriol d'un Woody Allen, la peinture de la traite des Noirs dans *Roots* auraient été inconcevables quelques années plus tôt.

La polémique fait rage ces temps-ci à Greenwich Village autour du groupe que le sculpteur George Segal a intitulé la *Libération homosexuelle* et que les édiles ont l'intention d'installer sur l'une des places du « village ». L'opposition vient d'ailleurs surtout de la communauté « gay » qui crie à la caricature et à la discrimination. Le fait que l'auteur soit lui aussi homosexuel lui paraît une injure supplémentaire...

Si les expériences les plus étonnantes trouvèrent autant d'intérêt, c'est que l'éducation du public se poursuit sans relâche : la plupart des musées comprennent une section pour les enfants où l'art est expliqué aux amateurs débutants. Les plus petites villes organisent des tournées de conférences, souvent dans les établissements d'enseignement, sur les sujets les plus divers, parmi lesquels la musique, les arts plastiques et la littérature tiennent une place de choix. Le Lincoln Center joue, dans la région new-yorkaise, un rôle pilote.

Le centre organise tout l'été des représentations gratuites dans les parcs et les jardins publics des cinq « boroughs » qui composent la grande ville. Pendant l'année scolaire, il envoie ses artistes jouer dans les écoles : en 1979, il a organisé plus de cinq cents concerts et représentations de théâtres ou de ballets devant quelque quatre cent mille écoliers de douze à dix-sept ans. Parallèlement, il a mis au point depuis cinq ans un programme d'éducation artistique destiné aux enseignants : pendant trois semaines quatre cents professeurs appartenant aux disciplines les plus diverses suivent des « séminaires » au cours desquels ils apprennent comment les créateurs et les interprètes travaillent.

La télévision joue un rôle grandissant dans cette éducation du public, surtout en matière de musique et de cinéma. Elle reste plus timide pour les arts plastiques et la littérature. Il y a d'excellentes émissions de critiques aux heures de grande écoute, principalement sur les chaînes non commerciales, mais les chaînes commerciales diffusent, elles aussi, de bons films et les services de cinéma à domicile par câble se multiplient avec des programmes de qualité.

Les retransmissions d'opéras et de concerts en direct ou en différé sont fréquentes : l'une des plus populaires est *Live from Lincoln Center* qui, fin septembre, a, par exemple, donné une soirée Isaac Stern. Grâce à de nouveaux équipements techniques qui permettent des retransmissions en direct d'une qualité jusqu'ici inégalée, les quelque six émissions annuelles *Live from Lincoln Center* et les quatre programmes *Live from the Met* (Le Metropolitan Opéra) touchent quelque douze millions de téléspectateurs.

Le prestige social

Mais, plus que l'argent, l'évolution des esprits et la télévision, c'est la conception même de l'art qui favorise sa diffusion dans toutes les couches de la population. L'âge des pionniers passé, la culture est devenue pour les Américains un signe de promotion sociale. Il y a, bien sûr, les avantages fiscaux offerts aux mécènes, qui peuvent déduire de leurs déclarations de revenus les sommes qu'ils versent aux œuvres sociales ou éducatives. Mais si certains mécènes, eux-même sans grande instruction, choisissent d'ajouter leur nom à la liste des bienfaiteurs de l'orchestre symphonique, de l'université ou du musée local, c'est parce qu'ils y gagnent un prestige que leur seule fortune est incapable de leur assurer.

L'université Rice, à Houston, est devenue, en trente ans, l'un des tout premiers établissements scientifiques des Etats-Unis grâce aux subventions de « pétroliers » et de gros éleveurs qui n'avaient, eux-mêmes, souvent guère dépassé le stade des études primaires. On dénombre aujourd'hui, outre les « cinq grands » (New-York, Boston, Philadelphie, Chicago et Cleveland), mille cinq cents orchestres symphoniques permanents dont certains se disputent les meilleurs chefs et les meilleurs solistes du monde. Tous fonctionnent grâce aux subventions privées. Le budget annuel du Lincoln Center et des dix troupes qui y travaillent (près de cent millions de dollars) est, à cet égard, révélateur : 3,8 % provient du gouvernement fédéral, 3,3 % de l'Etat de New-York, 6,8 % de la ville et près de 20 % de donations privées. Pour le reste, le centre boucle à peu près son budget grâce à la vente des billets (leurs prix s'échelonnent de trois à cinquante dollars) et pour quelque huit millions de dollars de vente d'objets divers, allant des disques et des ouvrages sur le théâtre, l'opéra et le ballet aux tee-shirts...

L'argent qui coule à flots n'aurait pas suffi à créer un public qui s'élargit sans cesse si les Américains avaient conservé, comme tant d'Européens, le sentiment que la culture est un luxe réservé à l'élite. Sans tradition culturelle ancienne, ils sont spontanément ouverts à l'art contemporain au point, parfois, d'accueillir sans discrimination le meilleur et le pire.

La tradition d'accueil du pays a fini, là aussi, par porter ses fruits : depuis la dernière guerre, notamment, les Etats-Unis ont ouvert leurs portes à des centaines d'artistes réfugiés fuyant, et qui, comme les chercheurs, ont trouvé dans les universités américaines des conditions de travail exceptionnelles. Des peintres, des écrivains, des cinéastes allemands échappés au nazisme avant la dernière guerre, ont été rejoints, ces dernières années, par des créateurs polonais, hongrois, tchécoslovaques, soviétiques. Le poète soviétique Joseph Brodsky, arrivé en 1972 aux Etats-Unis, enseigne aux universités Columbia et du Michigan.

Pour M. John Mazzola, ce sont surtout la mobilité et la disponibilité de la société américaine qui, aujourd'hui, favorisent l'expansion artistique. Il donne pour exemple la construction à Clearwater, une petite ville de cinquante mille habitants en Floride, d'un « *complexe culturel digne d'une grande cité* » : c'est que Clearwater a vu affluer depuis quelques années un public de retraités new-yorkais amateurs d'art et financièrement à l'aise.

Dans le nord de l'Etat de New-York, on a assisté, ces dernières années, à la réouverture progressive de tous les petits théâtres municipaux qui servaient de centres d'activités sociales à l'époque où la télévision n'existait pas.

La danse connaît à New-York une vogue extraordinaire grâce à « *un nouveau public jeune, cultivé et totalement électique* ». Le résultat, c'est la naissance d'innombrables troupes expérimentales, qui, si elles sont vraiment professionnelles, comme c'est souvent le cas, finissent presque toujours par trouver un public et des mécènes. Le Festival du théâtre noir, dans les rues des années 60, a été invité en 1968 à se produire sur la « plazza » du Lincoln Center. Dix ans plus tard, il est devenu l'un des événements de la « saison » new-yorkaise.

M. Mazzola ne nourrit aucun préjugé contre tout ce qui peut élargir le public des bons spectacles. Lorsqu'il a lancé en 1970 le Festival d'été « Mostly Mozart », il s'est aperçu que la salle — bien remplie — ne comprenait pratiquement pas de moins de trente ans. Il a entrepris alors une vaste campagne de « marketing », lancé un slogan : « *Mostly Mozart, barely Bach, never necktie* » (Surtout du Mozart, à peine du Bach, et jamais de cravate), mis en vente des shorts de jogging et des tee-shirts à l'enseigne de « Mostly Mozart ».

Aujourd'hui, au Lincoln Center ce sont 50 % de moins de 35 ans et 25 % de moins de 24 ans, en jeans et tee-shirts, qui viennent acclamer l'enfant prodige de Vienne.

Prochain article :

UN OUTIL DE PRODUCTION INADAPTÉ

PROCHE-ORIENT

Reclassements dans le Golfe

(Suite de la première page.)

C'est une véritable armada de trente navires américains (dont deux porte-avions à propulsion nucléaire) qui croise dans la région, soit la plus *importante force navale jamais déployée dans l'océan Indien*, a dit M. Muskie. L'envoi de « marines » à bord de certains bâtiments de cette escadre, ainsi que de troupes terrestres en Egypte pour y *participer à* des exercices, les accords récemment *conclus avec Oman, le Kenya et la* Somalie pour l'usage de « facilités » à terre, la fourniture des avions radar AWACS à l'Arabie Saoudite renforcent l'importance de ce dispo*sitif et la « crédibilité » de son utilisation* éventuelle.

Un déploiement « massif et durable »

A *plus long terme*, la mise en place accélérée de la force à déploiement rapide (sept navires chargés d'équipement sont déjà « prépositionnés » dans l'océan Indien) les *mesures pri*ses pour raccourcir les délais d'une éventuelle intervention par la mobilisation des moyens de transport — et la capacité de transport aérien des Etats-Unis surclasse de loin celle de l'U.R.S.S. — confirme que les Américains, oubliant le « trauma*tisme vietnamien » se préparent à un* effort « *massif et durable* » comme l'a dit M. Brzezinski, pour affirmer leur présence dans ce que le conseiller de M. Carter appelle la « *troisième zone stratégique* » des *intérêts américains*, après les efforts accomplis depuis trente ans en Europe et en Extrême-Orient.

Dans l'immédiat, Washington a fait un geste plus discret mais important en portant de trois à cinq unités le petit contingent de ses navires qui *patrouillent directement dans le détroit* d'Ormuz. Une manière de faire *savoir que sa volonté de maintenir* coûte que coûte la liberté de navigation dans le Golfe est réelle. Or cette volonté est aussi celle de tout l'Occident. Les pays de la Commu*nauté européenne l'ont dit sans am*bages, la France allant jusqu'à ren*forcer* « parallèlement » et sans concertation apparente avec l'allié américain, sa flotte dans l'océan Indien. Même si les Etats-Unis ont dû abandonner le projet de « task force » *commune qu'ils avaient caressé au début*, ils peuvent se féliciter d'avoir exercé enfin ce *leadership* tant exalté dans leurs débats électoraux : ils n'ont rencontré de difficulté qu'avec l'Australie, qui a *refusé* de participer à des manœuvres *communes*.

Cette même volonté s'est imposée *aux protagonistes et principaux* spectateurs du conflit Iran-Irak, *contribuant, mieux que l'on ne pou*vait l'escompter à l'origine, à en limiter les effets et l'étendue. L'Irak a renoncé à porter la guerre plus loin dans le Golfe et à s'appuyer sur les Emirats pour reconquérir les trois îles saisies par le chah en 1971.

L'Arabie Saoudite a abandonné son attitude antérieure qui lui faisait *souhaiter une protection américaine* lointaine et discrète (« par-delà l'horizon ») : non seulement elle a obtenu les avions AWACS, ce qui lui a valu une rupture ouverte avec la Libye, mais elle a demandé à Washington des missiles anti-aériens et d'autres armements. *Les Etats-Unis* sont embarrassés pour satisfaire ces demandes en ce moment, compte tenu des pressions d'Israël (l'installation d'équipements « offensifs » sur les F15 *précédemment* commandés par Ryad, fait l'objet d'une querelle non encore tranchée) ; mais déjà l'on songe au Pentagone à établir sur le sol saoudien des points d'appui qui *ressembleront fort à des bases militaires*. Peut-être une telle évolution était-elle inévitable tôt ou tard ; mais le conflit irano-irakien l'a accélérée en cristallisant les orientations latentes : vers l'Ouest pour l'Arabie Saoudite et les pays arabes modérés, *vers l'Est pour la Syrie et la Libye.*

L'embarras de Moscou

L'Union soviétique n'est pourtant pas très bien placée pour tirer des *bénéfices* de cette situation, du moins à court terme. Face à l'armada occidentale que le conflit a amenée en mer d'Oman, *elle n'a d'autres recours* que les *protestaitons verbales*, ses *moyens navals étant par trop insuf*fisants et sa flotte militaire n'ayant pas accès, à la différence de celle des Etats-Unis, au Golfe et à ses ports. L'Iran étant plus « intéressant » pour *lui* que l'Irak, le Kremlin a fait des avances à Téhéran, comme la Maison Blanche, mais sans plus de succès que son rival. Ne pouvant fléchir l'hostilité des dirigeants islamiques envers l'U.R.S.S., il n'a aucune raison de rompre avec Bagdad aussi radicalement qu'il l'avait *fait avec la Somalie il y a quelques* années, au profit de l'Ethiopie. S'il a donc laissé la Libye venir au secours de l'Iran, il n'en continue pas moins à fournir de l'équipement militaire à l'Irak, notamment, selon M. Brzezinski, par l'entremise de *pays est-européens.*

Il lui reste seulement à espérer que le redéploiement américain *dans la* région va susciter, à terme, des *remous « exploitables » dans les* sociétés concernées. Le grand risque, pour les Etats-Unis, est de déclencher par une présence trop voyante en Arabie Saoudite une *réaction de rejet* analogue à celle qui a conduit, de l'autre côté du *Golfe, à la chute du chah. Mais après* ce qui s'est passé en *Afghanistan*, il devient plus difficile aux dirigeants soviétiques d'exploiter les ressentiments populaires contre l' « autre Satan ».

MICHEL TATU.

Iran

• Le Parlement a repris son débat sur le sort des otages américains
• L'imam Khomeiny réaffirme son opposition à tout compromis avec l'« agresseur irakien »

Les députés iraniens ont repris, ce mercredi matin 29 octobre, leur *débat à huis clos sur* le problème des otages américains. La veille, dans le discours qu'il avait prononcé à l'occasion de la fête chiite de l'Eid Ghadir, l'imam Khomeiny s'était abstenu d'intervenir dans le processus parlementaire en évitant de faire toute allusion au sort des *otages*.

L'imam Khomeiny a, en revanche, réaffirmé avec vigueur *son opposition à tout compromis* avec l' « *agresseur irakien* ». La paix avec l'Irak, a-t-il dit, n'est plus possible « *après les crimes commis par Bagdad contre le peuple musulman* ». Contrairement à ses habitudes, l'imam n'a pas dénoncé le « *Grand Satan américain* », se contentant de stigmatiser en termes généraux l' « *appétit bestial* » des superpuissances et l'action des « *quelques diables* » qui, selon lui, ont conseillé au président Saddam Hussein d'attaquer l'Iran (nos dernières éditions du 29 octobre).

Sur le terrain, la bataille dans la région de Khorramchahr, au *Khouzistan*, est *devenue, selon* radio Téhéran, un duel d'artillerie pour la conquête du pont qui, à la sortie de la ville désormais investie par les Irakiens, enjambe la rivière Karoun en direction d'Abadan.

Entre-temps, les tentatives de médiation *se poursuivent* : le président de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, a révélé mardi à Belgrade que les représentants à l'ONU de six pays non alignés (*Yougoslavie*, Algérie, Zambie, Pakistan, Inde et Cuba) et celui de l'O.L.P., avaient décidé de prendre la relève de la conférence islamique pour tenter une médiation dans le conflit irano-irakien. Les sept membres de la commission de bons offices des pays *non alignés se réuniront* à Belgrade, les 1er et 2 novembre, avant de se rendre à Bagdad et à Téhéran. De passage à Paris, M. Agha Shahi, ministre des affaires étrangères pakistanais, a rencontré mardi pendant une heure et quart M. Giscard d'Estaing. A ce sujet, on estime à Paris que le président de la République, qui avait déjà exposé au président pakistanais Zia ul Haq, lors d'un bref passage de celui-ci dans la *capitale* française le 30 septembre dernier, la position de la France, a rappelé au chef de la diplomatie d'Islamabad les grandes lignes de la *politique de Paris* : neutralité, non-ingérence des grandes puissances et processus de paix dans le cadre des Nations unies.

Les dissensions du monde arabe

Sur le plan arabe, la décision de l'Arabie Saoudite de rompre ses relations diplomatiques avec la Libye *(nos dernières éditions du 29 octobre)* aggrave les dissensions interarabes. Les dirigeants saoudiens reprochent au chef de l'Etat libyen d'avoir, dans un discours prononcé le dimanche 19 octobre, laissé entendre que les lieux saints de La Mecque, où près d'un million de musulmans accomplissaient alors les rites du pèlerinage, étaient « *occupés apar des militaires américains* » et « *survolés par des avions AWACS américain* ».

Le roi Khaled d'Arabie Saoudite avait adressé, mercredi dernier, un message au colonel Kadhafi, dans lequel il s'élevait contre « *l'opposition du chef de l'Etat libyen* » à la livraison d'avions-radars américains à l'Arabie Saoudite, quelques jours après le début de la guerre irako-iranienne. Après avoir rappelé que ces appareils avaient été commandés bien avant le conflit « *dans le seul but de défendre le territoire saoudien* », le souverain wahabite se déclarait « *affligé* » de voir « *la Libye collaborer avec Israël en s'opposant à cette livraison* ».

En dépit de la guerre irano-irakienne, une commission composée de six ministres des affaires étrangères arabes (*Arabie Saoudite*, Syrie, Irak, Algérie, Koweït, Jordanie) et du représentant de l'O.L.P. s'est réunie, mardi à Amman, pour décider de l'opportunité *du sommet prévu dans* la capitale jordanienne le mois prochain. Les chances de tenir cette réunion dès le 25 novembre paraissent minces, du moins si le conflit entre Bagdad et Téhéran n'est pas réglé. De retour à Amman, le roi Hussein a réaffirmé, en effet, le soutien « *inconditionnel* » de son pays à l'Irak. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Alger accueille avec surprise les rumeurs de contacts avec Rabat

De notre correspondant

Alger. — Les rumeurs émanant de Rabat faisant état de contacts *politiques entre l'Algérie et le Maroc* sont accueillies ici avec surprise, mais aussi avec un certain agacement. Un officier marocain s'est bien rendu à Alger le 19 *octobre, a-t-on confirmé de source* autorisée, mais il n'était porteur d'aucun message pour le président Chadli Bendjedid. Il avait pour unique mission le convoyage d'un lot de couvertures et de provisions *envoyé* par avion de Rabat à l'intention des sinistrés d'El-Asnam.

L'exploitation politique et quelque peu tapageuse par Rabat de cette solidarité suscite une certaine irritation. Le bruit fait autour des « *initiatives marocaines* » intervient, souligne-t-on, au moment où s'ouvre devant la *commission de décolonisation* des Nations unies le débat sur le Sahara occidental. Mais ce n'est pas un hasard. Le roi Hassan II, estime-t-on, veut apparaître *comme* l'homme de la conciliation et du dialogue. Il veut aussi, une fois encore, tenter d'accréditer l'idée selon laquelle l'affaire saharienne relèverait d'un conflit bilatéral entre Alger et Rabat. Cette thèse a toujours été récusée ici, mais rien n'indique que cette position ait changé.

L'Algérie soutient avec autant de fermeté la lutte des Sahraouis pour l'autodétermination. Si elle le fait avec plus de discrétion, c'est *seulement en raison* de la consécration internationale obtenue par le Polisario. La République sahraouie est maintenant reconnue par plusieurs dizaines d'Etats, elle dispose à l'O.U.A. d'une majorité absolue et l'Algérie, dont les thèses ont ainsi triomphé, a *moins besoin de « monter en première ligne »*. Elle reste disposée, ainsi qu'elle l'a toujours affirmé, à *faciliter* les contacts et une négociation directe entre le *Polisario et le Maroc* et n'entend pas se substituer aux Sahraouis.

D. J.

● *Le sixième sommet de la C.E.A.O.* — La 6e conférence des chefs d'Etat de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.) réunie à Niamey le *lundi 27 et le mardi 28 octobre* (Sénégal, Mauritanie, Mali, Haute-Volta, Niger, Côte-d'Ivoire) (*le Monde* du 29 octobre) a porté à la présidence pour un an M. Senghor et a *décidé* que sa prochaine réunion se tiendrait en octobre 1981 à Dakar. Le sommet a approuvé le budget d'austérité du secrétariat et renouvelé le mandat de quatre ans de son secrétaire général, M. Moussa Ngom (Sénégal). — *(A.F.P.)*



هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Israël

Le projet d'annexion du Golan divise les milieux politiques

De notre correspondant

Jérusalem. — Récemment relancée par le dépôt d'une proposition de loi à la Knesset (*le Monde* du 15 octobre), l'idée de l'annexion des hauteurs du Golan continue de faire son chemin dans les milieux politiques de Jérusalem, malgré les sévères mises en garde adressées à Israël à ce sujet, notamment par les Etats-Unis (*le Monde* du 25 octobre).

Les « faucons », toutes appartenances politiques confondues, estiment que le moment est venu de franchir le pas non seulement parce qu'une négociation de paix leur paraît impossible avec la Syrie, dont le gouvernement se montre depuis longtemps le plus intransigeant à l'égard d'Israël, mais encore parce que le projet d'union entre la Syrie et la Libye ainsi que le traité d'amitié et de coopération dernièrement conclu entre Damas et Moscou sont considérés comme une menace supplémentaire pour l'Etat hébreu. Ils pensent d'autre part qu'Israël peut profiter de l'aggravation des dissensions au sein du monde arabe après l'éclatement du conflit dans le golfe Persique, qui a pour effet de recréer une très vive tension entre Damas, Bagdad et Amman.

Ceux qui s'opposent à la proposition de loi déposée par vingt députés du Likoud et du parti national religieux *font valoir* qu'il n'est pas nécessaire de légiférer pour maintenir la présence israélienne sur le plateau du Golan et développer au besoin les vingt-six implantations qui y ont été créées depuis 1967 (1). Ils soulignent également que la déclaration d'annexion ne ferait que précipiter davantage le régime du président Assad dans les bras des Soviétiques et pourrait inciter le chef d'Etat syrien à ne pas prolonger l'accord sur le stationnement des « casques bleus » de l'ONU dans la zone-tampon qui sépare les armées syrienne et israélienne. Ils ajoutent par ailleurs que la signification d'une décision de la Knesset serait bien plus grave cette fois que dans le cas de la loi sur Jérusalem.

En effet, si le statut de la Ville sainte est resté indéfini depuis 1947, celui du Golan a toujours été très clair : c'est un territoire syrien, et Israël ne l'a jamais contesté jusqu'à présent (alors que dans le cas de Jérusalem la Knesset s'était déjà prononcée aussitôt après la guerre de six jours pour l'extension de la loi israélienne à la partie arabe de la ville). Enfin, ce serait remettre en cause la résolution 242 du Conseil de sécurité qui garantit notamment « *l'intégrité territoriale* » de chaque Etat de la région. Or, ce texte, Israël peut d'autant moins le dénoncer qu'il est l'un des fondements des accords de Camp David avec l'Egypte.

Au parti travailliste, M. Shimon Pérès a déjà déclaré qu'il n'approuvait pas la nouvelle proposition de loi. Mais dix députés (sur vingt-sept) se sont prononcés pour un tel texte, et le président du parti doit compter d'autre part sur les fortes pressions exercées dans le même sens par les colons des quatorze implantations du Golan qui dépendent du mouvement travailliste. Au sein de la coalition gouvernementale, les avis sont aussi partagés. L'ensemble des membres du Hérout, le parti de M. Begin, est pour l'annexion. Mais les libéraux, le Mouvement démocratique et surtout la majorité du parti national religieux estiment que le débat est inopportun. Parmi les ministres, on retrouve le même clivage.

Le rôle déterminant de M. Begin

La balle est donc dans le camp du cabinet de M. Begin. Et celui-ci aura un rôle déterminant. Jusqu'à présent, le premier ministre ne s'est pas prononcé et — c'est un fait peut-être significatif — il semble s'être gardé d'indiquer qu'il n'interviendrait pas dans le débat parlementaire comme il l'avait déclaré avant le vote de la loi sur Jérusalem.

Dans son entourage, on laisse entendre qu'il serait au moins favorable à une longue réflexion si ce n'est à un ajournement.

FRANCIS CORNU.

(1) Ce qui représente une population d'environ six mille personnes, soit, sur un territoire six fois moins grand, plus de la moitié du nombre des colons installés en Cisjordanie.

Tout en se prononçant pour la création d'une zone dénucléarisée au Proche-Orient

Jérusalem ne semble pas prêt à adhérer au traité sur la non-prolifération

De notre correspondant

Jérusalem. — La position d'Israël à propos de la limitation des armements nucléaires vient d'évoluer, ce qui n'est peut-être pas sans rapport avec les très vives protestations émises récemment à Jérusalem contre la fourniture par la France d'équipements nucléaires à l'Irak.

L'ambassadeur d'Israël aux Nations unies a déposé le jeudi 23 octobre devant l'Assemblée générale une proposition de résolution appelant tous les pays du Proche-Orient à négocier un traité multilatéral faisant de la région une « zone sans armes nucléaires », projet calqué sur l'accord conclu en 1967 entre les Etats d'Amérique latine. Les dirigeants israéliens ont, depuis, franchi un pas de plus en faisant savoir qu'ils étaient prêts pour la première fois à se prononcer en faveur d'un texte similaire présenté à plusieurs reprises par l'Egypte. En 1979, lors du vote de ce texte par cent trente-quatre pays, Israël avait été le seul à s'abstenir.

La différence entre la proposition israélienne et le document égyptien est que ce dernier ne prévoit qu'une « *déclaration solennelle* » faite devant le Conseil de sécurité par chaque pays qui s'engagera à ne pas posséder d'armes nucléaires et à refuser celles d'un pays tiers *sur* son territoire. Mais ce texte invite aussi tous les Etats du Proche-Orient à adhérer au traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et à accepter le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Or, sur ces deux points, l'attitude israélienne semble n'avoir pas changé. Israël a toujours refusé de signer ce traité et de se soumettre à ce contrôle en déclarant que certains pays ne respectaient pas leurs engagements dans ce domaine et continuaient de se préparer à la fabrication d'une bombe atomique. Ces accusations sont renouvelées aujourd'hui plus précisément contre l'Irak.

D'autre part, alors que de multiples rumeurs ou indications à l'étranger laissent croire que, depuis des années, Israël dispose de l'armement nucléaire ou est en mesure de l'acquérir très rapidement, les dirigeants israéliens ont toujours gardé le silence sur ce sujet délicat, se contentant à chaque fois de déclarer officiellement que leur pays ne serait pas le premier au Proche-Orient à introduire ou à utiliser pareil armement.

Israël aurait donc seulement l'intention d'adopter la première partie de la résolution qui doit être prochainement présentée par l'Egypte une nouvelle fois devant l'Assemblée générale des Nations unies. Cette restriction paraît limiter considérablement la signification du changement de politique qui vient d'être décidé à Jérusalem. — F. C.

● *Le Conseil représentatif des institutions juives de France* (CRIF) déplore que « *la France, en choisissant l'abstention sur une résolution de l'UNESCO condamnant Israël pour sa politique culturelle en Cisjordanie, et ce après avoir voté* contre (le Monde *du 29 octobre*), *ait témoigné une fois de plus d'une approche unilatérale du conflit israélo-arabe* ».

● RECTIFICATIF. — Dans l'article sur l'abstention de la France dans le scrutin de la conférence générale de l'UNESCO condamnant Israël (*le Monde* du 29 octobre), il fallait lire : « *Le Quai d'Orsay indique que la France (...), en séance plénière, a maintenu sa position traditionnelle qui consiste à s'abstenir sur les résolutions* (et non « *dans les solutions* ») *politiques au sein des organisations spécialisées de l'ONU*. »

(Publicité)

ÉNERGIES 80 : LE JOURNAL D'ELF AQUITAINE

Les hommes d'Elf animent la raffinerie la plus moderne du monde.

A Grandpuits (Seine-et-Marne) ils vivent une passionnante aventure humaine.

Voilà un spectaculaire exemple de la haute compétence technologique d'Elf Aquitaine. La raffinerie « Presse-bouton » de Grandpuits (Seine et Marne) qui assure le ravitaillement de la région parisienne est la plus sophistiquée du monde.
Serge Bromberger, grand reporter, a rendu visite à l'équipe de Grandpuits.

Dans la salle de conférence, ils sont quatre, assis à l'arrondi de la table en fer à cheval. Thierry, un chef opérateur ; Batana, un « pupitreur » multivalent, d'origine pied-noir ; Soler, un autre « pupitreur » ; Grangié, un chef d'équipe.

Ce ne sont ni des ingénieurs, ni des ouvriers. Des techniciens d'une grande aventure qui a fait de la raffinerie Elf Aquitaine, à Grandpuits, dans la région de Melun, la plus moderne raffinerie de pétrole du monde.

Cette génération des techniciens de la modernisation de Grandpuits ne dépasse guère trente ans. Son bagage moyen est celui du B.T.S., mais la formation à l'intérieur du groupe, à laquelle Elf Aquitaine consacre beaucoup de soins et d'argent, les a poussés à un niveau auquel ils sont sensibles. La motivation qui les a amenés à cette profession varie. L'un dit :

« Mon père était dans le pétrole. Et puis le côté un peu pionnier m'a plu ».

« En 1974, quand je suis entré, je voulais faire de la prospection, raconte un chef d'équipe. J'avais fait pour ça deux ans de géologie. Mais l'occasion s'est présentée au raffinage. Et je dois dire que la modernisation de Grandpuits a été pour moi une circonstance dont j'ai tiré un bilan positif ».

« Avec le procédé installé en 1966, explique un « pupitreur » nous disposions déjà sur les écrans de la salle de contrôle d'un certain nombre de données sur la qualité du brut qui conditionnaient la conduite du « pupitreur ». Elles étaient fournies par des analyses de laboratoire. Ces analyses réclamées la veille, on les apportait au pupitre le lendemain. Le nouveau système, automatisé, fournit sur écran ces données, à la demande et en continu ».

"Cabine de Boeing"

Les quatre jeunes techniciens d'Elf Aquitaine me racontent volontiers, ce matin, l'épopée de 1977 à 1979.

« Nous avons eu d'abord plusieurs réunions avec la direction, se souvient le chef opérateur, pour nous exposer ce que serait la nouvelle automatisation. Ensuite, *on nous* a montré une maquette en bois, grandeur nature de la « cabine du Boeing ». C'est ainsi, d'ailleurs, que nous appelons entre nous la salle de contrôle.

Et puis, un beau jour, on a tout arrêté pendant trois semaines, pour transférer l'ancienne salle de contrôle à la nouvelle. On a procédé par petits morceaux ».

Approuvé par l'ingénieur chef de service, Jean-Pierre Bertaux, le chef opérateur me fait remarquer que dans ce transfert extrêmement délicat, il n'y a rien eu de cassé :

« Et ça, ajoute-t-il, je peux le dire, grâce au magnifique *effort des techniciens. Quand* sont arrivés les gars de Honeywell, avec la nouvelle régulation numérique et ceux de la SEMS avec les calculateurs pour assurer l'entière automatisation de la conduite, nous nous apportions notre expérience de raffineurs, et eux celle de l'informatique. Cette confrontation a été passionnante pour nous ».

Et nous voilà dans la fameuse « cabine du Boeing », une salle en rotonde, avec deux consoles en arc de cercle supportant les écrans. A droite, ceux du bloc est, à gauche, du bloc ouest. Un seul « pupitreur » par console. Au centre, les deux chefs opérateurs et le pupitreur multivalent qui, au moindre incident, se porte en soutien de l'un ou de *l'autre des « pupitreurs »*. En tout, cinq techniciens responsables de ce cerveau omnipotent qui gouverne la totalité de la raffinerie.

A l'extérieur, les chefs d'équipe, de technicité différente. Ils dépendent du chef opérateur de la salle de contrôle et sont reliés à lui par des talkies-walkies. Leur rôle est plus matériel. Il consiste à vérifier sur le tas si les ordres transmis par l'ordinateur sont exécutés correctement dans les unités. Contrôle supplémentaire indispensable. Ils assurent la surveillance du matériel avec chacun une spécialité (les fours, les machines...).

Dans la « cabine du Boeing », mes cinq « pilotes » ont mis leur casque, ce qui est obligatoire, *et passé des blousons qui* permettent d'identifier au premier coup d'œil leur fonction.

Un chef d'équipe répondra à la question que je pose sur la sécurité d'un complexe aussi extraordinaire que Grandpuits :

« Il y a, dit-il, un service de sécurité étoffé et permanent : 900 extincteurs, 5 camions anti-incendie, 115.000 mètres cubes de réserve d'eau. Aucune modification, aucun travail ne peut être entrepris sur les deux cents hectares que couvre la raffinerie, sans que ce service soit prévenu et associé à la conception, comme à l'exécution. Outre des techniciens de tous échelons, il comporte un groupe d'anciens pompiers de Paris. Grâce à cette vigilance de tous les instants, il n'y a jamais eu à Grandpuits d'incident sérieux ».

Pour le raffinage, Elf-Aquitaine a trouvé son "second souffle".

Perfectionnisme ou luxe inutile ? Ni l'un ni l'autre mais simple prise en compte d'un impératif économique.

Le remodelage de Grandpuits en 1979, une dizaine d'années après son inauguration, s'explique par la nécessité absolue de faire face à la crise pétrolière et aux conditions nouvelles du marché.

En France, Elf Aquitaine a dû prendre des mesures énergiques pour adapter l'outil de raffinage. Certaines installations inadaptées comme Vern-sur-Seiche ont été fermées. D'autres seront développées : à Donges (près de Saint-Nazaire), doit être implanté un complexe de conversion de grande capacité. L'effort le plus spectaculaire reste pour l'instant l'aménagement nouveau de Grandpuits qui permet de réaliser des économies d'énergie de l'ordre de 25 % tout en s'adaptant à la situation créée par la crise.

L'objectif essentiel est d'utiliser le brut le plus efficacement possible en tenant compte du renchérissement du pétrole et de la demande accrue en produit léger (essence) par rapport au fuel lourd, beaucoup moins demandé en raison notamment de l'utilisation industrielle plus grande du gaz naturel, du nucléaire, et du charbon.

Pour augmenter la production des produits « légers » par rapport aux « lourds », on utilise la technique du craquage qui consiste à « casser » les molécules de produits pétroliers lourds, c'est-à-dire les dissocier et les recomposer en molécules de produits plus légers. La raffinerie de Grandpuits a ainsi été dotée d'un craqueur catalytique (capacité un million de tonnes/an) qui « fait de l'essence à partir du fuel ». La raffinerie double ainsi la part des carburants produits. A partir de 100 tonnes de brut, on obtient une moyenne de 39 tonnes de gas-oil et fuel domestiques, 28 tonnes de carburant automobile, 23 tonnes de fuels lourds, 2 tonnes de propane, 2 tonnes de butane et 6 tonnes d'auto-consommation.

Il faut savoir que, le pétrole brut ne pouvant être utilisé tel quel, il subit quatre phases de traitement pour être transformé en produits commercialisables :

1 **Séparations** : fractionnement du brut par distillations successives ;
2 **Transformations** : par action combinée de la chaleur de la pression et souvent d'un catalyseur (craquage et reformage) ;
3 **Epuration** des produits pour les débarrasser des corps indésirables (soufre et composés) ;
4 **Mélange** des produits de base entre eux pour obtenir des produits finis.

Pour éviter la pollution, les cheminées de Grandpuits ont 90 mètres.

La construction d'une raffinerie aux portes de Paris dans les vertes et opulentes terres à blé de la Brie (qui comptent parmi les plus riches de France) avait provoqué bien des inquiétudes parmi les gens du pays.

Tout cela est depuis longtemps oublié.

A Grandpuits, en effet, l'environnement a été scrupuleusement respecté et les consignes de sécurité s'imposent à tous avec une rigueur absolue.

On a d'abord totalement isolé le périmètre de la raffinerie de la nappe phréatique. La dalle naturelle est composée d'une couche sédimentaire de marne verte, absolument imperméable. La cuvette est complétée par une ceinture de béton de 5 Km sur 50 Cm de large, allant de la surface du sol jusqu'aux marnes. Les eaux de pluie et les eaux usées, après un traitement poussé, sont rejetées au collecteur d'égoût de la région parisienne.

Contre les risques de pollution atmosphérique, la hauteur des cheminées a été portée à 90 mètres, pour assurer une bonne dispersion des fumées. L'effacement, à la vapeur, des fumées des torchères est automatique. Tous les réservoirs de produits légers sont à « toit flottant » pour éviter les émanations malodorantes.

Des spécialistes d'Elf-Aquitaine invités en URSS pour leur savoir-faire.

Les techniciens d'Elf Aquitaine ont acquis, à Lacq notamment, une grande expérience dans la désulfurisation des gaz acides. Leur technologie dans cette discipline est la première du monde. C'est ainsi qu'Elf Aquitaine a pu vendre des procédés de traitement au Canada et en URSS, dans la région d'Orenbourg (Oural) où des équipes françaises ont travaillé fort utilement.

EUROPE

LA TENSION EN POLOGNE ET SES RÉPERCUSSIONS

Les syndicats indépendants vont présenter dix nouvelles revendications

Gdansk (A.F.P.). — L'épreuve de force entre le gouvernement polonais et le syndicat indépendant Solidarité a été évitée mardi 28 octobre grâce aux deux signataires des accords de Gdansk, le vice-premier ministre, M. Mieczislaw Jagielski, arrivé de Varsovie, et le chef du mouvement ouvrier, M. Lech Walesa. La raison et la pondération ont prévalu chez les deux protagonistes bien qu'ils soient en apparence restés sur leurs positions afin de ne pas perdre la face. En fin de compte, la commission nationale de coordination de Solidarité enverra vendredi 31 octobre à Varsovie une délégation de dix membres, conduite par M. Walesa, pour négocier avec le premier ministre, M. Jozef Pinkowski, comme celui-ci l'avait proposé mardi matin. Ces négociations devront aboutir dans la journée.

Menace de grève générale faute d'accord

Cette décision a été prise mardi soir au chantier naval *Lénine à Gdansk où s'étaient* réunis la commission de coordination, le M.K.Z. (syndicat local) de *Gdansk et la section* syndicale du chantier. Le débat a été fort animé comme le lundi (*le Monde* du 29 octobre).

La commission, qui a préparé une liste de revendications prévoyant principalement l'invalidation des modifications apportées au statut de Solidarité par le tribunal administratif, adoptera un *« programme minimum »*. Faute d'accord sur ce programme, Solidarité déclenchera une grève générale le 12 novembre.

Les revendications sont les suivantes : enregistrement immédiat de Solidarité sans modification des statuts, c'est-à-dire sans les rajouts opérés d'autorité par le tribunal de Varsovie ; autorisation pour Solidarité de mener des activités syndicales comme si ses statuts avaient été enregistrés dans leur forme initiale, sans y ajouter de déclaration politique et sans en retrancher le droit de grève ; *publication immédiate* dans les *mass media*, en application de l'accord de Gdansk, de *l'enregistrement de Solidarité* avec la précision que le syndicat a rejeté la modification de ses statuts ; mise à la disposition de Solidarité, dans un délai d'une semaine, de moyens d'impression et d'édition. Dédouanement du matériel d'imprimerie envoyé de l'étranger au syndicat et qui est resté bloqué à la frontière ; attribution au syndicat d'heures d'antenne à la radio et à la télévision; amélioration de l'approvisionnement et introduction au 1er janvier de tickets de rationnement pour la viande ; règlement par le gouvernement dans un délai *d'une semaine des revendications* salariales encore en suspens ; enregistrement sans modification *de ses statuts du syndicat paysan*, affilié à Solidarité ; réembauche des personnes mentionnées au point 4 de l'accord de Gdansk (ouvriers licenciés, étudiants exclus de l'Université, « prisonniers politiques ») ; légalisation du droit de grève conformément à l'accord de Gdansk ; invalidation par le tribunal administratif des modifications apportées au statut de Solidarité.

LES ARRIÈRE-PENSÉES DE BERLIN-EST

(Suite de la première page.)

Il s'agit notamment d'obliger les ressortissants polonais qui souhaiteraient se rendre en Allemagne de l'Est à produire une invitation écrite d'un citoyen de R.D.A., dûment visée par la police.

Avec cet humour aussi noir qu'inconscient qui les caractérise, les dirigeants est-allemands ont assuré que ces nouvelles entraves à la liberté de circulation sont *« un signe de solidarité active »* avec la Pologne. Au même titre, probablement, que les menaces *très claires proférées le 13 octobre* dernier en Saxe par M. Honecker contre le peuple polonais, au cas où il serait tenté de choisir une autre voie que celle du socialisme...

Ces mesures contre la Pologne sont évidemment dictées par la crainte d'une toujours possible contagion : grâce à la radio et à la télévision ouest-allemandes, faciles à capter sur une bonne partie du territoire de la R.D.A., les Allemands de l'Est sont très complètement informés sur les développements de la situation en Pologne, et leurs dirigeants *peuvent redouter que cette situation* ne leur donne quelques idées. D'autant plus qu'on s'exaspère *manifestement, à Berlin-Est*, de la relative modération et des hésitations de Varsovie devant les troubles sociaux.

Mais il s'agit aussi, pour la R.D.A., de manifester à Moscou un soutien sans faille, à toutes fins utiles. Tout se passe, depuis quelques jours, comme si l'on pensait, en R.D.A. comme au Kremlin, que la perspective pour la Pologne de se retrouver prise en étau entre Allemands et Soviétiques — encore — pourrait *constituer le commencement* de la sagesse.

BERNARD BRIGOULEIX.

Paris accorde de nouvelles facilités de crédit à Varsovie

Un des aspects bien connus dans son principe et non dans ses détails de la crise que traverse la Pologne est l'endettement très élevé de ce pays vis-à-vis des banques et des Etats occidentaux. Récemment, le directeur du Trésor français, M. Haberer, s'est rendu à nouveau à Varsovie pour négocier ce qu'il faut *bien appeler un rééchelonnement partiel de* la dette polonaise vis-à-vis de la France. De son côté, la R.F.A., qui attache au maintien d'un minimum de stabilité en Pologne une importance au moins aussi grande que Paris, a consenti des facilités du même genre, alors que vingt-cinq banques ouest-allemandes ont, *début octobre, accordé un nouveau crédit de* 1,2 milliard de deutschemarks à la Pologne. Il s'ajoute aux quelque 600 millions de dollars consentis par des banques américaines depuis la chute de M. Gierek.

Que la Pologne soit le pays de l'Est le plus endetté en termes absolus et en termes relatifs est un fait. Sur les quelque 50 milliards de dollars que les pays de l'Est (U.R.S.S. exclue) doivent aux banques occidentales et, dans une moindre mesure (pour moins du quart de cette somme) aux Etats d'Europe occidentale, la Pologne *est débitrice pour plus de 20 milliards* de dollars (21,1 milliards pour la fin 1979 selon des estima*tions américaines plus ou moins* confirmées par Varsovie).

Cette situation est aggravée par *le fait* que la plupart de ces crédits viennent à échéance dans un délai rapproché. 26,2 % de cette dette doivent être en principe remboursés au cours de 1980, soit environ 6 milliards de dollars auxquels s'ajoutera le montant du déficit commercial à l'égard des pays capitalistes. En 1981, 25,8 % supplémentaires viennent à échéance et, en 1982, 15,3 %, soit au total 67,3 % de la dette venant à échéance en l'espace de trois ans.

Cette structure de l'endettement est le résultat de la composition des échanges avec les *pays de l'Ouest depuis quelques* années. Environ les trois quarts de l'augmentation de la valeur des *importations* en provenance des pays capitalistes pendant la période 1976-1979 ont été représentés par des achats de céréales et aussi d'acier et de produits chimiques pour lesquels les conditions de paiment n'admettent pas des délais de remboursement supérieurs à *quelques* années. Selon la parole d'un banquier qui paraît à peine exagérée, la Pologne s'est endettée pour se nourrir. Une grande partie des importations ont été financées par des crédits assortis de la garantie de l'Etat expor*tateur*, *tels*, *pour* exemple, pour la France, les crédits COFACE (Compagnie française d'assu*rance crédits* à l'exportation). Ces crédits, auxquels s'ajoutent aussi certains prêts des trésors nationaux, forment un *peu plus* du quart de la dette polonaise, les trois quarts étant constitués par des emprunts *auprès des banques*.

Au cours des dernières années, la Pologne a réussi à réduire dans une certaine mesure son *déficit commercial* vis-à-vis des pays capitalistes, mais, en 1979, ce déficit se montait encore à 1,5 milliard de dollars (contre 2,2 milliards en 1978, 2,7 milliards en 1977 et 3,6 milliards en 1976).

Selon tous les critères reconnus, la *Pologne se* trouve devant une situation pour le moins tendue. Ses dettes extérieures sont égales *à 3,5 fois le montant* de ses exportations annuelles. Le service annuel de la dette (intérêts plus principal) représenterait *selon* des estimations occidentales quelque 92 % des ventes aux pays capitalistes. La banque Handlowy, spécialisée dans le commerce extérieur, évaluait ce pourcentage pour l'année 1979 entre 68 et 70 % et pensait qu'il pourrait atteindre environ 74 % en 1980. Ces divergences proviennent probablement de méthodes différentes de calcul. Sans doute la banque fait-elle entrer en ligne de compte le surplus que dégage la Pologne dans ses échanges avec les pays du tiers-monde (lesquels règlent en général en dollars leur commerce avec les pays socialistes). En outre il est certain *que les quatre cent mille touristes* occidentaux qui ont visité la Pologne ont laissé un surplus net de devises.

On a pu faire ressortir encore que quelque 80 % des nouveaux emprunts polonais sont en réalité utilisés pour le service de la dette accumulée antérieurement. De tous ces facteurs négatifs il résulte que la Pologne doit payer *ses emprunts* au prix *fort*. C'est ainsi que les emprunts contractés sur les marchés de l'euro-devise *sont assortis d'un taux d'intérêt* qui s'écarte sensiblement de la base retenue par convention dans ce genre de contrat (à savoir le « taux libor », ou taux interbancaire à Londres). Pour la plupart des pays de l'Est, la commission en sus du « taux libor » est de 0,5 à 0,75 %. La Pologne doit payer 1,375 %.

Un rééchelonnement officiel des *dettes aurait le plus mauvais* effet et c'est pourquoi tant les créanciers que le débiteur sont d'accord pour *éviter* à tout prix une pareille mesure qui ne manquerait sans doute pas d'ébranler le marché. Cependant, certains accommodements ont été trouvés et le seront très certainement encore dans l'avenir. A l'automne de 1979, Varsovie a demandé au gouvernement français que lui soit accordé un crédit d'aide à la balance des paiements de quelque *3 milliards de francs français*. Un accord a été conclu au début de cette année pour un prêt de 1,25 milliard de francs d'une durée de huit ans avec une franchise de remboursement de quatre ans. Cette opération était destinée à permettre à la Pologne de faire face à ses obligations de remboursement de « crédits acheteurs ». Les grandes banques françaises ont fourni les sommes nécessaires, mais celles-ci sont garanties à concurrence de 95 % *par la COFACE. Tout laisse pen*ser qu'une autre opération du même genre vient d'être conclue. Elle pourrait être de l'ordre de 1,7 milliard de francs, car les crédits export portant une garantie de la COFACE que la Pologne doit rembourser l'année prochaine atteignent ce dernier montant.

PAUL FABRA.

● *« Ne touchez pas à la Pologne »*, tel est le sens de l'appel adressé par MM. Jean Elleinstein et Alain Ravennes, du comité des intellectuels pour l'Europe des libertés, et diverses autres personnalités aux *« dirigeants soviétiques »* et à *« leurs alliés »*, qu'ils mettent en garde *« contre toute intervention entreprise au mépris du droit international, des droits de l'homme et de la paix »*.

Parmi les cent premières signatures on relève celles de MM. Abel Gance, Robert Bresson, Ph. de Broca, Y. Ciampi, Alain Decaux, Jean Delumeau, J.-M. Domenach, le pasteur Dumas, P. Emmanuel, R. Gicquel, R. Girard, F. Humeau, R. Huyghe, Ionesco, R. Ikor, J. d'Ormesson, A. Pieyre de Mandiargues, A. Roussin, Ph. Sollers, F. Truffaut, P. Vialar, A. Vitez, E. Wolff, etc. (Appel Pologne, 30, rue Saint-Dominique, 75007 Paris. Tél. 556-13-20.)

● *Réunion des syndicats officiels d'Europe orientale à Berlin-Est. — Des délégués des syndicats* de tous les pays d'Europe orientale, dont le syndicat officiel polonais, se sont réunis mardi 28 octobre à Berlin-Est pour une conférence de deux jours, durant laquelle la situation sociale en Pologne devait notamment figurer parmi les sujets à l'ordre du jour. — *(Reuter.)*

● *Les échanges commerciaux entre la R.D.A. et la R.F.A. — Malgré un léger fléchissement au* cours du mois de septembre, ces échanges se sont considérablement accrus pendant les trois premiers trimestres de 1980 par rapport à la période correspondante de 1979. Selon le Bureau fédéral des statistiques, les exportations *ouest-allemandes à destination* de la R.D.A. ont totalisé, pour les neuf premiers mois de *cette année, 3 796 millions* de marks, ce qui représente une augmentation de 19 % sur janvier-septembre de l'année dernière. Parallèlement, les livraisons est-allemandes à la R.F.A. se sont gonflées de 22 % pour atteindre 4 046 millions de deutschemarks. — *(Agefi.)*

ASIE

Afghanistan

L'épreuve de force se poursuit entre les deux factions du parti dirigeant

Le Pakistan a protesté, mardi 28 octobre, contre l'attaque d'un camp de réfugiés afghans, le 25 octobre, qui a fait, selon les milieux officiels d'Islamabad, trois blessés civils, dont un enfant.

D'autre part, selon Washington, l'U.R.S.S. s'apprêterait à renforcer ses troupes en Afghanistan en y envoyant deux mille à trois mille hommes appartenant à des unités spécialisées.

Le président Karmal poursuivait, le 28 octobre, son séjour en U.R.S.S. pour y subir des examens médicaux, a indiqué l'ambassade d'Afghanistan à Moscou. La plupart des hauts fonctionnaires n'appartenant pas au parti démocratique et populaire veulent fuir le pays, a affirmé, M. Ali M. Baryali, rédacteur en chef adjoint du « Kaboul New Times », qui a fui au Pakistan.

Les deux tendances du parti démocratique et populaire afghan (P.D.P.A.) au pouvoir, sont loin d'avoir apuré leur contentieux, à en croire *les déclarations des membres du parti*, écrit Yves Haller, envoyé spécial de l'A.F.P., de retour de Kaboul. Le *« Khalq »* (peuple), des anciens présidents Taraki et *Amin*, et *le Parcham (drapeau)* du président Babrak Karmal, se partagent en principe les postes de direction tant au gouvernement que dans l'armée — où le « Khalq » était *naguère particulièrement bien implanté* — et dans l'administration. Mais, en fait, la quasi-totalité des postes-clé reviennent désormais au Parcham.

Or, tel jeune cadre « parchami » ne cache pas, en privé, la *« méfiance »*, *qui caractérise les rapports* quotidiens entre les militants des deux factions. Ce sentiment va quelquefois jusqu'à pousser certains « parchami » à se *méfier* de tout *accent pachtoun* — ethnie prédominante à laquelle appartiennent de nombreux « khalqi ». Ce même membre du P.D.P.A., collaborateur du comité central, avoue quelque amertume et ne fait pas mystère de son désir de voir évincer les ministres « khalqi ». Il met au compte de ce désir, partagé par nombre de « parchami », la rumeur, qui a circulé à Kaboul pendant la visite en U.R.S.S. du président Karmal, selon laquelle un remaniement ministériel était imminent.

Les « parchami » peuvent difficilement oublier que des « khalqi » membres du gouvernement Karmal, *détenaient déjà des portefeuilles* sous les régimes précédents. Or, ces *régimes* se sont employés à décimer le « Parcham », qui, lui-même, ne s'est pas fait faute, depuis l'installation de M. Karmal au pouvoir, le 27 décembre, d'éliminer une part du « Khalq ». Nombre de « khalqi » — sans que l'on puisse connaître le chiffre exact — se trouvent toujours en prison.

L'actuel ministre de l'intérieur, M. Mohamed Gulabzoi (du « Khalq ») est quant à lui décrit par de jeunes « parchami » comme *« l'un des hommes les plus haïs d'Afghanistan »*, *avec l'ancien vice-premier* ministre Assadullah Sarwari, récemment ambassadeur en Mongolie, qui a dirigé la police secrète sous le régime précédent.

« Ceux qui, au sein du parti, sont le plus armés et se protègent le mieux » sont des « khalqi », entend-on dire à Kaboul dans les milieux « parchami ». Il n'en reste pas moins que tous les cadres et militants du P.D.P.A. sont continuelle*ment armés*. La voiture de tel haut responsable « parchami » du parti, proche du président Karmal, recèle deux fusils d'assaut « Kalachnikov », en plus des pistolets du responsable lui-même, de son chauffeur et de ses gardes du corps.

Les accusations du Parcham

Si, sur le plan idéologique, rien de substantiel ne distingue « parchami » et « khalqi », les premiers *reprochent, entre autres, aux seconds* d'avoir mené une politique de « pol-potisation » de l'Afghanistan lorsqu'ils étaient au pouvoir. Ils les accusent, en outre, de s'être livrés *à de véritables « provocations »* à l'égard de la population en appliquant de force des réformes profondes, bouleversant la société, sans période de transition. Les « par*chami » citent comme exemples* la réforme agraire (appliquée sous le régime Taraki en commençant abruptement par la redistribution des terres), certaines réformes donnant aux femmes des droits jugés abusifs dans une société tribale.

Le « Parcham » se veut en l'occurrence plus *« compréhensif »*, persuadé qu'une action en profondeur nécessite une approche *« en douceur »*. A *cet égard*, il a pris maintes précautions, notamment sur le plan religieux. Nombre de ministres du gouvernement Karmal se rendent régulièrement à la mosquée.

Les militants des deux factions se recrutent dans des classes différentes. Les *« khalqi »* proviennent essentiellement des campagnes et de la petite bourgeoisie de province (notamment des instituteurs), tandis que les « parchami » ont davantage recruté chez les cadres supérieurs, les intellectuels et les professions *libérales*.

Si on rejette officiellement, côté *« Parcham »*, *toute idée de « règlement* de comptes, on n'en confie pas moins en privé que lorsqu'un « khalqi » détient un poste de direction, il « s'y accroche », ne serait-ce *que pour que sa sécurité continue* à être assurée. Il reste trois ministres « khalqi » au gouvernement depuis l'envoi en Mongolie-Extérieure de M. Sarwari.

D'un autre côté, les administrations continuent à perdre régulièrement *leurs responsables « khalqi »*, *tandis* que l'armée a enregistré, dans les premiers mois du régime Karmal, une véritable hémorragie de ses cadres — officiers et sous-officiers — « *khalqi* ».

● *Le S.N.J., le S.J.F.-C.F.D.T., la FEN, le Syndicat de la magistrature, le mouvement de soutien à la résistance du peuple afghan* déclarent, dans un communiqué, attendre *« du gouvernement français qu'il fasse les démarches nécessaires à la libération immédiate »* de François Missen et Antoine Darnaud, les deux journalistes détenus depuis plusieurs semaines à Kaboul, après avoir été arrêtés *« dans l'exercice de leur profession »*.

Chine

Désaccords entre Pékin et Bangkok à propos d'une « solution politique » au Cambodge

Des désaccords paraissent s'être manifestés à propos du règlement de la crise cambodgienne à l'occasion des entretiens que le premier ministre thaïlandais, le général Prem Tinsulanond, a eus depuis son arrivée, lundi 27 octobre, à Pékin, avec M. Zhao Ziyang, chef du gouvernement chinois. Le général Prem a eu également une conversation, mardi, avec M. Hua Guofeng, président du P.C. chinois, et devait être reçu, mercredi, par M. Deng *Xiaoping, vice-président* du parti.

L'impression d'une certaine discordance entre les positions de *Pékin et de Bangkok résulte* des déclarations de M. Zhao Ziyang, citées mardi par l'agence Chine nouvelle. Le chef du gouvernement chinois a réaffirmé *qu'« un retrait complet »* des quelque deux cent vingt mille soldats vietnamiens opérant actuellement au Cambodge était *« la clé ou le fondement d'une solution à la question du Cambodge »*. *« Faute de quoi*, a-t-il ajouté, *une solution politique est tout simplement hors de question. »*

M. Zhao a paru ainsi répondre par la négative aux appels lancés par son interlocuteur en vue précisément de la recherche d'une « solution politique ». On relève cependant que le « Kampuchéa *démocratique »*, *nom donné par les Khmers rouges au régime* cambodgien lorsqu'ils étaient au pouvoir, n'est pas explicitement *mentionné dans le compte rendu* de Chine nouvelle.

Avant de quitter Bangkok pour Pékin, le général Prem avait dit qu'il se proposait d'avancer auprès des dirigeants chinois de *« nouvelles suggestions »* pour un éventuel règlement de la crise cambodgienne. Il aurait eu l'intention de demander à Pékin de ne plus soutenir inconditionnellement les *Khmers rouges*, la responsabilité de ces derniers dans les massacres survenus du temps où *ils étaient au pouvoir (avril 1975-* janvier 1979) empêchant toute mobilisation internationale.

D'autre part, une mission de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) est arrivée mardi à Phnom-Penh pour évaluer l'importance de la prochaine récolte de riz au Cambodge.

Enfin, selon des informations parvenues à l'A.F.P. à Bangkok et émanant du Front uni national de libération du peuple lao (F.U.N.L.P.L.), des mouvements de résistance laotiens créeraient prochainement un Front indochinois regroupant plusieurs *organisations* des trois pays de l'Indochine opposées à la politique *vietnamienne dans la région.*

CORRESPONDANCE

Après la visite de M. Giscard d'Estaing au Tibet

A la suite du voyage au Tibet de M. Giscard d'Estaing, au cours de son séjour en Chine, plusieurs lecteurs nous ont fait part de leurs réflexions. Nous publions ci-dessous des extraits de certaines de ces réactions.

M. Jean-Stanislas Tyzo, membre de l'association Justice for Tibet International, présidée par le dalaï-lama, nous écrit :

Il y a trente ans, la Chine a annexé un pays de sept millions d'habitants, le Tibet, et, dans l'indifférence la plus totale, y a perpétré un génocide officiellement reconnu par la Commission internationale des juristes. Une *guérilla s'y est poursuivie pendant* vingt ans sans que personne dans le monde ose aborder ce sujet tabou. (...)

Le Tibet, c'est une civilisation tout à fait distincte de la civilisation chinoise. C'est aussi un pays de lettrés, où l'on publiait jusqu'en 1959 de nombreux livres chaque année. C'est un pays actif, où l'on construisait encore des monastères. Une civilisation qui n'était pas du tout à son déclin, mais qui, au contraire, préservée du colonialisme, se développait selon ses lignes propres. Une civilisation dont les valeurs très rares méritaient d'être sauvées, parce que porteuses d'un message différent (...).

L'occupation du Tibet a été, dès la proclamation de la République populaire, l'objectif prioritaire de Mao. Avant tout pour des raisons stratégiques. Elle a donné à la Chine un pouvoir considérable (...). Au début, elle se fit en douceur. Le dalaï-lama et son gouvernement furent respectés. *Les Chinois promettaient* de construire des routes, des écoles, des hôpitaux, etc. La présence *chinoise* était discrète, faute d'infrastructure routière (...).

Aujourd'hui, selon des estimations russes et indiennes, il y aurait trois cent mille Chinois au Tibet. *Des rampes de missiles nucléaires* sont pointées vers l'Inde. Les Chinois contrôlent le pays, mais des troubles s'y produisent en permanence. L'enseignement se fait en chinois. Il n'y a guère qu'au Tibet central, et encore seulement dans les classes primaires, que le tibétain est enseigné. De nombreux monastères ont été détruits (...). L'armée, puissante, est *omniprésente. Le bilan* agricole est désastreux (...).

Le Tibet est l'illustration la plus flagrante de ce qui est la grande faiblesse, sinon le plus grand scandale, du système international actuel : le principe de non-ingérence dans les affaires *internes ou prétendument internes* d'autres pays. Au moment même où s'amorçait la décolonisation, on a assisté, sans broncher, à l'établissement de la Chine au Tibet en puissance colonialiste. C'est un cas unique de colonisation post-coloniale.

Pour sa part, M. Gérard Barrière, historien de l'art, remarque :

Contrairement à toute la propagande de la Chine, le Tibet *n'est pas et n'a jamais* été l'une de ses provinces. Depuis le septième siècle de notre ère, il est un pays indépendant, avec une population autochtone, une langue, une religion, une civilisation propres. Et l'actuelle présence chinoise n'y est que le fait d'un impérialisme pur et simple que rien ne saurait justifier (...).

Il n'existe plus qu'une dizaine de monastères en activité (réduite) contre 2 400 avant les événements de 1959. Les moines, au nombre d'une centaine, contre 120 000 auparavant, se sont vu *interdire tout enseignement* religieux ou culturel aux jeunes.

D'innombrables bibliothèques contenant de rares et précieux manuscrits ont été saccagées ; des milliers d'œuvres d'art sacré détruites, fondues lorsqu'elles étaient en or, dispersées quelquefois sur le marché international. J'ai pu voir à Paris, en 1976, les *huit derniers thankas* (peintures religieuses sur tissus). Ils étaient les seuls à avoir pu être sauvés de *l'incendie* qui, lors de la révolution culturelle, ravagea le fameux monastère de Ngor.

Turquie

Le Conseil national de sécurité a promulgué une Constitution provisoire

De notre correspondant

Ankara. — « *Tant que nous n'aurons pas pénétré les foyers du terrorisme et démantelé toutes ses ramifications, nous ne pourrons pas établir de calendrier pour le retour à la normale.* » Tel était le principal message du général Saltik, secrétaire général du conseil national de sécurité, dans ses déclarations du 28 octobre à la presse étrangère. Le général Saltik, l'une des personnalités les plus influentes du haut commandement turc, a précisé que MM. Ecevit et Demirel, chefs du Parti républicain du peuple et du Parti de la justice pourront, comme tous les dirigeants politiques, reprendre leurs activités dès que sera levée l'interdiction du fonctionnement des partis.

Le porte-parole du Conseil de sécurité a affirmé qu'une assemblée serait bientôt chargée de préparer une nouvelle Constitution et d'élaborer une nouvelle législation sur les partis politiques et le système électoral. Le Conseil national de sécurité, soucieux d'éviter un vide juridique, avait adopté la veille une « Constitution provisoire » qui maintient sur l'essentiel les dispositions de celle de 1961. Elle prévoit toutefois qu'aucun recours ne pourra être exercé par les tribunaux suprêmes à l'encontre des décisions du Conseil.

D'une manière générale, la Constitution provisoire reflète la très ferme détermination des militaires d'assumer totalement le pouvoir. Toutefois, les libertés et les droits fondamentaux des *citoyens définis par la Constitution* de 1961 sont intégralement préservés. Le général Saltik a précisé que le Conseil n'envisageait aucune législation exceptionnelle dans le domaine pénal. Il s'est félicité des progrès réalisés dans la lutte contre le terrorisme et de la diminution du nombre des assassinats politiques.

Selon un communiqué du bureau de coordination des commandements de l'état de siège, diffusé mardi soir, 393 militants d'extrême droite ont été arrêtés depuis le 12 septembre et 56 d'entre eux inculpés ; 1 588 terroristes d'extrême gauche ont été appréhendés, 437 ont été inculpés par les tribunaux militaires.

Le général Saltik a également confirmé que quelque 160 000 armes à feu dont 132 000 pistolets, ont été déposés par les particuliers entre les mains des autorités militaires, lesquelles avaient accordé un délai de trois semaines, affirmant que les détenteurs n'encourront aucune poursuite s'ils remettent ces armes à temps.

Par ailleurs, le nouveau gouvernement vient de procéder à un remaniement des postes de gouverneurs de départements. Vingt-sept nouveaux gouverneurs, dont trois anciens généraux, ont été nommés tandis que vingt gouverneurs ont changé de département. Un remaniement plus substantiel encore a été opéré parmi les sous-préfets. De même, plusieurs hauts fonctionnaires du ministère de l'éducation nommés au temps de M. Demirel ont été remplacés par des personnalités moins marquées politiquement. Enfin, quelque vingt-cinq policiers ont été exclus de leurs fonctions.

L'opinion turque semble satisfaite des efforts déployés contre le terrorisme. Mais la hausse des prix continue, tandis que les exportations stagnent. Le général Saltik a lui-même reconnu que le budget connaîtra un déficit d'environ 300 millions de livres turques.

ARTUN UNSAL.

DIPLOMATIE

M. ROBERT HOURCAILLOU EST NOMMÉ AMBASSADEUR AU SOUDAN

Le *Journal officiel* de ce mercredi 29 octobre publie la nomination de M. Robert Hourcaillou comme ambassadeur au Soudan, en remplacement de M. Henri Dumont.

[M. Robert Hourcaillou, né en 1922, a commencé sa carrière au ministère des travaux publics (1942-1952) avant d'entrer à l'Ecole nationale d'administration. Après un séjour à la résidence générale à Rabat (1955-1956), il a été intégré aux affaires étrangères. Il a été en poste à Fès (consul suppléant), aux Nations unies, à l'administration centrale (affaires de la communauté, affaires africaines et malgaches et à Libreville. Il a été auditeur du collège de défense de l'OTAN, puis détaché au ministère de l'industrie. Conseiller à Alger (1969-1972), il a ensuite été consul général à Saint-Sébastien (1972-1977), puis à Liège (1978-1980).]

● *L'avenir de la « Communauté organique francophone ».* — Le bureau élargi de la conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.) s'est réuni, mardi 28 octobre, à Paris sous la présidence de M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères. Cette réunion rassemblait, à l'échelon ministériel, des représentants de la Belgique, de Djibouti, du Liban, du Québec, du Sénégal, du Togo et du Viet-nam. Outre des problèmes administratifs internes — notamment le renforcement de l'autorité du directeur général M. Dan Dicko (Niger), — le principal point à l'ordre du jour était le financement de la Communauté organique francophone, dont l'idée avait été lancée par le président Senghor et reprise par le dernier sommet franco-africain de Nice, en mai dernier.

Portugal

Le P.C. présente un candidat symbolique à la présidence de la République

De notre correspondant

Lisbonne. — Le P.C. portugais a désigné son candidat à l'élection présidentielle du 7 décembre. Il s'agit de M. Carlos Brito, membre du comité central et président du groupe parlementaire de cette formation politique. Considérant néanmoins que le général Eanes est le candidat le mieux placé pour battre le « *représentant de la droite réactionnaire* », le général Soares Carneiro, le P.C.P. laisse clairement entendre que M. Brito pourra à la fin d la campagne se désister en faveur de l'actuel président.

Une stratégie soigneusement élaborée a été exposée le mardi 28 octobre par M. Cunhal. S'adressant à la conférence nationale du parti, le secrétaire général du P.C.P. a énuméré les objectifs essentiels de la campagne de son parti : « *Eclairer l'opinion publique* » sur l'enjeu de l'élection présidentielle ; « *mobiliser l'électorat antifasciste* » en vue de la défaite du général Soares Carneiro ; « *créer des conditions plus favorables à l'unité des forces démocratiques et antifascistes* » ; « *renforcer le rôle du P.C.P. dans la défense de la démocratie* ».

Le parti communiste admet que certains de ses militants ont une « *grande difficulté* » à voter pour un candidat comme le général Eanes, dont le passé « *suscite des critiques sévères* ». Il estime pourtant que, le moment venu, « *les militants sauront, en dépit de leur position personnelle, voter selon les indications données par le comité central* ».

La candidature de M. Carlos Brito est destinée ainsi à convaincre un électorat très réticent que le choix du général Eanes est un « *moindre mal* ». Mais elle vise aussi un autre objectif, non avoué : empêcher l'éventuelle candidature d'une personnalité liée au P.S., et celle de M. Soares lui-même.

« *Au cours des derniers mois,* a déclaré M. Cunhal, *le P.S. a systématiquement refusé nos propositions d'étudier ensemble les questions relatives à la situation politique portugaise et à la lutte contre la réaction.* » « *La position la plus correcte pour les communistes, les socialistes et les autres démocrates était bien sûr de présenter un candidat commun* », a précisé le leader du P.C.P. « *Mais*, a-t-il ajouté, *ce n'est pas à la dernière heure, alors que le P.S. traverse une période de conflits internes marqués par des divergences profondes et même par des divisions, qu'une telle hypothèse pourrait être envisagée.* »

JOSE REBELO.

Italie

L'ancien commandant de la police fiscale est inculpé dans une affaire de contrebande de carburant

De notre correspondant

Rome. — Deux mille milliards de lires (10 milliards de francs français) escroqués à l'Etat par le non-paiement de taxes sur les produits pétroliers : par l'ampleur des sommes détournées et les responsabilités assumées par certains des inculpés, le « scandale du pétrole » risque d'avoir d'importantes répercussions politiques. Dix-huit mandats d'arrêt *ont été lancés le 28 octobre par le* parquet de Venise, portant à quatre-vingt-huit le nombre des inculpés, parmi lesquels se trouvent des industriels, des directeurs de petites et moyennes sociétés pétrolières et des petits revendeurs, essentiellement en Lombardie et en Vénétie. Le scandale a rebondi avec l'arrestation, à Turin, du général à la retraite Raffaelle Giudice qui, de 1974 à 1978, avait dirigé la Guardia di Finanzia, la police financière.

M. Giudice — dont le fils est propriétaire d'un dépôt de carburant — a été inculpé par le magistrat de Turin pour participation à association de malfaiteurs, fraude, faux et corruption. Son adjoint et protégé, le général Donato Loprete, chef d'état-major de la police des finances, inculpé de « complicité », a été suspendu de ses fonctions.

Les magistrats sont convaincus que, sans « couvertures » au plus haut niveau dans la police des finances, l'escroquerie n'aurait pas été possible. Ces complicités n'auraient pourtant pas pu être efficaces sans de fortes protections politiques. A mots plus ou moins couverts, on accuse « *d'importantes personnalités de Vénétie* ». Un sénateur néo-fasciste a mis en cause le ministre démocrate-chrétien de l'industrie, M. Bisaglia.

Le scandale éclabousse tout l' « establishment pétrolier ». Après M. Eugenio Cefis, ancien dirigeant de la Montedison, les magistrats entendront ces jours prochains l'ancien président de l'Office national des hydrocarbures (ENI) et les directeurs de Total, Texaco et Esso.

Le principe de l'escroquerie était simple mais nécessitait des complicités étendues. Les sociétés impliquées vendaient en tant que gas-oil du fuel domestique, profitant des grandes différences de taxation existant alors entre les deux produits. Mais la fraude consistait aussi à livrer aux distributeurs de l'essence au prix normal, alors qu'elle avait *été prélevée sur les stocks des raffineries* destinées à l'usage industriel ou à l'exportation, exemptés de taxes. Il fallait jongler avec les écritures et bénéficier de nombreux faux certificats de douanes. Le bénéfice était de taille, puisque les taxes représentent 60 % du prix de l'essence. Il permettait d'acheter les « couvertures » nécessaires.

En janvier 1976, le colonel de la police des finances de Venise, M. Aldo Vitali, communiquait à ses supérieurs un rapport démontant le mécanisme de la fraude en Vénétie et donnait les noms des sociétés et des responsables qui, deux ans plus tard, allaient être l'objet d'enquêtes. Mais la direction de la police des finances classa le rapport et muta le colonel à Rome.

L'escroquerie aurait pu se poursuivre longtemps sans la grippe d'un fonctionnaire des impôts qui couvrait une partie du trafic. Son remplaçant, incorruptible et pointilleux, découvrit des irrégularités dans la gestion de la société pétrolière des frères Brunello à Trévise. Deux sous-officiers de la police des finances saisirent les livres comptables. Malgré les 25 millions de lires offerts à chacun par leur supérieur, le colonel Favelli (arrêté en 1979), pour « oublier » l'affaire, les « deux petits juges » de Trévise commencèrent à démêler l'écheveau de l'escroquerie. Le journaliste d'extrême droite, M. Mino Peccorelli, directeur d'une revue à scandale, *O.P.*, était abattu en mars 1978 peu après avoir publié un dossier sur cette affaire.

(Intérim.)

Union soviétique

Une dissidente de 75 ans est internée dans un hôpital psychiatrique à Kiev

Moscou (*A.F.P., U.P.I.*). — Le procès de l'infirmier Alexandre Podrabinek, membre de la commission sur les abus de la psychiatrie à des fins politiques, devait s'ouvrir ce mercredi 29 octobre à Yakoutsk (Sibérie). Il avait été ajourné il y a dix jours. Arrêté une première fois en mai 1978, M. Podrabinek a été condamné à cinq ans de relégation en Yakoutie pour « *diffusion de calomnies antisoviétiques* ». Il a été arrêté sur les lieux de sa résidence forcée en juin 1980, et accusé une seconde fois de « *diffusion de calomnies antisoviétiques* ». Il risque une peine maximum de trois ans de détention.

D'autre part, les sources dissidentes ont appris qu'à Kiev Mme Oksana Mechko avait été arrêtée le 10 octobre et internée dans un hôpital psychiatrique. Agée de soixante-quinze ans, Mme Mechko est un membre actif du comité ukrainien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki ; elle a passé de longues années dans les camps durant l'ère stalinienne. Son fils, Aleksandr Serhienko, purge actuellement une peine de relégation de trois ans, après avoir passé sept ans dans un camp.

A la veille de la Journée du prisonnier politique célébrée le 30 octobre par les opposants soviétiques, le groupe Helsinki de Moscou a remis aux correspondants occidentaux à Moscou un appel demandant aux participants à la conférence de Madrid, qui doit s'ouvrir le 11 novembre, d'œuvrer pour parvenir à une « *amnistie politique générale, attendue en U.R.S.S. par des milliers de prisonniers de conscience (...) et qui permettrait à l'U.R.S.S. de rehausser son prestige* »

Cet appel, dont l'initiative revient aux membres du groupe moscovite d'Helsinki, Mme Elena Bonner, femme de l'académicien Sakharov, Mme Sofia Kalistratova, MM. Ivan Kovalev et Felix Serebrov, porte également la signature de M. André Sakharov et des écrivains Gueorgui Vladimov, Raïssa Lert et Lidya Tchoukovskaye.

« *Après Helsinki, paradoxalement, le régime n'a fait que se durcir en U.R.S.S., et les premières victimes ont été précisément ceux qui ont pris volontairement sur eux la charge d'aider l'U.R.S.S. à remplir ses obligations : les membres des groupes Helsinki* », est-il dit dans l'appel. « *La multiplication des arrestations et procès durant les deux dernières années nous rapproche de plus en plus du régime de l'arbitraire stalinien.* »

● PRECISION : M. Ivan Arkhipov a été nommé premier vice-président du conseil des ministres de l'U.R.S.S. et non simple vice-président, comme il a été annoncé dans *le Monde* du 29 octobre.

Le Monde

politique

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

INTÉRIEUR : le « malaise » de la police

Mardi 28 octobre, l'Assemblée nationale a examiné les crédits du ministère de l'intérieur (voir ci-dessous).

MM. FOSSE (R.P.R.), rapporteur spécial de la commission des finances, DE BRANCHE (U.D.F.), rapporteur spécial de la commission des finances pour les collectivités locales, AUBERT (R.P.R.), rapporteur pour avis de la commission des lois, interviennent successivement.

Dans la discussion générale, M. FITERMAN (P.C., Val-de-Marne) souligne « *la priorité donnée dans l'utilisation des forces de police à la répression des luttes politiques et sociales* » et cite à cet égard l'emploi de C.R.S. « *pour faire taire Radio-Quinquin* ». L'orateur dénonce ensuite « *l'augmentation du nombre des inspecteurs de police chargés du renseignement politique, de la protection des intérêts électoralistes partisans de la coalition réactionnaire au pouvoir, sans parler de ceux qui font de la pure et simple provocation* ».

M. PIERRE-BLOCH (U.D.F., Paris) estime qu'il faudrait incorporer à la loi de programme la création d'une université de la police, et M. MARCHAND (P.S., Charente-Maritime) discerne « *une situation psychologiquement alarmante* » dans la police. Il ajoute : « *Le dialogue est désormais impossible, après la plainte que vous avez déposée contre deux responsables syndicaux, dont l'un représente 80 % de la police en tenue et l'autre 75 % des inspecteurs et enquêteurs.* »

M. BONNET, ministre de l'intérieur, déclare : « *Je n'ai nullement attaqué des responsables syndicaux. J'ai porté plainte contre MM. Henri Buch et José Deltorn. Ni l'un ni l'autre ne peuvent se réclamer de l'unanimité de leurs adhérents. Il s'en faut, et des cartes syndicales sont même renvoyées. C'est à dessein que j'ai porté plainte contre eux et non contre des syndicats dont beaucoup de membres estiment qu'ils sont allés trop loin, contre eux* ad nominem *parce qu'ils ont porté atteinte à l'honneur de la police en avançant des affirmations sans preuve.* »

M. MARTIN (R.P.R., Paris) déclare que la coexistence dans une même ville de diverses polices risque de poser des problèmes de coordination.

Mme D'HARCOURT (N.I., Hauts-de-Seine) indique que le programme civil de défense « *n'est pas à la mesure des efforts déployés pour moderniser notre dispositif de dissuasion nucléaire* ». Après MM. MAISONNAT (P.C., Isère), COLOMBIER (U.D.F., Seine-Maritime), ALAIN RICHARD (P.S., Val-d'Oise), HAMEL (U.D.F., Rhône), ROYER (N.I., Indre-et-Loire), LÉOTARD (U.D.F.-Var) et KOEHL (U.D.F.-Bas-Rhin), le ministre de l'intérieur prend la parole.

M. BONNET évoque les problèmes de la sécurité et de la police. Le terrorisme, souligne-t-il, n'a pas tant pour objectif de tuer ou de détruire que d'« *ébranler la confiance que les peuples ont dans leurs institutions* ». S'adressant à M. Fiterman, il déclare : « *Si vous respectiez les lois républicaines et exécutiez les décisions de justice, nombre de policiers seraient heureux de pouvoir se consacrer à la protection de la population.* » Certes, ajoute le ministre, « *il est plus aisé d'assurer la sécurité dans un de ces Etats totalitaires que vous affectionnez que dans une démocratie* ». Après avoir assuré que la la loi-programme de la police « *existe bien dans les faits* », M. Bonnet indique qu'il y a aujourd'hui près de *six mille policiers flotiers*, soit environ 30 % de plus qu'en 1978, et observe que, sur trois exercices budgétaires, près de quatre mille trois cents hommes « *auront renforcé la sécurité quotidienne des Français* ». Le ministre donne l'assurance que le gouvernement n'a jamais couvert « *les erreurs individuelles* » et qu'il « *ne les couvrira jamais* ». Il ajoute : « *Ceux qui sont si prompts à dénoncer la résurgence du racisme devraient veiller à ne pas déchaîner un racisme anti-policiers.* » « *La critique*, poursuit M. Bonnet, *quand elle est juste est nécessaire. Elle pourrait être stimulante si ceux qui reprochent à la police ses erreurs quand elle en commet prenaient soin de louer ses succès avec la même clameur quand elle en obtient.* »

Le ministre indique que, selon le gouvernement, « *le premier élément de la défense civile est une puissante force de dissuasion* ». Il affirme en conclusion : « *Ceux qui, aujourd'hui, délibérément ou inconsciemment, du dehors et, pis encore, du dedans, attaquent les hommes et les femmes qui ont pour métier de lutter contre l'insécurité, ceux-là sont des apprentis sorciers. La réserve qui s'impose à un membre du gouvernement l'empêche de citer nommément certains pays, proches ou lointains, dont l'exemple le prouverait.* »

Au cours de la procédure de questions, M. Bonnet, répondant à M. PASQUINI (R.P.R., Haute-Corse) sur les « *attentats racistes* » en Corse, déclare notamment : « *Les sentences prononcées par la Cour de sûreté de l'Etat sont de nature à faire réfléchir les exaltés. Le gouvernement poursuivra sa tâche : mais, refusant tout dialogue avec les violents, il traitera des affaires de la Corse avec les seuls élus de l'île.* »

Interrogé par M. GANTIER (U.D.F., Paris), le ministre de l'intérieur indique que, en 1979, « *la criminalité et la délinquance n'ont progressé que de 1,55 % dans la région parisienne* ».

En réponse à M. HAUTECŒUR (P.S., Var), M. Bonnet affirme que les représentants des régions « *ne seront pas élus au suffrage universel* », déclare que les Français sont déjà « *sur-administrés* » et ajoute qu'il est encore trop tôt pour porter un jugement sur la région, « *institution toute jeune qui n'a pas encore trouvé son équilibre* ».

Plusieurs amendements de l'opposition sont repoussés, dont un amendement de M. FORNI (P.S., Territoire de Belfort) visant à réduire les crédits relatifs à la *mise en place du système des cartes d'identité informatisées*. Les crédits du budget de l'intérieur (dont ceux relatifs aux rapatriés) sont adoptés, l'opposition votant contre.

272 MILLIONS POUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les dépenses relatives à l'élection présidentielle s'élèveront à 272 millions de francs en 1981. Ce chiffre figure dans le rapport de M. Fossé (R.P.R.), rapporteur spécial de la commission des finances pour le budget du ministère de l'intérieur. Le député de la Seine-Maritime rappelle qu'en 1980 une somme de 4,53 millions de francs était inscrite pour les élections sénatoriales, 6,65 millions de francs étant prévus pour l'organisation de diverses élections partielles et 5,5 millions pour couvrir les dépenses communes. Le budget pour 1981 prévoit une augmentation de 10 % pour ces deux dernières dotations.

« Plus mobile et plus présente... »

« Une police mieux formée, mieux équipée, plus présente » : c'est de la sorte que M. Bonnet avait défini devant la presse, le lundi 27 octobre, le triple objectif qu'il a inscrit (ou, plutôt, réinscrit : *« Nous poursuivons l'effort déjà entrepris : nous avons de la suite dans les idées... »*) au budget de 1981.

Pour mener à bien cette tâche, le ministre disposera donc d'un budget qualifié de « réaliste et rigoureux », dont l'augmentation est « *significative* ». Un budget qui s'élèvera, en 1981, *à 28,571 milliards de franc* (1) en dépenses ordinaires et crédits de paiements, contre *24,449* milliards en 1980 et 20,535 milliards en 1979.

Ainsi, le budget de l'an prochain marque-t-il, par rapport à celui de l'année en cours, une augmentation de 16,86 %, contre 14,45 % pour l'ensemble du budget de l'Etat, et de *14,57* % pour les seules dépenses civiles. Par rapport à 1979, la croissance se *chiffre à 39 % et atteint* 110 % par rapport à 1977. Enfin, les *dépenses en capital augmenteront*, lors du prochain exercice, de 17,81 % (autorisations de programme) et de 20,50 % (crédits de paiements), tandis que les dépenses de fonctionnement n'augmenteront, pour leur part, que de 15,67 %.

Pour parvenir à « *renforcer la sécurité des personnes et des biens* », comme il entend le faire, le ministre de l'intérieur a indiqué qu'il ferait porter ses efforts dans *trois directions essentielles.*

1) *Les effectifs*, d'abord. 725 emplois *nouveaux* seront créés et 301 fonctionnaires, affectés jusqu'ici à des tâches administratives, seront reversés dans des emplois de police active, sur la voie publique.

Cette augmentation de l'effectif total de 1 026 fonctionnaires, à laquelle il faut ajouter la *mise en* place, dès le début de l'an prochain, *dans la capitale et les trois départements* de la petite couronne, de *trois* compagnies républicaines de sécurité (C.R.S.) affectées à des tâches de sécurité générale, devrait permettre, estime M. Christian Bonnet, d'intensifier les actions déjà entreprises pour assurer la sécurité, notamment dans les grandes agglomérations et zones suburbaines à fort peuplement, grâce à la création de nouvelles unités *mobiles* de sécurité. De même, la lutte contre *la grande criminalité et le terrorisme devrait* être *renforcée*, en *particulier par le recrutement* de 300 inspecteurs (compris dans les 725 emplois nouveaux).

2) Au chapitre des *équipements*, on a inscrit, outre l'achèvement de la rénovation du domaine immobilier, l'acquisition de 300 véhicules et de 300 engins à deux roues, *ainsi* que le renouvellement du quart du parc *automobile léger*, du cinquième du parc utilitaire et du sixième du parc *des deux-roues ; l'achat de véhicules* lourds pour les C.R.S. et les sec*tions d'intervention de la préfecture* de police et des polices urbaines ; l'achat de 3 500 revolvers, de 2 000 mousquetons et de 500 gilets pare-balles ; l'achat de 200 terminaux d'ordinateurs, de machines à écrire, d'appareils photographiques, etc., et le renouvellement des postes de télécommunications portatifs.

Ainsi, au terme du plan quadriennal adopté *par* le conseil des ministres du 14 juin 1979, le nom*bre total de véhicules légers devrait* atteindre, à la fin de 1984, 1 200 *unités, celui des deux-roues* 1 200, celui des postes radio 3 600, celui des terminaux d'ordinateurs 1 000, tandis que 22 000 armes, dont 14 000 revolvers de fabrication française (Manurhin), auront été achetés.

3) Dernier volet du budget, et non le moindre, *la formation*. Pour pouvoir mettre en permanence sur le *terrain* cette police « *plus mobile, plus présente* » qu'il juge indispen*sable, M. Bonnet a indiqué que*, désormais, la durée de la scolarité *et des stages de fin d'études*, qui était jusqu'ici de onze mois pour les inspecteurs, serait portée à seize mois ; pour les commissaires nommés au choix, de deux ans au lieu de six mois ; pour les gardiens de la paix, enfin, de neuf mois au lieu de cinq. Il faut ajouter à cela l'instauration d'un recyclage continu pour *les personnels bénéficiant d'un avan*cement de grade. Enfin, un centre de *formation des formateurs a été créé*, qui compte dans ses rangs des fonctionnaires de police « *de grande expérience professionnelle* », et des spécialistes issus de *l'administration* ou du secteur privé. — J.-M. D.-S.

(1) Pour la police, 11,2 milliards de francs, soit 216 millions de dépenses en capital et 11 milliards de crédits de fonctionnement.

● *Le budget du secrétariat d'Etat aux anciens combattants*, qui doit être examiné le 14 novembre, *ne sera pas voté par le* R.P.R. Le groupe gaulliste a pris cette décision mardi 28 *octobre* pour protester contre le refus du premier ministre de réévaluer de 2 % les retraites des anciens combattants.

● *Le cent quatre-vingt-treizième numéro des « Cabinets ministériels »* (25, rue d'Aboukir, 75002 Paris) vient de paraître. Il contient la liste des membres des cabinets de la présidence de la République, du gouvernement de M. Barre, du Sénat, de l'Assemblée nationale, des Conseils économique et constitutionnel, ainsi que du maire de Paris et des préfets de Paris, d'Ile-de-France et de police (quinzième édition).

● *Rectificatif.* — C'est *M. JEAN-PIERRE PENICAUT* — et non M. René Penicaut comme *nous l'avons* indiqué par erreur dans nos éditions du 29 octobre — qui remplace à l'Assemblée nationale Henri Lavielle, ancien député *socialiste* de la *deuxième* circonscription des Landes, décédé lundi 27 *octobre*.

D.O.M. : M. Dijoud assure que la population connaît une « vie paisible »

Mardi 28 octobre, l'Assemblée nationale a examiné les crédits des départements *d'outre-mer. Pour le budget* 1981, ces crédits sont présentés sous la forme d'un document unique comprenant trois sections : 1) une section commune où sont fusionnés les moyens de service ; 2) une section départements d'outre-mer ; 3) une section territoires d'outre-mer.

Le section DOM comporte un total de 400 millions de francs en crédits de paiement, soit 4,2 % d'augmentation par rapport à 1980.

M. de ROCCA-SERRA (R.P.R.), rapporteur spécial de la commission des finances, *note que 318* millions sont inscrits au chapitre de la *section contre 306 millions* pour 1980, soit une augmentation de 3,9 %.

M. SEGUIN (R.P.R.), rapporteur pour avis de la commission des lois, estime que l'avenir de l'île de Mayotte paraît enfermé « *dans un cercle vicieux* » étant donné que les services de l'Etat y sont absents et les crédits budgétaires parcimonieux.

M. MARTIN (R.P.R.), rapporteur pour avis de la commission de la production, observe que le chômage atteint 28 % à la Réunion, *21 % à la Martinique* et 24 % en Guadeloupe.

Dans la discussion générale, M. FRANCESCHI (P.S., Val-de-Marne) dénonce un « budget de déclin ».

M. JULIA (R.P.R., Seine-et-Marne) explique que les subventions accordées aux Antilles à la suite du passage de plusieurs cyclones ne serviront à rien si le problème de l'endettement des agriculteurs n'est pas résolu et si la rentabilité des cultures n'est pas assurée.

M. KALINSKY (P.C., Val-de-Marne) note que près d'un actif sur deux est au chômage total ou partiel dans les DOM.

M. LAGOURGUE (U.D.F., la Réunion) note une régression de *0,5 % des crédits du FIDOM* et demande que soient supprimées toutes les mesures restrictives relatives à l'application des lois sociales dans les DOM.

Après MM. FONTAINE (n.i., la Réunion), CAMILLE PETIT (R.P.R., Martinique), ALAIN VIVIEN (P.S., Seine-et-Marne) *note* que les crédits alloués à Mayotte diminuent de 81,40 % et indique : « *Faut-il voir là le signe avant-coureur d'un désengagement politique ?* » Après MM. GUILLIOD (R.P.R., Guadeloupe) et SABLE (app. *U.D.F.*, Martinique), M. DEBRÉ (R.P.R., la Réunion) souligne « *les ravages psychologiques* » qu'a créés « *l'affaire des Nouvelles-Hébrides* » et déclare qu'il n'est pas possible « *d'abandonner des hommes qui ont cru en la France* ».

Dans la suite de discussion générale interviennent également MM. BAMANA (n.i., Mayotte), MAXIMIN (R.P.R., Guadeloupe), MOUSTACHE (R.P.R., Guadeloupe) et PLANTEGENEST (n.i., Saint-Pierre-et-Miquelon).

Répondant aux orateurs, M. DIJOUD, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, explique qu'il est impossible de chiffrer l'ampleur des crédits engagés en faveur des *DOM-TOM* étant donné que de nombreux ministères techniques participent à cette action. Il reconnaît que « *de profondes inégalités et de profondes injustices* » subsistent dans les DOM. Soulignant que la dotation globale de fonctionnement sera de 603,46 F (+ 16,5 %) par habitant dans les DOM, ce qui correspond à une supériorité de 25 % par rapport à la moyenne nationale, M. Dijoud se félicite de la « *consolidation politique* » dans les DOM et se déclare « *résolument optimiste* » à ce sujet. Ainsi, évoquant les attentats à la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane, il estime qu'on ne peut parler « *de terrorisme ou de véritable complot* » ; ainsi, à propos des grèves ou des *manifestations*, le secrétaire d'Etat assure que rien de tout cela « *n'a dépassé les limites normales de la vie sociale* ». Il souligne le « *calme* » de la population qui connaît une « *vie paisible* » et la « *paix sociale* ».

Les crédits des départements d'outre-mer *sont* ensuite adoptés, l'opposition votant contre. La séance est levée à 2 h. 45.

AU SÉNAT

L'avenir de la télématique et de l'élevage français

Le Sénat a exprimé une fois de plus son inquiétude à propos du développement de la télématique hors du contrôle du Parlement.

Répondant aux questions de MM. PERREIN (P.S., Val-d'Oise) et RAUSCH (Un. centr., Moselle), M. NORBERT SEGARD, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, a indiqué, mardi 28 octobre, que l'expérience de Vélizy, qui concernera deux *mille cinq cents ménages*, permettra de tester les services rendus par les différents prestataires, qui vont de la mairie de Versailles à la presse locale en passant par la R.A.T.P. et certains magasins. Les droits des usagers seront respectés et la commission Informatique et Liberté sera prochainement consultée à ce sujet. « *La presse*, a-t-il déclaré, *peut compter sur mon appui et sur ma vigilance, car elle est la garantie du pluralisme de l'information.* »

« *Prenons garde*, a notamment souligné M. RAUSCH, *que la télématique étrangère n'envahisse pas notre pays.* »

« *Aucune décision*, a promis le secrétaire d'Etat, *ne sera prise sans que le Parlement soit préalablement et complètement informé.* »

Les *sénateurs ont* ensuite entamé un débat *sur* l'avenir de l'élevage français, qui s'est *poursuivi* en séance de nuit jusqu'à une heure du matin mercredi.

Les auteurs des questions, élus de quatorze départements, se sont notamment plaints des règlements communautaires, ont souligné le décalage entre les coûts de production et les prix, les *premiers* augmentant plus vite que les seconds, ont évoqué les « *graves préjudices* » provoqués par l'effondrement du marché du veau. M. CLUZEL (Un. cent., Allier) a proposé la création d'un groupe d'études commun à l'Assemblée nationale, au Sénat et au Conseil économique, qui axerait ses réflexions sur les problèmes de production et de distribution de la viande. Les problèmes plus généraux de l'agriculture ont fait, en séance de nuit, l'objet des questions de sept autres sénateurs.

M. MEHAIGNERIE, ministre de l'agriculture, a souligné, en réponse à ces orateurs, que le taux de croissance de la production agricole serait cette année de 4,5 % ; chiffre supérieur à celui de nos partenaires. « *Les prix alimentaires*, a-t-il ensuite déclaré, *ont évolué plus lentement que l'ensemble des prix, de 6 % environ par an (...). D'où la relative stagnation du revenu agricole depuis 1974...* »

A propos de la crise de l'élevage et de la « polémique sur le veau », le ministre a exprimé sa conviction que la situation serait normalisée à la fin de l'année, tout en reconnaissant que le « *secteur des viandes* » demeure le « *point faible de l'agriculture française* ».

« *Même si le revenu agricole français se trouve en légère baisse en 1980*, a conclu M. Méhaignerie, *nous devons être conscients du fait qu'il l'est beaucoup plus chez nos partenaires. Je souhaite que l'Assemblée européenne nous aide financièrement en nous laissant une masse de manœuvre.* »

Le Sénat avait approuvé par 194 voix contre 95, au cours de la séance de l'après-*midi*, *le projet* de loi portant règlement définitif du budget de 1978. M. BLIN (Un. centr., Ardennes), rapporteur général, a rappelé à ce sujet les critiques de la Cour des comptes concernant le recours systématique aux lois de finances rectificatives (trois en 1978). Les sénateurs, sur initiative du groupe socialiste et du rapporteur général, *ont* voté un amendement tendant à prescrire au gouvernement de déposer en *annexe* à chaque projet de loi de règlement un rapport sur la « *gestion* des autorisations de programme » (emploi effectif des crédits votés).

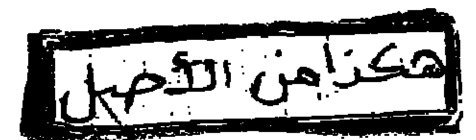
A. G.

A Millau (Aveyron)

M. DIAZ DONNE SA DÉMISSION DE MAIRE

M. Manuel Diaz, membre du bureau du parti radical, a donné sa démission de maire de Millau (Aveyron) vendredi 24 octobre. Dans une lettre adressée le même jour aux membres du conseil municipal, M. Diaz expose les raisons de sa *décision*, qui tiennent aux divergences apparues au sein de son équipe quant à l'attitude à adopter à propos de l'extension du camp militaire du Larzac. Ces divergences s'étaient traduites notamment le 17 octobre dernier, au cours d'une réunion privée, par un vote où douze conseillers municipaux contre six (dont six maires) s'étaient prononcés en *faveur* de la fermeture de six mairies le 20 octobre, jour *de l'ouverture de la* nouvelle enquête parcellaire pour l'extension du camp du Larzac.

[M. Diaz, homme d'affaires, ancien trésorier du M.R.G., formation dont il avait été exclu à l'automne 1978, avait été élu en mars 1977 à la tête d'une liste qui s'opposait à deux autres (une de la majorité et une composée *de socialistes* et *de* communistes). M. Diaz a décidé de conserver son mandat au sein du conseil municipal.]



A l'occasion de la désignation du candidat socialiste

La majorité du P.S. cherche à consolider ses positions

Après M. Jean-Pierre Chevènement, membre du secrétariat national du P.S., qui a fait mardi soir 28 octobre l'éloge du « débat démocratique », M. Pierre Mauroy, membre du bureau exécutif, devait être l'invité de l'émission « Face au public », mercredi soir, à France-Inter. Dans les fédérations, les commissions exécutives continuent de voter des motions appelant à la candidature de M. François Mitterrand, tandis que celle des Yvelines a déposé la candidature de M. Rocard. L'objectif de ce dernier est, dans l'immédiat, de faire en sorte qu'au soir du 8 novembre, date à laquelle s'achève la période de dépôt des candidatures à la candidature, M. Michel Rocard soit toujours parmi les candidats.

Quelle sera la formule qu'utilisera M. Mitterrand le 8 novembre ? Telle est désormais la principale question que les socialistes se posent. Il s'agira pour le premier secrétaire, lors de la réunion du comité directeur chargé d'enregistrer les candidatures, de trouver des paroles qui permettront de s'assurer que le député des Yvelines ne retirera pas sa candidature. L'objectif de M. Mitterrand est, en effet, d'obtenir la confirmation, à l'occasion des « primaires » qu'il appelle de ses vœux, que M. Rocard est politiquement minoritaire au sein du P.S. C'est dire que le P.S. est entré dans la phase active de préparation du congrès qui suivra le scrutin présidentiel.

La situation créée par le discours prononcé dimanche 26 octobre, à Marseille, a eu pour effet, d'une part de ressouder un « courant Mitterrand » jusque-là divisé, et d'autre part de semer le doute, sinon la division, parmi les amis de M. Michel Rocard, ainsi qu'au sein de la minorité du parti, entre ces derniers et les partisans de M. Pierre Mauroy. Cette situation pourrait redevenir difficile pour le premier secrétaire si, au soir du 8 novembre, il se trouve être le seul candidat à la candidature socialiste. Outre l'inconvénient qu'il y aurait, pour lui, à apparaître comme celui qui a bloqué le jeu, il se trouverait beaucoup trop tôt, à son goût, dans la course à l'Elysée. Son souhait a toujours été de n'être désigné, s'il doit l'être, que tardivement (*le Monde* du 29 octobre). Mais pour qu'il y ait débat, il faut au moins être deux.

M. Pierre Mauroy devrait avoir l'occasion, mercredi, de réaffirmer que si M. Mitterrand est candidat ce débat ne doit pas avoir lieu. Le maire de Lille s'en est tenu jusqu'à présent à la même position, en distinguant deux hypothèses. Celle où le premier secrétaire est candidat : personne ne doit alors s'opposer à cette candidature. Celle où le premier secrétaire n'est pas candidat : il y a alors compétition, et, dans ces « primaires », M. Mauroy s'engage aux côtés de M. Rocard. Toutefois, le fait que le maire de Lille se soit exprimé dès lundi ne peut pas ne pas être interprété comme une volonté de mettre M. Rocard devant le fait accompli.

De son côté, M. Chevènement s'est toujours présenté comme un candidat conditionnel. S'il n'a pas dit, mardi soir à Rouen, qu'il s'apprête à retirer sa candidature compte tenu de l'attitude qui est désormais celle de M. Mitterrand, c'est que, comme M. Rocard, il attend le 8 novembre. Le chef de file du CERES croyait, le 21 octobre dernier, que M. Mitterrand penchait pour la non-candidature. Le premier secrétaire étant candidat, il devrait se retirer. Mais il regretterait alors l'absence de débat. « *François Mitterrand a eu raison d'en appeler au parti* », a-t-il déclaré à Rouen, avant d'ajouter : « *La précampagne dans le parti préparera utilement la campagne présidentielle dans le pays si chacun s'exprime en socialiste, avec hauteur de vue (...). Ils ne rendent pas service au parti, ceux qui veulent dépolitiser le débat.* »

Vers une remise en cause des statuts du parti

Politiser le débat : tel a été tout l'effort de la direction, car c'est un terrain qui lui est plus favorable que celui de la candidature, M. Rocard continuant de jouir de la faveur de l'opinion. Le député des Yvelines s'est au contraire efforcé de « dépolitiser » la question de la candidature : c'est pourquoi il n'avait pas opposé son propre texte au « *projet socialiste* », finalement adopté à la quasi-unanimité.

A travers cette politisation, qui se fonde sur la conviction du premier secrétaire que M. Rocard est politiquement minoritaire et le restera, l'objectif est le même qu'au congrès de Metz : marginaliser M. Rocard et ses amis. De la candidature de M. Mitterrand, la majorité attend de pouvoir conforter son audience, grâce notamment à la campagne de recrutement qui accompagnera la campagne présidentielle proprement dite. La direction escompte également que la position prise par M. Mauroy permettra un élargissement de cette majorité.

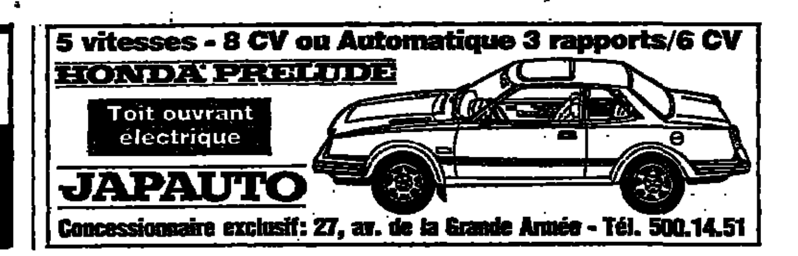
Enfin, la dernière étape de cette consolidation devrait être la remise en cause du mode de désignation des organes dirigeants du parti. M. Mitterrand n'avait-il pas annoncé, dès le 14 juin dernier, à l'occasion d'un comité directeur, qu'il proposerait au prochain congrès les moyens de mettre un terme à une situation « *génératrice de conflits* », afin « *d'éviter d'avoir autant de partis que de courants ?* »

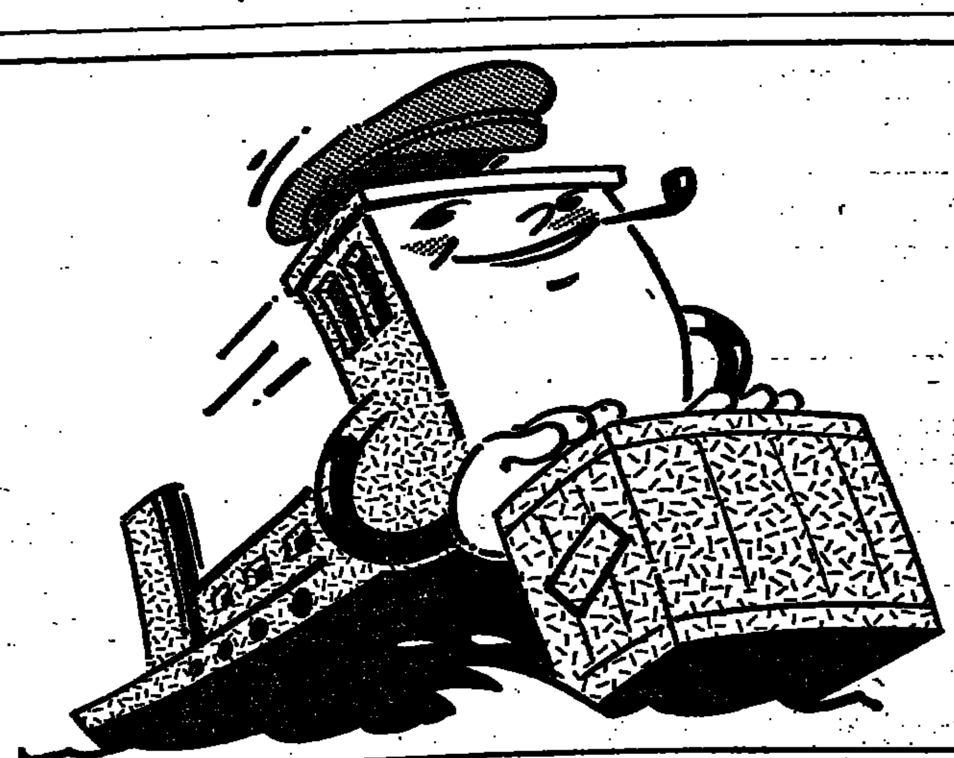
Dans l'immédiat, les appels des commissions exécutives en faveur de M. Mitterrand se multiplient : la Marne, le Val-d'Oise et l'Isère sont les dernières en date à s'être prononcées dans ce sens. Le comité régional aquitain, au sein duquel siègent les représentants des cinq fédérations de la région, a pris une position analogue (M. André Labarrère, président du conseil régional, favorable à M. Mauroy, a voté l'appel à M. Mitterrand). Enfin, en Loire-Atlantique, le vote de la commission exécutive a provoqué la démission des organes dirigeants de la fédération des quatre représentants du « courant Rocard ». Le compromis élaboré à Metz pour la direction de cette fédération a donc volé en éclats : la « *clarification* » souhaitée par la majorité du P.S. a eu lieu.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

LA CELLULE COMMUNISTE DE L'UNIVERSITÉ DE VINCENNES CRITIQUE L'ORIENTATION DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

La cellule communiste de l'université Paris-VIII (Vincennes-Saint-Denis) a adressé à la fédération du P.C.F. de Seine-Saint-Denis une déclaration rendue publique le mercredi 29 octobre et qui indique : « *Les communistes de Paris-VIII, université de Vincennes, fédération de Seine-Saint-Denis, réunis le 23 octobre 1980, tiennent à informer leur parti de leur trouble profond devant l'orientation prise par la campagne électorale. Elle ne correspond pas à la manière dont ils conçoivent la mise en œuvre de la stratégie du vingt-troisième congrès. Elle laisse sans réponse les questions sur les conditions politiques du changement nécessaire. Les communistes de Paris-VIII abordent ainsi la bataille qui commence dans de mauvaises conditions.* » Ce texte a été approuvé par sept membres de la cellule ; deux participants à la réunion se sont abstenus et cinq autres ont refusé de voter.

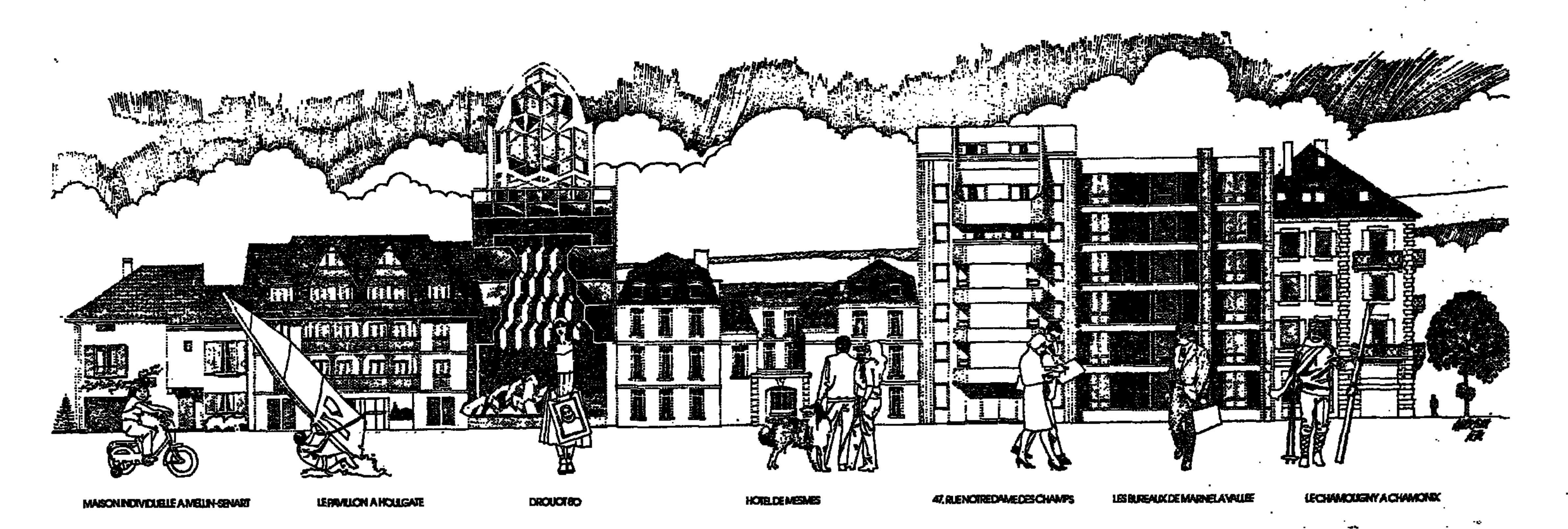




MEUNIER PROMOTION

GROUPE BNP

IMMOBILIER: QUAND ON A LE BON CHOIX...



MAISON INDIVIDUELLE A MELUN-SENART — LE PAVILLON A HOULGATE — DROUOT 80 — HOTEL DE MESMES — 47, RUE NOTRE DAME DES CHAMPS — LES BUREAUX DE MARNE LA VALLEE — LE CHAMOUGNY A CHAMONIX

MEUNIER PROMOTION, LE BON CHOIX POUR REUSSIR VOTRE INVESTISSEMENT IMMOBILIER

APPARTEMENTS ET MAISONS INDIVIDUELLES	type	prix	livraison	financement crédit
A PARIS				
3e - "HOTEL DE MESMES" 5, rue de Braque	2 et 3 p. duplex	750000 à 1738000	immédiate	80%
6e - "NOTRE-DAME-DES-CHAMPS" 45, rue Notre-Dame-des-Champs	2 p. terrasse à 3 p. terrasse	1659000 à 2438200	immédiate	80%
11e - "LA BELLE EPOQUE" 11/15, av. Jean Aicard	studio et 5 pièces	270000 à 879800	immédiate	80% possibilité prêts conventionnés
17e - "LA JONQUIERE" 28, rue de la Jonquière	3 pièces	733000 à 812800	immédiate	80%
18e - "L'ATELIER MONTMARTRE" 37, rue d'Orsel	4 pièces duplex	698000 à 941000	immédiate	80%
20e - "GAMBETTA VILLAGE" 24, rue de la Dhuis	3 pièces	545000	immédiate	80% prêts conventionnés
EN BANLIEUE				
77 - SEINE-ET-MARNE "NOISIEL CHATEAU" rue Marcelin-Berthelot à Noisiel	1 tr. 3 à 5 p.	335400 à 479500	immédiate	P.S.I. plus supplément familial
	2 tr. 2 à 6 p.	252000 à 579000	courant 81	80% prêts conventionnés
91 - ESSONNE "LE PARC DE MONTGERON" 132, av. de la République Montgeron	3 et 4 pièces	413500 à 547600	immédiate	80% prêts conventionnés
93 - SEINE-SAINT-DENIS "LES DEMOISELLES DE BOBIGNY" rue du Chemin-Vert (Face préfecture) Bobigny	4 pièces	404900 à 421800	immédiate	86%
94 - VAL-DE-MARNE "VAL-DE-FONTENAY" rue du Maréchal-Joffre Fontenay-sous-Bois	2 à 6 pièces	322000 à 735000	immédiate	80% prêts conventionnés
95 - VAL-D'OISE "LES ATLANTES" 12, bd d'Andilly Montmorency	3 et 4 pièces	690000 à 916000	immédiate	80% location vente
77 - SEINE ET MARNE "BOIS NANDY" N 446 Nandy	maisons 4 à 6 p.	478500 à 672500	fin 81	80% prêts conventionnés

GESTION LOCATIVE

LOISIRS	type	prix	livraison	financement crédit
14 - CALVADOS "LA CAPITAINERIE" Quai Ouest Courseulles	studio au 3 p. duplex	160000 à 455000	printemps 81	possibilité 80%
14 - CALVADOS "LE PAVILLON" Le Lieu Marot, route de la Vallée Houlgate	studio au 3 p.	145600 à 309800	immédiate	possibilité 80%
17 - CHARENTE MARITIME "L'AMIRAUTE" 25, rue Paul-Garreau La Rochelle	4 et 5 pièces	349900 547900	immédiate	possibilité 80%
27 - EURE "LE CLOS MATHILDE" Rue du Pas-des-Heures Le Vaudreuil	maison 3 à 6 pièces	344000 à 479000	printemps 81	80% prêts conventionnés poss. 1% patronal
28 - EURE-ET-LOIR "LE GRAND CLOS" Courtalain	terrains à bâtir 880 m² à 1250 m²	77000 à 100000	immédiate	crédit possible
45 - LOIRET "LA RESIDENCE DU MARTROY" 7, rue de la Pilonne Malesherbes	2 à 4 pièces duplex	283200 à 360900	immédiate	possibilité 80%
74 - HAUTE-SAVOIE "CHAMOUGNY" 119, rue du Docteur-Paccard Chamonix	studio à 3 pièces	195000 535000	Noël 80	possibilité 80%
74 - HAUTE-SAVOIE "SAMOËNS 1600" Plateau des Saix Samoëns	studio à 4 pièces	201000 à 513000	Noël 80	possibilité 80%
06 - ALPES-MARITIMES "LES AGAVES" Route de Draguignan Peymeinades	studio à 2 pièces	248000 à 420000		possibilité 80%

BUREAUX ET ENTREPOTS	surface disponible / divisibilité	livraison	location ou vente	bureaux ou entrepôts
75 - PARIS - 14, rue Chauchat - 75009 Paris "DROUOT 80" Métro Richelieu-Drouot	4500 m² / 1000 m²	disponible	vente ou location	bureaux
77 - SEINE-ET-MARNE Noisy-le-Grand - Marne-la-Vallée "LE SCICUB" RER	15000 m² / 200 m²	disponible	vente ou location	bureaux
77 - SEINE-ET-MARNE - Melun-Sénart GARE DE SAVIGNY-LE-TEMPLE SNCF	10000 m² / 500 m²	2e trimestre 1982	vente ou location	bureaux
78 - YVELINES - Saint-Quentin-en-Yvelines "PLACE DE LA GARE" SNCF	19000 m² / 500 m²	fin 1982	vente ou location	bureaux et locaux commerciaux
91 - ESSONNE - Z.I. de Massy-Palaiseau MASSY RER + autobus	5000 m² / 300 m²	3e trimestre 1981	vente ou location	ateliers - entrepôts bureaux
92 - HAUTS-DE-SEINE - Courbevoie 124, bd de Verdun - COURBEVOIE autobus	20000 m² / 600 m²	disponible	location	bureaux - laboratoires ateliers - entrepôts
94 - VAL-DE-MARNE - Val-de-Fontenay ZUP de Fontenay-sous-Bois "LE PERIPOLE" RER + SNCF	1re tranche 3000 m² / 50 m	disponible	vente ou location	bureaux
	2e tranche 22000 m² / 200 m²	4e trimestre 1980	vente ou location	bureaux
95 - VAL-D'OISE - Cergy-Pontoise Z.I. du "Vert Galant" LE PARC D'ACTIVITES MIXTES SNCF + autobus	29000 m² bureaux 200 m² entrepôts 500 m²	1re tranche 2e trimestre 1981	vente location	entrepôts et bureaux

prix valeurs octobre 80

Veuillez me faire parvenir votre documentation sur :

- ☐ APPARTEMENTS PARIS
- ☐ APPARTEMENTS BANLIEUE
- ☐ MAISONS INDIVIDUELLES
- ☐ LES ALPES
- ☐ COTE NORMANDE
- ☐ COTE ATLANTIQUE
- ☐ COTE D'AZUR
- ☐ LES BUREAUX
- ☐ LES ENTREPOTS

Veuillez me renseigner sur les possibilités de location : ☐ A CHAMONIX ☐ A SAMOËNS 1600

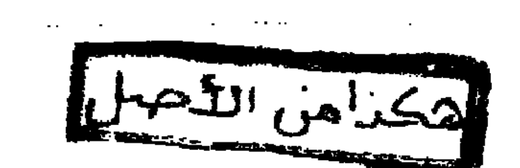
NOM__________ PRENOM__________

ADRESSE__________ TEL__________

MEUNIER PROMOTION

GROUPE BNP

Bureaux ouverts du lundi au samedi.
10, place de la Madeleine - Paris 8e **296 15 63**



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Modigliani à Liège

Art et amour passion et mort

L'ON voit ici à Liège (1), une petite peinture réalisée alors que Modigliani n'avait que quatorze ans : ce *Paysage* d'Italie (Musée de Livourne) montre bien la sensibilité d'un être déjà prêt à l'éclosion personnelle, bien que l'on puisse y percevoir l'influence limitée des Macchiaioli. Et voilà que dès son arrivée à Paris en 1906, âgé alors de vingt-deux ans, Modi trouve sur son chemin plusieurs choix dont il n'a guère besoin pour devenir lui-même : c'est Cézanne — voyez le *Violoncelliste*, — ce sont les cubistes dont le mouvement ne peut le toucher directement, car leur abstraction première se retient avec détours d'un certain humanisme dont Modi éprouve le besoin inhérent, c'est Brancusi qui ne lui fait pas véritablement trouver sa voie, mais lui sert d'initiateur à sa tentative personnelle de sculpture. A cet égard, on peut rapprocher son bloc de pierre calcaire bicéphale (Centre Georges-Pompidou) du *Baiser* de Brancusi que tout un chacun a loisir d'admirer sur une tombe dans un coin retiré du cimetière Montparnasse.

Malgré ce carrefour de directions opposées qu'est le Paris de l'époque et qui le demeure, malgré des écarts esthétiques transformés trop aisément en « ismes » pour la commodité de l'histoire, Modi définit rapidement son propre style, que ce soit dans sa peinture ou son épisodique sculpture, dont les *Cariatides*, dessinées ou peintes à l'aquarelle et à la gouache sont le prélude d'une recherche dans le volume qu'il ne poursuivra pas.

« *Le style, c'est l'homme* », dit l'autre, et non pas une manière, un procédé, car, tant que le style conserve une spécificité humaine, on n'a que faire de maniérisme. Cette critique, dont certains ont affublé Modi, tombe à faux. D'ailleurs, quel artiste personnel ne possède une manière de style qui est sa signature ? Aussi bien l'allongement du cou, des bras ou des mains, des formes humaines en général, n'est pas réservé à Modigliani. Cet étirement est l'expression à la fois d'un souci plastique qui rejoint l'ove ou, si l'on préfère, la mandorle et, de manière moins visible, la quête de l'essence de l'être au-delà de son phénomène.

Le miroir de lui-même

Modigliani, passionné curieux des maîtres anciens qu'il salua de bonne heure dans les musées d'Italie, put avoir pour exemple le Parmigianino, le Pontormo et peut-être le Greco subissant le Tintoret à ses débuts. De toute manière, la ligne dessinée la plus pure qui soit, sans reprises, transposée en peinture, prend peu à peu, notamment à partir de 1916, une grâce florale qui n'est qu'à lui. Cette grâce n'est pas seulement l'apanage de la figure féminine, fût-ce celle de la plus aimée, elle est aussi celle de toutes ces effigies, qu'elles soient féminines ou masculines, enfantines ou adultes.

Ce qui frappe dans l'exposition, si résumée soit-elle, c'est précisément la vérité dégagée au-delà de la réalité de chacun de ses modèles. Il y a quatre ou cinq lustres, on avait tendance — le cubisme ayant marqué profondément les esprits et les yeux — à être plus soucieux d'arguments plastiques que de profondeur humaine. Aujourd'hui à revoir des peintures ou dessins ayant naguère frappé nos regards, un mariage intime se réalise entre ces éléments sans que les uns soient au détriment de l'autre. La chose s'explique en fait parce que Modigliani peint ses figures en éclairant simultanément leur psychologie et la sienne propre. Assurément, toute peinture est le reflet de celui qui la réalise, mais en l'occurrence tout portrait peint ou dessiné par Modigliani est véritablement miroir de lui-même. Son style est l'intermédiaire, le médium par lequel le modèle peint ou tracé renvoie l'image du peintre.

Il faut noter que Modigliani, peintre essentiellement de la figure humaine — on peut compter seulement deux paysages peints par lui en 1918 à Cagnes-sur-Mer, dans un pays qui le rapprochait par nature de sa terre natale, — n'a brossé qu'une seule fois en 1919 un *Autoportrait*, la palette à la main, alors que, si dissemblables qu'ils soient, on sait combien et qu'à tant de reprises un Rembrandt ou un Eugène Carrière, peintres aussi spécifiquement inspirés par le fait humain, se sont penchés sur leur propre visage toujours mouvant dans ses expressions diverses. Modigliani, lui, n'en éprouva jamais le besoin, puisque, au fond, il se voyait dans le regard des autres.



Buste (1908)

Un double destin

Ainsi passent devant nos yeux, même s'ils ne sont pas là tous présents, la figure de la poétesse anglaise *Beatrice Hastings* ou celle d'une *Lolotte*, fille de joie quelconque, celle d'un *Roger Dutilleul* ou d'un *Léopold Zborowski*, celle d'un *Max Jacob* ou d'un *Survage*, celle de *Hanka Zborowska* ou de la *Femme à l'éventail* (Lunia Czechowska), don du docteur Girardin au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, enfin celle, sublimée, de *Jeanne Hébuterne*, vraie rencontre de l'amour incarné et désincarné dans la peinture pour celui à qui il est donné de le voir. Si les grandes odalisques couchées ne sont pas, hélas ! présentes dans l'ensemble offert, le nu féminin demeure quand même l'offrande pudique du peintre, se déroulant à travers des courbes et des volumes dont la chaude sagesse n'avait pour être exprimée nul besoin de l'alcool, qui n'y était pour rien, et fut pourtant cause partielle de la mort de l'artiste à l'heure prédestinée où tant d'autres grands créateurs laissent aussi leur œuvre pantelant de vie. A cet égard, le *Nu assis* du Courtauld Institute triomphe sans conteste et sans le moindre cri comme le chef-d'œuvre de cette manifestation.

Le destin de Modigliani, issu d'une famille juive de Livourne, homme de grande culture artistique et littéraire, emportant dans ses bagages vers la France toutes les visions conservées dans les musées de Florence, Naples, Rome et Venise, se noue et s'achève à Paris, et puisque la mort à l'hôpital l'emporte, l'amour qu'il a fécondé avec Jeanne Hébuterne y meurt aussi. Car celle-ci ne ressent plus alors qu'un non-sens à vivre et, voyant le vide, s'y jette depuis un cinquième étage. Ainsi, la noblesse d'un art nourri d'aristocratie de l'esprit, détachée des contingences matérielles auxquelles font face Berthe Weill et surtout l'admirable Zborowski, son soutien jusqu'au plus grand sacrifice pécuniaire, cette noblesse se maintient dans le temps, le peintre ayant transmis sa ferveur passionnée jusqu'à nous et au-delà.

PIERRE GRANVILLE.

(1) Musée Saint-Georges, jusqu'au 14 décembre. Exposition organisée sur l'initiative de l'échevin M. Goldine par Mme Françoise Dumont.

UNE SELECTION

cinéma

LA CONSTANTE DE KRZYSTOF ZANUSSI

L'image d'une société qui n'est pas seulement la société polonaise, où tout est justifié par l'égoïsme. Le héros de Zanussi, Witold, est un pur, il refuse la règle du jeu général, et il échoue.

Sauve qui peut (la vie), de Jean-Luc Godard : l'humiliation, l'échec, la violence, l'utopie. **Un mauvais fils**, de Claude Sautet : la France du chômage, et de la solidarité. **Immacolata et Concetta**, de Salvatore Piscicelli : néo-réalisme pour l'amour de deux femmes, dans un village italien. **Les Chemins dans la nuit**, de Krzystof Zanussi : un officier allemand dans la Pologne occupée. **Radio on**, de Christopher Petit : dérive musicale dans l'Angleterre du désenchantement. **Armées d'amour**, de Rosa von Praunheim : enquête sur la condition homosexuelle aux Etats-Unis.

théâtre

L'ORESTIE A BOBIGNY

Une trilogie qui est à la source de l'imaginaire occidental et de son théâtre, qui montre les chaos de l'Occident et leurs mécanismes. Un spectacle de Peter Stein et de la Schaubühne, ironie et violence froide d'un rêve noir impitoyablement lucide (Festival d'automne.)

LA RÉVOLTE AU PETIT ODÉON

Un homme et une femme. Elle dit qu'elle va le quitter et pourquoi. Un dialogue qui prend les dimensions d'un texte éternel. Christine Fersen est une immense comédienne.

CAGE A SAINT-DENIS

L'homme enfermé, agressé du dehors, plonge en lui-même, glisse dans un vertige suicidaire. Kafka, adapté par Jacques Kraemer, qui est l'homme halluciné, hallucinant. (Festival d'automne.)

Une Visite, à la Cartoucherie de la Tempête. Kafka encore (toujours pour le Festival d'automne), mais pris dans une sensualité inquiétante par Philippe Adrien. **Le Pique-Assiette**, au Marais. La gaieté rude de Tourgueniev, la sensibilité ambiguë de Jacques Mauclair. **La Conférence des oiseaux et l'Os**, aux Bouffes-du-Nord : sur les chemins de la sagesse et de la perfection théâtrale.

musique

« LA VIE PARISIENNE » AU T.M.P.

Le Théâtre musical de Paris, qui s'installe au Châtelet, montre qu'il ne répudie pas l'héritage en ouvrant sa saison lyrique par « la Vie parisienne », d'Offenbach, dans une production luxueuse, décors, costumes et livret largement rénovés par Frantz Salieri (le collaborateur de Losey pour « Don Giovanni », musique révisée à partir de la partition originale d'Offenbach par Laurent Petitgirard (qui avait collaboré à la série télévisée sur « le Petit Mozart des Champs-Elysées ») et mise en scène d'Yves Robert, avec une distribution toute française bien sûr qui paraît excellente. Un spectacle digne des « fastes mythologiques de l'ancien Châtelet » (du 4 novembre au 4 février)

AU FESTIVAL DE LILLE

Le Festival des « fins de siècle » permettra, ces jours-ci à Lille, de confronter Reger et Bruckner, par le Concertgebouw d'Amsterdam, dirigé par E. Jochum (le 31, à 20 heures) et « les Béatitudes », de Franck, par l'Orchestre et les chœurs de Liège (le 5), avec « la Machine à composer », de Xenakis (le 4), et une création de Georges Aperghis, « les Légendes du siècle » (Villeneuve-d'Ascq, les 6 et 7 novembre).

« LES NOCES DE FIGARO » A STRASBOURG

Succédant à Alain Lombard à la tête de l'Opéra du Rhin, René Terrasson ouvre sa saison lyrique en réalisant lui-même « les Noces de Figaro », de Mozart, avec une distribution presque entièrement française : Evelyne Brunner, A.-M. Blanzat, P. Gottlieb, J.-Ph. Lafont, sous la direction de Paul Ethuin (Strasbourg, les 31 octobre, 2, 7, 9, 11, 13 et 15 novembre).

FESTIVAL STRAVINSKI

C'est l'Orchestre philharmonique de Lorraine, dirigé par Michel Tabachnik, qui vient cette semaine défendre Stravinski au Festival d'automne, avec des œuvres rarement jouées : « Feu d'artifice », « Variations in memoriam A. Huxley », « Ode », « Symphonie en ut » et un opéra-bouffe à la manière de Glinka et de Tchaïkovski « Mavra » qui, en 1922, ne fut guère compris (Conservatoire d'art dramatique, le 3 novembre).

Musique funèbre maçonnique et Requiem, de Mozart, par l'Orchestre des Pays de la Loire, direction M. Soustrot (Saint-Nazaire, le 30 ; Nantes, le 31) ; création de Solarium, d'Arrigo, et œuvres de Mozart, Debussy, Prokofiev, par l'Orchestre national, direction G. Schüller (Champs-Elysées, le 31) ; **Guillaume de Machaut et son temps**, par l'ensemble G. de Machaut (Petit-Palais, le 2, à 16 heures) : Festival Stockhausen : **Kontrapunkte, Stop, le Voyage de Michael**, sous la direction du compositeur (Théâtre de la Ville, le 3 novembre) ; musique arabe classique, par le Quintette El-hefni (Lille, le 3 ; Paris, 9 bis, avenue d'Iéna, le 5) ; récital J. Norman (Opéra de Paris, le 4) ; **Variations Goldberg**, de Bach, par D. Varsano (Champs-Elysées, le 4) ; Chopin-Liszt, par D. Wayenberg, pour la fondation « Solidarité Cambodge » (Pleyel, le 4 novembre).

danse

Rentrée chorégraphique à l'Opéra. « Hommage au ballet » : tutus et paillettes, la présentation rituelle des étoiles, de la troupe, de l'école ; **Festival d'Automne : Bowyer and Bruggeman au Palace** : un groupe américain créé par deux anciens solistes de la compagnie de Norman Walker ; **Charlotte Delaporte, à la galerie Oudin** : dans un environnement de structures molles de Nicole Nicolas. **Rentrée du ballet de Nancy.** La compagnie enrichit son répertoire d'œuvres contemporaines signées Peter van Dyk et John Neumeier (du 30 octobre au 2 novembre) ; **Gigi Caciuleanu à la Maison de la culture de Rennes** : création de « Stress » en référence à Henry Miller (28-29 octobre) ; **soirée chorégraphique au Théâtre municipal de Metz** : création de « Phares », musique de Michel Mercier (30 octobre).

expositions

SOUFFLOT A L'HOTEL SULLY

Soufflot œuvra à Lyon avant d'être appelé à Paris. L'exposition du bicentenaire de sa mort, conçue par une équipe parisienne et lyonnaise, a tout naturellement été présentée à Lyon (avec un colloque) avant Paris. Elle offre, en parallèle à l'œuvre de l'architecte de Sainte-Geneviève (l'actuel Panthéon), une vaste rétrospective de l'architecture religieuse et hospitalière de la seconde moitié du dix-huitième siècle.

L'ART EN HONGRIE (1905-1930) AU MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

Cette fois, c'est de Saint-Etienne que vient l'exposition, après avoir été montrée en partie à Londres. Elle propose de découvrir ce qui s'est fait autour de deux groupes d'avant-garde, les « Huit » et les « Activistes », dans un pays en révolution. Un complément heureux à Paris-Moscou.

Hokusai, au Centre culturel du Marais ; **Namban**, au musée Cernuschi ; **Monet et le Japon**, à Marmottan ; **Sharaku**, galerie Huguette Berès : l'automne japonais à Paris. **Stravinski**, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris : le musicien, son œuvre avant la seconde guerre mondiale, en une exposition à voir et à entendre. **Image et magie du cinéma français**, au Conservatoire des arts et métiers : le spectacle du patrimoine (prolongé jusqu'au 16 novembre).

variétés

MARTIN SAINT-PIERRE AU THEATRE NOIR

Ce fantastique percussionniste argentin soulève, avec son seul bongo, des volcans. Les visions oniriques succèdent aux explosions, aux chuchotements, aux tempêtes, aux rites, c'est l'Afrique et l'Amérique latine réunies. (Les 3, 4 et 5 novembre, à 20 h. 30.)

TOTO BISSAINTHE AU PALAIS DES GLACES

Chansons haïtiennes, chansons de femmes ou d'esclaves, chansons de la diaspora noire. (20 h. 30.)

FRANCE LEA AU THEATRE GERARD-PHILIPE

La découverte d'une chanteuse-comédienne, tendre, subtile, infiniment drôle. (Les vendredis et samedis, à 23 h. 30.)

Harlem Swing, au Théâtre de la Porte-Saint-Martin : Fats Waller ressuscité dans le climat de Harlem à son âge d'or ; **les Misérables**, au Palais des sports : l'épopée hugolienne montée en comédie musicale ; **Coluche au Théâtre du Gymnase** : un clown génial dans sa pleine maturité ; **Gilbert Bécaud à l'Olympia** : la grâce d'un spectacle complet.

rock

PAUL SIMON, AU THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES

La nostalgie d'un duo (Simon and Garfunkel) qui donna des albums d'une grande beauté dans les années 60, dont le fameux « Bridge Over Troubled Water ». (Le 30 octobre.)

JOE COCKER A L'HIPPODROME DE PARIS

En dépit de ses nombreuses absences de la scène musicale, et malgré une fragilité évidente, Joe Cocker reste une des fortes personnalités du soul-blues. (Le 3 novembre.)

jazz

FESTIVAL DE PARIS

Jazz traditionnel au Petit Journal ; « open music » rue Dunois ; cinéma au Marais ; Big Band français au Théâtre Présent ; Chico Freeman, Sam Rivers et Archie Shepp au Dreher, on peut dire que pour son premier Festival, Paris n'a pas lésiné. Au centre de l'événement, le Théâtre de la Ville présente onze concerts ouverts à seize groupes (dont sept français) : Arthur Blythe, Sonny Rollins, Portal-Lubat, Elvin Jones, Urtreger-Escoudé-Barney Wilen, Dizzy Gillespie, le Quatuor de saxophones, Solal-Grappelli, James Newton et Carla Bley. Du blues au solo, toutes les tendances d'aujourd'hui sont représentées dans un programme incontestable et de bon ton.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

LE MONDE

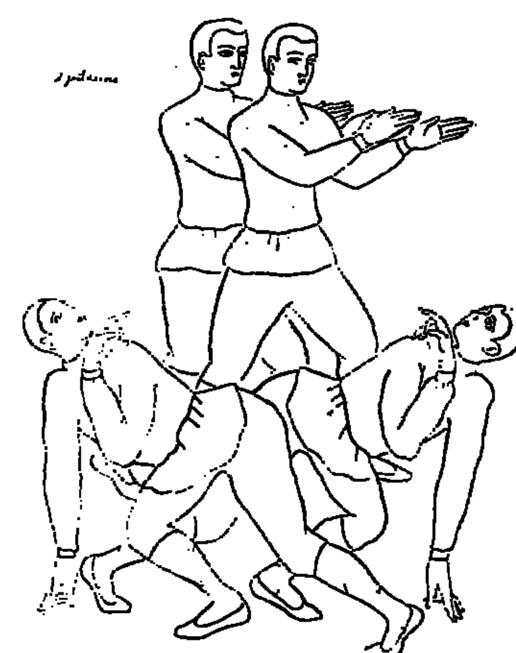
Entretien avec Rosella Hightower

Danser à l'Opéra

Le premier spectacle chorégraphique de la saison, à l'Opéra de Paris, a lieu vendredi 31 octobre. Il s'intitule Hommage au ballet *et inaugure la direction de Rosella Hightower.*

On rencontre la nouvelle directrice de la danse très tôt le matin au dernier étage de l'Opéra dans un petit bureau largement ouvert sur le ciel de Paris. Avec son tailleur strict, elle fait très chef d'entreprise, mais on est vite captivé par son regard de Mélusine et son ironie tranquille. Un léger accent rappelle ses origines américaines. Rosella Hightower est née à Oklahoma ; son grand-père était Indien et c'est sans doute de lui qu'elle tient cette détermination qui la pousse, sous une apparente souplesse, à se donner entièrement au but qu'elle s'est fixé.

Elle fut chez le marquis de Cuevas une danseuse étoile à la technique impeccable et si maîtrisée qu'elle donnait l'impression d'une entière liberté. La lenteur calculée de ses doubles tours à la seconde, l'accélération vertigineuse de ses pirouettes et de ses fouettés, laissaient pantois. Avec la même énergie, elle a créé à Cannes une école ouverte à toutes les formes de danse. On retrouve ses élèves dans bien des compagnies classiques ou modernes. Sa nomination à l'Opéra est le prolongement naturel de cette activité.



« Lorsque j'ai été pressentie par la nouvelle administration de l'Opéra, *dit-elle*, j'ai mis sur un papier quelques idées essentielles : mon attachement au ballet traditionnel, mon goût pour la danse contemporaire et le nom des chorégraphes avec qui j'aimerais coopérer. C'était un choix très net. M. Bernard Lefort a été d'accord. Je travaille en équipe avec l'administrateur de la danse, Jean-Georges Hirsch, qui est chargé de l'organisation pratique et le maître de ballet, Viktor Rona, danseur étoile de l'Opéra de Budapest, excellent pédagogue et, en sa qualité d'étranger, sans a priori.

» J'assume la direction, donc la responsabilité, pour la conception et la distribution des ballets. Mais cela suppose une vue identique de toute l'équipe sur les objectifs à atteindre et une concertation permanente.

» En arrivant dans la maison j'ai d'abord entrepris l'inventaire. J'ai trouvé cent quarante personnes disponibles qui ne demandaient qu'à danser. Le plus urgent était de rendre cette troupe opérationnelle. Je l'ai divisée en trois groupes qui travaillent parallèlement. Ils peuvent ainsi se produire simultanément dans trois endroits différents, toucher trois publics différents. Le premier groupe, le plus important, est voué aux grands ballets de prestige, le second avec quarante éléments est plus mobile, plus apte à se produire en banlieue, en province et même dans des lieux ne comportant pas de scène à l'italienne. Actuellement il répète le spectacle Stravinski pour le Théâtre des Champs-Elysées. Il tournera ensuite avec *la Sylphide*, *Giselle* et des ballets contemporains.

» Le troisième groupe est composé de douze danseurs, tous volontaires. Il se consacrera à la recherche et à la création ; il prend en quelque sorte le relais de l'atelier de Carolyn Carlson.

— *Vous avez mis dans vos priorités la promotion du ballet. Comment l'envisagez-vous ?*

— L'Opéra de Paris doit conquérir la place qui lui revient sur le plan international. Pourquoi nos étoiles ne sont-elles pas cotées ? Parce qu'on ne les connaît pas à l'étranger. On parle toujours de Makarova, de Noureev, de Baryshnikov ; mais ils sont sans cesse en tournée. Maximova et Vassiliev voyagent continuellement. Chez le marquis de Cuevas j'ai passé ma vie entre des valises. Je favoriserai au maximum les échanges. Une de nos préoccupations majeures est de préparer la tournée en Amérique de 1981. Pour cela il faut rendre très vite au ballet son standing et d'abord préserver la pureté de style qui caractérise l'école française. La prestation des grands ouvrages classiques doit être parfaite, quitte à reconsidérer certaines versions. Celle d'Alonso pour *Giselle* est convenable ; celle de *la Belle au bois dormant* sera reprise. Il faudrait aussi refaire un *Roméo et Juliette*.

» Mais l'Opéra n'est pas un musée ; il doit être ouvert sur la création contemporaine. Il existe déjà un fond à exploiter et, surtout, à faire connaître en province (Balanchine, Robbins, Béjart, Taylor, Cunningham, Tetley...) Les danseurs doivent s'essayer à toutes les techniques. C'est dans ce but que j'ai essayé d'assouplir l'enseignement en leur donnant la possibilité de prendre les cours de leur choix en dehors des trois leçons hebdomadaires avec leur professeur attitré ; ils peuvent même s'ils le désirent suivre les cours modernes de l'Atelier de recherche. Cela suppose un certain enthousiasme de leur part, mais il existe ici une jeune génération assez aventureuse.

» Cette année sera une année de transition. Quatre créations sont prévues : *Pulcinella* de Douglas Dunn, *Schéma*, un ballet de Nikolaïs, pour les fêtes, *le Songe d'une nuit d'été* de John Neumeier et une nouvelle version de *la Fille mal gardée* signée par le Suisse Heinz Spoerli. Nous avons aussi dans la maison Oleg Vinogradov du Kirov, venu régler le divertissement de *Paquita* pour le spectacle de rentrée. Actuellement, l'Opéra ressemble assez à une usine.

— *Le programme de rentrée s'intitule* Hommage au ballet. *Il sacrifie à la tradition du défilé et de la revue de détail. Est-ce un rituel nécessaire ?*

— Il faut plutôt le considérer comme une fête où chacun est appelé à participer, à briller. J'ai tenu à associer l'école de danse à cette fête. Elle forme, sous l'impulsion de Claude Bessy, des danseurs d'un niveau exceptionnel. Depuis quelques années, ils remportent des prix dans les concours internationaux à côté des Soviétiques et des Japonais (1) : il ne faut pas laisser perdre ce capital. »

Propos recueillis par
MARCELLE MICHEL.

(1) Cette année au concours de Varna, dans la catégorie junior, Karin Averty a remporté le Grand Prix de la Jeunesse, tandis qu'Eric Vu Anh obtenait le deuxième prix chez les garçons.

Les Mémoires d'un musicien

Igor Markevitch, tel Icare

PRENANT le contrepied du proverbe, Igor Markevitch intitule ses Mémoires *Etre et avoir été et donne ainsi un accent* particulier à ce qui pourrait apparaître seulement comme un prestigieux livre de souvenirs. A soixante-huit ans, il affirme de cette manière sa certitude d'*avoir été* quelqu'un d'important qui mérite qu'on le *raconte et d'être aujourd*'hui encore un homme en développement, en quête, parce qu'il a vécu et vit « trois existences », parce qu'il a traversé « deux morts ».

La première de ces existences va de sa naissance en 1912 jusqu'en 1941 ; *c'est celle* d'un jeune compositeur prodige, lancé dans le monde parisien et adulé dans le sillage de Diaghilev, *un monde qui s'écroule* avec la guerre. Il expérimente alors « *une sorte de mort, découvre la politique et s'engage activement dans la vie de son temps. C'est ma seconde existence, la plus connue, celle du chef d'orchestre à laquelle mon état de santé semble devoir mettre un terme. J'assiste ainsi à une seconde mort de moi-même, mutation dont doit se dégager une synthèse qui constituera ma troisième existence* ».

Il faut garder à l'esprit « cette note grave » (selon l'admirable titre des Mémoires de Wilhem Kempff) pour ne pas passer à côté de la véritable *grandeur* de ce livre (qui s'arrête à la jointure de sa première et de sa deuxième existence), où beaucoup ne verront que la brillante évocation d'une époque. Et cela, certes, n'est nullement négligeable, car Markevitch est un mé*morialiste de grand style, au regard* perçant, qui dépeint avec chaleur, mais lucidement, le monde parisien des années folles.

Diaghilev, Nadia Boulanger, Cocteau, Stravinski, Strauss, Horowitz, Eisenstein, Max Jacob, Marie-Laure de Noailles : les Auric, Nijinsky, Scherchen, Louise de Vilmorin, Berenson, Madariaga, Chanel, Ramuz, *ces quelques noms entre bien d'au*tres émaillent un récit captivant.

Sans s'ériger en censeur, il est conscient du caractère artificiel de ce milieu dans lequel il s'est à la fois enrichi et dispersé. Certes, on peut déceler une certaine complaisance dans l'évocation des succès de ce jeune homme chargé de dons et de ses aventures amoureuses dont il rend compte un peu trop minutieusement, sans cacher ses faiblesses.

Mais ces « années d'apprentissage » (au sens goethéen) ne sont pour lui qu'un *prologue* dans l'élaboration de son être, où il est émouvant de voir se dégager peu à peu les lignes de l'humanisme dont il veut vivre et qu'il prêche *désormais : la volonté de « donner une nouvelle dimension à l'homme qui l'habite »*, de lutter contre « *la non-naissance de la plupart des hommes* », la « *conviction que le seul évangile éternel est l'homme* », l'idée quasi panthéiste que l'être *qui meurt « rejoint l'océan infini de l'âme humaine (...) pour bientôt se confondre avec sa contribution dans notre commune aventure* ».

Tout cela représente un idéal d'une grande noblesse, qu'on pourrait résumer dans cette belle formule : « *L'effort par lequel l'homme doit capter l'énergie du monde pour se rendre meilleur* », dont Markevitch offre une admirable parabole dans ce qui me paraît le cœur de l'ouvrage, l'apologie du courage *transcendant de sa première* femme (Kyra Nijinsky) lors de la naissance de son fils Vaslav, page qui à elle seule mériterait qu'on lût ce livre, et qui rachète telle autre, sinistre.

Pourtant, l'image que le musicien présente de lui-même ne coïncide pas toujours avec sa doctrine : une certaine suffisance, certaines idées *(comme celle de « la vanité des idées du Bien et du Mal appliquées aux questions sexuelles »)*, certaines attitudes indiquent que sa philosophie reste marquée par maintes adhérences « existentielles ».

Sans nul doute, dans sa vie, Markevitch a déjà donné du mythe d'Icare qui lui est cher (c'est le *sujet* d'une de *ses* meilleures œuvres) l'interprétation positive qu'il résume par un mot de Goethe : « *Tant que tu n'auras pas compris ce « Meurs et deviens », tu ne seras qu'un hôte obscur sur la terre ténébreuse.* » Mais il en *connaît aussi l'interprétation* négative : « *Poussé par l'ambition, le sujet consumé en route atteint son but pour constater que ses ailes ne le portent plus* »

Ici, c'est bien de la victoire de l'*Etre* sur l'*avoir été* qu'il est question. *Mais il faudra attendre pour en* juger la suite de ces Mémoires qui abondent en réflexions de haute qualité, notamment sur la musique et la composition, en portraits étincelants et en belles évocations poétiques. A ce titre, ce livre doit compter déjà parmi les plus riches œuvres d'Igor Markevitch

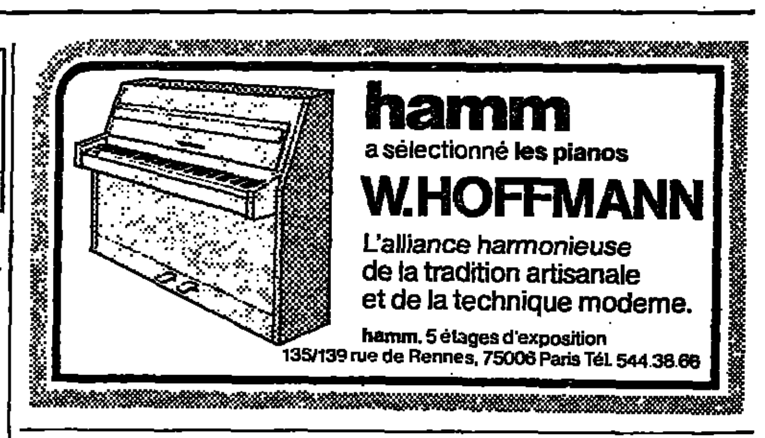
JACQUES LONCHAMPT.

(*) *Etre et avoir été*, 516 pages, Ed. Gallimard (env. 47 F).













Le dictionnaire du mobilier de Viollet-le-Duc réimprimé

L'herminette et l'ostensoir

EN 1858, quatre ans après la parution des premiers fascicules du *Dictionnaire de l'architecture*, Viollet-le-Duc commence la publication du *Dictionnaire raisonné du mobilier français depuis l'époque carlovingienne jusqu'à la Renaissance*. Le *Dictionnaire de l'architecture* est achevé en 1868 et s'il faut attendre 1875 pour que paraissent les deux derniers volumes du *Dictionnaire du mobilier* consacrés, peut-être sous l'influence des événements, aux « armes de guerre » et à la tactique, il n'en reste pas moins stupéfiant que le même homme ait pu mener de front deux entreprises à ce point monumentales, appuyées sur une érudition immense et sur une connaissance pratique du sujet dont il n'existe pas d'équivalent à l'époque.

Introuvable depuis longtemps, et même depuis toujours, le *Dictionnaire du mobilier* vient de faire l'objet d'un « reprint » de la part de l'éditeur courageux, auquel on devait déjà la réimpression à *l'identique* (puisqu'un lecteur me dit que c'est une honte de parler de « reprint ») du *Dictionnaire de l'architecture*. Moins connu que son aîné, le *Dictionnaire du mobilier* demeure un des textes majeurs de Viollet-le-Duc, à la fois par la somme d'informations qu'il apporte et par la manière dont il éclaire sa conviction que « la véritable civilisation d'un peuple consiste, non pas à mépriser son passé, si elle a le bonheur ou le malheur d'en avoir un, mais à le connaître et à s'en servir ».

Pourquoi ce second dictionnaire ? On a suggéré que Viollet-le-Duc avait d'abord songé à utiliser les « chutes » du *Dictionnaire de l'architecture*. Il semble plutôt que la première intention de l'ouvrage, abondamment illustré de dessins et de reconstitutions très précises, ait été d'offrir aux peintres et aux décorateurs de théâtre une sorte de répertoire des meubles, des objets, des costumes antérieurs à l'époque classique : le renouveau de la peinture d'histoire à la fin du dix-huitième siècle, était né en grande partie d'une archéologie plus scrupuleuse et savante et Viollet-le-Duc avait en horreur les approximations sentimentales, le bric-à-brac mondain du style troubadour qui avait fait les délices de la génération précédente.

Sur ce plan, le *Dictionnaire du mobilier* est la dernière expression *du goût romantique* pour la couleur locale. Victor Hugo et Mérimée avaient montré la voie en littérature. Il restait à éduquer les artistes qui « *se tiennent à des compilations erronées, à des recueils de gravures faits sans critique et sans méthode* », alors que « *le public veut qu'on lui montre le passé tel qu'il était* » et que « *la vérité est un besoin de notre temps et qu'il n'y a rien de plus poétique que la vérité* ».

Le propre de la vérité est d'être globale et le passé lui-même est un tout. Le passé, ce n'est pas seulement l'abbaye et le château, la chronique des princes, le récit des batailles et des expéditions lointaines. Le passé, c'est aussi la vie de chaque jour, l'objet que l'on manipule, le costume que l'on porte, la femme au logis comme l'homme à la guerre ou au tournoi, ce que l'on mange et ce que l'on chante, le lit et la table, le luth et l'écritoire, les fêtes, les « passe-temps », les mariages, les rites de la naissance et de la mort, les soins de l'âme et aussi le rapport que l'on a avec son corps.

Loin des époques héroïques

Tous sujets auxquels les tomes 2, 3 et 4 du dictionnaire consacrent de longs articles : quatre-vingts pages pour les coiffures (avec de charmantes illustrations), près de cent pour la « toilette ». Tous articles par lesquels Viollet-le-Duc a voulu aller plus loin que Michelet dans la « résurrection intégrale du passé ».

Convaincu que le Moyen Age est un système de pensée, de vie, d'action parfaitement cohérent, un tout sinon un modèle et peut-être un absolu, assez indifférent en matière de chronologie, Viollet-le-Duc est ici l'homme de la durée, de la permanence, des longues et profondes séquences où s'affirme l'identité d'un peuple. Il croit moins à l'évolution qu'aux ruptures dont celle, fatale à ses yeux, du seizième siècle et, déjà, du quinzième. Il est l'anti-Vasari par excellence, celui pour qui tout finit au moment où pour l'autre tout commence.

Les Barbares pour Viollet-le-Duc, ce sont les Italiens et il a dû souvent rêver à ce qu'aurait été la France si le Moyen Age avait continué, si les influences ultramontaines ne l'avaient détournée de sa voie et de sa vérité. Certes, c'est trop rêver et on peut lui reprocher d'avoir confondu Florence et Fontainebleau, Rome et Versailles avec cette officine d'enfer qu'était pour lui l'Ecole des beaux-arts qu'il rendait presque responsable de la défaite de 1870, comme Matisse devait la rendre responsable de celle de 1940.

Mais on ne peut lui refuser d'avoir été au premier rang de cette génération qui a immensément étendu le champ de l'investigation historique et la définition de ce que nous a p p e l o n s aujourd'hui la culture. Ce n'est pas un hasard si le *Dictionnaire du mobilier* est l'exact contemporain du chef-d'œuvre de Burckhardt, la *Civilisation de la Renaissance en Italie*, qui parut en 1860 et qu'il avait sans doute lu.

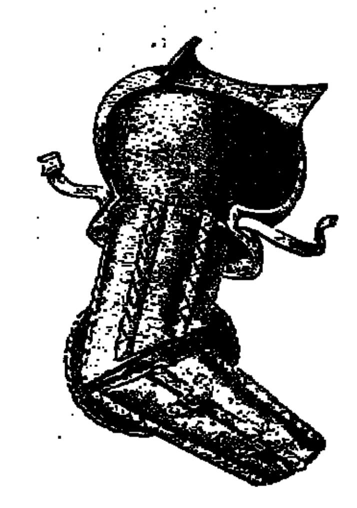
Cet intérêt pour le quotidien, le détail des mœurs, le lit et la table, ne renvoie pas seulement à Balzac qui avait fait des « scènes de la vie privée » le centre de la curiosité romanesque et le pivot de l'enquête sociale. Si Viollet-le-Duc a consacré tant de pages aux vêtements, aux fêtes, aux bijoux, aux tapis et même à l'armoire et aux draps, c'est qu'il voulait réhabiliter le Moyen Age dans un domaine où ses adversaires le disaient encore primitif et presque sauvage.

Pour l'architecture et les arts majeurs, les « Romains » en 1860 s'étaient un peu calmés. Mais, ailleurs, ils affectaient encore de ne voir que Jacques Bonhomme et îlots insalubres, chaudrons boiteux et chaumières enfumées. Le Moyen Age était au contraire, pour Viollet-le-Duc, l'époque par excellence du luxe, du bien-être, du raffinement de la vie publique et privée.

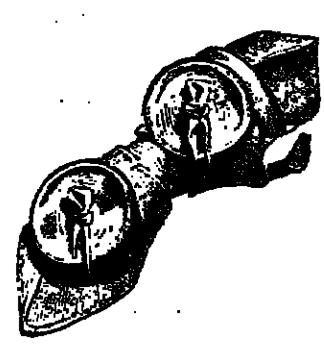
D'où tant de développements consacrés au mobilier des châteaux, aux mœurs féodales et à ce que les femmes y ont apporté d'élégance et de douceur, à la chasse, à l'hygiène corporelle, à la « *vie privée de la haute bourgeoisie* ». Et pour une fois, l'Italie n'est pas coupable, puisque « *c'est à Venise* », messagère de Byzance et du monde arabe, « *qu'il faut chercher le nœud des arts industriels en Europe* ».

Charles V, les mœurs féodales, la bourgeoisie. Mais aussi le peuple, celui des villes et celui des campagnes. C'est là où Viollet-le-Duc peut être le plus original, c'est par là que *Dictionnaire du mobilier* apparaît comme l'ancêtre de toutes les recherches relatives aux arts et traditions populaires. Le vêtement du paysan est décrit avec autant de soin que celui du grand seigneur et, autant que du hanap et de l'ostensoir, on nous parle de la faux, de l'enclume et de l'herminette, et même de la pelle et du balai.

Rien de plus remarquable à cet égard que ce chapitre du premier volume du *Dictionnaire* où Viollet-le-Duc, nous introduisant dans un atelier médiéval, fait parler de leurs matériaux et de leurs procédés de fabrication, le huchier, l'écrinier, l'imagier, le serrurier et le fabricant de lampes. Voilà sa grande découverte : la valeur du travail bien fait, même au niveau de l'usage le plus modeste, la beauté de l'outil où peut s'exprimer autant de talent que dans les productions des arts majeurs. Il n'y a pas, pour Viollet-le-Duc, d'arts majeurs et d'arts mineurs ou décoratifs. Il n'y a que la « belle ouvrage », de technique parfaite, de propos loyal, de fonction correctement exprimée.







Bien que le *Dictionnaire du mobilier* soit l'expression la plus complète de la position du dix-neuvième siècle pour les arts industriels, à l'époque déjà si dégradée par l'industrialisation même, l'anonymat de la commande et le caractère mécanique de la fabrication, Viollet-le-Duc n'est jamais allé aussi loin que Ruskin et William Morris dans la nostalgie dévote de l'atelier médiéval et du système des corporations. Il a écrit le *Dictionnaire* parce qu'il a eu le sentiment d'arriver à la dernière heure pour sauver ce qui restait de l'art du treizième siècle dans le domaine, encore plus fragile que celui de la pierre, du textile, du métal et du bois.

Mais il ne cherchait pas à remonter le cours du temps. Il n'a cessé de mettre le clergé en garde contre l'art sulpicien et il savait bien que l'on ne referait pas Chartres. « *Les époques héroïques sont loin de nous*, écrivait-il, *le vieux monde craque de toutes parts, les esprits éclairés cherchent à rassembler tout ce qui pourra venir en aide à la civilisation future... Nous inventorions le passé parce que nous sentons qu'il nous échappe.* »

En fait, Viollet-le-Duc est un moderne, un partisan convaincu d'une modernité raisonnable et décente, adaptée à une société bourgeoise dont il déplorait les limites, mais dont il comprenait les besoins. Au luxe, il préférait le confort et il a pressenti les vertus de la pauvreté, du « *less is more* » cher à Mies Van der Rohe.

Tout ce que nous demandons, disait-il, c'est de bonnes tables qui tiennent d'aplomb sur leurs pieds, des sièges commodes, des « *rideaux de laine qui paraissent être de laine* » et « *ce que nous voudrions trouver dans nos habitations, c'est une harmonie parfaite entre l'architecture, le mobilier, les vêtements et les usages* ». Si fervent et nombreux que soit aujourd'hui le discours sur les métiers d'art, le problème n'a pas beaucoup évolué depuis 1860.

ANDRE FERMIGIER.

★ *Dictionnaire raisonné du mobilier français*, six volumes, 650 F. Editions de Sancey, B.P. 16, 10 800 Saint-Julien.

Les fêtes des morts à Mexico

CRISTOBAL COLON nous a, en un sens, rendu service en se trompant sur l'identité du Nouveau Monde. Il s'est cru aux Indes et quand Cortez a débarqué au Mexique avec ses chevaux et ses « bâtons à feu », les enfants des Aztèques étaient déjà devenus des Indiens. Cette dénomination fallacieuse a l'intérêt de relier obscurément à l'Asie millénaire cette micro-Amérique que l'Espagne a épousée et que l'Occident n'en finit pas de découvrir et d'interroger, intrigué par des images déconcertantes de grandeur et de mort.

Entre le boréal et l'austral, entre l'Europe qu'il prolonge et l'Orient lointain, le Mexique est conscient d'assumer un rôle planétaire. C'est une manière de le reconnaître que d'y organiser, comme vient de le faire avec un certain succès le Comité international d'histoire de l'art (C.I.H.A.), des entretiens de spécialistes de tous les horizons. L'initiative était d'autant plus justifiée que le monde de la Nouvelle-Espagne ne signifie pas seulement un carrefour géographique. Lieu d'actions et de réactions incessantes, bizarres, parfois périphériques et provinciales, parfois essentielles, il ouvre plus ostensiblement que l'Europe, d'une manière aussi pressante que l'Inde ou la Chine, sur l'abîme historique des civilisations disparues, si étrangement présentes et closes.

***

Le prestige, la fascination de ces cultures, est due aux formes, à l'architecture, à l'art. Dès 1566 l'évêque Landa disait que le Yucatan des Mayas méritait, pour ses seuls édifices, la réputation que « d'autres régions des Indes doivent à l'or et aux richesses ». *L'archéologie connaît ici un bonheur, parfois une exaltation, sans cesse renouvelés qui s'expriment d'année en année par des dégagements nouveaux à travers la jungle, des publications comme celle des* Tables rondes de Palanque *(éd. Merle Green Robertson) et, bien entendu, des discussions, voire des querelles savantes.*

Le Musée anthropologique de Mexico (1964) est l'un des plus impressionnants du monde.

Mais l'auteur de l'édifice, devenu ministre des travaux publics, a voulu encore qu'on dégage et mette en valeur à quelques pas de la cathédrale et de la grand-place ou Zocalo le site du Templo mayor des Aztèques. On le connaissait par les descriptions espagnoles de la cité à demi-lacustre, quand elle s'appelait Tenochtitlan. Les fouilles, menées sur quatre hectares, en plein centre urbain, ont mis au jour les parements d'édifices superposés les uns sur les autres — selon la pratique pré-colombienne — avec, au cœur du massif, le double sanctuaire du dieu de la pluie et du dieu de la guerre.

Le colloque du C.I.H.A., organisé par les soins de la faculté des lettres et de l'Institut de recherche de Mexico, portait, assez naturellement, sur « L'art funéraire ». Pour Beatriz de la Fuente et Jorge A. Manrique, qui en ont eu la responsabilité, c'était une manière de relever le défi. Le thème est trop constant, ramifié, universel, pour ne pas conduire à un panorama riche mais à vrai dire un peu saccadé, de l'invention prodigieuse des civilisations en matière de rites et de tombeaux. Rites et tombeaux étroitement solidaires à travers les siècles, avec une sorte de sommet au dix-neuvième siècle — là, Philippe Ariès se trouve confirmé.

Le recours assez général aux masques et aux symboles apotropaïques indique presque partout un fond de terreur dans la sollicitude des sociétés pour les morts. De toute façon, tout le monde n'a pas droit au sépulcre et aux créations monumentales, qui commandent — ou entendent commander — le cours de l'h i s t o i r e.

Sur la plate-forme du Templo mayor de Mexico, il y a, une fois de plus, droit comme une stèle, le rectangle vertical de la pierre du sacrifice, où la victime — droguée et extatique ? — courbée en arc de cercle, offrait sa poitrine, d'où le couteau d'obsidienne du grand prêtre allait extraire le cœur rouge exigé par le dieu. La sculpture funéraire évoque surtout les rites de la mise à mort au milieu des pendeloques et des coiffures de plumes somptueuses : prisonniers, esclaves, adolescents, ou même capitaines de l'équipe de ballon vaincue (si l'on interprète bien les reliefs, comme ceux de Chichen-Itza). Ce sont les Méditerranéens et, bien sûr, le christianisme qui s'attacheront à la vie d'outre-tombe. Surtout, les innombrables — et parfois terribles, dans ce pays — images du crucifix, l'hagiolatrie et le culte des reliques ont prêté à l'évidence physique du trépas dans notre religion une sorte d'intérêt, d'où sort aussi bien le macabre agité des cérémonies funèbres mexicaines, qu'une pratique comme les portraits mortuaires de religieuses, comme on en voit au Noviciat des jésuites devenu musée — un beau musée — de Tepotzotlan.

***

Pour Octavio Paz, les Mexicains ne se consolent pas d'ignorer la tombe du dernier empereur aztèque, le jeune prince prisonnier de Cortez. Quel mausolée ne lui aurait-on pas élevé ! Mais le vrai miracle est cet attachement communicatif, pour un passé si trouble et si obscur, dont la force tient à peu près uniquement à l'ampleur monumentale. On épilogue toujours sur le consentement superstitieux à la mort des derniers Aztèques, convaincus par leur science astrale de la venue prochaine du dieu nouveau. Si l'on était tenté d'introduire la mention des civilisations d é f u n t e s, dans l'office du jour des morts, les musées dont se couvre le Mexique et les sites archéologiques qu'il conquiert sur la forêt vierge et sur la boue des lacs s'inscriraient en faux. Dans la mesure où leurs œuvres monumentales étaient devenues la finalité même de ces civilisations, l'archéologie est leur ultime triomphe, la forme de leur survie.

ANDRÉ CHASTEL.





Rencontres australiennes à Sorrente

Un cinéma de défricheurs

Il y a dix ans, qui connaissait le cinéma australien ? Existait-il seulement, ce cinéma des antipodes ? Et puis voilà que, *aux environs de 1974*, des films signés de noms inconnus (Peter Weir, Ken Hannam, Fred Schepisi) apparaissent dans les festivals et commencent d'attirer l'attention de la critique. En 1975, on applaudit à Cannes (Quinzaine des réalisateurs) *Sunday Too Far Away* de Ken Hannam. La même année, *Picnic at Hanging Rock*, de Peter Weir, remporte le grand prix du festival de Taormina. En 1978, *the Chant of Jimmy Blacksmith*, de Fred Schepisi, participe à la compétition cannoise et, pour la première fois, en 1980, un film australien (*Breaker Morant*, de Bruce Beresford) est inscrit au palmarès du festival. En ce moment même, plusieurs cinémas parisiens projettent le film de Gill Armstrong, *Ma brillante carrière*.

Cette percée du cinéma australien vient d'être consacrée à Sorrente où, chaque année, sous l'impulsion de Jean-Louis Rondi, créateur et directeur de la manifestation, ont lieu des Rencontres avec une cinématographie nationale. Quinze longs métrages et une dizaine de documentaires composaient le programme. A quoi s'ajoutait une passionnante rétrospective.

Nouveau venu sur les écrans internationaux, le cinéma australien, en effet, n'est pas né d'hier. *Il eut ses « primitifs », ses pionniers*, et connut au temps du muet une période florissante. Le grand homme de la première après-guerre fut Raymond Longford, un realisateur qui cherchait (déjà !) à se dégager de l'influence américaine. Parmi ses nombreux films devenus des classiques, *The Sentimental Bloke*, sorte de ballade populaire tournée en 1919, garde aujourd'hui encore vivacité et fraicheur.

Un moment perturbé par l'arrivée du parlant et la dépression économique, le cinéma australien retrouve dans les années 30 sa vitalité, mais tombe sous la domination des compagnies américaines. En 1940, un coup d'éclat inattendu : la réalisation par Charles Chavel *de Forty Thousand Horsemen*. Ce récit épique qui retraçait un fait d'armes de la cavalerie australienne pendant la guerre de 1914 connaît un immense succès national et international. Triomphe éphémère.

Après 1940, la production australienne entre en hibernation. Il lui faudra attendre trente ans pour sortir de la nuit.

Selon M. David Roe, directeur de la New South -Wales Film Corporation et responsable de la sélection australienne à Sorrente, l'actuelle renaissance a pour principale cause le soutien financier accordé en 1969 par le gouvernement fédéral (puis, ultérieurement, par les gouvernements de certains Etats — Nouvelle-Galles du Sud, Victoria, Tasmanie, Australie méridionale) à la production nationale.

D'autres facteurs ont également joué, parmi lesquels — curieusement — le développement de la télévision. En fournissant aux spectateurs les divertissements qu'ils réclamaient, la télévision a en quelque sorte libéré les réalisateurs et leur a permis de s'attaquer à des sujets jugés jusqu'alors trop ambitieux. Enfin il y a eu l'appui déterminant d'un public flatté dans son orgueil national par les succès que remportaient outre-mer les films australiens. « *Après le temps du désintéressement et du mépris*, explique M. David Roe, *est venu le temps de l'euphorie et de l'enthousiasme.* »

Peter Weir et quelques autres

Traditionnellement les Rencontres de Sorrente se terminent par une distribution de lauriers qui portent le nom de Vittorio de Sica en souvenir du grand cinéaste disparu. Cette année, le prix Vittorio de Sica du Festival est allé à Peter Weir pour « *sa contribution personnelle à la diffusion et au prestige international du cinéma australien* ».

Agé de trente-six ans, Peter Weir est à coup sûr le créateur le plus original de la nouvelle équipe. Dès son premier long métrage, *The Cars that Ate Paris* (Paris étant en l'occurrence une petite bourgade australienne), il a manifesté son goût pour les récits où le réalisme quotidien dérape vers le fantastique. Dans *Picnic at Hanging Rock*, il abordait de façon symbolique le délicat problème des aborigènes. Enfin avec son œuvre la plus récente, *The Plumber*, il nous a offert à Sorrente une fable incisive et subtile, d'un humour constant, qu'on pourrait situer dans la lignée d'un Borges ou d'un Ionesco. Consacré aux rapports tragicomiques d'une jeune anthropologue avec un encombrant plombier, ce film nous en dit plus sur les fantasmes d'une intellectuelle « libérée » et sur le manque de communication entre classes sociales (ou races) différentes que bien de prétentieux discours.

Au côté de Peter Weir, Bruce Beresford et Tim Burstall ont remporté des prix de mise en scène. Le premier nous est déjà connu par *Breaker Morant*. Antérieur à *Breaker Morant*, *The Getting of Wisdom* (1977) a pour héroïne une adolescente de condition modeste que son intelligence et sa force de caractère poussent à braver les interdits sociaux, religieux et culturels dans lesquels on veut l'emprisonner. Un film solide, sans surprises et sans bavures, très caractéristique par son sujet et par son style de la « nouvelle vague » australienne.

Producteur, scénariste et réalisateur après avoir été critique d'art, Tim Burstall a travaillé à Hollywood. L'influence américaine est notable dans *The Last of the Knucklemen* (son huitième film), où il dépeint l'existence quotidienne d'une équipe de mineurs isolés au fond de l'Australie. Climat de violence, révoltes, querelles, parties de poker, duels à poings (et pieds) nus : on retrouve ici la virilité — et l'efficacité — des vieux westerns.

Bien d'autres cinéastes seraient à citer. Tel, par exemple, Ken Hannam, le réalisateur de *Sunday Too Far Away*, un récit très voisin par son thème de *The Last of the Knucklemen* (il s'agit cette fois de tondeurs de moutons), mais d'une sensibilité plus aiguë. Tels Fred Schepisi évoquant (*The Devil's Playground*) l'atmosphère étouffante d'un collège religieux ou Jim Sharman décrivant (*The Night, the Prowler*) la métamorphose d'une jeune fille rangée en une *sorte de Mrs. Hyde des nuits* australiennes. Tels encore Philip Noyce, dont le film *Newsfront* constitue un remarquable témoignage sur la société australienne de 1948 à 1956, et Donald Crombie (*Cathy's Child*), censeur impitoyable des bureaucrates de son pays. Sans oublier les femmes : Gill Armstrong (*Ma brillante carrière*) et l'étonnante Ebbie Coffrey, de la tribu des Murrawarri, trente-huit ans, dix-huit enfants (dont huit adoptés), enseignante, sociologue *et cantatrice, qui, dans My Survival as an Aboriginal*, montre comment pendant deux cents ans son peuple a survécu à la déportation, à l'alcoolisme et à l'oisiveté imposée par les Blancs.

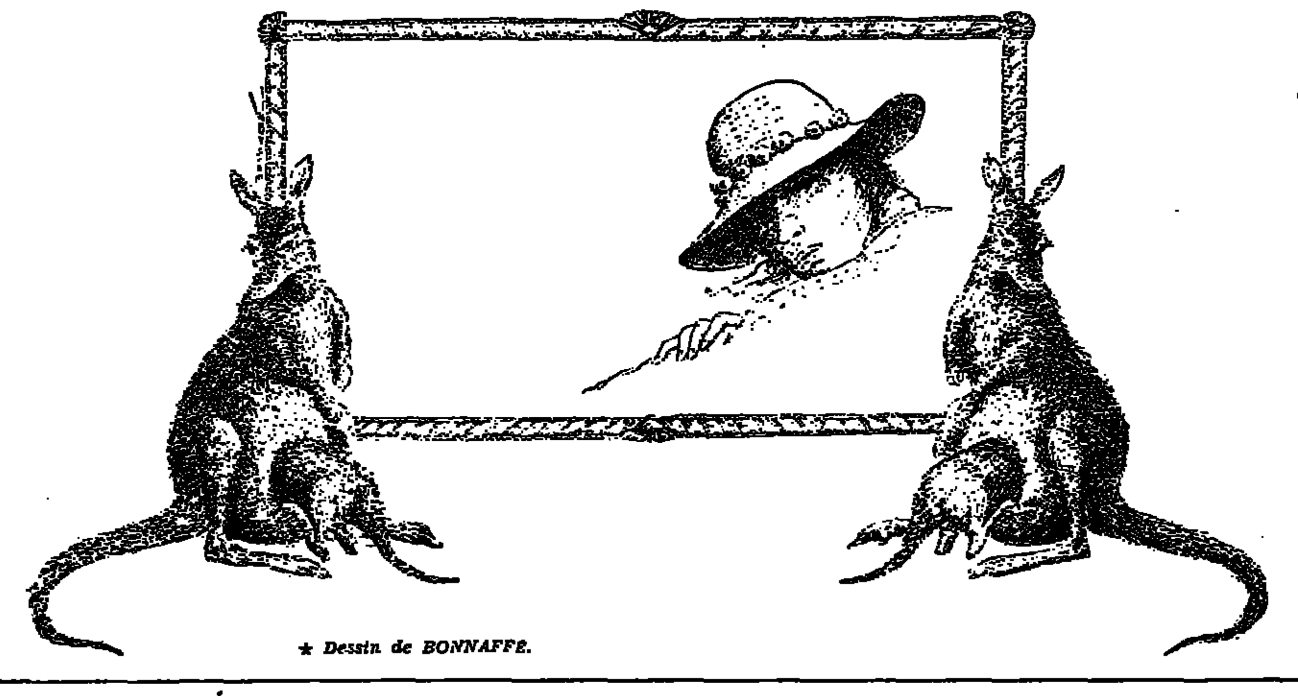
Rébellion et violence

A en juger par les films présentés à Sorrente, l'un des thèmes dominants du cinéma australien est celui du combat (*physique ou moral*) pour la libération de l'individu. Que le lieu clos générateur d'oppression soit une prison, un pensionnat, un tribunal, une femme, une mine perdue dans le désert, ou simplement un milieu familial détesté, il s'agit toujours pour le héros (ou l'héroïne) d'échapper aux contraintes qui régissent ces divers microcosmes et d'affirmer sa personnalité.

Pour Stephen Wallace (réalisateur de *Stir*, un film d'une sauvagerie et d'un réalisme parfois difficilement supportables), cette tendance vient du fait que l'Australie est un pays qui a longtemps souffert de la répression. « *Il ne faut pas oublier qu'à l'origine notre pays était une colonie pénitentiaire*, rappelle-t-il, *et que, plus tard, lorsqu'il s'est développé économiquement et socialement, il a été totalement dominé par une bourgeoisie imbue jusqu'à la caricature des principes victoriens. De ce passé proche ou lointain, la mémoire collective du peuple garde les traces. Nous n'avons pas fini d'exorciser nos vieux démons.* » Déclaration que prolonge celle du comédien Bryan Brown : « *Pour nous, Australiens, vaincre, ce n'est pas dominer les autres, c'est faire face aux difficultés de la vie, refuser les compromissions, c'est rester fidèle à soi-même.* »

Si les réalisateurs australiens se réfèrent plus volontiers au passé qu'au présent (les sujets contemporains sont relativement rares), *ce n'est pas par nostalgie*, mais parce que ce passé les aide *à mieux se comprendre* et mieux se définir. Démarche en quelque sorte instinctive qu'aucune théorie ne sous-tend. Quand on demande à Beresford ou à Burstall s'ils ont l'intention de créer un cinéma spécifiquement australien, ils sourient : « *Oui, peut-être, mais, en fait, notre principal souci est de tourner de bons films. Pour nous le résultat compte plus que l'intention.* » Fils d'un pays jeune et rude, coincés entre leur culture britannique et l'emprise du cinéma américain, à la recherche encore de leur identité nationale, les cinéastes australiens ignorent les spéculations politiques ou sociologiques chères à nos réalisateurs. Aux concepts abstraits, ils préfèrent le pragmatisme. Dans une large mesure, ils restent des défricheurs.

JEAN DE BARONCELLI.



★ *Dessin de BONNAFFE.*

هكذا من الأصل

VIVE LA PHOTO



MUNKACSI

A jamais, ce serait le moment de le dire, « Vive la photo ! », maintenant ou jamais. Trente-sept expositions de photos dispersées à travers les musées et les galeries parisiennes, des débats, des projections, une vente aux enchères, des émissions de radio, même une « Nuit de la photo » au Palace : pendant un mois, des milliers d'images du monde entier (l'Amérique, le Japon, la Russie, l'Italie, la Hollande, la photo ancienne comme la photo contemporaine, sont largement représentées) vont être centralisées à Paris, pour un Mois de la photo organisé par Jean-Luc Monterosso pour l'Association Paris-Audiovisuel, placée sous l'égide de la mairie de Paris. Une sorte de réplique du Festival de la photo qui avait eut lieu l'été 1979 à Venise et qui avait connu un grand succès (*le Monde* du 12 juillet 1979).

Il faut se dépêcher de crier « Vive la photo ! » avant que l'euphorie se transforme en écœurement ou que la fête tourne à la lassitude. Car, de ces milliers d'images brassées, compulsées, rapidement entrevues, que va-t-il rester ? Quelques coups de foudre, quelques éblouissements peut-être. On ne pourra pas tout voir, il faudra bien faire un choix. C'est pourquoi nous présentons ici un calendrier exhaustif, jour par jour, de cette manifestation et une série d'interviews qui en privilégie les points forts : Henri Cartier-Bresson, John Szarkowski, Bill Brandt.

Le choix qui les complète (André Kertész, Charles Marville, Julia Margaret Cameron, George Hoyningen-Huene, Lucien Aigner et Willy Ronis), les quelques photos inédites que nous avons choisies dans leur travail, sont déjà une manière de guide à l'usage de futur visiteur. — H. G.

H. C.-B. cinéaste

L'image d'après

EN 1937, Henri Cartier-Bresson avait réalisé un film sur les hôpitaux pendant la guerre d'Espagne: la Victoire de la vie. *A la libération, les services de documentation américains lui demandèrent de superviser un film sur le rapatriement des soldats dans leurs pays, de l'enfer de Dachau à la belle patrie française. Par manque d'argent, on inséra dans le montage plusieurs bandes d'actualité. Le titre du film,* le Retour, *s'inscrit sur l'écran en lettres nouées dans le fil de fer barbelé. Il est intéressant d'y retrouver la scène qui a donné lieu à une des photos très connues de Cartier-Bresson, qui l'a enrobée en quelque sorte, mais dont elle a figé, concentré le « moment décisif ». La légende de la photo la décrit ainsi :* « Dans un camp de déportés, une indicatrice de la gestapo est reconnue par une femme qu'elle avait dénoncée. » *La scène du film est assez trouble, confuse dans ses mouvements non maîtrisés, tandis que la photo, absolument nette, piquée, est comme une métaphore plus lisible de la scène.* Cartier-Bresson *a fixé l'instant de la plus grande violence, de la plus grande évidence. La photo laisse le temps de lire les expressions et les attitudes de second plan dont le cinéma ne faisait qu'une masse hostile et imprécise.*

Cartier-Bresson n'a jamais tenu une caméra, qu'occasionnellement. Il n'a jamais fait le cadre. Il indiquait à ses opérateurs comment il voulait prendre la scène, il leur désignait des objets, des gestes, des visages qui occupaient son attention. Il gardait son appareil, la caméra l'aurait gêné dans sa mobilité, dans sa gesticulation nerveuse et précise.

Cartier-Bresson n'a jamais écrit de scénario, et les producteurs américains qui lui ont commandé des reportages sur la Californie (1969) puis sur le Mississippi (1970) n'étaient pas très rassurés jusqu'au tournage. Ces deux films, d'une durée de vingt-cinq minutes chacun, ont été tournés en dix jours. Cartier-Bresson s'est promené dans la rue, il a filmé les gens sur le pas de leurs portes, il a choisi des visages dans des manifestations. Il s'est introduit avec autant d'agilité dans le palais lézardé d'une des dernières princesses du Mississippi que dans une des premières communautés hippies, dans des clubs du troisième âge, dans des cours de danse, sous la tente d'un prédicateur obèse. Il a voulu raconter le fanatisme, et le cloisonnement entre les Noirs et les Blancs, l'absurdité d'une ère de la consommation, sa gaieté fabriquée et débilitante. Le film sur la libération des prisonniers s'achevait sur un couple qui se retrouvait, le film sur la Californie s'achève sur des voitures qui roulent dans la nuit, jusqu'à brouiller totalement la vision.

Ces films ne sont pas chocs, ils n'ont ni début ni fin, ils se contentent de donner un sentiment de la vie, un témoignage passager Certains plans de paysages ou de visages ont dans leur cadre une rigueur photographique mais aucun d'entre eux, détaché du film, ne pourrait donner une photo Henri Cartier-Bresson raconte que les producteurs ont voulu faire tirer quelques photogrammes du film dans l'espoir d'obtenir des Cartier-Bresson Mais l'image fixe ne tenait plus debout. « Le cinéma, *dit H.C.-B.,* c'est toujours l'image d'après. »

(*) Ces quatre films de Cartier-Bresson et le moyen-métrage de Robert Delpire, *Flagrant Délit*, réalisé au banc-titre, seront projetés dans l'auditorium du *Musée d'art moderne* le 13 novembre, à 20 h. 30.

Rencontre avec Henri Cartier-Bresson

La photo comme tir à l'arc Le dessin comme gant de crin

Trois cents photos d'Henri Cartier-Bresson vont être exposées au Musée d'art moderne de la Ville de Paris du 12 novembre au 11 janvier. Beaucoup sont très connues, d'autres ont réchappé miraculeusement de vieilles planches-contacts ou de fonds de valise... Une rétrospective qui est aussi une remise en question de la consécration.

« QUAND j'étais gosse, raconte Cartier-Bresson, j'étais sans doute intolérant. Ma mère m'emmenait au concert parce que je mordais mes sœurs. Mon grand-père disait que je ferais un fruit sec. Je ne savais pas ce que je voulais faire, mais je savais très bien ce que je ne voulais pas : entrer dans les affaires. Je viens d'une famille de filateurs qui avait monté une usine de fil à coudre dans les années 1860-1870, au début de l'industrialisation. A cette époque, on reprisait encore les draps et les serviettes. J'étais gêné par le nom. Je disais Cartier tout court. Pour les vacances, j'allais à Rouen. De mon enfance, c'est peut-être ce qui m'a le plus marqué ; le port, les bistrots de marins, c'était formidable. Depuis, tout a été détruit.

» J'ai commencé à peindre vers quinze, seize ans. Un frère de mon père, qui a été tué à la guerre de 1914, peignait ; il était un peu mon père mythique. J'ai toujours été hanté par la peinture. Quand je me suis évadé de captivité, en 1942, avec mon copain, nous nous sommes demandés : « *Et toi, qu'est-ce que tu vas faire ?* », il a dit : « *Dessinateur de mode* », j'ai dit : « *Moi, je serai peintre.* » Toute mon enfance, j'ai vu de la peinture. Quand j'étais au lycée Condorcet, j'allais chez Rosenberg, rue d'Astorg, je faisais les galeries, j'allais voir *les Poseuses* de Seurat, qui étaient encore à vendre. En 1928, je suis entré dans l'atelier d'André Lhote, le peintre cubiste ; tout ce que j'ai appris en peinture, je le lui dois.

» Je faisais des gouaches, depuis j'ai tout détruit. J'aime faire table rase. Je savais que je devais faire autre chose, mais c'est difficile d'arrêter. Je suis parti en Afrique. Je chassais à la lanterne, je vendais la viande. J'ai attrapé une bilieuse, et je suis rentré. J'ai commencé la photo. La peinture était toujours mon obsession, et la photographie était pour moi un carnet de croquis, des dessins immédiats, questions-réponses. Les premières photos que j'ai vues, par l'intermédiaire d'amis américains, sont les photos d'Atget et de Kertész. La photo de Munkacsi, des trois enfants noirs qui se jettent à l'eau, a été comme un coup de pied au cul : « *Allez, vas-y !* » Encore maintenant, j'y trouve la perfection de la forme, un sens de la vie, un frémissement. Tout ça est lié au petit appareil, aux choses rapides. Pour moi, la photo sur trépied relève du passéisme.

» En 1933, chez Jacques-Emile Blanche, j'ai fréquenté les surréalistes, c'est pourquoi je cite toujours, à propos de la photo, cette phrase de Breton sur « *le hasard objectif* ». Les surréalistes s'intéressaient à la photographie, le grand public non. Je connaissais très peu de photographes. J'avais une grande admiration pour Brassaï, mais son œuvre était déjà en route. En 1934, j'ai fait des photos au Mexique. En 1935, je n'ai pas pris une seule photo à New-York, alors que j'y allais pour la première fois. J'apprenais le cinéma et le montage avec Paul Strand, nous réalisions des documentaires. Plus tard, j'ai été l'assistant de Renoir sur trois films, j'ai appris énormément de choses sur la vie, mais je n'avais pas d'imagination, je savais que je ne serais pas metteur en scène.

» Avant la guerre, l'éditeur Tériade, qui est un peu mon mentor depuis 1932, s'intéressait déjà aux photos de Brassaï, Bill Brandt, Lotar ; il voulait faire un livre avec nous, puis la guerre est arrivée. A la libération, le monde avait été coupé, les gens avaient une nouvelle curiosité. J'avais un tout petit peu d'argent qui m'évitait d'aller travailler dans une banque. J'allais à la recherche de la photo pour elle-même, un peu comme on fait un poème. Avec Magnum est née la nécessité de raconter une histoire.

» Si je suis connu aujourd'hui, je le dois aux amis américains que j'ai rencontrés en 1929, à travers Max Ernst, Harry Crosby et Julien Lévy, un ami des surréalistes qui a fait ma première exposition en 1933 ; puis ensuite, à New-York, Lincoln Kirstein, Monroe Wheeler et Beaumont-Newhall, du Musée d'art moderne, qui m'ont organisé, en 1948, une exposition posthume. Ils avaient appris que j'avais été tué. Ils ont eu ensuite la gentillesse de ne pas supprimer l'exposition quand ils ont su que j'étais vivant.

» Nous avons créé Magnum en 1946, avec Robert Capa et Chim (David Seymour). Au début, avec Chim, nous étions très inquiets. On se disait : « *Mais comment va-t-on faire vivre Capa ?* » Moi, je suis normand, Chim était un peu grippe-sou. Finalement, c'est Capa qui a fait vivre Magnum, d'abord en jouant aux courses ; il avait le génie des affaires. C'était un aventurier avec une éthique. Intellectuellement, je me sentais plus proche de Chim, il avait une tête de joueur d'échecs. Pour moi, le dix-neuvième siècle s'est terminé dans les années 50-55. Avant, il n'y avait pas la télévision. Les gens avaient envie de savoir ce qui se passait ailleurs, et nous participions à cette curiosité. Comme un compteur Geiger, le Leica est un appareil enregistreur, ce n'est pas un appareil à faire de belles photos. Pour moi, le reportage est la photo unique, le raccourci qui réussit à exprimer une situation. Pour y arriver, il faut une attention constante, aller dans la rue, être tout le temps présent, regarder. La nervosité m'a rendu les plus grands services. L'anecdote, la photo choc, la photo documentaire qui explique sont mauvaises. On n'explique rien. On suggère seulement. Capa me disait souvent : « *Tu me racontes des histoires, mais je ne les sens pas à travers ta photo.* » Il avait raison. On épilogue. La linguistique, tout un tas de pseudo-sciences ont débordé. La poésie aussi est un moyen de connaissance, et elle est beaucoup moins dangereuse à l'époque actuelle.

Propos recueillis par **HERVE GUIBERT.**

(Lire la suite page 18.)

Rencontre avec Henri Cartier-Bresson

(Suite de la page 17.)

» Capa m'avait dit : « *Ne prends pas l'étiquette de photographe surréaliste. Sois photo-journaliste. Sinon tu vas tomber dans le maniérisme, la préciosité. Garde le surréalisme dans ton petit cœur chéri. Ne gigote pas. Allez !* » Ces conseils ont élargi mon champ de vision. J'étais marié à une Indonésienne, et Capa m'a dit : « *Tu t'occupes de décolonisation.* » J'ai passé trois ans en Orient sans revenir. Comment avoir le même résultat quand on reste quinze jours dans un pays ? *C'est long de comprendre, de sentir. Il n'y avait pas de grands* hôtels, on vivait n'importe comment, mais les photographes étaient moins nombreux, maintenant les gens les trouvent *insupportables. Dans les manifestations ou dans les fêtes,* quand il y a 12 % de photographes, ça devient grave...

» En 1952, Tériade a édité *Images à la sauvette* avec une *couverture de Matisse, puis, en 1955, les Européens* avec une couverture de Miro. Pour *Images à la sauvette*, Capa m'a dit : « *S'il te rapporte du fric, tu vas le dépenser, mais, s'il te rapporte du prestige, ça t'aidera.* » Tériade m'a obligé à écrire un texte pour que j'explique comment je prenais mes photos. D'abord, je me suis rebiffé, puis, avec l'aide de son assistante, j'ai fini par écrire le texte qui tient lieu de préface. En 1955, j'ai eu ma première exposition au Pavillon de Marsan. Entre-temps, Bob (Robert Delpire) avait édité mon livre sur la Chine, *D'une Chine à l'autre*. Il voulait une préface de Sartre ; la bouche en cœur, je suis allé trouver Sartre. « *Mais je ne suis jamais allé en Chine* », a dit Sartre. J'ai dit ce qui me passait par la tête : « *Les curés ne sont pas mariés, pourtant ils en savent long sur les femmes.* » Il m'a dit : « *Alors, allons-y.* »

» Je suis un horrible journaliste. J'ai passé ma soirée chez une danseuse du Covent Garden, le jour où Noureev a débarqué, je n'ai pas pensé à faire une photo. J'ai connu Varèse, Desnos, et je n'ai jamais fait leurs portraits. On peut même faire un portrait en bavardant, mais il faut être présent. C'est un exercice mental, une concentration perpétuelle. Je ne peux faire que le portrait de gens que je connais et que j'aime, dont je connais l'œuvre. Cela ne suffit pas de prendre un nom dans le bottin mondain ou une belle gueule. Même si la personne est consentante, il y a toujours une espèce de duel dans ce rapport. La personne a l'air de dire : « Qu'est-ce qu'il va me prendre ? » Dès que Bonnard voyait mon appareil, il se mettait à manger son cache-nez, il prétendait qu'il avait une fluxion. On ne dévore pas les gens, mais il faut être comme une truite, il faut une vivacité et, en même temps, un calme intérieur. Etre la plaque sensible, laisser les choses venir. C'est Braque qui, pour la première fois, a associé cette activité au tir à l'arc.

» Certaines photos sont anecdotiques : elles n'ont pas la rigueur de forme. La forme est une angoisse perpétuelle. Le reste sort du système de façon intuitive. La composition est assez mystérieuse, mais elle ne suffit pas, des arêtes de poisson posées sur une assiette, sans la chair, font un piteux repas. Pourtant, sans structure, il n'y a rien. Il faut se soumettre à l'outil. Le Polaroïd ou la vidéo ne me satisfont pas parce que, pour moi, la photo doit être une jouissance de l'œil, il faut être jouisseur. Les photographes que j'aime ont un œil de peintre, ça se cultive. Cela dépend des fréquentations. On n'invente pas tout.

» J'avais joué avec Giacometti au jeu des trois peintres préférés. On était tombé sur les trois mêmes peintres, Cézanne, Van Eyck et je ne sais plus, Paolo Uccello ou Piero della Francesca. Maintenant je rajouterais Degas, Matisse pour la couleur, la sensualité, l'intelligence et Alberto pour la rigueur. Giacometti reste mon maître à penser. Il était complètement à contre-courant de son époque. Sa rigueur et son authenticité bousculaient beaucoup de gens. Il disait : « *Pourquoi est-ce que je ferais maintenant des portraits réalistes, puisqu'il y a la photo ?* »

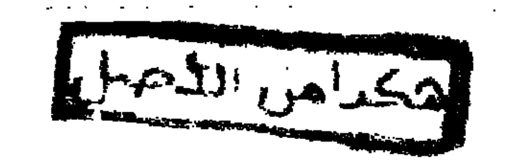
» De 1946 à 1965, j'ai été photographe, activement. Cela fait quinze ans que Tériade m'a dit d'arrêter la photo : « *Tu as dit ce que tu avais à dire, dessine et peins.* » Il faut se prendre à bras le corps et ne pas toujours passer le même disque, il finit par s'érailler. Pour moi, le dessin est un gant de crin. Il faut être reconnaissant du succès, parce qu'il permet de toucher une majorité de gens. Je suis heureux qu'on apprécie mon travail, mais le succès est à double tranchant. Comme le pouvoir, il faut s'en méfier comme de la peste. Maintenant les gens ont besoin de cloisonnements. Au Moyen Age, un tambourinaire pouvait être flûtiste.

» Une fois que la photo est dans la petite boîte, le plaisir est fini. Le dessin me force à me dominer, à me maîtriser. Avec la photo, je ne me sens pas responsable. Je suis heureux d'avoir été là, et d'avoir tapé juste. Je suis retourné en Inde où je n'avais pas été depuis 1965, je n'ai pas eu l'idée de dessiner, j'avais trop peu de temps. J'ai retrouvé ma curiosité, cette façon de photographier comme de prendre le pouls, de palper. Le secret, c'est la concentration. Il faut s'oublier. Le dernier jour, j'ai eu envie de dessiner un paysage sur une place. Les gosses, les gens, venaient pour regarder mon dessin. Quand on prend une photographie, on l'emmène avec soi dans la boîte, on ne peut aussitôt la faire partager...

En regardant les planches-contacts, on s'aperçoit qu'il est rare d'arriver à une quintessence. On voit les copains qu'on a perdus, toutes les bêtises qu'on a faites. Il n'y a aucun progrès dans la photographie. Je n'ai fait aucun progrès. « *On ne mûrit pas, on pourrit, par places seulement.* » Je crois que c'est Taine qui l'a dit, je l'ai cité à mon grand-père quand j'avais seize ans, il m'a foutu à la porte. Mon père me disait toujours : « *Henri, tu dois apprendre à te dominer.* » Mais on ne progresse pas. Ce n'est pas par mépris, mais je ne regarde jamais de magazines illustrés. Je garde l'œil pour regarder la vie.

» Il y a un passage dans Rémy de Gourmont, sur *l'Intelligence chez les enfants*, que j'aime beaucoup. Il dit que l'intelligence est désintéressée : « *Plus un acte est désintéressé, plus il approche la perfection.* » Ensuite l'intelligence devient utilitaire. *Il faut travailler pour son plaisir.* Si on ne fait pas plaisir à soi-même, comment peut-on faire plaisir aux autres ? »

Propos recueillis par **HERVE GUIBERT**



Entretien avec John Szarkowski

L'habileté à faire des distinctions

DIRECTEUR, depuis 1962, du département de photographie du Musée d'art moderne de New-York, John Szarkowski a deux passions : Eugène Atget et la greffe des pommiers. Il a pris une année sabbatique, avec sa famille, dans la région d'Aix-en-Provence, pour pouvoir s'y livrer tranquillement. Jean, baskets, la pipe dépassant de sa belle moustache grise, John Szarkowski a l'air content : il a déjà écrit le texte du premier volume des quatre livres qu'il compte consacrer à Atget, *l'Ancienne France, l'Art du Vieux Paris, les Jardins de l'Ancien Régime* et *les Temps modernes*. Le soir, il joue de la clarinette dans la fanfare municipale de Puyricart. Son exposition sur la photographie américaine, Mirrors and Windows, conçue en 1978, et qui va être présentée au Musée d'art moderne de Paris, est déjà loin derrière lui.

« Comment devient-on le successeur de Steichen ?

— C'est un mystère pour moi. Je travaillais comme photographe free-lance dans le Midwest, et je n'avais rien à voir avec le musée. Steichen connaissait mon travail, il avait acheté quelques-unes de mes photos pour sa collection et les avait présentées dans des expositions de groupe. Je l'avais rencontré plusieurs fois, mais nous n'étions pas particulièrement proches. J'avais publié un livre sur un architecte de la période edwardienne, Louis Sullivan, et un livre sur le Minnesota, dans le nord du Midwest. Au départ je prenais des portraits dans le style du reportage traditionnel, puis j'ai davantage fait de photos d'architecture. J'avais commencé un travail sur une région sauvage du Canada, l'Ontario, quand j'ai reçu une lettre du Musée d'art moderne... Je n'ai jamais achevé ce travail. Ici j'ai recommencé à prendre quelques photos, de famille bien sûr, et surtout des paysages. Mais c'est dur de se concentrer.

— Quelle place a le département de photographie à l'intérieur du Musée d'art moderne de New-York ?

— Le Musée est divisé en six *départements*, peinture-sculpture, dessin, estampes, architecture, films et photo, chacun avec une latitude d'indépendance, comme une structure de collèges dans les universités. La photo est un petit département qui emploie quatre personnes concernées par les images. Nous travaillons très étroitement ensemble, nous ne partageons pas les responsabilités en termes de photo ancienne ou contemporaine, mais en termes de projets. L'argent des acquisitions ne vient pas du budget du musée, chaque conservateur a un comité de support privé. Les expositions et les publications ne dépendent pas seulement de notre budget, mais du budget général du musée. Il faut user d'une constante persuasion, à l'intérieur comme à l'extérieur du musée. Ce n'est pas un mauvais système : ça laisse les gens en alerte.

Taxidermiste ou conservateur

— Quels changements avez-vous introduits dans ce département depuis votre arrivée, en 1962 ?

— Je pense que la nature des problèmes change, presque organiquement, selon les personnes en charge. Quand on arrive dans une institution, il est possible d'évaluer la situation, et de proposer des changements, en répondant non pas à son goût personnel, mais à cette situation. Avant mon arrivée, on prêtait plus d'attention aux photographes individuellement, on se concentrait dans des expositions personnelles. Avec les expositions thématiques, on étudie la nature formelle de la photographie. Une de nos premières expositions s'intitulait « Les photographes et le paysage américain » : notre projet n'était pas de regrouper le plus grand nombre de photos spectaculaires, mais de discerner la nature de la continuité qui créait cette tradition photographique.

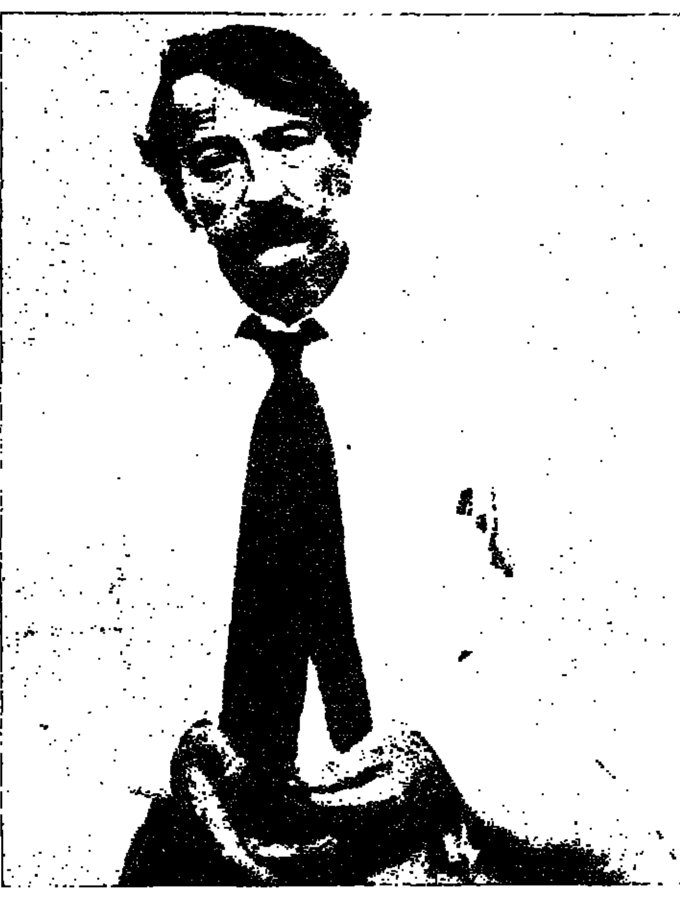
» Depuis soixante ans, Steichen se battait, avec Stieglitz, pour faire aimer la photographie : il était plus concerné par la question de savoir si les gens allaient aimer ou pas. Se demander maintenant si la photographie est un art est devenu une question établie et ennuyeuse. Il s'agit de savoir quelle sorte d'art elle est, et qui la pratique bien. Il était naturel, du temps de Steichen, d'exhorter la photographie. De mon temps, ce n'est plus nécessaire. L'analyse et la critique ont remplacé l'incitation.

— Pensez-vous que votre goût, depuis 1962, a évolué ?

— Un peu, peut-être pas beaucoup. Mais le goût n'est pas l'issue la plus importante pour un conservateur. J'espère que ma compréhension s'est élargie et approfondie. Le goût signifie deux choses : ce qu'on aime, et l'habileté à faire des distinctions. Dans le second sens, le goût est toujours important. Mais l'idée du connaisseur est devenue démodée. Je ne suis pas au musée pour montrer ce que j'aime, ce qui ne veut pas dire non plus que je n'aime pas ce que je montre.

» Je ne serais sans doute pas intéressé par mon propre travail si je devais organiser une exposition personnelle. En dehors de moi, des choses existent. Atget, Stieglitz, Weston, appartiennent à une sorte d'espèce biologique. Cette ligne de vie dans l'évolution et dans l'histoire peut être étudiée et en partie comprise. Quelle est la différence, dans la nature des responsabilités, entre le métier de taxidermiste et celui de conservateur ? Tous les deux essaient de comprendre, de rationaliser la ligne de vie des espèces. Et le conservateur d'histoire naturelle peut bien aimer les oiseaux et détester les reptiles, ce n'est pas le problème.

» La photographie est un médium merveilleux, plein de promesses pour l'avenir, et mon travail est de rechercher ce qui élargit un sens, une compréhension ou une des possibilités de ce médium. Si un photographe refait le travail de Weston, ou refait dans les rues le travail de Cartier-Bresson, et s'il a plus de trente-cinq ans, alors c'est triste. Mais il y a aussi une chose terrible à dire : si un jeune photographe essaie consciencieusement de trouver quelque chose d'original ou de neuf, ça peut aussi être désespérant. Le travail doit sortir d'une nécessité, non de l'extérieur.



JOHN SZARKOWSKI par Richard Avedon.

— Attachez-vous une valeur à la notion de modernité en photographie ?

— C'est un probème complexe, spécialement en photographie, parce que la photographie elle-même est un moyen relativement moderne. Il me semble que les photographes les plus avancés, les plus insolubles, sont ceux qui n'ont rien à voir avec la modernité, par exemple Atget. On peut considérer les rapports entre Atget et Man Ray. Man Ray pensait qu'Atget était amusant, démodé et primitif. Man Ray était sûrement moderniste, mais peut-être que l'œuvre d'Atget, en termes de complexité et de richesse, restera plus longtemps moderne que celle de Man Ray.

» Mon intérêt pour la photographie n'est certainement pas limité à ce qu'on appelle la modernité. Je m'intéresse à la tradition, non pas en tant que vieux travail, mais dans une sorte de ligne. Pour la littérature, en étudiant Joyce et Proust, Walker Evans était typiquement, et de façon presque sophistiquée, un moderniste. Mais pour la photographie, dans la modernité de Stieglitz par exemple, il ne trouva rien qui l'intéressait. Pour son inspiration, pour confirmer son intuition, il dut remonter au dix-neuvième siècle.

— Quel était au départ le projet de votre exposition sur la photographie américaine des années 60 à 80, Mirrors and Windows ?

— Durant les quinze dernières années, nous avons montré en grande quantité, à travers des expositions de groupe, ou des expositions individuelles, le travail des photographes américains contemporains. Après tout ce temps, il m'a semblé possible de considérer leur travail avec distance, dans une perspective critique, pour voir si l'on pouvait déterminer une communauté entre des gens comme Arbus, Uelsmann et Friedlander, si l'on pouvait les regrouper comme une entité. J'ai cherché à savoir quelles étaient les caractéristiques générales de cette période très active et très vigoureuse pour la photographie américaine. J'étais curieux de voir à quoi allaient ressembler tous ces photographes une fois réunis. La suggestion d'un nouveau vocabulaire critique apparaît dans le choix des photos et dans l'accrochage.

» Depuis, l'exposition a voyagé dans une dizaine de villes aux Etats-Unis. Une fois elle est bien accrochée, une autre fois mal, comme si l'on avait juste déballé les photos de leurs cartons. Maintenant, je ne peux plus la regarder comme mon propre travail. J'y vois un travail impressionnant, remarquable en variété et en qualité, mais je ne reconnais plus mes idées théoriques.

— Comment l'exposition a-t-elle été accueillie aux Etats-Unis ?

— Avec beaucoup d'attention, et très sérieusement. Quelques critiques n'ont pas beaucoup aimé, d'autres beaucoup. Mais même les gens qui ne l'ont pas aimée lui ont consacré beaucoup de place.

— A l'intérieur de votre choix de Diane Arbus, par exemple, on a l'impression que vous avez pris délibérément les photos les plus rébarbatives...

— Nous l'avions déjà exposée deux fois, la première fois en 1967, avec Friedlander ; la seconde fois après sa mort, en 1972. Nous étions très familiers avec son travail, et notre tendance, devant ses photos, était de dire : « Non, pas encore celle-ci... » Beaumont-Newhall, le premier conservateur de photographie au Musée d'art moderne de New-York, prépare la cinquième édition de son *Histoire de la photographie*. Je lui dis : « Vous devriez changer certaines images... » Il proteste : « Mais c'est un classique ! » « Mais la raison pour laquelle c'est un classique, Beaumont, c'est qu'elle est dans votre livre... » Je pense qu'il est préférable de montrer des images jamais vues.

— Vous avez en France l'image d'un despote, qui impose une catégorie très restreinte...

— Il est plus facile de raconter que Van Gogh s'est coupé l'oreille que de parler intelligemment de Van Gogh. Il est plus facile de parler de politique ou de personnalités que de parler d'images. Il est aussi plus facile de dire que John Szarkowski est un despote que de considérer son exposition ou son livre. Moi je pense que mon programme est très catholique. Mon intention était de montrer le travail vital, de qualité, avec originalité de sentiment et indifférence pour les positions philosophiques. Si j'avais été au musée dans les années 50, je pense que j'aurais montré plus de photojournalisme, non pas par enthousiasme, mais parce qu'à cette époque cette catégorie était plus vitale et inédite.

La force dans la continuité

» Ce serait stupide de diviser la photographie en douze catégories : portraits de bébés, paysages, photojournalisme, photogrammes... Il serait impossible d'identifier ce qui est caractéristique et vital. Il y a de la force dans la continuité de la tradition. Il y a aussi un nombre énorme de photographes et d'ambitions, un grand pourcentage d'entre eux est bon, mais un petit musée comme le nôtre ne pourrait pas couvrir chaque chose de la vertu. Je suppose que les photographes que j'ai montrés pensent moins que je suis un despote. Ils pensent seulement que je suis raisonnable...

» Nous espérons que notre influence ne va pas disparaître dans l'air. Il y a maintenant beaucoup de musées qui prennent la photographie en considération, le musée de Chicago par exemple, et beaucoup d'éditeurs qui produisent d'excellents livres. L'influence de notre programme prend bien sûr de plus en plus d'importance dans la mesure où il est persuasif.

— Y a-t-il une chose, en photographie, que vous haïssez ?

— Il y a beaucoup de choses qui me rendent impatient, mais elles changent constamment, heureusement. L'affectation est une de ces choses. Dans les années 60, on a réagi contre les belles photographies, et on a découvert qu'une image pouvait ressembler à un instantané occasionnel tout en restant intelligente et formellement intéressante. Pourtant cette découverte peut aussi devenir une formulation académisante. Peut-être est-ce semblable à l'histoire de l'écriture automatique : la chose merveilleuse, au sujet de la photographie des années 60, n'était pas de la comparer à un travail antérieur, mais de voir quels nouveaux caractères, quelles nouvelles significations elle transportait dans son imperfection et dans son mode accidentel.

» Maintenant, toute une nouvelle génération de jeunes photographes savent à quoi ressemble Winnogrand, mais ils ne cherchent pas à comprendre ce que ses photographies signifient. Ils les regardent superficiellement. Une grande partie des photographes ont sacrifié, abandonné la vertu artisanale, et ils pensent que c'est le point. Il y a une notion, une idée commune aux Etats-Unis que, si quelqu'un qui a une bonne sensibilité et une bonne moralité prend une caméra, le résultat sera, par magie et automatiquement, le reflet de son caractère. Je pense que c'est la cause d'une grande partie de l'ennui. »

(*) Mirrors and windows : Musée d'art moderne, 11, avenue du Président-Wilson, Paris (16e), du 5 novembre au 4 janvier.

Ce supplément a été établi par HERVÉ GUIBERT

VIVE LA PHOTO



GEORGE HOYNINGEN-HUENE



WILLY RONIS



LUCIEN AIGNER

Calendrier du mois

31 OCTOBRE

Photographie actuelle en France, à la mairie du V[e] arrondissement (21, place du Panthéon), jusqu'au 28 novembre : les poulains de Claude Nori et Contrejour.

1[er] NOVEMBRE

Le photojournalisme français aujourd'hui, au Grand Palais (avenue Winston - Churchill, Paris-8[e]), jusqu'au 30 novembre : *Paris-Match* offre un prix annuel de 50 000 francs à un photographe français, cette année Arnauld de Wildenberg pour un reportage sur la famine.

3 NOVEMBRE

Exploration d'un médium, au Centre d'information Polaroid (141-143, avenue de Wagram, Paris-17[e]), jusqu'au 31 novembre : presque tous les meilleurs photographes ont accepté de l'essayer, donc de bonnes recettes pour faire joujou.

L'Avant-Garde, à l'Ufficio dell'Arte (44, rue Quincampoix, Paris-4[e]), jusqu'au 18 décembre : quinze photographes encore inconnus en France, américains, allemands, anglais, canadiens ou français, mais tous plus dans le vent les uns que les autres.

4 NOVEMBRE

Les statues de Paris de Bayard à nos jours, au Musée Bourdelle (16, rue Antoine-Bourdelle, Paris-15[e]), jusqu'au 1[er] décembre : Atget, Marville, les Steichen du Musée Rodin et les Baldus du Musée des beaux-arts, quelques contemporains aussi, dont Brassaï.

Louis Ducos du Hauron, aux Rencontres d'Olympus - Forum des Halles, niveau 2 (17, rue Pierre-Lescot, Paris-4[e]), jusqu'au 15 novembre : un des premiers « autochromistes », fervent manipulateur de la fécule de pomme de terre.

Kenneth Snelson, à la Galerie Zabriskie (29, rue Aubry-le-Boucher, Paris-4[e]), jusqu'au 28 novembre : les Parisiens vus par les New-Yorkais et les New-Yorkais vus par les Parisiens, échange standard de bons procédés.

Les acquisitions photographiques récentes de la Ville de Paris, à la mairie du VI[e] arrondissement, jusqu'au 28 novembre : ceux qui ont photographié Paris, les grands pour le prestige, les petits pour l'encouragement.

Histoire de la photographie japonaise, à l'American Center (261, boulevard Raspail, Paris-14[e]), jusqu'au 28 novembre : des origines jusqu'à nos jours, bien sûr.

Sabine Weiss, à la galerie Viviane Esders (12, rue Saint-Merri, Paris-4[e]), jusqu'au 6 décembre : une photographe du quotidien en alerte.

5 NOVEMBRE

André Kertész, à la galerie Agathe Gaillard (3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris - 4[e]), jusqu'au 6 décembre : quand le grand âge devient voyance et modernité...

La photographie américaine (1960-1980), au musée d'Art moderne de la ville de Paris (11, av. du Président-Wilson, Paris 16[e]) : l'avant-garde doit-elle être rébarbative ?

Une autre Chine, à la mairie du XVIII[e] (place Jules-Joffrin) et dans la station R.E.R. Châtelet-Les Halles, jusqu'au 18 novembre : Claude Sauvageot et Marie-Ange Donzé, encore une autre Chine.

Julia Margaret Cameron, à la Maison de Victor-Hugo (6, pl. des Vosges, Paris-4[e]), jusqu'au 31 décembre : quelques envois dédicacés de la préraphaëlite Julia au grand poète, où l'on s'aperçoit que chaque femme est une princesse.

6 NOVEMBRE

Reportage et photojournalisme (projection-débat), dans l'auditorium du musée d'Art moderne : Que devient le reportage après le reportage ?

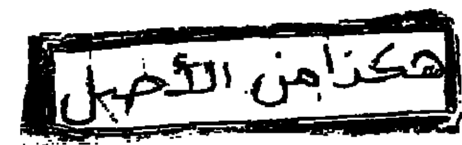
7 NOVEMBRE

Pierre Bérenger, à la mairie du XIII[e] (1, place d'Italie), jusqu'au 23 novembre : une vision très forte et très personnelle de la galerie de zoologie du Jardin des Plantes, interdite au public depuis plus de quinze ans, pour cause de beauté subversive.

8 NOVEMBRE

Vente aux enchères de photographies et d'appareils photographiques anciens, à l'étude Loudmer-Poulain (73, rue du Faubourg - Saint - Honoré, Paris 8[e]), à 11 h. 30 et 15 heures : 3 000 F pour le portrait de Baudelaire par Carjat, 6 000 F pour une gomme bichromatée de Demachy, 100 F pour le paysage d'un photographe inconnu, mais tout de suite 400 F pour le moindre nu... Les prix peuvent encore monter.







JULIA MARGARET-CAMERON



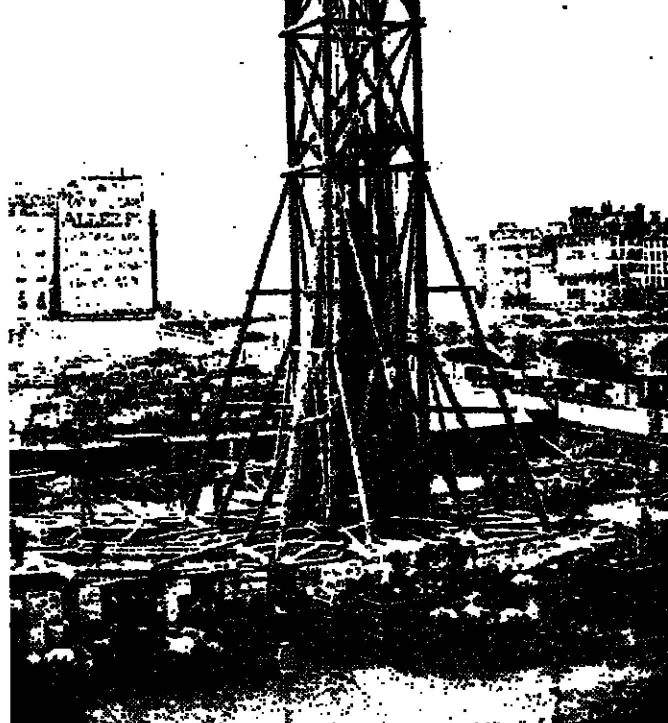
La photographie japonaise



HENRI CARTIER-BRESSON



La photographie japonaise



CHARLES MARVILLE



ANDRE KERTÈSZ

mois de la photo

10 NOVEMBRE

Roland-Garros 80, à l'aéroport Orly-Ouest, jusqu'au 23 novembre : Claude Alexandre, Gilles Dussart, Bernard Descamps et Gilles Walusinski patronnés par la fondation Rothmans. Tennis et cigarettes.

11 NOVEMBRE

Un pavé dans les nuages, de Robert Pondérou, mise en scène de Gilles Atlan, au Théâtre Présent (211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e), jusqu'au 4 janvier : mais comment introduire la photographie sur une scène ?

12 NOVEMBRE

Henri Cartier-Bresson, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 11 janvier : la promesse des inédits.

Willy Ronis, à la FNAC-Montparnasse (136, rue de Rennes, Paris 6e), jusqu'au 20 décembre : et si le photographe provençal était un poète, jusque dans la banalité ?

Luigi Comencini (1946-1947) au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 30 novembre : ancien photographe, le cinéaste a conservé quelques images qui lui sont chères.

La photographie à travers le cinéma (projection-débat), au Musée d'art moderne, du 12 novembre au 16 novembre, puis du 17 novembre au 23 novembre à la cinémathèque du palais de Chaillot : Henri Cartier-Bresson cinéaste, mais aussi William Klein, Blow-Up, le Montastruc de Jean-Claude Larrieu et les montages audiovisuels du groupe Ecouter-Voir.

13 NOVEMBRE

La nouvelle photographie hollandaise, à l'Espace Canon (117, r. Saint-Martin, Paris-4e), jusqu'au 8 décembre.

17 NOVEMBRE

Prix Air France / Ville de Paris, à la Maison de l'Europe (35-37, rue des Francs-Bourgeois, Paris-4e), jusqu'au 29 novembre : à Varsovie, avec Jean-Philippe Charbonnier ; à Budapest, avec Guy Le Querrec ; à Belgrade, avec Sabine Weiss.

Haroun Tazieff photographe, aux Rencontres d'Olympus, Forum des Halles, niveau 2, jusqu'au 13 décembre : devinez ce qu'il a photographié...

18 NOVEMBRE

Le Facteur Cheval, à la Fondation des arts graphiques et plastiques (11, rue Berryer, Paris-8e), jusqu'au 3 janvier : images pour un palais de rêve.

Lucien Aigner, à la FNAC-Forum, jusqu'au 10 janvier : un grand photo-reporter des années 30, exilé aux Etats-Unis et injustement méconnu.

Géométrie dans l'espace, à la Documentation française (31, quai Voltaire, Paris 7e), jusqu'au 18 décembre : résultat d'une mission confiée depuis cinq ans à des photographes aériens.

20 NOVEMBRE

Les Grands Prix d'auteurs de la F.N.S.P. à la mairie du 14e (place Ferdinand-Brunot), jusqu'au 2 décembre : la fête des amateurs.

Charles Marville, à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (24, rue Pavée, Paris 3e), jusqu'au 31 janvier : la capitale pré-hausmannienne, la grande photographie documentaire du dix-neuvième siècle ou la poésie du vide.

Paris-Rome, au musée Carnavalet (23, rue de Sévigné, Paris 3e), jusqu'au 14 décembre : dernier échange de bons procédés, Plossu, Boudinet et Delaborde à Rome ; Fontana, Ghirri et Catalgno à Paris.

George Hoyningen-Huene, au musée Carnavalet, jusqu'au 14 décembre : un photographe de mode des années 30, très inspiré et amoureux fou des corps.

Où sont les avant-gardes ? (projection-débat, dans l'auditorium du Musée d'art moderne) : mais y a-t-il encore une avant-garde ?

21 NOVEMBRE

Premières rencontres de l'édition photographique, sous le chapiteau de l'American Center, jusqu'au 23 novembre ; de 10 à 22 heures : les éditeurs, les photographes et le public.

La photo qu'on voit (projection-débat), dans l'auditorium du Musée d'art moderne : l'utilisation de la photo dans la publicité.

24 NOVEMBRE

Archives sonores sur France-Culture (à partir de 22 h. 30) : premier des douze entretiens de vingt-cinq minutes réalisés par Brigitte Legars et Jean-François Chevrier, Manuel Alvarez-Bravo, Brassaï, Doisneau, Riboud, Klein, Willy Ronis, Lisette Model, Larrieu, Gloaguen, Drahos et François Hers. Les bandes constitueront les archives sonores de la future Galerie des Halles.

27 NOVEMBRE

Nuit de la photo, au Palace (8, rue du Faubourg-Montmartre, Paris-9e) : les photos préférées de la belle Agathe (Gaillard bien sûr) et une surprise narcissique pour les visiteurs...

3 DECEMBRE

La France des amateurs, au Musée d'art moderne, jusqu'au 12 janvier : le résultat d'un concours organisé par le journal *Photo* sur le thème « Le patrimoine, c'est tout ce qu'on veut... ».

ET TOUJOURS

Les nus de Bill Brandt, au Petit-Trianon du parc de Bagatelle jusqu'au 15 novembre : pour la beauté de l'accrochage.

Gina Lollobrigida, au musée Carnavalet, jusqu'au 16 novembre : comment une actrice populaire devient une photographe populaire.

Etienne-Jules Marey, au musée Carnavalet, jusqu'au 16 novembre : un primitif de la photographie, inventeur du fusil chronophotographique et de toutes sortes de machines à décomposer le mouvement et le temps.

Les nus à Bagatelle

Bill Brandt, en attendant



LE photographe anglais Bill Brandt est venu à Paris pour présenter son exposition de nus féminins au Petit Trianon du parc de Bagatelle, en compagnie de sa femme Noya, une petite dame charmante. Bill Brandt est maintenant un vieux monsieur, qui marche lentement, et qui semble un peu indifférent à ce succès tardif. Il sort avec ironie une médaille de la Ville de Paris qu'on vient de lui remettre, il est tout étonné d'avoir tant été photographié. Après le vernissage, on l'a emmené déjeuner à la Photogalerie, de son temps une librairie ne pouvait pas être aussi un restaurant. Il veut s'asseoir dans *le salon de l'hôtel, sous la verrière.* L'hôtel, à Montparnasse, n'est pas de très grande qualité, mais il a trop de souvenirs à Montparnasse pour aller ailleurs.

Il lève son regard vers la lumière, et son visage ressemble tout à coup à une de ses photographies de peintre ou de sculpteur qu'il a « poussées » au tirage afin que la peau finisse par avoir le grain d'un bois ou d'un papier. Ses mains longues et plissées, sèches et sombres, s'appliquent en tremblant un peu pour tracer des sortes de grands bâtonnets sur un cahier, son adresse à Londres. Il semble ne pas écouter les questions, il n'a rien à dire de son travail, il suffit de regarder ses photos. Il n'a pas perdu la mémoire, il se souvient des lieux, des images, des visages, mais les noms ne lui reviennent plus. De cette défaillance il tient à s'excuser, délicieusement. Il parle très lentement. Il semble aller chercher le souvenir très loin de lui. Et soudain le rire ouvre son visage. Il se retourne, comment je suis devenu photographe ? Mais oui, au fait ?

« Je viens d'un milieu bourgeois londonien, raconte Bill Brandt. *Mon père était business-man. J'ai d'abord été très longtemps malade. J'étais tuberculeux et à cette époque c'était difficile de guérir. Je suis resté au lit pendant des années, et, quand je me suis trouvé guéri, j'étais encore très faible. J'ai pensé que la photographie serait une profession qui ne me fatiguerait pas. Je me trompais.*

***

» Au commencement, j'ai pris des portraits. J'ai travaillé avec Man Ray à Paris. C'était une chance de vivre à Paris dans les années 30, les gens faisaient des choses merveilleuses. Il y avait des expositions magnifiques, Picasso, Braque. Tous mes nus sont influencés par les surréalistes de cette époque, pas seulement Man Ray, aussi des films. L'Age d'or *de Bunuel a été une de mes impressions les plus fortes. Je suis allé le voir quelques jours après sa sortie, mais ensuite on a dû fermer le cinéma, des sortes de fascistes étaient venus jeter des bouteilles d'encre contre l'écran...*

» Quand je suis rentré en Angleterre, j'ai fait quelques photos surréalistes qui ont été publiées par Tériade dans le Minotaure *et dans* Verve. *Puis j'ai plutôt pris des photos documentaires dans les quartiers ouvriers du nord de l'Angleterre. Le contraste entre la pauvreté et la richesse était plus prononcé avant la guerre. A cette époque c'était quelque chose de neuf de prendre des ouvriers dans leurs maisons. Je n'avais bien sûr pas de lettre d'introduction, et j'ai frappé à la porte des mineurs, j'ai demandé :* « Est-ce que je peux prendre des photos ? » *Ils m'ont toujours accueilli avec gentillesse.*

» La guerre est arrivée, je n'y suis pas allé à cause de ma maladie. J'ai travaillé pour le ministère de l'information, j'ai pris des photos des abris improvisés dans le métro pendant les raids aériens, et des rues après le couvre-feu. Il n'y avait pas une fenêtre allumée, et pas une voiture, les gens restaient chez eux, tout était noir. Mais quand la lune éclairait la ville, la ville devenait magnifique. La lumière était très douce, comme si elle avait été réglée pour une scène de théâtre... J'ai pris ma première photo de nu le jour de la fin de la guerre, en 1945 : une jeune femme assise dans une chambre, avec une fenêtre au fond. J'ai attendu dix mois avant d'en refaire une autre. The Saturday Book *était publié une fois par mois, je connaissais le directeur, je lui ai demandé s'il était intéressé par des photos de nus. Mais quand je lui en ai apporté une douzaine, il m'a dit :* « Je regrette, je ne peux pas » publier ces photos ». *J'ai voulu continuer pour moi-même, très lentement. Personne n'était intéressé.*

» J'avais commencé à prendre ces photos après avoir vu le film d'Orson Welles, Citizen Kane. *Il avait filmé dans de vraies chambres, avec de vrais plafonds, alors qu'on tournait d'ordinaire dans des studios, des boîtes ouvertes par le haut. J'étais intéressé par l'architecture, et j'ai d'abord voulu prendre des photos de chambres, simplement. Mais ça ne suffisait pas. Il fallait des personnages dans la chambre. Les nus étaient la meilleure idée. J'avais besoin d'un appareil spécial, car les appareils à cette époque étaient très ordinaires, on ne pouvait pas englober le plafond. J'ai trouvé un appareil très vieux, fait en 1900, en bois, et très grand. Aux premières photos, je me suis aperçu que cet appareil produisait des déformations énormes. Ce n'était pas mon idée.*

» Quand j'ai eu quatre-vingt-dix photos, je me suis mis sérieusement à chercher un éditeur, et tout le monde m'a dit : « Non, on ne peut » pas publier ça, c'est idiot ces » déformations. Il faut prendre des » photos documentaires, pas de » nus, ce n'est pas à la mode ». *C'était très déprimant, j'ai rendu visite à je ne sais pas combien d'éditeurs. Quand enfin mon livre a été publié, il a connu un grand succès en France et en Angleterre, mais il a été un échec aux Etats-Unis. Les critiques ont écrit que ces photos étaient très mauvaises.*

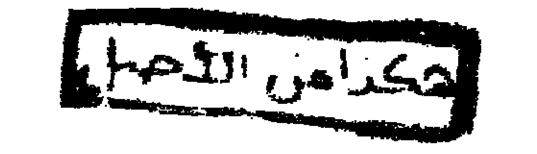
***

» Une fois le livre publié, je n'ai plus pris de nus pendant des années. Puis, il y a quatre ans, un éditeur américain m'a demandé de ressortir le livre. Mais je voulais de nouvelles photos. Dans le premier livre, il y avait des photos que je n'aimais plus, et que je voulais remplacer. C'est ainsi que j'ai recommencé à prendre des nus.

» Je préfère le nu au paysage, peut-être parce que la part de création est plus grande. Je ne demande jamais à un modèle de venir sans savoir avant ce que je vais lui proposer, je prépare tout. Le nu est tout à fait une création, et c'est pourquoi il est à la fois plus difficile et plus intéressant. J'ai arrêté le reportage quand tout le monde s'est mis à en faire, je ne pouvais pas faire mieux que d'autres.

» Mais j'ai toujours pris des portraits. Je choisis moi-même les gens, des écrivains, des peintres que j'aime et que je trouve bons.





Beckett

En général, si je prends un portrait, j'évite un fond noir ou blanc. Je préfère prendre le personnage dans une vraie chambre, dans le lieu où il habite et où il travaille. Il y a quelques années déjà, j'avais voulu photographier Beckett. Je lui avait écrit. Il m'a répondu : « Oui, » ça va, venez, je vous téléphone à » votre hôtel ». *Il m'a téléphoné. J'ai dit :* « Je voudrais vous photo- » graphier dans votre apparte- » ment », *il m'a dit :* « Pourquoi » pas dans votre chambre d'hôtel ? » *J'ai répondu :* « Non, je ne veux » pas prendre une photo dans une » petite chambre d'hôtel, avec un » lit, « alors ça ne fait rien, ne » faisons pas la photo », *a dit Beckett, je suis reparti sans l'avoir rencontré.*

» La National Portrait Gallery, qui depuis les derniers quinze ou vingt ans fait entrer des photos dans ses collections, m'a demandé de prendre de nouveaux portraits. Comme je venais à Paris, j'espérais voir Beckett, je lui ai de nouveau écrit. Il m'a répondu qu'il n'allait pas bien en ce moment. Je sais que ce n'est pas vrai, mais je ne lui en veux pas, je le comprends, moi-même je n'aime pas être photographié, et maintenant on me photographie beaucoup. Beckett ne veut pas me voir, alors je pars.

» Je me suis promené dans le quartier. Beaucoup de choses ont changé depuis 1930, et beaucoup de choses sont restées les mêmes. Il y a de nouvelles maisons. Rue Campagne-Première un petit restaurant qui s'appelait Chez Rosalie n'existe plus. Je suis retourné au cimetière de Montparnasse pour voir une tombe qui montre un homme et une femme ensemble au lit. C'est un grand tombeau, pour une famille entière, vraiment très drôle, très réaliste. L'unique différence est qu'on a ajouté sur la plaque à peu près cinq ou six noms depuis 1930... »

*** Les Nus de Bill Brandt. Petit Trianon de Bagatelle, route de Sèvres (métro : Pont-de-Neuilly). Jusqu'au 15 novembre.**

Quarante inédits

André Kertész ou le don de voyance

QUAND André Kertész s'est mis à faire des photos au téléobjectif, il y a à peu près dix ans, tout le monde (entendons ici le monde de la photographie) a pensé : il est fou, il périclite, il devient gâteux, ou bien il nous fait une bonne farce. Il y a dix ans, Kertész avait soixante-seize ans, déjà. Un homme vieux, à New-York, ne peut pas sortir dans la rue avec un appareil photo, on le bouscule, on le fait tomber, on lui arrache son appareil. Habitant de New-York, amoureux de la rue, et des promenades, comme il en faisait à Paris dans les années 30, Kertész a dû restreindre son champ d'activité, et voir la rue de haut, d'un quinzième étage.

Le balcon qui ceint l'appartement de New-York ou les seules fenêtres semblent donner sur plusieurs types de paysages : un jardin, une rue avec son débordement d'activité, et une cour intérieure où deux carcasses de voitures n'en finissent pas d'attendre leur dernière heure, mais qui deviennent toutes jolies quand la neige tombe. Kertész aime la neige, comme la lumière. Chaque fois que la neige tombe, chaque fois que la lumière l'étonne en venant transpercer un des petits oiseaux de verre posés sur le bord de sa fenêtre, Kertész prend son appareil photo. Il aime la neige parce qu'elle purifie l'espace, et privilégie les traces, elle retient quelque chose des mouvements comme la plaque sensible de la photographie, elle semble chasser les êtres humains pour laisser la place à des êtres plus vigoureux. Les jardins sont fermés, et un corbeau noir trace une ligne du bout de ses pattes, Kertész y voit un message, comme un hiéroglyphe.

Ce Kertész-là, depuis qu'il vit à New-York, depuis qu'il n'a eu affaire qu'à des marchands voraces, depuis que sa femme, Elizabeth, est morte, est devenu plutôt misanthrope. Il a cessé de photographier les gens. Et cette altitude forcée pour regarder la vie semble l'arranger : que les gens ne soient plus que de petites silhouettes noires sur le tapis graphique, une façon peut-être de se venger des gens en les mettant en boîte, dans la boîte de la géométrie. Kertész se tourne rarement du côté de la rue, il méprise l'agitation, il a trouvé la vérité ailleurs, dans le ciel et dans le silence, dans la contemplation, dans le vol d'un pigeon. De la rue, quand il était à Paris déjà, il n'aimait pas grand-chose, il regardait ou trop bas ou trop haut, le caniveau avec son filet d'eau qui emporte des secrets déchirés, les pigeons toujours. Si détestables, Kertész parvient à nous les faire aimer.

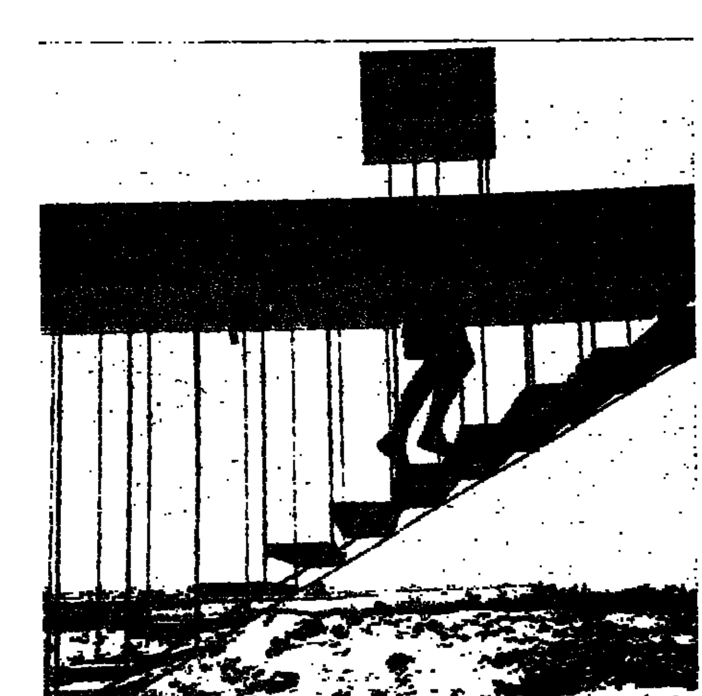
***

Et si Kertész, dans sa solitude, était devenu fou ? Il jette les chèques qui lui parviennent de la vente de ses tirages à travers tout l'appartement, et il ricane de tous les honneurs, il raccroche au nez des conservateurs et des rétrospectives. L'argent est venu trop tard, Elizabeth n'est plus là. D'Elizabeth, il a gardé des robes, des photos, la photo de ses dernières fleurs, une chemise posée sur une chaise, un magazine ouvert. La photo a fixé le musée d'Elizabeth, l'amour d'Elizabeth.

Les quarante photos qu'a choisies Kertész, avec Agathe Gaillard, pour sa dernière exposition à Paris, sont déconcertantes, à force de simplicité, à force d'avoir l'air de ne rien montrer. *A priori*, elles peuvent sembler simplettes, et même bêtasses, leur sujet n'a aucune « spectacularité » : des arbres nus, des cheminées, et des oiseaux sur les arbres nus, l'ombre d'un lampadaire sur un mur où l'on a accroché une croix, des croix effectivement, l'attente des statues blanches qui veillent le repos des morts, les signes qu'elles s'échangent à travers les ombres qu'elles projettent. Le camion qui a perdu sa benzine se met tout à coup à saigner, des présences vitales se révèlent dans l'immobilité des choses. Un navire émerge miraculeusement d'un toit.

Les derniers exercices de Kertész semblent être l'application, l'extension d'une photographie prise en 1955 et intitulée : *l'Acte de disparaître*, une photo pratiquement irracontable : quelqu'un monte, léger, les pieds nus, les jambes seulement vêtues d'une sorte de bermuda, sur un escalier ajouré, coupé à la taille par un montant de cet escalier, il devrait ressortir de l'autre côté, et nous dévoiler son visage, mais dans le carré où il devrait apparaître, il n'y a rien que le vide.

Il n'y a plus rien à voir, maintenant, que ces quelques pigeons, un jean tendu au bout d'un fil, un homme allongé sur un banc, des vieux qui se relaxent, un chien qui attend dans un jardin, une péniche qui passe. Mais si derrière ce rien, il y avait tout à voir, si Kertész nous faisait voir l'essentiel ? Son sujet est évidemment la lumière, qui certifie la persistance de la vie, et l'acte de la vision, l'activité même de la photographie. Plus que jamais, tout se cache dans des nuances de gris, dans des affinités ténues entre les objets : la photo de Kertész est hantée, il nous fait voir l'invisible. Dans son état de voyance et de contemplation, il saisit des choses que dans nos codes de vision pressée et profitable nous ne parvenons même pas à voir. La vision du vieillard rejoint la vision pure, mais domptée, de l'enfance, un certain chaos résolu, une attente douce, une glissade très lente vers la mort.



L'acte de disparaître

Alors Kertész peut bien faire apparaître l'Italie, et Venise, derrière sa fenêtre, sans aucun trucage. Il peut faire chanter la lumière dans ses oiseaux de verre. Il peut faire saigner son camion qui n'a perdu que sa benzine. Et nous, pour approcher cette photographie de l'immobilité, de la restriction de la locomotion, et peut-être de la sagesse, il nous faut du temps. Pour atteindre cette exultation calme que provoque la transparence de la matière, il nous faut, par un tour semblable de prestidigitation, voyager dans le temps, et perdre son âge, vieillir pour appréhender soi-même, ou régresser à un état d'enfance. Il faut être sensible au mystère. Il faut revendiquer une petite part de grâce. Il faut laisser à la lumière le temps de nous éblouir.

★ Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris-4e. Du 4 novembre au 6 décembre.

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), le 31, à 20 h. 30 : Hommage au ballet : les 1er et 2, à 19 h. 30 : Dardanus ; le 4, à 21 h. : Récital J. Norman

SALLE FAVART (296-12-20), les 29 et 1er, à 20 h. : Vive Offenbach ; le 30, à 20 h. 30 : Concert J.-S. Bach ; le 3, à 18 h. 30 : Hélène Delavault

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 31, 2, 3 et 4, à 20 h. 30, les 29 et 1er, à 14 h. : le Bourgeois gentilhomme ; les 29, 30, à 20 h. 30, le 2, à 14 h. 30 : Simul et Singulis ; le 1er, à 20 h. 30 (dern.) : Tartuffe.

ODEON (325-70-32), les 29, 30, 31 et 1er, à 20 h. 30, les 1er et 2, à 15 h. : la Maison de thé.

PETIT ODEON (325-70-32) (L.), à 18 h. 30 : la Révolte.

T.E.P. (797-96-06) (J., D., soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. 14 h. 30, dim. 15 h. : Fin de partie ; le 30, à 20 h. 30, et le 1er à 14 h. 30 : films.

PETIT-T.E.P. (797-96-06), le 4, à 20 h. 30 : Comment ça va Zanni ? ; les 29 et 1er, à 20 h. 30, les 31 et 2, à 15 h. : Seul au sol.

CENTRE POMPIDOU (277-12-33), (Mar.). — Débats : le 29 à 20 h. 30 : la Langue et ses monstres, le 30, à 17 h. : Découverte des jeunes auteurs de théâtre suisse ; le 3, à 19 h. : Revue parlée, à 20 h. 30 : Littérature hispano-américaine. — Cinéma : le 29, à 18 h. : Temps morts ; le 31, à 18 h. : le Coût du coton et Sevesco et maintenant.

CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34), le 29 à 15 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; le 3, à 20 h. 30 : Conversation dans le Loir-et-Cher.

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), (voir festival) : 20 h. 30 : le Conte d'hiver ; le 3, à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.) 19 h. : J. du soleil ; 21 h. : M. Proust.

ANTOINE (208-77-71) (L.) 20 h. 30, mat. le 1er et dim. 15 h. : Potiche.

ASTELLE-THEATRE (202-34-31) (D., L.) 20 h. 30 : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24) (D., L.) 21 h. : les Trois Jeanne

ATHENEE (742-67-27) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Cher menteur

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.) 20 h. 30, mat. sam. 15 h. : l'Os : la Conférence des oiseaux.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du Soleil (374-24-08) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim 15 h. 30 : *En r'venant d'l'expo* ; Atelier du Chaudron (328-97-04) Mer. 14 h. 30, V., S., Mar 20 h. 30, mat sam et dim. 16 h. : le Prince heureux. (Voir également Festival d'Automne.)

CHAPITEAU DU PUITS-AUX-IMAGES (828-08-14) (Mar., Ven.), 20 h. 30, mat. dim., 18 h. : la Nuit vénitienne.

CISP (343-19-01) les 29, 30, 31, 14 h. 30 : la Belle Noce.

CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, Resserre (D., L.) 20 h 30 : l'Anniversaire ; Grand Théâtre (D., L., Mar.) 20 h. 30 : l'An mil

COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer.) 21 h. : les Exploits d'Arlequin (dern. le 31).

COMEDIE DE PARIS (281-00-11) (D.) 20 h 30 : J'tiens debout parce que c'est la mode ; (D.) 21 h 30 : Cocagne et Delaunay ; (D., L.) 22 h. 30 : Art scénique en vieilles dentelles

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (723-37-21) (D soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Madame est sortie.

COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : la Locandiera.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : l'Homme, la Bête et la Vertu.

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Deburau.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), I : 18 h. 30 : The Time Piece (dern. le 1er) ; 20 h. 30 : *Utinam* ; 21 h. 30 : Histoires vraies (dern. le 1er). — II : 20 h. 30 : la Princesse de Babylone ; 22 h. : Flagrants délires.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (589-43-39) (D., Mar.), 21 h., mat. jeu. et lun., 15 h. : George Dandin.

FORUM DES HALLES (297-53-47), 15 h. : *Blanche-Neige et les sept nains.*

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 15, mat. dim., 16 h. 30 : le Père Noël est une ordure.

GRAND HALL MONTORGUEIL (233-80-78) (D., L., Mar.), 21 h. : En pleine mer.

HEBERTOT (387-23-23), Mer., J., V., S., 14 h. 30 : Eh bonjour, M. de La Fontaine.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Un roi qu'a des malheurs.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I : *18 h. 30 : Couleur du temps* ; 20 h. 30 : Rude journée en perspective (dern. le 1er) ; 22 h. 15 : Nuits blanches. — II : 19 h. : Molly Bloom ; 20 h. 30 : l'Edifice ; 22 h. 15 : *Ficelles* (à partir du 4, 20 h. 30, salle I). — III : 18 h. 15 : Parlons français.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : la Mémoire courte ; le 30, 20 h. 45 : F. Chopin.

MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.

MARIGNY (225-20-74) (J.), 21 h., mat. dim. 15 h. : la Bonne Soupe.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim., 15 h. 30 : Proust ou la raison d'être.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : On dînera au lit.

MICHODIERE (742-95-23) (D. soir, L.), *20 h. 30, mat. dim. 15 h. et* 18 h. 30 : l'Habilleur.

MODERNE (280-09-30) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30, sam. 20 h. 30 et 22 h. 30 : Grugru II.

MONTPARNASSE (320-89-90) I (D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Cage aux folles (dern. le 2). II (D. soir), 20 h. 30, mat. sam. 17 h. 30, dim. 16 h. : Exercices de style (jusqu'au 2, à partir du 5, 21 h., première salle). A partir du 4, 20 h. 30 : R. Didier. 22 h., mat. dim. 17 h. : A. Valardy (dern. le 2).

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 16 h. et 19 h. : Un clochard dans mon jardin.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. sam. 18 h., dim. 15 h. : Un habit pour l'hiver

PALAIS DES SPORTS (828-40-48) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. sam. 15 h., dim. 14 h. 15 et 18 h. : les Misérables.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Joyeuses Pâques.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h. 30, mat. sam. 15 h. 30 : Retrouvailles (dern. le 1er).

POCHE-MONTPARNASSE *(548-92-97)* (D.), 21 h. : le Premier.

PRESENT (203-02-55), J., V., S., 20 h. 30, dim. 17 h. : le Médecin malgré lui (dern. le 2). L. et Mar., *21 h. : le Spectateur.*

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D soir, L) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Cœur sur la main.

STUDIO - THEATRE - 14 (365-15-73) (D., L.) 20 h. 30 : Huis clos ; Haute surveillance.

STUDIO FORTUNE, 13e le 30, 21 h. : le Chant du cygne ; l'Arthrite.

TAI THEATRE D'ESSAI (274-11-51) J., V., S., 20 h. 45, sam. 18 h., dim. 15 h. : l'Ecume des jours.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h. : Fish out of water (dern. le 1er) ; 21 h. : les Jumelles.

THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D., L., Mar.) 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : *l'Impromptu de Versailles* ; la Noce chez les petits-bourgeois.

THEATRE DE PARIS (280-09-30) (Mer., D. soir) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : *le Mariage de Figaro.*

THEATRE DES DEUX-PORTES (361-49-92) J., V., S. 20 h. 30, dim. 14 h. 30 : les Femmes savantes.

THEATRE-18 (226-47-47) (D., L.) 18 h. 30 : *Il ne faut pas avoir*

SPECTACLES NOUVEAUX

Odéon (325-70-32) : la Maison de thé, par *le Théâtre d'art du peuple de Pékin*, 20 h. 30 (29).

Cité internationale, la Galerie (589-38-69) : la Tempête, par *la compagnie Patrick Basy.* 20 h. 30 (29).

Bec Fin (296-29-35) : Des phantasmes dans le caviar, 21 h 30 (29)

Saint-Georges *(878-74-37)* : Bernanos pour une heure, 18 h. 30 (30)

Marie Stuart (508-17-80) : l'Echange, de Claudel, avec *Chantal Darget* et Christiane Marchewska, mis en scène d'Antoine Bourseiller. 20 h. 30 (30)

Centre Georges-Pompidou (277-12-33) : la Fable, de Guillaume Apollinaire, par Pierre Tabard. 20 h. 30 (3).

Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Conversation dans le Loir-et-Cher. 20 h. 30 (3).

Variétés (233-09-92) : l'Intox, de Françoise Dorin, avec Jeanne Moreau. 20 h. 30 (3).

Ranelagh (288-64-44) : Madame Bovary meurt de province. 20 h. 30 (3).

Petit Montparnasse (320-89-90) : R. Didier 20 h. 30 (4).

Théâtres

peur du noir ; (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 17 h. : Play Strindberg.

THEATRE EN ROND (387-88-14) (D., L.) 19 h. : l'Incroyable et triste histoire du général Peñaloza et de l'exilé Mateluna ; 20 h. 30 : Huis clos.

THEATRE SAGOR (707-03-39) J.-V., S. 20 h. 45 : le Malade imaginaire.

THEATRE SAINT-GEORGES (878-74-37) (D., L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Loup-Garou.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 20 : Du canard au sang pour Mylord.

VARIETES (233-09-92) (D. soir, Mer.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : l'Intoxe (à partir du 31.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.). 20 h. 15 : la Voix humaine ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.

BISTROT BEAUBOURG (271-33-17) (Mar.), 20 h. 30 : Vienol's Band Rock. 21 h. 45 : Naphtaline (dern. le 3), à partir du 5 : le Fœtus assassiné. 23 h. 15 : E. Sarda génération Hollywood.

BLANCS - MANTEAUX (887 - 16 - 70) (D.) I : 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : Et vous trouvez ça drôle ? II. 20 h 15 : Tribulations sexuelles à Chicago. 21 h. 30 : les Belges. 22 h. 30 : les Voyageurs en carton. J., V., S., 23 h. 30 : S. Joyet.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.). I : 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois. 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. II : 22 h. 15 : Bruant superstar.

CAFESSAION (278-46-42) (D.), 22 h. : J. Charby.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : Les robots ne sont pas méchants.

LE CONNETABLE (277-41-40) (D.). 20 h. 30 : J. Rigaux jusqu'au 30, à partir du 1er : à 21 h. 30. 21 h. 30 : R. Tabra (dern. le 29). 22 h. 30 : Y. Lacouture (dern. le 1er), à partir du 2, 20 h. 30 : Djalma ; 22 h. : J. Mooneus.

COUPE - CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince. 21 h. 45 : Ma chère Sophie. 23 h. : Bagdad Connection.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.). 20 h. 15 : Mona Lisa. 21 h. 30 : Ivres pour vivre. 22 h. 40 : les Rois de la communale.

CROQ'DIAMANTS (272-20-06) (D., L.), 20 h. 20 : la Voix humaine. 22 h. : le Pélican.

L'ECHAUDOIR (240-58-27) (D., L.), 21 h. 30 : J. Debronckart.

L'ECUME (542-71-16) (D.), 20 h. 30 : les Sikkalongs. 22 h. : P. Moulinot.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h. : La chasse est ouverte. 21 h. 15 : ... Président.

FER - PLAY (707-96-99), 20 h. 30 : ... Zazou ; 22 h. ... : L'une mange, l'autre boit (dern. le 31). A partir du 1er, 20 h. 30 : P. Cooper Blues Band ; 22 h. 30 : ... Son d'un bruit.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.). 21 h. : Pas plus ... votre enfance. 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. II (L.), 21 h. : Si la concierge savait. 21 h. 45, ulm. 22 h. : Sauve-qui ..., ouvre-moi.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Tranches de vie, 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente. 22 h. 45 : J.-M. Cornille.

SELENITE (354-53-14) (D.) I : Les ... mais les panthères pas. 22 h. 30 : Two men ch... par deux filles chaudes. II : 21 h. : le Complexe des fous. 22 h. 30 : A. ...

SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 21 h. : Machine-rie. 21 h. 30 : la Classe au snack.

SPLENDID (837 - 32 - 82) (D., L.), 20 h. 45, sam., 20 h. 30 et 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.

THEATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir. 21 h. 30 : Ma vie est un navet. 22 h. 30 : Enfrains.

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde. 21 h. 30 : Pudeur les monstres. 22 h. 30 : l'Amour en visite.

LA TANIERE (337-74-39) : les 29, 30, 31 et 1er, 20 h. 45 : Ph. Garnier. 22 h. 30 : O. Forest.

Région parisienne

BAGNEUX, C.C.C. (663-10-54) (Mer.), 20 h. 30 : I am a poor lonesome cobaye.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Faut pas payer.

BRETEUIL, Château (052-05-11), le 2 à 16 h. : A. Viverie (Bach, Beethoven, Chopin, Debussy).

BURES-SUR-YVETTE, M.J.C. (907-74-70), le 30 à 21 h. : la Bonne Ame de Se-Tchouan.

CHELLES, C.C. (421-20-36), les 30, 31 20 h. 45 : la Tempête.

CLAMART, C.C. J.-Arp (645-11-87), le 4 à 20 h. 30 : Nouveau Trio Pasquier (Bach, Mozart).

COLOMBES, M.J.C. (782-42-70), le 31, 20 h. 30 : Astor Piazzola ; le 1er, 20 h. 30 : Andy de Groat. Le 2, 20 h. 30 : Louis Falco company.

COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 31, 21 h. : P. et J.-L. Soyer (Mozart, Schubert, Beethoven, Debussy, Bartok, Ravel).

IVRY, Théâtre (672-37-43) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Pourquoi Benerdji s'est-il suicidé ?

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), les 29, 30, 20 h. 30 : Vichy-Fictions. Théâtre par le Bas (775-91-64), les 30, 31, 1er, 20 h. 30, le 2, 15 h. 30 : l'Ivre de Rabelais.

PONTOISE, Théâtre des Louvrais (030-48-01) le 30, 21 h. : Momix, Cie Moses Pendleton.

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59) les 29, 31, 1er, 20 h. 30 ; le 30, 19 h. 30 ; le 2, 17 h. : les Deux Jumeaux vénitiens. II : les 29, 30, 31, 1er, 20 h. 30 ; le 2, 17 h. : Cage : les 31 et 1er, 23 h. : F. Lea.

VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Théâtre municipal (389-21-18), le 31, 21 h. : Créanciers

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) (S., D. soir, mar.), 21 h., mat. dim. 18 h. : Si jamais je te pince. Petit Sorano (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 17 h. : A fleur de sang.

FESTIVAL D'AUTOMNE

(296-12-27)

THEATRE

Cartoucherie de Vincennes. Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : une visite. — Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : Woyzeck.

Saint-Denis. Théâtre G.-Philipe (243-00-59) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Cage.

Bobigny. Maison de la Culture (831-11-45), les 29 et 3 à 21 h. : les Choephores ; les 30 et 4 à 21 h. : les Euménides ; le 2 à 20 h. 30 : Agamemnon ; le 1er à 14 h. 30 : la Trilogie d'Eschyle.

DANSE

Le Palace (246-10-87), les 3 et 4 à 20 h. 30 : Bowyer Brugeman.

MUSIQUE

Salle du Conservatoire, le 3 à 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Lorraine, dir. M. Tabachnik (Stravinsky).

EXPOSITIONS

Musée d'art moderne (L.), de 10 h. à 17 h. 40, mercr. de 10 h. à 20 h. 30 : Stravinsky.

Petit Palais (L.) de 10 h. à 17 h. 40 : Regard sur la photographie au XIXe siècle.

Variétés

Le music-hall

BOBINO (322-74-84 (D. soir, L.). A 20 h. 45 ; mat. dim., à 17 h. : Les Quilapayun.

CRYPTE SAINTE-AGNES (296-88-32) (D., L.), à 22 h. 30 : Florence Camarroque.

FONTAINE (874-74-40) (D., L.). A 20 h. 30 : R. Magdane.

FORUM DES HALLES (297-53-47) (rel. le 2), à 20 h. 30 : Maunick.

GYMNASE (246-79-79) (Mer., D soir), à 20 h. 30 ; mat. dim., à 15 h. : Coluche.

HIPPODROME DE PANTIN, les 31, à 20 h. 30 ; mat. dim., à 15 h. : Continental Cow-Boy.

OLYMPIA (742-25-49) (L.), à 21 h. : G. Bécaud

PALAIS DES CONGRES (758-22-56), les 29, 30, 31, 1er, 3, 4, à 21 h. ; le 2, à 17 h. : J. Clerc.

THEATRE PIGALL'S (526-04-43) (D.), à 22h. : les Années noires.

OLYMPIA (742-25-49), le 3, 19 h. et 22 h. 30 : Nina Hagen.

OPERA-NIGHT (296-62-56), les 29, 30, 31, 23 h. : Beau geste

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Toto Bissainthe ... 20 h. 30 : David Grisman Quintet

PATIO - MERIDIEN (758 - 12 - 30), 21 h. 30 : J. Witherspoon (dern. le 31).

POINT VIRGULE (278-67-03), le 2, 20 h. 30 : J. Vidal, J.-L. Chautemps, P. Le Moal, F. Sylvestre, E. Lelann.

RIVERBOP (325-93-71) 21 h. 30 : A. Lorenzi, J.-C. Lubin, D. Bertram, C. Vander (dern. le 1er)

SLOW CLUB (233-84-30), les 29, 30 21 h. 30 : C. Luter. Les 31, 1er, 22 h. : Les Barbecues. Le 4, 21 h. 30 : J.-C. Naude.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), le 30, 20 h. 30 : Paul Simon.

THEATRE NOIR (797-15-16), les 3, 4, 20 h. 30 : Martin Saint-Pierre

Comédies musicales

BATACLAN (700-30-12), mer., jeudi, ven., à 20 h. 30 ; samedi, à 15 h. et 20 h. 30 : Ba-ta-clan (J. Offenbach).

ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79), à 18 h. 45 ; mat. dim., à 14 h. 30 et 18 h. : l'Ile heureuse.

HEBERTOT (387 - 23 - 23) (L.), à 20 h. 30 ; mat. dim., à 15 h. : Ta bouche.

RENAISSANCE (208-18-50), les 30, 31, 1er, à 20 h. 30 ; mat. le 1er, à 14 h. 30 ; mat. dim., à 14 h. 30 et 18 h. 30 : la Route Fleurie.

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), à 20 h. 45 ; mat. sam., à 18 h. 30 ; dim., à 15 h. : Harlem Swing.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), à 21 h. ; mat. le 1er et Dim., à 15 h. 30 : Heureux ceux qui n'attendent rien, car ils n'auront pas plus.

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), à 21 h., mat. le 1er et dim., à 15 h. 30 : Quand les ânes voteront.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 29, 30, 31, à 20 h. 45 : Maitreyi ; le 3, à 20 h. 45 : V. Prakash.

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 2, à 15 h. : Pichaya et Shanti.

GALERIE OUDIN (271-83-65), les 29, 30, 31, 1er, à 20 h. 30 : Danse Solo « Peone ».

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (321-42-20), le 4, 21 h. : Guem.

BOBINO (322-74-84), le 1er, 15 h. : Murray Head.

BOFINGER (272-87-82), les 30, 31, 1er, 22 h. : J.-L. Chautemps, J. Di Donato, P. Jeanneau.

BATACLAN (700-30-12), le 3, 20 h. : Jack Scott, Blue Cats Trio, V. Truckee.

CAFE D'EDGAR (320-85-11), 18 h. 30 : J. Treeso (dern. le 8) ; 22 h. 30, R. Mason.

CARDINAL PAF (272-54-86), les 31, 1er et 2, 21 h. 30 : C. Hillion.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : Dany Doriz Sextet (jusqu'au 30). A partir du 31 : M. Saury Jazz Fanfare.

CAVEAU DE LA MONTAGNE (354-82-39), 21 h. 30 : M. Villaruel, A. Grillo.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 15 : Mona Lisa.

DREHER (233-48-44). A partir du 3, 22 h. : Jimmy Raney Quartet.

FORUM DES HALLES (297-53-47), le 3, 18 h. 30 : Quartet King Mock.

GIBUS (700-78-88), les 29, 30, 31, à 22 h. : Words and Music.

GALERIE OUDIN (271-83-65), le 4, 20 h. 30 : Daunick Lazro Solo.

HIPPODROME DE PANTIN, le 3, 20 h. : Joe Cocker.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 22 h. 30 : C. Duck, Bluegrass.

PREMIER FESTIVAL DE JAZZ DE PARIS

Théâtre de la Ville (274-11-24), le 29 18 h. 30 : Arthur Blythe Quartet ; le 30, 18 h. 30 : Barre Phillips, John Surman Sextet ; le 31, 18 h. 30 : Chicago Blues Festival ; 20 h. 30 : Sonny Rollins Quartet ; le 1er, 20 h. 30 : Elvin Jones Sextet, M. Portal, B. Lubat, D. Humair, J.-F. Jenny Clark ; le 2, 14 h. 30 : Chicago Blues Festival ; 20 h. 30 : R. Urtreger Quintet, Dizzy Gillespie and Guests ; le 4, 20 h. 30 : Quatu... J.-L. Chautemps, K. et M. Labèque.

Théâtre Présent (203-02-55), le 29, 20 h. 30 : D. Levallet Big Band ; le 30, 20 h. 30 : Swing Limited Corporation ; le 3, 18 h. 30 : Big Band du lundi ; le 4, 18 h. 30 : Celestrial Communication Orchestra A. Silva.

Théâtre Dunois (584-72-00), le 29 20 h. 30 : F. Tusques Orchestra ; le 30, 20 h. 30 : Texture Sextet ; le 31, 20 h. 30 : Edja Kungali ; le 1er, 20 h. 30 : Don Jo Maka Quartet ; le 2, 20 h. 30 African Man and Jazz ; le 3, 20 h. 30 : Hamsa Music, R. Raux ; le 4, 20 h. 30 : J.-Cl. Montredon, Kominikation.

Petit Journal (326-28-59), le 29, 21 h. 30 : Watergate Seven + One ; le 30, 21 h. 30 : Royal Tencopators Orchestra ; le 31, 21 h. 30 : Ph. de Preissac Swing Orchestra ; le 1er, 21 h. 30 : Swing at Six ; le 2, 21 h. 30 : M. Thomas Quartet ; le 4, 21 h. 30 : Kenny Clarke Quintet.

Dréher (233-92-80), les 29, 30, 22 h. : Quintet Chico Freemann ; le 31, 22 h. : Sam Rivers ; les 1er, 2, 22 h. : Quartet Archie Shepp.

concerts

MERCREDI 29 SEPTEMBRE

EGLISE SAINT-SEVERIN. 20 h. 45 : M. Nordmann, P. Fontanarosa, M.-O. Dupin (Bach, Vivaldi, Mozart, Boïeldieu).

LUCERNAIRE. 21 h. : Hussein El Masry, musique traditionnelle égyptienne. 19 h. 30 : A. Asselin.

CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE. 21 h. : Scott Ross (Couperin).

MUSEE GUIMET. 20 h. 30 : N. Banerjee, A. Chatterjee, R. Mukherjee (musique de l'Inde).

EGLISE SAINT-MERRY. 21 h. : Musique ancienne et traditionnelle du Vietnam.

AMERICAN CENTER. 21 h. : Joan La Barbara, Morton Subotnick.

JEUDI 30 SEPTEMBRE

EGLISE SAINT-LOUIS-D'ANTIN. 12 heures : J.-C. Allin (Pachelbel, Walther, Bach, Krebs).

CRYPTE DES DOMINICAINS. 20 h. 45 : M. Wladkowski (Chopin, Perkowski, Szymanowski).

MUSEE GUIMET. 20 h. 30 : voir le 29.

LUCERNAIRE. 19 h. 30 : voir le 29. 21 h. : voir le 29.

RADIO - FRANCE. STUDIO 106. 18 h. 15 : S. Decrept, D. Abramovicz, U. Geminiani, G. Cypriani, (Ohana, Ligeti, Debussy, Guinjoan, Boucourechliev).

VENDREDI 31 SEPTEMBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES. 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. G. Schuller, chœurs de Radio-France, dir. A. Boulfroy (Rameau, Arrigo, Debussy, Prokofiev).

LUCERNAIRE. 19 h. 30 : voir le 29 ; 21 h. : voir le 29.

SAMEDI 1er NOVEMBRE

LUCERNAIRE. 19 h. 30 : voir le 29. 21 h. : voir le 29.

NOTRE-DAME. 17 h. 45 : J.-P. Fetzer (Litaize).

MUSEE D'ART MODERNE, 17 h. : Michael Nyman Band.

DIMANCHE 2 NOVEMBRE

PETIT-PALAIS, 16 h. : Ensemble G. de Machaut.

RADIO - FRANCE (STUDIO 104). 10 h 45 : P. Fontanarosa, A. Queffelec (Brahms, Beethoven).

EGLISE SAINT-MERRY, 16 h. : chœurs F. Poulenc, dir. C. Chauvet (Fauré).

NOTRE-DAME DE PARIS, 18 h. 45 : Maîtrise de la cathédrale du Mans, Petits Chanteurs de la Psalette Saint-Vincent (Ploger, Vittoria, Allegri ; 17 h. 45 : M. Jollivet (Vidal, Bach, Ravier, Hindemith...).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN. 17 h. 45 : A. Bedois (Bach, Buxtehude).

MUSEE D'ART MODERNE, 17 h. : Michael Nyman Band.

LA SOUPAO, 20 h. 30 : P. Chétail, H. Roche-Duval (Bach, Vivaldi, Carulli, Tarrega, musique élisabéthaine).

LUCERNAIRE. 18 h. : B. Schlosberg (musique populaire brésilienne).

LUNDI 3 NOVEMBRE

RADIO-FRANCE, GRAND AUDITORIUM. 20 h. 30 : The New-York Pro Arte Chamber Orchestra, dir. R. Adler (Mozart, Mendelssohn, Dvorak).

THEATRE SAINT - GEORGES. 20 h. 30 : B. et G. Picavet (Poulenc).

LUCERNAIRE. 19 h. 30 : voir le 29 ; 21 h. : voir le 29.

MARDI 4 NOVEMBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES. 20 h. 30 : D. Varsano (Bach).

SALLE PLEYEL. 21 h. : D. Wayenberg (Chopin, Liszt).

CITE INTERNATIONALE, GRAND THEATRE. 21 h. : B. Humeau, J. Forgues, J.-L. Charbonnier (Bach, Haendel, Rameau).

EGLISE SAINT-SEVERIN. 20 h. 30 : Collectif 2E 2M, dir. B. de Vinogradov (Cage, Darasse, Xenakis, Kelemen)

RANELAGH. 20 h. 30 . M.-P. Siruguet (Mozart, Schumann, Liszt, Ravel, Miyoschi).

LUCERNAIRE. 19 h. 30 : voir le 29 21 h. : voir le 29.

CENTRE CULTUREL SUEDOIS. 20 h. 30 : U. et L. Lindhal (Beethoven, Schubert...).













Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 29 OCTOBRE

15 h. : Tricentenaire de la Comédie-Française (le Bossu ou le Petit Parisien, de B. Sti) ; 17 h. : les Bas-Fonds, d'A. Kurosawa ; 19 h. : le Détachement féminin rouge (République populaire de Chine).

JEUDI 30 OCTOBRE

15 h. : *Ce soir ou jamais*, de M. Deville ; 17 h. : Je ne regrette pas ma jeunesse, d'A. Kurosawa ; 19 h. : l'Orient rouge (République populaire de Chine).

VENDREDI 31 OCTOBRE

15 h. : Une aussi longue absence, d'H. Colpi ; 17 h. : Je vis dans la peur, d'A. Kurosawa ; 19 h. : la Guerre des souterrains (République populaire de Chine).

SAMEDI 1er NOVEMBRE

15 h. : la Baie des anges, de J. Demy ; 17 h. : Sur la queue du tigre, d'A. Kurosawa ; 19 h. : le Dernier Cri, de R. Van Ackeren ; 21 h. : Rétrospective du film d'animation hongrois.

DIMANCHE 2 NOVEMBRE

15 h. : la Fille aux yeux d'or, de J.-G. Albicocco ; 17 h. : le Plus Beau, d'A. Kurosawa ; 19 h. : Harlis, de R. Van Ackeren ; 21 h. : Fils d'animation de la côte ouest.

LUNDI 3 NOVEMBRE

15 h. : Tricentenaire de la Comédie-Française (Boule de suif, de Christian-Jaque) ; 17 h. : Sanjuro, d'A. Kurosawa ; 19 h. : A jamais pour toujours, de R. Van Ackeren.

MARDI 4 NOVEMBRE

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 29 OCTOBRE

15 h. : Tricentenaire de la Comédie-Française (la Princesse de Clèves, de J. Delannoy) ; 19 h. : Toto Terzo Uomo, de M. Mattoli.

JEUDI 30 OCTOBRE

15 h. : Tricentenaire de la Comédie-Française (les Misérables, de A. Capellani) ; 19 h. : la Première Légion, de D. Sirk ; 21 h. : Belcanto, de R. Van Ackeren.

VENDREDI 31 OCTOBRE

15 h. : Tricentenaire de la Comédie-Française (l'Etrange Madame X, de J. Grémillon) ; 19 h. : Marines let's go, de R. Walsh ; 21 h. : Tout va bien, de J.-L. Godard.

SAMEDI 1er NOVEMBRE

15 h. : Tricentenaire de la Comédie-Française (Au Bonheur des dames, de A. Cayatte) ; 17 h. : la Traviata, de C. Gallone ; 19 h. : l'Œil du maître, de S. Kurc ; 21 h. : Ecoute voir, de H. Santiago.

DIMANCHE 2 NOVEMBRE

15 h. : Tricentenaire de la Comédie-Française (l'Affaire du collier de la reine, de M. L'Herbier) ; 17 h. : le Barbier de Séville, de J. Loubignac ; 19 h. : *Adieu ma jolie*, de D. Richards ; 21 h. : les Routes du sud, de J. Losey.

LUNDI 3 NOVEMBRE

Relâche.

MARDI 4 NOVEMBRE

15 h. : Tricentenaire de la Comédie-Française (Feu *Mathias Pascal*, de M. L'Herbier) ; 18 h. : le Fiancé, la Comédienne et le Maquereau, de J.-M. Straub et D. Huillet ; Non réconciliés ou seule la violence aide où la violence règne, de J.-M. Straub et D. Huillet.

Les exclusivités

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62).

ANTHRACITE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

APOCALYPSE NOW (A., v.f.) (*) : *Haussmann, 9e (770-47-55).*

ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LA BANQUIERE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Ternes, 17e (380-10-41).

BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

BREAKING GLASS (A., v.o.) : Epée-*de-Bois, 5e (337-57-47).*

CALIGULA (It.-Ang., v. ang.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

CHA-CHA (Holl., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA CHASSE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LES CHEMINS DANS LA NUIT (Pol.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) : v.f. : U.G.C. Opéra, 2e 261-50-32).

CH RCHEZ L'ERREUR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, *8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86)* ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE CHEVAL D'ORGUEIL (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

CHER VOISIN (Hong.) : Olympic, 14e *(542-67-42)* H. sp.

LS COMPLOT DIABOLIQUE DU Dr FU MANCHU (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE COUP DU PARAPLUIE (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; *Victor-Hugo, 16e (727-49-75)* ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).

DE LA VIE DES MARIONNETTES (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; *Quintette*, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Français, 9e (770-33-88).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-79-38) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; *Parnassiens*, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DON GIOVANNI (Fr.-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33).

EXTERIEUR NUIT (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; *14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).*

FAME (A., v.o.) : Movies-Ciné, 1er (236-71-72) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LA GUERRE DES ABIMES (A., v.f.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01). — V.o. : Mercury, 8e (562-75-90) ; Broadway, 16e (527-*41-16*).

HEART BEAT (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; La Clef, 5e (337-90-90).

HE, TU M'ENTENDS ! (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

L'ILE SANGLANTE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52).

IMMACULATA E CONCETTA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; (v.f.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70 ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LOULOU (Fr.) (*) : Quintette, 5e *(534-35-40)* ; *Montparnasse 83, 6e (544-14-27)* ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

MA BRILLANTE CARRIERE (Aust., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

MANHATTAN (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

MOURIR A TUE-TETE (Can.) (**) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

NIJINSKY (A., v.o.) : Marbeuf, 8e *(225-18-45).*

PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, *6e (544-28-80).*

PILE OU FACE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).

QUATRE CONTES GALANTS DE J. DE LA FONTAINE (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

RADIO ON (Brit., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; La Clef, 5e (337-90-90).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16). H. sp.

SAUVE QUI PEUT LA VIE (Fr.-Suis.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

SHINING (A., v.o.) (*) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; *Gaumont-Sud, 14e* (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES SOUS-DOUES (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).

THEATRE DE FIESCHI (Fr.) : Action-République, 11e (805-51-33). H. sp.

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Balzac, 8e (561-10-60).

T'INQUIETE PAS, ÇA SE SOIGNE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montmartre, *18e* (606-34-25).

LE TROU NOIR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Normandie, 8e (359-41-18).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

UNE ARMEE D'AMOUR (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).

UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, *8e (359-49-34)* ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (288-62-34) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, *18e (606-34-25)* ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).

LA VEUVE MONTIEL (Chil., v.o.) Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, *8e (562-45-76)* ; Paramount-Elysées, *8e (359-49-34)*. — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; *Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)* ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

XANADU (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Marivaux 2e (296-80-40) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

Les films nouveaux

WOODY ALLEN, NUMBER ONE, film américain de Woody Allen. V.O. : Saint-Germain Village, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Movies-Les Halles, 1er (236-71-72) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) — V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

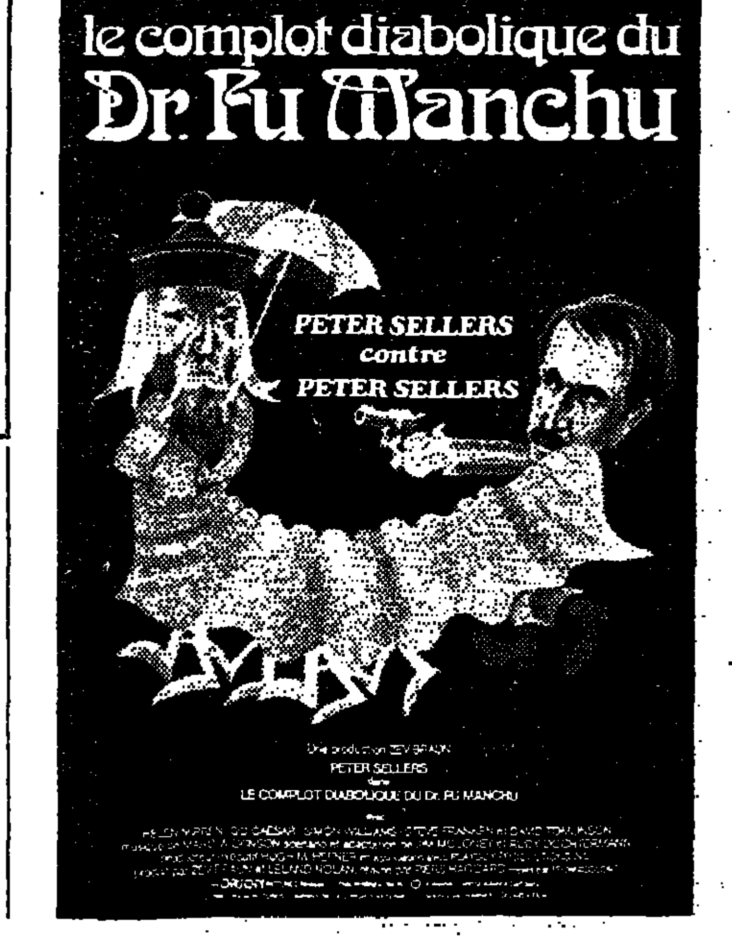
DEUX LIONS AU SOLEIL, film français de Claude Faraldo : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnos, 14e (à partir de J.) ; Concorde, 8e (359-92-83) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

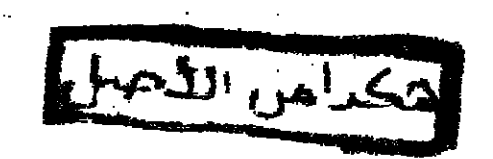
LA CONSTANTE, film polonais de K. Zanussi. V. O. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e 329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.F. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67).

TROIS HOMMES A ABATTRE, film français de Jacques Deray : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Montparnos, 14e (à partir de J.) : *Secrétan, 19e (206-71-33)* ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

MIEUX VAUT ETRE RICHE ET BIEN PORTANT QUE FAUCHE ET MAL FOUTU, film français de M. Pecas : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Tourelles, 20e (364-51-98) ; Montparnos, 14e (à partir de J.).

L'ENFANT DU DIABLE, film américain de P. Madek (*). V. O : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; *Mistra`, 14e (539-52-43) ; Con*vention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Montparnos, 14e (à partir de J.) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).





هكذا من الأصل

Cinéma

Les grandes reprises

AMERICA-AMERICA (A., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (542-67-42).
BOULEVARD DU CREPUSCULE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
BEN-HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BUGSY MALONE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
BULLIT (A., v.o.) : Georges-V, 8e (562-41-46).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LES CLOWNS (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).
DELIVRANCE (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) (cf Mer., S.).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.-v.f.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA FETE SAUVAGE (Fr.) : Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), H. sp.
LE GUEPARD (It., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
HAIR (A.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).
JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Cluny-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MEAN STREET (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f. (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MOLIERE I et II (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORT A VENISE (Angl., v.f.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
PAPA D'UN JOUR (A.) : Marais, 4e (278-47-86)
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PRIMA DELLA REVOLUZIONE (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
RUE DE LA HONTE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SCARFACE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LES SEPT FEMMES DE BARBE-ROUSSE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE SIXIEME CONTINENT (A., v.o.-v.f.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
TESS (Fr.-Brit., version ang.) : Calypso, 17e (380-30-11).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) Cinoche-St-Germain, 6e (633-10-82)
VIVRE SA VIE (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34)
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). — V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LE VOLEUR DE BAGDAD (A., v.o.-v.f.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), en mat.

Les festivals

ROBERT ALTMAN (v.o.) : Le Denfert, 14e (354-00-11), mer., jeu. : Quintet ; ven., sam : le Privé ; *dim., lun* : Nous sommes tous des voleurs ; mar : Buffalo-Bill et les Indiens.
A. HITCHCOCK (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : Une femme disparaît ; jeu : Jeune et Innocent ; ven. : les Trente-Neuf Marches ; sam. : Meurtre ; dim. : Chantage ; lun. : Numéro 17 ; mar : The Skin Game.
LES GRANDES HEURES DU CINEMA ITALIEN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer. : l'Evangile selon saint Matthieu ; jeu . les Poings dans les poches ; ven. : la Luna ; sam. : Parfum de femme ; dim. : *Rocco* et ses frères ; lun. : l'Innocent ; mar. : les Clowns.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : les Marx au grand magasin ; jeu. : la Soupe au canard ; ven : Chercheurs d'or ; sam. : Monkey Business ; dim. : Plumes de cheval ; lun. : Un jour aux courses ; mar : Une nuit à l'Opéra.
A. KUROSAWA (v.o.), Nickel-Odéon, 6e (633-22-13), mer. : la Légende du grand judo ; jeu. : Rashomon ; ven : Yojimbo ; sam. : la Forteresse cachée ; dim : le Château de l'Araignée ; lun. : Scandale ; mar : Vivre.
FILMS DE JAZZ, Marais, 4e (278-47-86) (v.o.) : Mer., Mar : Saint-Louis Blues ; Le Blues entre les dents. Jeu. : Django Reinhard ; Blues Blanc Rouge Ven., dim. : Jummin' the Blues. John Coltrane. Shelly Manne and his men. Miles Davis. Sound *of Jazz*. Sam. : Jivin' Be-Bop. Dizzy Gillespie Quintette. Gil Evans. New-Port 1960. Sonny Rollins Trio Lun. : After Hours. Duke Ellington. Fats Waller. Count Basie. Lionel Hampton. Cootie Williams Big Band. Louis Armstrong.
LES ACTEURS ET LA MISE EN SCENE (v.o.) : Action République, *11e (805-51-33). Mer. : Richard III* ; Jeu . Filming Othello, Macbeth Ven. : Tous les autres s'appellent Ali. Sam : Vas-y fonce. Dim. : En route vers le Sud. Lun. : la Taverne de l'enfer. Mar. : le Pélican.
HOMMAGE A LOUIS DAQUIN : Studio 43, 9e (770-63-40) En alternance : *Nous les gosses* ; *Madame* et le mort ; Premier de cordée ; les Frères Bouquinquant ; le Point du jour ; Maître après Dieu ; les Chardons du Baragan. Mar. : le Rebelle (avant-première).
L. VISCONTI (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) ; 13 h. 45 et 19 h. 45 Mort à Venise ; 16 h. : le Guépard ; 22 h. : les Damnés.

Les séances spéciales

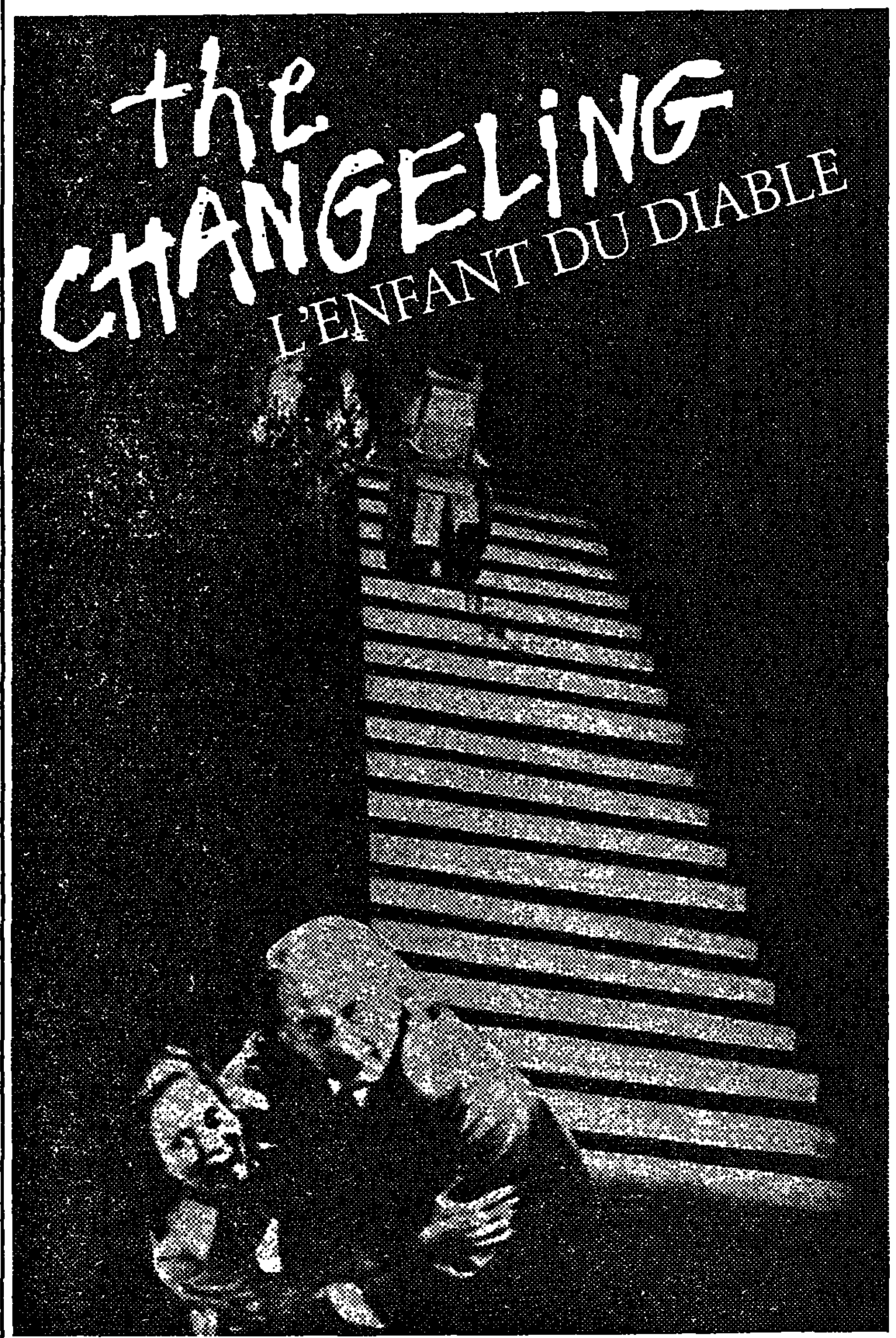
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
CARRIE (A., v.f.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), V. S. 0 h. 30.
COCO LA FLEUR (Ant.) : Les Tourelles, 20e (364-51-98), *Mar* 21 h.
COMME SI C'ETAIT HIER (Belg.) : Salles des Ingénieurs, 16e, le 29 20 h. 30.
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**) (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h. et 12 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-*André-des-Arts, 6e (326-48-18)*, 0 h. 15
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, *6e* (633-97-77), 10 h (sf D.), 12 h et 24 h
JACK L'EVENTREUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), V S. 0 h 30.
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. *(sf S D.)*
LE MESSAGER (It., v.f.) : Les Tourelles, 20e (364-51-98), J. 21 h.
PERSONA (Suéd., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h. (sf D.), 12 h., 24 h.













Expositions

Certains musées nationaux seront fermés le 1er novembre (voir p. 36).

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 heures ; sam. et dim., de 10 heures à 22 heures. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 heures et à 19 heures ; le samedi à 11 heures : entrée du musée (troisième étage) : lundi et jeudi, 17 heures : galeries contemporaines (rez-de-chaussée)

BIENNALE DE PARIS. — Jusqu'au *2 novembre*. Et au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

APOLLINAIRE ET LES CUBISTES. — Salle d'art graphique. Jusqu'au 5 janvier.

GLORIA KENT. — Jusqu'au 21 décembre.

THANOS TSINGOS. — Jusqu'au 17 janvier.

CARTES ET FIGURES DE LA TERRE. — Jusqu'au 10 novembre.

C.C.I.

A LA RECHERCHE DE L'URBANITE. — Biennale de Paris. Jusqu'au 10 novembre

L'ENSEIGNEMENT DU DESIGN GRAPHIQUE ET INDUSTRIEL. — Entrée libre Jusqu'au 1er décembre

LES COULISSES DE LA COMEDIE-FRANÇAISE. — Forum. Jusqu'au 12 janvier.

B.P.I.

LES ANNEES 70 EN PROVENCE : Photographies de J. Windenberger. Jusqu'au 1er décembre. — **LIRE UN PLAN**. Jusqu'au 17 novembre.

APOLLINAIRE JOURNALISTE. — Salle d'actualité. Jusqu'au 5 janvier.

Musées

L'IMAGE SACREE EN THAILANDE. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Entrée : 12 F. Jusqu'au 1er février 1981.

REGARDS SUR LA PHOTOGRAPHIE EN FRANCE AU DIX-NEUVIEME SIECLE. — Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 novembre.

RESTAURATION DES PEINTURES. Dossier n° 21 du département des peintures. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 9 francs (gratuite le dimanche). Jusqu'au 1er décembre.

REVOIR INGRES. Dessins du cabinet des dessins. — **PAYSAGES D'INGRES**. Dessins du musée Ingres de Montauban. — **PORTRAITS CONTEMPORAINS D'INGRES**. Dessins, miniatures et pastels du cabinet des dessins. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard. Sauf mardi et sam. (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 novembre.

LA VIE MYSTERIEUSE DES CHEFS-D'ŒUVRE. La science au service de l'art. — Grand Palais, entrée avenue du général Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 12 francs ; le samedi : 9 francs. Jusqu'au 5 janvier.

SALON D'AUTOMNE 1980. — Grand Palais (voir ci-dessus). Tous les jours, de 10 h. 30 à 18 h. 30. Du 31 octobre au 30 novembre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. L'archéologie du Yémen ; Sculptures médiévales en Champagne ; Le dix-huitième siècle italien ; Eustache Le Sueur ; Céramique et peinture en Italie (IVe-Ve siècles av. J.-C.) ; Stèles funéraires provinciales de Grèce et d'Asie Mineure ; Sculptures françaises de la Renaissance. — Musée d'art et d'essai, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 6 francs. Le dimanche : 3 francs. Jusqu'au 14 décembre.

BIENNALE DE PARIS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (720-62-40). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 40. Entrée : 6 francs (gratuite le dimanche). Jusqu'au 2 novembre. Et au Centre Georges-Pompidou.

L'ART EN HONGRIE (1905-1930). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 janvier 1981.

IGOR STRAVINSKI. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 novembre.

BHOULBOULYAN. Un labyrinthe indien. — *Musée des enfants*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mars 1981.

NAMBAN OU DE L'EUROPEISME JAPONAIS (XVIe-XVIIe siècle). — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 14 décembre.

LE COSTUME : un patrimoine vivant. — Musée Nissim-de-Camondo, 63, rue de Monceau (563-26-32). Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Entrée : 10 francs. Jusqu'au 30 décembre.

DAVID D'ANGERS, premier maître d'Hébert. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 heures à 18 heures. Entrée : 4 francs. Jusqu'au 5 janvier.

BALZAC ET LE BERRY. — Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 7 francs. Jusqu'au 14 décembre.

LUCHINO VISCONTI Images et passions. — Musée Jacquemart-André, *158, boulevard Haussmann* (227-39-94). Sauf lundi et mardi, de 13 h. 30 à 17 h. 30. Entrée : 8 francs. Jusqu'au 1er décembre.

L'AFFICHE EN BELGIQUE (1880-1980). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et *mardi, de 12 heures à 18 heures*. Entrée : 6 francs. Jusqu'au 17 novembre.

RELIEURS CONTEMPORAINS 1980. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 14 h. à 18 h. Entrée : 6 francs. Jusqu'au 14 décembre.

NUAGES. Boogaerts, Eggleston, Matsuoka, Shuler. — Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dim., de 12 heures à 17 heures. Entrée libre. Jusqu'au 6 décembre.

MARCELLO. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 5 janvier 1981.

MONET ET LE JAPON. — Musée *Marmottan*, 2, *rue* Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 23 novembre

LES PEINTRES TEMOINS DE LEUR TEMPS : la maison. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). Jusqu'au 2 novembre.

BULLES DE FUMEE. Le tabac dans la bande dessinée. — Musée-Galerie du SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 18 h.

ASPECTS DE LA DROLE DE GUERRE. 1er septembre 1939 - 10 mai 1940. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel des Invalides (551-93-02). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 30 ; dim., de 14 heures à 17 h. 30. Entrée : 8 francs. Jusqu'au 7 décembre.

IMAGE ET MAGIE DU CINEMA FRANÇAIS. Cent ans de patrimoine. — Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin (505-14-40). Jusqu'au 11 novembre.

HOMMAGE AUX DONATEURS. Modes françaises du XVIIIe siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume. Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 40. Entrée : 9 francs. Jusqu'au 31 décembre.

VANNERIE DU MONDE. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dimanche et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Jusqu'au 5 janvier 1981.

LES CENT ANS DU MUSEE CARNAVALET. IL Y A CENT CINQUANTE ANS... JUILLET 1830. Jusqu'au 16 novembre. — **GINA LOLLOBRIGIDA, PHOTOGRAPHE**. Jusqu'au 15 novembre. — **ETIENNE-JULES MAREY (1830-1904)** : la photographie du mouvement. Jusqu'au 17 novembre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi (et jours fériés) de 10 heures à 17 h. 40. Entrée : 9 francs. Jusqu'au 16 novembre.

EINSTEIN. Sa vie et son œuvre scientifique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'en mars 1981.

SOIXANTIEME SALON DE LA SOCIETE ARTISTIQUE DE P.T.T. — Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (566-13-85). Sauf jeudi, de 10 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 9 novembre.

MORON. — Centre artistique et culturel des Halles, crypte Sainte-Agnès, 1, rue Montmartre. De 14 h. 30 à 19 h. 30. Du 1er au 15 novembre.

LE NORD - PAS-DE-CALAIS AU FIL DU RAIL. — 18, boulevard Haussmann (770-59-62). Sauf dim., de 9 h. 30, à 19 h. ; sam., de 10 h. à 14 h. Jusqu'au 15 novembre.

Galeries

LES CHAPEAUX. Œuvres d'Alex, Arickx, Arroyo, Buri, Cieslewicz, etc. — Galerie J.-Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). *Jusqu'au 15 novembre*

PARIS CONTEMPORAIN : Bardon, Claas, Plossu, Spaventa, Trace. — Galerie Perspectives, 53, avenue de Saxe (566-49-70). Jusqu'au 15 novembre.

GIOVANNI ANSELMO, LUCIANO FABRO, JANNIS KOUNELLIS, MARIO MERZ, CLAUDIO PARMIGGIANI, GIUSEPPE PENONE. — Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 30 novembre.

MAN RAY - JEAN COCTEAU. — Galerie de Varenne, 61, rue de Varenne (705-55-04). Jusqu'au 15 novembre.

BEN-DOV, peintures. — Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 15 novembre.

MIREILLE BERRARD. Un chant lèvres closes. Peintures. — Galerie d'art de l'hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 21 novembre.

YVES BRAYER. Œuvres d'Espagne. — Galerie Matignon, 18, avenue Matignon (266-60-32). Jusqu'au 15 novembre.

MICHEL CANTELOUP. Peintures au crayon. — Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine. Jusqu'au 8 novembre

LUCIEN COUTAUD. Œuvre gravé. — Galerie Sagot-Le Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 22 novembre.

CRUSPINERA. Gravures et aquarelles. — Editions de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse (354-71-44). Jusqu'au 13 décembre.

FRED DEUX. Les voies de passage. — Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 29 novembre.

KLAUS DIETRICH. — Galerie RA, 7, rue de Turbigo (236-45-74) Jusqu'au 6 décembre.

DILASSER. Peintures. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 7 novembre.

JEAN DUPAS. Dessins pour le grand salon du « Normandie ». — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Novembre.

MARC EMERIC. — Galerie Gabrielle Maubrie, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 15 novembre.

SERGIO FERRO. — Galerie Saint-Guillaume, 203, boulevard Saint-Germain (544-46-27). Jusqu'au 8 novembre.

JOCHEN GERZ : Le grand amour *(fictions)*. — *Galerie Bama*, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 3 novembre.

GIAI-MINIET. — Galerie J.-C. Riedel, 12, rue Guénégaud (633-25-73). Jusqu'au 15 novembre.

GLEB. Grand Prix national de la tapisserie. — Galerie La Demeure, 19, rue Lagrange (326-02-74). Jusqu'au 15 novembre.

MAURICE HENRY. Peintures et lithographies. — Jardin de la Paresse, 20, rue Gazan (588-39-52). Jusqu'au 25 novembre.

JEAN LANCRI. Peintures récentes. — Librairie-Galerie Obliques, 58, rue de l'Hôtel-de-Ville (274-19-60) Jusqu'au 22 novembre

LAUBIES. Orissa 80. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68) Jusqu'au 22 novembre

LEBENSTEIN. Gouaches récentes. — *Galerie Proscénium, 35, rue de* Seine (354-92-01) Jusqu'au 8 novembre

PAOLO LUNANOVA. — Galerie Gillespie-Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 19 novembre.

RAFAEL MAHDAVI. — Galerie *Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10)*. Jusqu'au 8 novembre.

JAY McCAFFERTY. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Du 31 octobre au 29 novembre.

CARMEN GLORIA MORALES. — Galerie Chantal Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 25 novembre.

HUBERT MUNIER. Peintures et dessins. — Galerie A. Loeb, 10, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'au 22 novembre

NEW YORK DEBOUT. Affiches. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 22 novembre.

JULES OLITSKI. — Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 27 novembre.

PENALBA. Œuvres de 1960 à 1980. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70) Jusqu'au 29 novembre

PICABIA. Dessins. — Galerie Françoise Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-12-18).

PIKOULA. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 29 novembre.

LOUIS PONS. Reliefs, assemblages. — Le Point Cardinal, 12, rue de l'Echaudé-Saint-Germain (033-32-08). Jusqu'au 29 novembre.

PRAT. Encres 79-80. — Galerie Charley-Chevallier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 8 novembre.

GRAZYNA REMISZEWSKA. Toile froissée. Papier froissé. — Espace 2, galerie P. Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 12 novembre.

RIOPELLE. Pastels. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 21 novembre.

ROUAULT. — Galerie les Arts plastiques modernes, 41, rue de Seine (329-50-84). Jusqu'au 20 décembre.

SHARAKU. — Galerie H. Berès, 25, quai Voltaire (261-27-91). Jusqu'au 15 novembre.

MAREK RUDNICKI. Dessins, aquarelles, gouaches. — Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (326-54-22). Jusqu'au 7 décembre.

SEPT NICOLAS DE STAEL. — Galerie A.-Maguy, 16, place Vendôme (296-30-40). Jusqu'au 23 décembre

SLOBO. Les Pyramides ardentes. Œuvres récentes. — Galerie Moulin Rouge, 6 bis, cité Véron (606-73-56). Jusqu'au 15 novembre.

ROLAND TOPOR. Dessins, nouvelles, cinéma et autres. — Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (265-51-65). Jusqu'au 19 décembre.

SKYPOS. Travaux d'été — **AILLAUD, ARROYO, HELION, MENETRIER**. Peintures et dessins. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 6 décembre.

BRAM VAN VELDE. Peintures *1940-1980. — Galerie Maeght, 13, rue* de Téhéran, (563-13-19). Jusqu'au 21 novembre.

JEAN-CLAUDE VIGNES. Œuvres récentes. — Galerie P. Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 12 novembre.

JAN VOSS. Peintures. — *Galerie* le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-06-66). Jusqu'au 8 décembre.

CHARLOTTE WIERNICK. Peintures 1967-1980. — Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 21 novembre.

WANG ZHAOMIN. Aquarelles. — Galerie Paris-Pékin, 9-11, rue des Grands-Augustins.

ZINGARO. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80). Jusqu'au 8 novembre.

Centres culturels

LE FOU DE PEINTURE. HOKUSAI ET SON TEMPS. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65) Sauf mardi, de 12 h. 30 à *19 h. 30. Entrée : 15 F*. Jusqu'au 4 janvier.

HOMMAGE A PAUL DELVAUX. Œuvres sur papier. — Centre culturel de la communauté de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16) Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée 10 F Jusquau 30 novembre (à 13 h., 15 h. et 17 h. (sauf dimanche), projections de films).

GUNNAR ASPLUND (1885 - 1940) Projets et réalisations d'architectures. — Jusqu'au 31 octobre. — ***SIVERT LINDBLOM***. *Sculptures* Jusqu'au 2 novembre. — **AHLSTROM et MOLIN** : Ecorchement d'un paysage (Biennale de Paris). Jusqu'au 2 novembre. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h.

ECRITURES. Graphies, notations typographie (Biennale de Paris). — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 2 novembre.

SOUFFLOT ET SON TEMPS (1713-1780). — C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 25 janvier.

ARCHITECTURES EN ALLEMAGNE. 1900-1933. — *Société française des* architectes, 100, rue du Cherche-Midi (548-53-10). Sauf dim., de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 4 novembre.

ARY SCHEFFER (1795-1858). Dessins, aquarelles, esquisses à l'huile. Jusqu'au *30 novembre*. ***JOSUM WALSTRA***. *Tableaux, gouaches, dessins*. Jusqu'au 2 novembre. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h.

SALON DE MAI. — Centre d'art, 34, *rue du Louvre. De 11 h. à 19 h* Jusqu'au 23 novembre.

EDITIONS DE LIVRES D'ARTISTES EN ALLEMAGNE DEPUIS 1970. — Gœthe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 14 novembre

VISAGE INCONNU DE VINCENT D'INDY. — Salons Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt. Sauf dim., de 10 h 30 à 13 h. et de 15 h. à 17 h. 30 Jusqu'au 15 novembre.

HOMMAGE A L'URBANITE DE VENISE, à travers son espace scénique et les tableaux de G. Bella (1730-1799). — Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78) Jusqu'au 7 novembre.

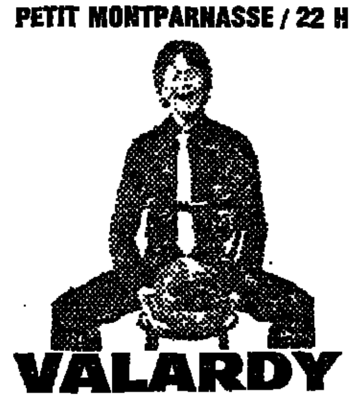
LES THEATRES DU BOULEVARD DU CRIME, 1752-1862. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 11 novembre.

FLAUBERT ET PARIS. — Centre des nouveaux jardins de la Petite-Roquette, 143, rue de la Roquette Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. (Sauf mardi et vend., à 15 h., visite guidée) *Jusqu'au 3 novembre*.

DE LA PHOTOGRAPHIE. Dix-sept artistes allemands : I. Les photos comme ersatz (Auburger, Brus, Dahn, Kuppel, Polke, Schweizer). — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21) Sauf sam. et dim., de *13 h. à 19 h Jusqu'au 13 novembre*

TENDANCES DE LA PEINTURE CONTEMPORAINE VIETNAMIENNE — Mairie du quatrième arrondissement, 2, place Baudoyer (271-26-26) Sauf mardi, de 13 h. à 19 h Jusqu'au 5 novembre.

SCANNER ET CRUCIFIXIONS : Gamelin et artistes contemporains (Adami, Bacon, Buraglio, Cremonini, etc.). Chapelle de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 14 novembre.



Région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS. Histoires d'images (illustrateurs de livres pour *enfants*). — *Maison de la culture*, 134, rue Anatole-France (368-00-22). Sauf lundi et jeudi, de 16 h. 30 à 19 h. 30. Entrée libre. Jusqu'au 18 janvier.

BOBIGNY. Ça bouge (les débuts de l'image animée) — Maison de la culture, 1, bd Lénine (831-11-45) Sauf lundi et jeudi, de 16 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 31 décembre.

CERGY-PONTOISE. Le temps mort III. — Centre d'action culturelle, place des Arts (030-79-00) Sauf lundi, de 14 h., à 18 h. 30. Art religieux dans les pays du *Val-d'Oise*. Corbeille de la préfecture (030-92-60, poste 30-02).

CHELLES Jean Berthet (peintures, dessins). — Centre culturel, place des Martyrs-de-Châteaubriant (421-20-36).

CRETEIL. Provence-Côte d'Azur : Hommage à Malaval. Œuvres de Ernest Pignon, Ben, Vialat, Le Boul'ch, etc. — Maison des arts André-Malraux, place Salvador-Allende (899-90-50). Sauf lundi, de 12 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au *16 novembre*.

IVRY-SUR-SEINE. Vision objective : Œuvres de Ruth Francken, Peter Klasen, Jacques Poli. — Théâtre d'Ivry, 1, rue Simon-Dereure. Sauf lundi, de 16 h. à 20 h. Jusqu'au 8 novembre

LA DEFENSE. Trésors des Daces. Galerie de la Défense. Esplanade (796-25-49).

MONTREUIL. Voyage au pays du matin calme (la Corée à Montreuil). — Bibliothèque municipale (858-91-49). Tous les jours, de 12 h. à 18 h. ; vendredi et samedi, jusqu'à 20 heures. Jusqu'au 9 novembre.

PONTOISE. Collections privées du Val-d'Oise. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00) Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 à 18 h Jusqu'au 9 novembre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Frontenac et le Canada de Louis XIV. — Château (sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15) et manège royal (de 14 h. à 19 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 19 h.). Entrée libre (451-88-86). Jusqu'au 15 novembre. Symbolistes et Nabis. Maurice Denis et son temps. Musée départemental du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (973-77-87). En permanence.

VILLEPARISIS. Cristina Martinez. — Centre culturel municipal J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Jusqu'au 23 novembre.

En province

ARRAS. Barbara et Michaël Leisgen : les Eblouissements (photos). — Centre culturel Noroit, 9, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 29 novembre.

AUXERRE. L'homme, de la préhistoire à l'espace. — Abbaye Saint-Germain (52-43-59). Jusqu'au 30 novembre

BLOIS. La vie quotidienne à la fin du Moyen Age et au début de la Renaissance. — Chapelle d'Angillon, au château (74-16-06). Jusqu'au 15 novembre.

BORDEAUX. Bateaux anciens et traditions orales du bassin d'Arcachon. — Musée d'Aquitaine, 20, cours d'Albret (90-91-60). *Jusqu'au 15 décembre*. — Baselitz, Beuys, Penk : 309 dessins 1945-1978. C.A.P.C., Entrepôt Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 22 novembre.

CAEN. L'amateur d'estampes. — Musée des beaux-arts, esplanade du *Château (81-78-63)*. Jusqu'à fin décembre.

CHALON-SUR-SAONE. Etienne Carjat. Photographies. — Musée Nicéphore-Niepce, 28, quai des Messageries (48-01-70) Jusqu'au 17 novembre. — Huit ateliers d'artistes en *Bourgogne*. — Maison de la culture, 5, avenue Nicéphore-Niepce (48-48-92). Sauf lundi de 11 h. à 12 h. et de 13 h. à 16 h. Jusqu'au 30 novembre.

EVREUX. Alain Dupuis. Tapisseries. — Musée, palais épiscopal (39-34-35). Novembre.

GRAVELINES. Gromaire. — Arsenal, salle de la poudrière (68-02-51). Sauf lundi, de 15 h. à 19 h. ; dim. (et jours fériés), de 10 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

GRENOBLE. Un mois pour la photographie : Instantanés. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 7 décembre. — William Klein : New-York, Moscou, Rome. Photographies de rues. Centre des arts (Hexagone de Meylan). Jusqu'au 29 novembre. — Robert Doisneau. Les passants qui passent. Photographies. Maison de la culture (25-05-45). Jusqu'au 16 novembre.

LA ROCHELLE. Mémoire d'une Amérique... Chapelle du lycée Fromentin, rue du Collège, de 11 h. à 19 h. (41-46-50) Jusqu'au 9 novembre.

LILLE. Hôtel Castiaux, *un témoin* du décor lillois, 1880-1900. — 7 rue Desmazières (52-89-53) Jusqu'au 15 décembre.

LYON. Taille-douce : la mémoire du geste. Schoendorf. Espace de l'auditorium de la Part-Dieu. Jusqu'au *9 novembre*.

MARCQ-EN-BARŒUL. Impressionnisme. — Fondation Prouvost, Septentrion (78-26-37). Jusqu'au 25 janvier.

SAINT-ETIENNE. Sonia Delaunay. *lithographies — Autour de Félix* Thiollier. Dessinateurs lyonnais et foréziens du dix-neuvième siècle. — Musée d'art et d'industrie (33-04-85).

SAINT-QUENTIN. Paul Hemery. — Musée Antoine Lecuyer. Jusqu'au 15 décembre.

STRASBOURG. Forces nouvelles : Hérault, Humblot, Jannot Lasne, Pellan, Robner, Tal Coat. — Musée historique, 3, rue de la Grande-Boucherie (35-47-27). Jusqu'au 16 novembre. — Richard Brunck de Freundeck. Cabinet des estampes, château des Rohan. Jusqu'au 21 décembre.

TOULON. Salon international d'art. — Musée, 20, boulevard Leclerc (92-79-23). Du 31 octobre au 24 novembre.

TOURCOING. *Arts-Utopies 1918-1938*. — Tableaux, dessins, livres, revues originales. Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer. — Documentations, reprints, fac-similés, interventions. Ecole régionale d'expression plastique, rue de Gand. Jusqu'au 14 décembre.

TOURS. L'architecture civile à Tours, des origines à la Renaissance. — Hôtel Gouin, 25, rue du Commerce (05-68-73). Jusqu'à fin novembre. Peintures abstraites en France après 1945. Jusqu'au 31 décembre. — *Olivier Debré*. Novembre-décembre. — Musée des beaux-arts, 18, place F.-Sicard (05-68-73).

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faub. Montmartre, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS

RIVE DROITE

LE BISTROT DE LA GARE 30, rue Saint-Denis Angle square des Innocents (1er).	Propose les nouvelles suggestions d'automne. 3 menus : 35.50 F s.n.c. Grande carte des Desserts. Egalement 38, bd des Italiens ; 59, bd du Montparnasse ; 73, Ch.-Elysées. Ouvert t.l.j. jusqu'à 1 heure du matin.
LE BŒUF DU PALAIS ROYAL F/d. 18, rue Thérèse, 1er. 296-04-29	35 F : Salade aux fines herbes. FILET de BŒUF sauce « Fine Royale ». Pommes Pont-Neuf à volonté Sa Carte. Ses Desserts réputés. *Fantastique BEAUJOLAIS. Accueil chaleureux*. Jusqu'à 23 heures.
ASSIETTE AU BŒUF 9, bd des Italiens, 2e.	« Formule Bœuf » : 3 menus : 35.50 F s.n.c Grande carte des desserts. Egalement place Saint-Germain-des-Prés ; 123, Champs-Elysées. Ouvert tous les jours jusqu'à 1 heure du matin.
LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e. T.l.j.	Spécialités marocaines : Couscous, Méchoui, Tagines, Bastelas. Déjeuners. Diners. Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale.
DARKOUM 296-83-76 44, rue Sainte-Anne, 2e. F/Lundi.	Cadre typique. Spéc. *Marocaines réputées : Couscous, Pastilla, Tagines*, Méchoui. Vin de Boulaouane. Salon, salle climat. On sert j. 23 h. 30.
LES BALCONS 387-57-41. T.l.j. 45, rue de Leningrad-8e (1er ét.)	Jusqu'à 2 heures du matin. NOUVEAU... Dans un cadre de verdure et confortable, notre formule Gastronomique à 68 vins à disc. s.c. Magnifique Carte avec Spécialités. Diner aux chandelles.
CHEZ CASIMIR *6, rue de Belzunce, 10e*	Ses spécialités. Fruits de mer. Poissons. Côte de veau CASIMIR. *Gibiers Chariot de desserts Salon d'aff. (10 pers.). Park. gratuit ass.*
LE LOUIS XIV 208-56-56, 200-19-00 8, bd St-Denis, 10e. F/lundi-mardi	Déjeuner. Diner. Souper apr. minuit. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtisserie. Gibiers Salons. Parking privé assuré par voiturier.
CHEZ GORGES 574-31-00 273, bd Pereire, 17e. Porte Maillot	Ses plats du jour. Son petit salé, son gigot, ses pièces tranchées devant vous Fermé le samedi.
LE GRAND VENEUR 754-61-58 6, rue Pierre-Demours, 17e.	Dans un pavillon de chasse, cuis. traditionnelle, cassoulet, magret, crêpes soufflées. Salons pour récept. Park. fermé samedi midi et dim.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT 227-61-50 123, av. Wagram, 17e. T.l.j. J. 23 h.	Menu 96 F. Carte Saumon frais grillé. Coq. St-Jacques avec cèpes. Cassoulet, Paëlla, Soufflé aux framboises - Fruits de mer - Gibiers.

RIVE GAUCHE

CHEZ FRANÇOISE 551-87-20 Aérg. des Invalides. F/lun. 705-49-03	Menu suggestion à 80 F. Huîtres, Foie gras frais maison, Lapereau au vinaigre de Xérès. Gibiers. Parking assuré le soir
TAVERNA D'UMBERTO 734-63-45 148, rue de Vaugirard. Mo Pasteur	Pizza - Spécialités italiennes - Pâtes fraiches maison - Menu 34.50 F, boisson et service compris et carte. Tous les jours jusq. 1 h. du mat.
LES MINISTERES 261-22-37. O. d. 30, r. du Bac. Mo Bac. Park. en f.	fabuleux plateau de fruits de mer à 47.50 F s.n.c. Au même prix, la Marée du jour plus la Prisée aux Lardons, ou l'un des plats du chef et sa Terrine. Jusqu'à 23 heures.
LA FERME DU PERIGORD 1, rue des Fossés-Saint-Marcel, 5e.	DEJEUNERS D'AFFAIRES. DINERS. Service jusqu'à 2 h. du mat. Téléphone : 331-69-30. Ouv. ts les jrs même dimanche PARK. GRAT.

HORS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE**** Rolleboise, 60 km de Paris.	UN WEEK-END CHARMANT DANS VOTRE CHATEAU - HOTEL, PARC, TENNIS, PISCINE, 27 chambres F. le lundi. Tél. : 093-21-24.
JARRASSE 624-07-56 4, av. de Madrid - 92 Neuilly-s.-S.	Huîtres. Fruits de mer. Coquillages. Spécialités de poissons. Vivier à crustacés. Fermé dimanche soir et lundi.

SOUPERS APRES MINUIT

LA CHAMPAGNE 10bis, pl. Clichy 874-44-78 J. 3 h. Huîtres - Coquillages tte l'année LE RESTAURANT DE LA MER

WEPLER 14, place Clichy, 18e 522-53-24 SON BANC D'HUITRES Foie gras frais - Poissons.

LE MUNICH 27, rue de Buci, 6e 633-62-09 Choucroute - Spécialités.

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e 354-79-34. Huîtres - Poissons - Vins de pays.

DESSIRIER Ts les jrs - 754-74-14 9, place Pereire (17e) LE SPECIALISTE DE L'HUITRE Poissons - Spécialités - Grillades

CHEZ HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 Face Tour Montparnasse. Choucroute. Fruits de mer. Jusq. 3 h. du mat. 548-96-42.

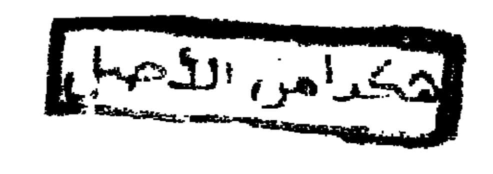
LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse. 326-70-50 - 354-21-68. Au piano : Yvan Meyer.

LE LOUIS XIV 208-56-56 200-19-00 8, bd Saint-Denis F/lundi-mardi. Huîtres. Fr. de mer. Crustacés. Gibiers. Park. ass. par voiturier.

LE MODULE 106, bd Montparnasse 354-98-94. Dim. et t.l.j. de 12 h. à 3 h. du mat. Serv. continu. Fruits de mer en direct d'Oléron et Grillade. Tables conf. Parking. Mo Vavin.

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

ALSACE AUX HALLES Ts les jrs 16, rue Coquillière, 1er. 236-74-24.	Spéc. d'Alsace : charcuterie 23, pâté en croûte à la strasbourgeoise 28, coq au Riesling 38, les 3 choucroutes. Poissons, grillades. Sa cave.



RADIO-TÉLÉVISION

LA PRESENTATION DU RAPPORT SEYDOUX

Une nouvelle charte de l'audiovisuel

M. Nicolas Seydoux, P.-D.G. de Gaumont, auquel M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, avait confié « la mission d'étudier les conséquences de l'évolution des techniques audiovisuelles sur l'activité cinématographique », a présenté, mardi 28 octobre, dans la grande salle du C.N.C. (Centre national de la cinématographie française), le rapport final auquel est parvenu le groupe de travail qu'il avait constitué. Ce rapport, fruit de deux ans de travail et de recherches, a été établi en collaboration avec les diverses branches de la profession et mis en forme par M. Henri False, de l'INA. Il se présente comme la charte de l'audiovisuel en France pour la décennie

Le rapport se subdivise en quatre parties. La première partie s'attache à faire un inventaire des nouvelles techniques audiovisuelles et de leurs applications : magnétoscopes, vidéo-cassettes, télévision par câble, télévision payante, transmission vidéo en salle, avec éventuellement projection vidéo sur grand écran. Elle aborde ensuite ce qu'elle appelle les « techniques proches », vidéodisque et satellite de télévision directe, qui vont démultiplier la diffusion des programmes. Elle effleure le problème capital de la vidéo à haute définition, capable un jour de concurrencer le cinéma pour la qualité de l'image et du son.

La seconde partie traite de l'incidence des nouvelles techniques sur le cinéma. Les auteurs distinguent immédiatement la consommation domestique du produit audiovisuel de sa diffusion « collective », en salle. Le téléspectateur européen, donc français, pourra dans moins de deux ans disposer d'au moins huit programmes à domicile, ces programmes pourront s'adresser à des catégories différentes de spectateurs, davantage tenir compte de la spécificité sociale et culturelle de chaque groupe. L'indice de fréquentation ne sera plus le critère dominant. Mais la salle de spectacle reste l'objectif privilégié de l'effort de mise en place de nouveaux programmes, en tenant compte qu'aujourd'hui 53 % du public des salles de cinéma a entre quinze et vingt-cinq ans. Les nouveaux supports pourront aider à une diffusion accélérée, avec l'introduction de grands écrans vidéo.

La troisième partie cherche à mieux définir le cadre où vont s'affronter les industries de l'audiovisuel et à introduire les « propositions » de la quatrième partie. Sont affirmés le « *principe d'unité de régime juridique des œuvres audiovisuelles* » et la nécessaire « *mise en œuvre de mécanismes assurant la rémunération de l'œuvre sur les produits de diffusion* ». Le rapprochement du cinéma et de la télévision devient l'objectif prioritaire des années à venir. La télévision doit encourager la création de premières œuvres par de jeunes auteurs, « *ouvrir des créneaux de diffusion à des produits trouvant difficilement un réseau de distribution* ». La formation à l'audiovisuel doit être accélérée.

La dernière partie, essentielle, définit en seize « propositions » les actions prioritaires à entreprendre. On retiendra particulièrement l'accent mis sur la conservation du patrimoine cinématographique, passé, présent et futur, comme sur le problème épineux de l'insuffisance des droits payés par les sociétés de télévision pour le passage des films de cinéma (aux Etats-Unis un tiers des recettes vient des achats de droits par la télévision, avant ou après production). Des taxes sont envisagées sur les magnétoscopes et les vidéo-cassettes vierges. La diffusion à travers le territoire doit être réorganisée par « *une meilleure utilisation des salles de cinéma qui existent et sont menacées de disparition en les ouvrant à tous les modes nouveaux de fréquentation collective audiovisuelle* ».

La France, seul pays européen où la production nationale occupe plus de la moitié des écrans, part, selon les auteurs du rapport, bien armée dans la compétition européenne. Le rapport conclut en « *insistant auprès des pouvoirs publics sur l'urgence et aussi le caractère vital des décisions à prendre* ». — L. M.

★ *Le Film français* publie vendredi prochain 31 octobre, dans son intégralité, le rapport Seydoux sur les nouvelles techniques et le cinéma.

LE PRIX DE LA LIBERTÉ

C'est bien à une nouvelle civilisation de l'audiovisuel que nous convient M. Nicolas Seydoux et ses collaborateurs dans leur rapport sur les nouvelles techniques : un audiovisuel présent à presque tous les moments de notre vie privée et publique. Ils évoquent même l'« imminence de la révolution audiovisuelle »*, prévue, selon certains prophètes, pour 1985. A juste titre, ils invitent la profession cinématographique à ne pas se replier sur son corporatisme traditionnel, mais au contraire à* « dégager les facteurs positifs d'une évolution » *où la télévision au sens large, vidéo incluse, est appelée à jouer un rôle décisif.*

Le paradoxe — et un producteur du petit écran n'a pas manqué de le relever lors du bref débat qui suivit l'introduction de M. Seydoux — est que cette même télévision n'est pas partie prenante, pour des raisons multiples, dans la rédaction du rapport final. Or elle reste l'interlocuteur indispensable. Mais, trop liée au pouvoir, elle ne semble pas disposer de l'a u t o n o m i e nécessaire pour prendre de véritables décisions.

Second point un peu inquiétant : dans ses explications orales, M. Seydoux pense d'abord à la production de films français conçus selon les normes habituelles, avec budget minimum de 6 millions, 10 seraient préférables, rectifie-t-il aussitôt, alors qu'une autre production est timidement envisagée dans le rapport. On glisse sur la signification de la diffusion par cassettes et, surtout, par vidéodisques, qui pourrait, un jour, apporter au produit cinéma l'autonomie du livre de poche et du disque de musique. Un pesant système de taxation est déjà envisagé, qui frappera l'utilisateur individuel, créateur ou consommateur, de ces mêmes cassettes et vidéodisques.

A l'heure américaine où nous nous c r o y o n s parvenus, on oublie toujours que le prodigieux dynamisme de la société américaine, tant admirée, lui vient d'un pari perpétuel sur l'avenir, d'un maximum de chances accordées à toute idée neuve, à tout créateur un peu inspiré. Grâce à l'expérience acquise dans le jeune cinéma, grâce à la pratique accélérée d'une véritable formation cinématographique à travers le pays — la vidéo est du cinéma, un autre cinéma, — la France part avec des atouts non négligeables si on n'étouffe pas peureusement ces « nouvelles techniques » *sous un maquis de règlements administratifs et de contrôles politiques plus ou moins masqués.*

LOUIS MARCORELLES.

Sondage : deux Français sur quatre écoutent la radio tous les matins

36 % des Français écoutent la radio tous les jours entre 6 heures et 9 heures, 15 % presque tous les jours et 19 % de temps en temps ; 29 % ne l'écoutent jamais.

Autrement dit, deux Français *sur quatre sont* des auditeurs quotidiens ou quasi quotidiens, un sur quatre est complètement a l l e r g i q u e. Mais, parmi les adeptes, qui écoute quoi ? Pourquoi ? Et comment ? L'hebdomadaire *Télérama* donne quelques réponses à ces questions dans son numéro du 29 octobre. Elles sont le résultat d'un sondage que l'institut Louis Harris-France a fait pour lui, entre le 22 et le 28 août.

L'heure de pointe se situe à 7 heures, R.T.L. et Europe 1 étant les plus écoutées, suivies de près par France-Inter. A 8 heures, l'audience a déjà baissé. Elle remonte légèrement entre 8 heures et 8 h. 15 pour décroître ensuite, avec une nette remontée à midi.

Dans l'ensemble, si 66 % des auditeurs estiment que les informations données sont claires, ils ne sont plus que 48 % à les juger complètes et 33 % vivantes. 2 % les trouvent ennuyeuses et autant, confuses. Mais, personne, parmi les « *fidèles* », ne remet vraiment en question la qualité des informations « *distillées ou assénées* » tous les matins. *Une seule chose*, la publicité, exaspère pratiquement tous ceux (à 2 % près) qui choisissent d'écouter les postes périphériques.

En revanche, on écoute (47 %) d'abord France-Inter pour ses informations et l'absence de publicité (48 %). Mais 23 %, seulement, des auditeurs prisent ses animateurs. C'est aussi sur la qualité de ses commentaires de l'actualité que France-Inter a un petit avantage sur les postes périphériques (29 % contre 26 %), ces taux étant du reste assez faibles. On les retrouve quand il s'agit de l' « *objectivité* » des informations dispensées : 21 % des personnes interrogées les estiment « *objectives* » sur France-Inter et 20 % sur Europe 1.

— VU —

Les maladies du pouvoir

Une drogue, le pouvoir ? Un euphorisant dont l'usage crée un état d'accoutumance, de dépendance ? Ceux qui l'ont vous diront que non, absolument pas, au contraire. C'est, à les en croire, un exercice périlleux et solitaire, une écrasante responsabilité assumée, bien malgré eux.

N'empêche que mardi soir, aux « Dossiers de l'écran », il a fallu remonter jusqu'en 440 avant notre ère pour en trouver un, Cincinnatus, qui ait renoncé de lui-même à la charge suprême. On a bien cité le cas de Wilson, Harold — pas Woodrow, le président des Etats-Unis dont la maladie a servi de tremplin au débat, — mais il n'était jamais que le leader du parti travailliste anglais. Oui, même à l'article de la mort, nos chefs se croient indispensables au bonheur de l'humanité et ne renonceraient pour rien au monde à ce grand premier rôle qu'ils ont mis tant de calculs et d'opiniâtreté à décrocher.

Quand on évoque les « Malades qui nous gouvernent » (1) — Pierre Rentchnick et Pierre Accoce les auteurs de cet excellent bouquin étaient là — dix noms nous viennent immédiatement aux lèvres. Roosevelt, épuisé, décharné, débarquant à Yalta dans les bras d'un marine et suivi sur une civière par son ministre des affaires étrangères qui allait bientôt succomber à un cancer du foie ; Hitler et Staline bourreaux et victimes de graves troubles mentaux ; Goering, morphinomane avoué. On pense aussi à Georges Pompidou, décédé alors que tous le pays le c r o y a i t simplement grippé.

Les g e n s téléphonaient à S.V.P. pour demander si, en l'occurrence, il était honnête de cacher la vérité au peuple et si on ne devrait pas faire jouer l'article 16 de la Constitution prévoyant le « cas d'empêchement ». Les invités, des médecins pour la plupart, étaient tous d'accord. Excepté, naturellement, M. Joseph Comiti, porte-parole du gouvernement à l'époque. Lui ne tarissait pas d'éloges sur la lucidité, la capacité de travail et d'attention que témoignait encore, cinq jours avant sa mort, le président. Rien ne pouvait arrêter sa vertueuse indignation devant cette curiosité malsaine, morbide, du public exigeant des bulletins de santé et rappelant que l'hôte actuel de l'Elysée s'était engagé, pendant sa campagne électorale, à se soumettre chaque année à des visites médicales dont on n'a plus jamais entendu parler.

Et le fait qu'Alexandre le Grand ait été emporté par l'alcool et la malaria, c'est quoi ? De l'histoire ou de l'indiscrétion ? Bonne question, suivie d'une information : il est impossible de se fier à un bulletin de santé, le plus souvent ils sont truqués. Entre nous, on s'en doutait un peu. Même aux Etats-Unis, où, depuis Eisenhower, on se vante d'une totale transparence dans ce domaine, Kennedy interdisait de mentionner le fait qu'il était atteint de la maladie d'Addison (2). « Si les politiciens ne sont pas contents de leurs médecins, ils les foutent dehors ! », *s'exclamait le professeur Milliez.*

Alors, que faire ? Libérer en partie le corps médical de l'obligation du secret professionnel ? Lever un coin du voile, suggérait le professeur Destaing, en se référant à l'attitude du conseil de l'ordre face aux maladies contagieuses et préférer, en pareille circonstance, l'intérêt général à l'intérêt particulier. Ce serait sage en effet : en démocratie, si le chef de l'Etat est gêné dans l'exercice de ses fonctions, on devrait être libre de le remplacer. On n'a que l'embarras du choix !

CLAUDE SARRAUTE.

(1) *Ces malades qui nous gouvernent*, de Pierre Accoce et Pierre Rentchnick (Stock). Le docteur Escoffier-Lambiotte a rendu compte de ce livre dans *le Monde* du 17 novembre 1976.

(2) La maladie d'Addison est due à une insuffisance de sécrétion de la glande surrénale. Fatigue, amaigrissement, irritabilité sont les premiers signes de cette maladie qui, jadis, aboutissait à la mort. A présent, un régime alimentaire et un traitement hormonal substitutif, mais permanent, restituent aux malades une espérance de vie normale.

Mercredi 29 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
L'hôpital à domicile ? Oui, c'est possible.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Les chevaux du soleil.
D'après J. Roy. Réalisation F. Villiers.
Une vaste fresque historique qui couvre cent trente-deux ans de colonisation française en Algérie.
21 h 35 Magazine : La rage de lire.
De G. Suffert. Touchez pas au roman policier !
Avec MM. Boileau-Narcejac (*Terminus*), J. Vautrin (*Billy-ze-Kick*), F.-H. Fajardie (*le Loup par les oreilles*), A. Demouzon (*Quidam*), et Ed Mac Bain, auteur populaire de la littérature policière.
22 h 40 Les bruits du monde : Les cris de solitude.
Une enquête bien montée sur les musiques pré-enregistrées qui, dans les banques, les supermarchés ou les aéroports, sont destinées à rassurer ou encourager l'homme de la ville.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Chefs-d'œuvre des musées nationaux.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 80.
21 h 50 Alain Decaux raconte.
Monsieur Lafont, de la Gestapo française.
Parmi les trente-deux mille agents de la Gestapo française, le groupe le plus célèbre était celui qui opérait au 93 de la rue Lauriston à Paris.
22 h 40 Histoire courte.
La traversée de l'Atlantique à la rame, de J.-F. Laguionie.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc ; Fred Basset.
18 h 55 Tribune libre.
L'Union des démocrates, de M. Jobert.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hector et Victor.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « le Retour du grand blond ».
Film français d'Y. Robert (1974), avec P. Richard, M. Darc, J. Rochefort, J. Carmet, M. Duchaussoy, P. Le Person, C. Castel.
Soupçonné, à juste titre, d'avoir liquidé son adjoint, le colonel Toulouse, des services secrets, cherche à faire éliminer le violoniste qu'il avait fait passer pour un espion et qui pourrait le confondre.
La suite du Grand blond avec une chaussure noire. Une comédie moins drôle, moins réussie, mais qui n'est tout de même pas à dédaigner. Il y a de bons moments.
21 h 50 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, « Le Comte de Monte-Cristo », d'après A. Dumas.
19 h. 30, La science en marche : La transmission du savoir scientifique à l'école.
20 h., La musique et les hommes : Le rêve surhumain de Schubert, musique et astrologie.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Entretiens avec M. Duras ; à 23 h., la monstruosité.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert (Deuxième Festival de Courchevel) : récital Victor Ereski, piano, « Ballades en sol mineur, fa majeur et en la bémol majeur » (Chopin) ; « Etudes » en fa dièse majeur, en ut dièse mineur et poème en fa dièse majeur (Scriabine) ; « Préludes » en sol dièse mineur, en sol mineur ; « Romance les Marguerites » ; « Polichinelle opus 3 n° 4 » ; « Etudes tableaux » n° 11 et n° 8 (Rachmaninov) ; « Mazurka en la mineur » (Chopin) ; « Impromptu en la bémol majeur » (Schubert) ; « Etude-tableau opus 39 » (Rachmaninov).
22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Les mémoires de la musique : le 25 octobre 1904, la villa Médicis ouvre ses portes à la musique (Tomasi, Tisné, Hubeau, Bruneau, Hérold, Caplet, Busser, Aubin, Ducasse, Gallois-Montbrun, Rabaud, Thomas, Ibert).

Jeudi 30 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
Frottis et dépistage du cancer sur le col de l'utérus.
14 h Les quatre fantastiques.
14 h 20 Croque vacances.
Dessin animé (et à 14 h. 50, 15 h. 10 et 15 h. 30) ; 14 h. 30, Bricolage (et à 15 h. 15) ; 14 h. 30, Isidore le lapin ; 14 h. 35, Infos magazine.
17 h 55 TF 4.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Vaccinez-vous contre la grippe.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les formations politiques.
Le R.P.R.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Les chevaux du soleil.
Ce quatrième épisode d'une vaste fresque historique présente les deux piliers de la présence française en Algérie : les colons et les militaires.
21 h 30 Magazine : L'événement.
Une interview de l'impératrice Farah et de son fils aîné, le prince Reza ; La façon dont les services secrets américains protègent les candidats à la présidence ; Le T.G.V. à 280 kilomètres à l'heure.
22 h 45 Journal.
22 h 55 Cinéma : « Mont-Dragon ».
Film français de J. Valère (1970), avec J. Brel, C. André, F. Prévost, G. Berner, P. Le Person, M. Michi, P. Mazzotti, C. Rouvel.
Chargé de s'occuper de l'élevage de chevaux d'un colonel (décédé) qui a brisé sa carrière militaire, un homme se venge en humiliant et dégradant la veuve du mort et en cherchant à séduire sa fille.
Adaptation d'un roman de Robert Margerit où les scènes de domination sadique et les exhibitions érotiques tiennent lieu de critique de mœurs.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
L'engagement politique des jeunes.
15 h Série : Drôles de dames.
Une prison pour ces dames.
16 h L'invité du jeudi : Robert Hirsch.
17 h 20 Fenêtre sur...
Quoi ça existe encore ?
A l'abri du temps, une vallée...
17 h 50 Récré A 2.
Zeitron ; Les voyages de Tortillard ; Discopuce ; Mes mains ont la parole ; Les quat' z'amis.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « le Tatoué ».
Film français de D. de la Patellière (1968), avec J. Gabin, L. de Funès, D. Davray, L. Chardonnet, P. Guéant, J. Warfield, D.J. von Kurtz, H. Virlojeux. (Rediff.)
Un marchand de tableaux rapace veut s'emparer d'un tatouage exécuté par Modigliani sur le dos d'un ancien légionnaire. Celui-ci, vieillard irascible, se montre plus malin que lui en affaires.
Cette grosse farce connut le succès, grâce aux numéros de Gabin et de de Funès. Le réalisateur les a laissés se livrer à tous leurs tics, tous leurs effets. Un mauvais film qui revient trop souvent à la télévision.
22 h 5 A propos de...
La cité des femmes, de Fellini.
22 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
La ronde des sabots : Promenade en Ardenne ; Ki Ke Koi : l'imprimerie.
18 h 55 Tribune libre.
Centre national des indépendants paysans (C.N.I.P.).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hector et Victor.
20 h Les jeux.
20 h 30 Trois questions sur la 3.
20 h 35 Cinéma (Cycle Yves Montand) : « Aimez-vous Brahms ? ».
Film américain d'A. Litvak (1961), avec I. Bergman, Y. Montand, A. Perkins, J. Royce Landis, P. Dux, J. Lane, M. Mercier (rediffusion).
Une femme de quarante ans, prise par la peur de vieillir et délaissée par son amant, cède à la passion qu'éprouve pour elle un homme beaucoup plus jeune.
D'après un roman de Françoise Sagan, une sorte de comédie mélodramatique, passée au vernis hollywoodien, que défendent tant bien que mal trois grandes vedettes.
22 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

11 h. 2, Visa pour la mort : Hommage musical à l'exposition du musée de l'Homme (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Nous tous chacun.
12 h. 45, Panorama : L'opération « Orgues de France, Aquitaine 1980 ».
13 h. 30, Renaissance des orgues de France.
14 h., Sons.
14 h. 5, Un livre des voix : « Une comédie française », d'E. Orsenna.
14 h. 47, Souvenirs d'égotisme : P. Emmanuel.
15 h. 50, Contact.
16 h., Le magasin des nouveautés.
16 h. 50, Départementale : En direct de Saintes.
18 h. 30, « Le Comte de Monte-Cristo », d'après A. Dumas.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La pathologie des migrants.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « A la renverse de M. Vinaver ».
22 h. 30, *Nuits magnétiques* : *Entretiens* avec M. Duras ; à 23 h., la monstruosité.

FRANCE-MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien Musique (Charpentier, Vivaldi, Haendel) ; 7 h. 05, L'intégrale de la semaine (Jolivet) ; 7 h. 40, Actualité de la semaine ; 8 h. 30, Informations.
9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Claude Debussy.
12 h., Musique de table : Musique légère (Berlioz, Chopin, Liszt) ; 12 h. 35, Jazz-classique ; 13 h., Les musiciens ont la parole.
14 h., Musiques : Inventaire pour demain (J.-Cl. Eloy), bande électronique ; 16 h., L'art de Hermann Scherchen (Liszt, Beethoven) ; 17 h. 30, Un disque pour la semaine : « Concerto pour piano et orchestre » (Massenet), par l'Orchestre de l'Opéra de Monte-Carlo, dir. S. Cambreling, avec A. Ciccolini.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert en direct de l'auditorium 106 : œuvres de M. Ohana, Boucourechliev, Guinjoan, Ligeti, Debussy, avec S. Decreps et D. Abramovicz, pianos, V. Geminiani et G. Citriani, percussions ; 20 h., Concours international de guitare.
20 h. 30, Concert : Anthologie des concerts donnés aux choralies de Vaison-la-Romaine en août 1980, œuvres de Landowsky, R. Calmel, J. Chailley.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Le Lied Schubertien ; 23 h. : les musiciens composent et proposent : Hugues Dufourt (Sibelius, Varèse, Dufourt).

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 29 OCTOBRE

— *M. Pierre Mauroy*, maire de Lille, membre du bureau exécutif du P.S., est l'invité de l'émission « Face au public », à 19 h. 20, sur France-Inter.

— *M. René Monory*, ministre de l'économie, participe à l'émission « Concret », à 19 heures, sur R.M.C.

● *M. Bernard Lefort*, rédacteur en chef politique de R.T.L. depuis 1972, en désaccord sur la réorganisation du service politique de la station, abandonnera ses fonctions le 31 octobre.

A la suite du départ de M. Robert Boulay, c'est Mme Michèle Cotte qui lui a succédé à la direction du service politique.

Le Monde

société

JUGÉ POUR LE MEURTRE D'UN POLICIER

Philippe Maurice est le premier condamné à mort à Paris depuis dix-sept ans

La cour d'assises de Paris a condamné à la peine de mort, mardi 28 octobre, Philippe Maurice, âgé de vingt-quatre ans, un détenu permissionnaire en fuite, qui avait tué, le 7 décembre 1979, un gardien de la paix, Gérard Croux, âgé de trente-deux ans, père de deux enfants (« le Monde » du 24 octobre). Après trois heures trente de délibération, les jurés n'ont reconnu aucune circonstance atténuante à l'accusé. Ses avocats, M[es] Danièle Marion-Fondanèche, Philippe Lemaire et Jean-Louis Pelletier, ont décidé de se pourvoir en cassation.

La peine capitale n'avait pas été prononcée à Paris depuis dix-sept ans. Le 29 octobre 1963, deux Yougoslaves, Stanislas Juhant et Paul Simsic, avaient été condamnés à mort pour le meurtre d'une épicière. Seul Stanislas Juhant avait été exécuté, le 17 mars 1964, dans la cour de la Santé. Son complice avait été gracié par le général de Gaulle, alors président de la République. C'est aussi la première fois, depuis deux ans, que cette peine est requise aux assises de Paris : le 28 septembre 1978, l'avocat général du procès de Philippe Maurice, M. Marcel Dorwling-Carter, avait réclamé, sans l'obtenir, la peine de mort contre Jean-Pierre Derycke, un autre détenu permissionnaire en fuite, meurtrier, lui aussi, d'un policier.

La décision des assises de Paris intervient dix jours après le verdict de la cour d'assises du Pas-de-Calais, qui a condamné à la peine de mort, le 18 octobre, deux jeunes gens, Mohammed Charas et Jean-Luc Rivière, reconnus coupables du meurtre d'une femme et de sa petite fille (« le Monde » du 22 octobre). Il y a donc trois condamnés à mort dans les prisons françaises, ce qui ne s'était pas produit depuis 1977.

La Ligue nationale contre le crime et pour l'application de la peine de mort, qui a fait savoir qu'elle enregistrait, « avec satisfaction », l'arrêt de la cour d'assises, « espère que la Cour de cassation, s'inclinant devant la volonté du peuple français et se résolvant à ne pas se transformer en cour d'appel, ne s'acharnera pas à trouver un motif de cassation, fût-il plus ou moins fantaisiste ».

De son côté, le Groupe pour l'abolition de la peine de mort et des autres peines d'élimination (GAPMAPEL) estime que « (...) lors de la précédente session parlementaire, notre ministre de la justice avait dit que le problème de la peine de mort ne revêtait pas un caractère d'actualité immédiate. M. Peyrefitte ne connaissait-il pas les dossiers en cours ? Cherchait-il à endormir la vigilance des abolitionnistes ? (...) Il ne s'agit pas de perpétuer un débat académique sur la peine capitale, une polémique stérile : il faut que la reconnaissance légale du droit de tuer disparaisse ».

LES VISAGES

Il n'y a rien à lire sur les neuf visages des jurés, au retour d'un délibéré de cour d'assises. Rien de très rassurant, ni de particulièrement accablant. A peine plus appuyées que pendant les audiences, une dignité de circonstance, une gravité un peu empruntée. Un embarras, surtout. Ont-ils opté pour la mort ? Pour la vie ? Leurs pâleurs sont muettes. Les regards vous évitent.

Tout l'après-midi, les avocats de la défense, la presse, une partie du public s'étaient livrés à des comptes impossibles. Les quatre jurés placés à la gauche du président, M. André Giresse, avaient l' « air bien », *avançait-on. Sans doute parce qu'ils sont jeunes. Que la jeune fille a les yeux doux et qu'un garçon ressemble à l'accusé.*

D'autres, pour leur âge ou leur allure de partisan de la peine capitale, étaient placés, sans appel, dans l'autre plateau de la balance. Calculs absurdes, bien sûr invérifiables, qui n'ont de raison que d'alimenter craintes ou espérance.

18 h. 15. La sonnerie vient de retentir. « La Cour... » *La tension monte encore quand le président s'éclaircit la gorge, dans la salle surchauffée, qui sent la sueur et la peur, et où le moindre bruit ferait sursauter.* « Aux vingt et une premières questions, la réponse a été : oui... » *M. Giresse assure mieux sa voix.* « A la vingt-deuxième question, la réponse a été : non... » *Les cerveaux décryptent à vitesse d'ordinateur : Philippe Maurice est condamné à mort. Le jury a refusé* « les circonstances atténuantes ». *Il ne s'est pas trouvé cinq voix, cinq seulement, pour laisser en vie le meurtrier d'un policier.*

« Scélérat »

Une autre phrase, immédiate, mais entendue une éternité plus tard : « Tout condamné à mort aura la tête tranchée. » *C'est alors, après l'instant de vide, l'explosion en chaîne, une réaction contre l'autre, les vibrations contraires d'une France coupée en deux. Le hurlement de Claire, l'amie de Philippe Maurice, qui s'était publiquement accusée d'avoir abandonné son compagnon, puis un autre cri, auxquels répondent, très vite, les applaudissements d'une trentaine de policiers en civil, venus, au final, pour saluer la mort.*

On se raccroche au dégoût de cette veulerie manifeste. Les policiers sont insultés. Les avocats de la défense ont vieilli de dix ans. Il y a ceux qui pleurent, ceux qui se sentent vengés, ceux encore qui, pour ne pas avoir à vivre cette scène, paieraient cher le droit d'être Anglais ou Néerlandais. Philippe Maurice n'a pas bronché. Il sort, enfin, entre ses deux gardes, de notre champ de vision. La cour supporte-t-elle le choc ? Il n'y a toujours rien à lire sur les visages du jury, qui vient de rendre sa sentence.

Sans doute est-il vain de chercher les motivations d'un jury, qui n'a pas de comptes à rendre et à qui la loi donne pouvoir de condamner même à l'inspiration. Surtout qu'en cette circonstance celui-ci n'a eu que l'embarras du choix. L'avocat général avait dit, lundi, de Philippe Maurice, qu'il était un « scélérat » *déterminé, qu'en aucun cas son histoire ou sa conduite ne méritait la moindre circonstance atténuante. Cette seule appréciation a pu suffire.*

On a pu considérer, aussi, que l'accusé encourait trois fois la peine capitale, pour un assassinat, une complicité et une tentative d'assassinat avec préméditation. L'addition a pu emporter certains scrupules, qui se seraient maintenus devant une inculpation unique. Certains jurés ont, peut-être, puisé leur courage dans le courage des jurés de Saint-Omer, la semaine dernière, s'évitant ainsi la solitude du châtiment. Se sont-ils plutôt sentis investis d'une mission de sécurité publique ? Se sont-ils inclinés devant la force du contexte, ces morts en cascade de policiers ? Ont-ils fait leur l'apparent empressement de l'Etat à faire un exemple ?

Dans une dernière plaidoirie, M[e] Jean-Louis Pelletier avait montré, sans ménagement, dans quel plan pré-établi ce jury souverain risquait de se laisser entraîner. « On voudrait, *avait-il dit avec force,* que vous soyez les instruments d'une décision qui a été prise dès que mon client a été arrêté. Si on vous a mis ici, c'est pour envoyer cet *homme à la guillotine.* On ne vous a fait venir que pour cela. » *Le jury a pu donc accepter le soupçon, le justifier, prendre pour une vertu réparatrice ce que M[e] Pelletier prend pour l'expression d'une honte.* « Etre les bouchers d'une bête, *plutôt que* les juges d'un homme », *sûrs que le plus grand nombre, en octobre 1980, leur donnerait raison.*

Arrêtons-là la liste des choix qui président à la mort. Paris a livré son condamné, le premier depuis dix-sept ans. Paris n'est plus cette ville libérale, cette cité en avance, qui jugeait la province arriérée. Paris n'est plus hors de la France des assises.

PHILIPPE BOGGIO.

DEPUIS LE DÉBUT DU SEPTENNAT

Six cassations, trois exécutions et quatre grâces

Mohammed Charas et Jean-Luc Rivière, condamnés à mort par *les assises du Pas-de-Calais* le 17 octobre, avaient été les premiers condamnés à cette peine *depuis le 14 juin 1979. Ce jour-là,* la cour d'assises du Tarn avait infligé la peine capitale à Nor*bert Garceau, meurtrier récidi*viste, accusé d'avoir étranglé un camarade de travail. Cette con*damnation avait été cassée le* 4 octobre 1979. Rejugé par la cour d'assises de la Haute-Garonne, Norbert Garceau avait été finalement condamné à la réclusion criminelle à perpétuité.

Cinq condamnés à *mort ont été,* depuis le début du septennat, rejugés comme Norbert Garceau, après avoir bénéficié d'une cassation. Tous les cinq ont été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité. Il s'agit de Michel Bodin, meurtrier d'un vieillard, condamné à mort le 25 mars 1977 ; William Welmant, assassin d'un comptable (22 avril 1977) ; Michel Rousseau, meurtrier d'une fillette (8 novembre 1977) ; Mohammed Yahioui, meurtrier d'un couple de boulangers (25 novembre 1977), et Jean Portais, accusé de deux meurtres (18 décembre 1977).

Depuis le début du septennat de M. Giscard d'Estaing, trois condamnés à mort ont été guillotinés : Christian Ranucci, à *Marseille, le 20 juillet 1976 ;* Jérôme Carrein, à Douai, le 23 juin 1977, tous deux assassins *d'une petite fille,* et *Hamida* Djandoubi, à Marseille, le 10 septembre 1977, meurtrier d'une *jeune femme.*

A quatre reprises, le président de la République a usé de son *droit de grâce. Les bénéficiaires* ont été le jeune Bruno T., meurtrier d'une vieille dame (11 fé*vrier 1976), Moussa Benzhara,* également meurtrier d'une vieille dame (4 août 1976), Joseph Keller *et Marcellin Horneich, meurtriers* de deux jeunes Britanniques (9 février 1977).

M. PEYREFITTE : le sentiment d'insécurité est parfaitement perçu par les jurés.

Interrogé mercredi 29 octobre, à la sortie du conseil des ministres sur la condamnation à mort de Philippe Maurice, M. Peyrefitte, garde des sceaux, a déclaré : *« La décision qui a été prise par la cour d'assises de Paris, après celle qui a été prise par la cour d'assises du Pas-de-Calais, montre que le sentiment d'insécurité qui atteint les Français est parfaitement perçu par les jurés et comporte des leçons que nous devons méditer. »*

Refusant de se prononcer sur l'application de la peine de mort, M. Peyrefitte a ajouté : *« Je réserve la souveraineté de la décision, premièrement à la Cour de cassation qui se penche sur les décisions de cours d'assises pour, éventuellement, les réformer ou les valider, et, deuxièmement, à la souveraineté du président de la République qui dispose du droit de grâce. »*

UN ACCIDENT DU TRAVAIL FAIT DEUX MORTS A L'USINE RHONE-POULENC DE DÉCINES (Rhône)

(De notre correspondant.)

Lyon. — Deux des quatre personnes grièvement brûlées, mardi 28 octobre, à Décines (Rhône), à l'usine Rhône-Poulenc, après le débordement d'une cuve destinée à la neutralisation de produits chimiques usagés, sont mortes. Une réaction chimique s'est produite, pour une raison inconnue, au cours d'une opération de destruction desdits produits. Les quatre hommes qui se trouvaient à proximité ont été brûlés par les quelque deux mètres cubes de produits qui se sont répandus. L'un d'eux a succombé immédiatement. Les deux victimes sont M. Jean Bertrand, dessinateur, âgé de cinquante ans, qui était l'un des responsables de la sécurité, et M. André Contreau, âgé de cinquante-deux ans.

Une cinquantaine de personnes de l'usine se sont présentées à l'hôpital pour y être radiographiées. Dix-huit sapeurs-pompiers intervenus sur les lieux ont dû être placés en observation. Une centaine d'écoliers d'un établissement voisin ont subi des examens. A l'appel de la C.F.D.T. et de la C.G.T., le personnel a immédiatement débrayé et la *direction a fermé l'usine « en signe de deuil ».* Les syndicalistes ont rappelé qu'ils avaient attiré l'attention du Comité hygiène et sécurité en janvier 1980 sur les dangers de cette cuve de neutralisation.

A Paris

Un gangster tué et un C.R.S. blessé au cours d'une fusillade

Une fusillade a éclaté mardi après-midi 28 octobre, vers 15 heures, place Victor-Hugo à Paris (16[e]), entre policiers et malfaiteurs. Un gangster, Sidi Mohammed Badaoui, vingt-six ans, a été tué, et un C.R.S. de l'escorte personnelle du président de la République, M. Dominique Servais, a été blessé à l'épaule. Son état n'inspire pas d'inquiétude.

Selon les premiers éléments de l'enquête c'est au moment d'un banal contrôle de police que les coups de feu ont été tirés. Quatre motocyclistes sur deux puissantes machines venaient, en effet, de griller le feu rouge au coin de l'avenue Victor-Hugo et de la place du même nom quand deux motards de la C.R.S. numéro 1 — escorte personnelle du président de la République — leur font signe de s'arrêter et s'approchent d'eux. A ce moment Sidi Mohammed Badaoui sort un pistolet P 38 et tire, blessant M. Dominique Servais. Les quatre malfaiteurs tentent alors de prendre la fuite, mais deux policiers de la D.S.T. qui se trouvaient là par hasard ouvrent le feu et Sidi Mohammed Badaoui est tué. Les autres gangsters riposetent, et une fusillade éclate avant que les trois malfaiteurs ne réussissent à prendre la fuite, l'un d'eux contraint un représentant de commerce à le prendre à bord de son véhicule qui sera abandonné avenue Foch. Là il s'emparera d'une autre automobile qui sera retrouvée dans le 16[e] arrondissement. Les deux autres se sont échappés à moto puis à pied.

D'après les enquêteurs ils s'apprêtaient à commettre un hold-up. Sidi Mohammed Badaoui portait sur lui de faux papiers et les plaques d'immatriculation *des motos étaient également* fausses.

Badaoui était bien connu des services de police. Originaire de Casablanca (Maroc) il avait été condamné à plusieurs reprises pour attaque à main armée et était recherché pour homicide, tentative d'homicide, séquestration, vol qualifié et détention d'armes. Il est soupçonné d'avoir, le 28 *février* 1975, attaqué la Société centrale de banque, avenue de la République à Paris, en *compagnie de André Bellaïche* et Alain Lacabane. Au cours de l'attaque le caissier M. Vincent Liopis avait été tué *(le Monde* du 1[er] mars 1975). Les gangsters avaient pris une partie du personnel en otage et étaient parvenus à s'enfuir en emportant 1 million de francs. Peu avant la prise d'otage Alain Lacabane avait été tué après un échange de coups de feu avec des policiers.

Dans le Rhône

UN CONVOYEUR DE FONDS EST TUÉ PAR DES MALFAITEURS

Un convoyeur de fonds, M. Henri Delrieux, âgé de cinquante-six ans, père de six enfants, a été tué, mercredi 29 octobre dans la matinée, par des malfaiteurs qui venaient de commettre une attaque à main armée dans une succursale de la B.N.P., à Caluire, dans la banlieue de Lyon. Les quatre malfaiteurs quittaient, vers 9 h. 15, la banque après avoir volé une somme de 80 000 francs, emmenant le directeur de l'agence en otage, lorsqu'ils se sont trouvés face à face avec deux convoyeurs de la société lyonnaise Transval qui venaient de garer leur fourgon.

M. Delrieux, gardien de la paix à la retraite depuis deux mois, a *dégainé son arme. Les malfaiteurs,* armés de pistolets de fort calibre et d'un pistolet mitrailleur, *l'ont devancé, le tuant d'une balle* en pleine tête. Ils ont ensuite pris la fuite, protégés par leur otage, avant de relâcher celui-ci et de disparaître.

● *Les seize militants du mouvement OP-20 sur l'objection de conscience,* poursuivis pour avoir occupé, le lundi 27 octobre, des locaux du Conseil d'Etat *(le Monde du 29 octobre), ont été* remis en liberté, mardi 29 octobre, après avoir comparu en flagrant *délit devant la vingt-troisième* chambre correctionnelle de Paris. L'affaire a été renvoyée au 12 novembre.

Des élus socialistes du Pas-de-Calais critiquent Radio-Quinquin

Tandis que deux mille personnes manifestaient, mardi 28 octobre, à Lens (Pas-de-Calais) pour protester contre les interventions policières contre Radio-Quinquin, radio-libre de la C.G.T., des prêtres de la région minière d'Arras diffusaient un communiqué où l'on lit notamment : « Nous savons que cette radio était l'organe d'une seule organisation ouvrière (...). Nous savons aussi qu'elle était illégale, mais elle se voulait la voix des travailleurs, de ceux qui n'ont pas accès aux radios officielles. Nous nous élevons contre les méthodes employées par la police, allant jusqu'à s'introduire par effraction dans une église de la région. »

D'autre part, notre correspondant à Lille nous signale que le conseil général du Pas-de-Calais qui siégeait mardi sous la présidence de M. Henri Darras (P.S.) a dû interrompre sa séance, le groupe communiste ayant quitté l'hémicycle pour se rendre à la manifestation de Lens. Les orateurs communistes et socialistes ont dénoncé l'intervention de la police, mais le représentant du P.S., M. Noël Josèphe a aussi critiqué l'attitude du P.C. : « Radio-Quinquin est devenue une radio au service du parti communiste... où l'on ne cesse d'attaquer le parti socialiste et ses élus. Nous devons dire clairement aux responsables de la C.G.T. qu'il n'est pas possible de réclamer notre soutien et de nous attaquer sans cesse... »

Marche de nuit

De notre envoyé spécial

Lens. — Il fallait créer la surprise. Elle le fut. « *Camarades,* prévint au micro un cégétiste, *il y a un Petit Quinquin parmi vous. Il émet. Dans les jours qui viennent, il prendra du muscle.* » Réunis sur la place Salengro à Lens, les deux mille membres de la C.G.T. et du parti communiste se sont alors souri d'un air entendu, un rien fiers de cette prouesse technique. La promesse était tenue : Radio-Quinquin ne se *taisait pas, elle causait...* Il ne restait plus qu'à applaudir, à serrer de près une vulgaire camionnette, transformée en studio de radio, hérissée d'un manche de bois et d'un fil de fer grossièrement travaillé : l'antenne.

Alors, ceux de Liévin, de Courrières, d'Auby et de Rouvroy, ces durs venus manifester pour la « *liberté d'expression* », sont partis, banderoles au vent, drapeaux tricolores et fanions rouges en tête. La marche des cégétistes commençait, *dans la nuit,* vers 18 h. 30. Une marche volontaire de gens du Nord avec ses mineurs en activité, ses mineurs au chômage, ses mineurs pensionnés et ses mineurs à la *retraite, avec ses travailleuses vêtues* sans chichis et ses écharpes bleu-blanc-rouge sur la poitrine des élus communistes. Une marche le long des maisons grises des corons. Cap était mis sur Avion où, dimanche, les C.R.S. ont saisi un émetteur appar*tenant à la C.G.T.*

A l'heure où Roger Gicquel dit bonsoir à la France, les manifestants touchèrent précisément au but. Maigre récompense, deux cents personnes battaient la semelle à les attendre au cœur de la cité de la République. « *Approchez, avancez,* leur cria-t-on. *Votre radio est là. Encerclez-la, c'est vous qui la protégez.* » Et, du haut d'une petite tribune, M. Léandre Létoquart, maire d'Avion, promit bien haut qu'ayant à présent goûté aux joies de la radio, les cégétistes ne s'en dispenseraient plus.

Que deux mille personnes aient pu entendre ce message — après les événements que l'on sait — voilà bien qui est peu et beaucoup à la fois. Beaucoup, certes, si l'on considère *qu'une marche de Lens à Avion,* la nuit tombée, n'a rien d'une partie de plaisir. Peu tout de même si l'on songe aux deux cent mille tracts distribués par la C.G.T. pour une « radio de lutte » incontestablement populaire.

LAURENT GREILSAMER.

LE SYNDICAT C.G.T. DE FR 3 LILLE PROTESTE CONTRE UN « ACTE DE CENSURE »

La section de FR 3-Lille du Syndicat de radiodiffuion et télévision C.G.T. a protesté, mardi 28 octobre, contre la brièveté des informations consacrées par la station régionale à l'intervention des forces de l'ordre contre les installations de Radio-Quinquin. La section syndicale déplore en particulier *« que les assauts policiers contre la mairie d'Auby et la maison des mineurs de Lens, menés au cours des samedi 25 et dimanche 26 octobre, n'aient fait l'objet que d'une simple annonce des faits, limités à quelques secondes d'antenne au cours des éditions du samedi et du lundi. Cet acte de censure, couvert par la direction de FR 3 est d'autant plus flagrant qu'un cameraman avait été dépêché sur les lieux et que, de ce fait, c'était FR 3-Lille qui avait fourni les images diffusées, le lundi 27 octobre, par TF 1 et Antenne 2 ».*

Le chef du bureau régional d'information, M. Jacky Davin, a répondu, selon la section syndicale, qu'il *« n'avait rien à dire »* et qu'il *« considérait qu'il avait traité l'information telle qu'il pensait qu'elle devait l'être ».*

MÉDECINE

LES REPRÉSENTANTS DES HOPITAUX PUBLICS DÉNONCENT LES RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES

Face à l'augmentation croissante des dépenses de santé, l'hôpital public mérite-t-il d'être *en position d'accusé ? Les responsables de la Fédération hospitalière de France, en particulier son secrétaire général,* M. Philippe Cadène, le contestent vivement.

Le secteur hospitalier public, *a-t-il dit,* comporte deux mille établissements, qui totalisent six cent mille lits et six cent mille agents. La France est-elle suréquipée, comme le disent depuis plusieurs années les pouvoirs publics ? Sur ce point, la Fédération accepte l'idée de transformer, voire de supprimer les lits *« qui sans contestation possible, ne correspondent pas aux besoins réels de la population »,* mais elle dit non *« catégoriquement »* à *« des études hâtives, précipitées, sans fondements véritablement justifiés ».* Elle estime, en outre, que le secteur privé a bénéficié, sur ce point, de nombreuses autorisations de création de lits.

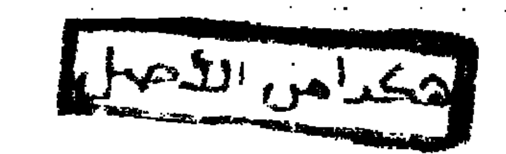
D'autre part, les responsables de la F.H.F. critiquent vivement la transformation des hospices en *maisons de retraite à caractère* social, car plus de la moitié de leurs pensionnaires ont perdu leur *autonomie et devraient* relever d'établissements de long séjour médicalisé.

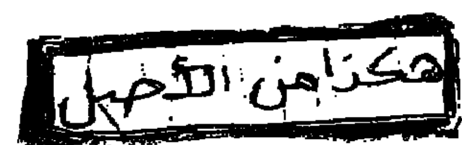
Enfin, la F.H.F. s'élève contre le fait que la progression des dépenses d'hospitalisation pour 1981 soit plafonnée à 13 %, alors que celle du budget de fonctionnement de l'Etat se situe, pour 1980, à 14,57 %. *« Non, la santé n'est plus un choix prioritaire,* a conclu M. Cadène. *Croire que les établissements peuvent encore réduire leurs dépenses sans atteinte à la qualité ou au libre accès des soins relève plus de l'utopie que d'une appréciation objective des réalités. Il est des seuils que l'on ne saurait dépasser sans risque. »* La F.H.F. réclame donc une procédure de budgets supplémentaires assortie, *« si besoin est, d'une révision des prix de journée »,* tenant compte en particulier du *« dérapage »* économique global de 1980.

● *La rémunération des étudiants hospitaliers.* — Dans une lettre ouverte adressée au ministre de la santé et de la sécurité sociale, l'UNEF-Médecine (Union nationale des étudiants de France) réclame une revalorisation de la rémunération des étudiants hospitaliers *(ex-externes)* sur la base du SMIC, ce qui permettrait de porter le salaire mensuel à *1 200 F au lieu d'un peu* plus de 600 F actuellement. Les représentants de l'UNEF font, notamment, remarquer dans cette lettre que les étudiants hospitaliers accomplissent *« chaque jour un véritable travail à mi-temps aujourd'hui indispensable à la bonne marche des services hospitaliers ».*

SCIENCES

● *Le diamètre de Charon,* le satellite de la planète Pluton découvert il y a deux ans, a été récemment mesuré par un astronome sud-africain, lors de l'occultation d'une étoile par ce satellite. Charon a un diamètre supérieur à 1 200 kilomètres, *ce qui* corrobore des évaluations faites à partir de sa luminosité, qui indiquaient *une valeur comprise entre* 1 350 et 1 800 kilomètres. Charon aurait ainsi une taille égale au tiers *ou à la moitié* de celle de Pluton, proportion très élevée puisque le diamètre de la Lune n'est que le quart de celui de la Terre, et que la Lune est déjà un satellite anormalement gros par rapport à sa planète.





ÉDUCATION

HOSTILES A LA NOUVELLE RÉPARTITION DES SIÈGES

Vingt et un conseils d'université refusent de modifier leur composition

Les conseils d'université, instances suprêmes des établissements d'enseignement supérieur, ont jusqu'au 1er novembre pour modifier leur composition. La loi Sauvage — du nom de son auteur, M. Jean Sauvage, sénateur Union centriste du Maine-et-Loire, — votée en juin, prévoit, en effet, que les conseils actuellement en place doivent élaborer de nouveaux statuts accordant 50 % des sièges aux professeurs de rang magistral. Déjà vingt et un conseils d'université (1) sur soixante-seize ont refusé de procéder à cette transformation laissant au ministre des universités « le soin de choisir la sauce à laquelle ils seront mangés » (le Monde *du 24 octobre). Nombre d'enseignants du supérieur syndiqués ou non refusent ce qu'ils appellent* « la reprise en main des universités ». *Ils s'opposent à la chasse aux sorcières lancée par Mme Saunier-Seïté lorsqu'elle proclame* que « depuis 1976 les conseils d'université étaient tombés sous la coupe du parti communiste. La loi Sauvage a revu la composition des conseils pour mettre fin à cette situation intolérable ».

RÉSISTANCE PASSIVE

En juin, les universitaires avaient réagi assez mollement au vote par le Sénat, puis par l'Assemblée nationale, d'une loi qui attribue 50 % des sièges des conseils d'université aux professeurs et maîtres de conférences, 15 % aux maîtres assistants, 5 % aux assistants, 15 % aux étudiants, 5 % aux personnels administratif, technique, ouvrier et de service, et 10 % aux personnalités extérieures. Des enseignants considéraient certes qu'il s'agissait là d'un moindre mal et qu'« *on avait échappé au pire* », à savoir l'élection du président d'université par les seuls professeurs, comme le prévoyait l'« amendement Rufenacht » (2).

« *La loi Sauvage a au moins le mérite de respecter un semblant de participation, même si elle accorde aux seuls professeurs la majorité dans les conseils* », estiment certains enseignants. D'autres, en revanche, se sont élevés contre les nouvelles dispositions. Dès la fin du mois de juin, le président de l'université de Lille-III puis celui de l'université de Rennes-II annonçaient leur intention de donner leur démission en signe de protestation contre ce que ce dernier appelait la « *restauration du mandarinat* ». La suppression, au cours de l'été, du tiers des habilitations à délivrer des diplômes de deuxième et troisième *cycles* a accentué le malaise.

Partant en guerre contre ce qu'elle nomme les « *intersyndicales* », Mme Saunier-Seïté, ministre des universités, précise toujours dans ses déclarations que son ennemi principal est le parti communiste. Cette ancienne adhérente du Syndicat national de l'enseignement supérieur *(S.N.E.-Sup) semble avoir quitté* trop tôt son syndicat pour savoir que, si la direction de celui-ci est proche du parti communiste, tous les adhérents n'en sont pas membres et, *a fortiori*, tous les élus du S.N.E.-Sup et du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N. - C.F.D.T.) présents dans les conseils.

Depuis quatre ans, le ministre vise à restaurer le pouvoir des professeurs, qui avait été ébranlé après mai 1968, *mais* certains universitaires s'inquiètent aussi de la bipolarisation qui pourrait résulter de l'action de Mme Saunier-Seïté. Celle-ci, font-ils remarquer, ne semble connaître *que les communistes et les* « *libéraux* » à qui elle veut donner la « *possibilité de s'exprimer* » comme elle l'a déclaré, le 12 octobre, devant le collectif des étudiants libéraux (CELF, proche de la majorité présidentielle).

Dans certains conseils, comme ceux de Paris-I ou de Dauphine, des majorités assez larges se sont *formées pour* « *ne pas entamer la discussion sur les modalités de la loi d'orientation* ». Dans d'autres, où les élus proches du SNE-Sup. sont plus nombreux, des propositions ont été adoptées, avec l'appui de l'UNEF (ex-Renouveau, proche du parti communiste) et de la C.G.T., en vue de ne pas appliquer des statuts « *qui visent à bâillonner l'expression de l'ensemble des usagers de l'université, à réduire leur représentation* ». Enfin, des instances plus composites restent prudentes et choisissent de fixer leur réunion seulement le 31 octobre, observant jusqu'à cette date ce qui se passe dans les autres universités.

« *Le 1er novembre, le ministre devra constituer les nouveaux conseils dans les universités qui n'ont pas voté de statuts*, explique un membre du SNE-Sup. *Nous savons que les recteurs ont déjà préparé les statuts de leurs établissements et mis au point les regroupements d'unités d'enseignement et de recherche afin de supprimer les petites U.E.R. qui ne comportent pas un nombre suffisant de professeurs.* » Jusqu'à la date fatidique, une résistance passive se met donc lentement en place. Mais ensuite ? « *Nous refuserons de laisser se réunir les nouveaux conseils* », déclare M. Pierre Duharcourt, secrétaire général du SNE-Sup, en souhaitant que l'importance des conseils « rebelles » oblige le ministre à revenir *sur ses décisions.*

A l'aube de cette rentrée universitaire, les enseignants du supérieur attendent de se compter dans une épreuve de force avec leur ministre.

SERGE BOLLOCH.

(1) Avignon, Besançon, Bordeaux-I et II, Grenoble-II et III, Lille-I, Limoges, Montpellier-II, Nice, *Orléans*, Paris-I, III, VII et IX, Reims, Rennes-II, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg-I et Toulouse-III.

(2) Cet amendement, du nom du député R.P.R. de Seine-Maritime, M. Antoine Rufenacht, avait été adopté le 10 décembre 1979 par l'Assemblée mais n'avait jamais été transmis au Sénat.

● *Un étudiant juif blessé par des militants d'extrême droite.* — Parce qu'il avait protesté contre la distribution de tracts du mouvement d'extrême droite Fer de lance solidariste, à l'Institut d'études politiques de Paris, mercredi 29 octobre, un étudiant de première année a été blessé d'un coup de marteau à l'oreille par les distributeurs de tracts. L'étudiant, M. Emile Dinet, qui est juif, a décidé de porter plainte.

DÉFENSE

Un groupe naval de lutte antimines envoyé par la France stationnera à Djibouti

Sur l'initiative de la présidence de la République, l'état-major de la marine française a décidé d'envoyer en océan Indien un groupe naval de lutte antimines qui, sous les ordres du contre-amiral Philippe Lejeune, commandant les forces navales françaises dans cette région du monde, sera basé à Djibouti (le Monde *du* 29 octobre).

Cette force navale sera composée de deux chasseurs de mines (le *Cantho* et le *Vinh-Long*), de 780 tonnes, chacun, à pleine charge, de trois dragueurs de mines (le *Verseau*, le *Capella* et le *Capricorne*), de 440 tonnes, chacun, à pleine charge et du bâtiment de soutien logistique (le Loire) de 2 445 tonnes à pleine charge. Les deux chasseurs de mines sont normalement basés à Toulon (Var), les trois dragueurs de mines à Cherbourg (Manche) et le bâtiment de soutien logistique à Brest (Finistère).

On peut penser que la décision de la France répond à une crainte des pays occidentaux et des Etats riverains du Golfe, de la mer d'Oman et de l'océan Indien de voir l'un des belligérants, dans le conflit qui oppose actuellement l'Irak et l'Iran, se résigner à miner le détroit d'Ormuz par lequel passe 60 % du pétrole européen.

Préventivement, donc, des moyens de déminage seront stationnés pour un temps dans la zone où se côtoient des navires américains, soviétiques, français, britanniques et australiens. Les moyens mis en place à Djibouti par la France sont complémentaires. Le dragueur de mines est un bâtiment qui travaille isolément en détectant la mine de fond avec des plongeurs-démineurs et un engin télécommandé par fil capable de déposer une charge explosive à proximité de sa cible. En revanche, le chasseur de mines agit en formation, en remorquant un câble d'acier qui coupe l'orin des mines entre deux eaux ou en faisant fonctionner à distance la mise à feu de mines à influence posées sur le fond.

Dans cette région du monde où elle est aujourd'hui renforcée par des moyens amphibies venus de la Méditerranée, la flotte américaine *ne dispose* pas d'un outil perfectionné de lutte contre les mines. Il semble que, seuls, des hélicoptères embarqués sur les porte-aéronefs américains soient en mesure de remplir de telles missions à des profondeurs insuffisantes (moins de 30 mètres). Or, des fonds de 60 à 70 mètres existent, nécessitant des moyens plus importants dont la France dispose.

A plusieurs reprises, du reste, des pays étrangers ont fait appel à la France. Après la guerre israélo-arabe d'octobre 1973, des bâtiments de lutte anti-mines français sont intervenus en 1974, en 1975 et en 1978 dans le canal de Suez et, en 1979, le Sénégal a demandé à la marine nationale de retrouver l'épave d'un avion qui s'était abîmé au large de Dakar avec, à son bord, le premier ministre de la Mauritanie.

Le groupe naval français de lutte anti-mines retrouvera à Djibouti la frégate lance-missiles *Suffren*, l'aviso-escorteur *Amiral-Charner* et le pétrolier ravitailleur *Isère* qui viennent d'être expédiés en renfort dans l'océan Indien et, plus particulièrement, dans l'hémisphère nord, à proximité de la mer d'Oman.

Si l'on exclut des navires de moindre tonnage, la France maintient dans la zone sept bâtiments de combat importants sous les ordres du contre-amiral Lejeune embarqué à bord du *Charente*, un pétrolier ravitailleur aménagé pour le commandement et les transmissions à longue distance.

De leur côté, les Etats-Unis ont dépêché, de la Méditerranée où il stationnait au sein de la VIe flotte, un groupe amphibie constitué autour du porte-hélicoptères *Saipan*. Ce navire d'assaut embarque mille huit cents marines (fusiliers-commandos) qui viendront s'ajouter au contingent à bord des porte-avions *Midway* et *Eisenhower* déjà en patrouille dans la mer d'Oman. Il ne semble pas, en revanche, que la marine soviétique ait récemment renforcé sa présence dans l'océan Indien, mais les observateurs occidentaux remarquent, en réalité, que, depuis quelques semaines, l'activité navale de l'Union soviétique demeure assez discrète sur plusieurs océans ou mers du globe.

Même si l'on s'en défend à l'Elysée, l'impression prévaut que se met progressivement en place dans l'océan Indien, au-delà de la simple consultation technique entre alliés, une certaine division du travail entre les différentes marines occidentales représentées, comme l'avait suggéré l'an dernier le Pentagone. Les Etats-Unis y apportent l'appui aérien et la manœuvre amphibie, tandis que les Européens *assurent un soutien* et un complément de combat éventuel. — J. I.

SPORTS

FOOTBALL

LA FRANCE BAT L'IRLANDE PAR 2 A 0

Les rebelles domptés

Pour son deuxième match dans le groupe II de qualification à la Coupe du monde *1982, l'équipe de France* de football a obtenu sa deuxième victoire, mardi 28 octobre au Parc des Princes à Paris, en battant la sélection de la République d'Irlande par 2 buts à 0. Après avoir bien négocié ce prologue, les Français devront maintenant attendre le printemps prochain pour s'attaquer à leurs rivaux les plus dangereux : les Néerlandais, le 25 mars à Amsterdam, et les Belges, le 24 avril à Paris.

Un peuple qui a inventé l'*irish coffee*, cette boisson composée d'une cuillerée de cassonade, de café noir très chaud, d'une rasade de whiskey irlandais, nappée d'une couche de crème fraîche, qui répand dans les veines une lave en fusion et laisse sur les lèvres une écume glacée, est bien capable de tous les sortilèges.

Comme tous les Français, Michel Hidalgo, le sélectionneur national, pensait bien connaître les sportifs irlandais. Pas seulement les rugbymen qui, chaque hiver, chargent héroïquement sur nos petits écrans à l'occasion du Tournoi des cinq nations, mais aussi les footballeurs, qui se retrouvent pour la troisième fois consécutive sur le chemin des Français pour la qualification à la Coupe du monde. Cela ne l'a pourtant pas empêché de passer, de son propre aveu, « *par tous les états et tous les sentiments* » au cours de ce nouveau France-Irlande.

Quand Michel Platini a ouvert le score dès la dixième minute, on se serait presque apitoyé sur le sort qui semblait promis aux onze Irlandais. Déjà condamnés à l'exil dans les clubs anglais pour gagner leur vie, vaguement méprisés par des compatriotes trop fiers d'avoir arraché leur indépendance à l'Angleterre pour ne pas privilégier leurs sports traditionnels comme le football gaélique et le curling, ils devaient encore subir la loi des Français, supérieurs en technique et mieux inspirés.

C'était oublier que l'Irlandais a l'âme trop rebelle et l'esprit trop fier pour supporter de faire pitié. Pour n'avoir pas réussi le K.-O. dans le premier quart d'heure, les Français ont vécu tout le match sous la menace d'une égalisation. Ce n'est pas en vain que Johnny Giles, l'ex-meneur de jeu de Manchester United, de Leeds, puis de West Bromwich Albion, qui était encore, voici quelques mois le sélectionneur - entraîneur - capitaine-joueur de l'équipe d'Irlande, s'est efforcé de faire pratiquer à ses compatriotes un « *football à l'anglaise, mais en plus intelligent* ».

Comme des joueurs d'échecs, les Irlandais se sont en effet rendus peu à peu maîtres du jeu en quadrillant bien le centre du terrain qu'ils occupaient en nombre, profitant dans ce secteur de l'appréhension de Michel Platini, encore sous le coup de sa récente élongation, et d'ailleurs remplacé par Jean Petit à vingt minutes de la fin du match. De cette base avancée, ils pouvaient alors surgir à tour de rôle face à des défenseurs français souvent désemparés par le choix de l'adversaire à marquer. C'est sur l'une de ces attaques que Mick Robinson trompait Dominique Dropsy à la 58e minute, mais voyait son but refusé pour une peu évidente faute de main.

Nullement découragés après le second but français, inscrit par Jacques Zimako à un quart d'heure de la fin du match, les Irlandais ont terminé la rencontre en « desperados » au grand cœur, brûlant leurs dernières forces dans une bataille qui, après le match nul concédé aux Belges à Dublin, amenuise sérieusement leurs chances d'être en 1982 en Espagne.

GÉRARD ALBOUY.

CLASSEMENT PROVISOIRE

1. Rép. d'Irlande, 4 matches, 5 points (différence de buts : 0) ; 2. France, 2 m., 4 pts (+ 9) ; 3. Belgique, 1 m., 1 pt (0) ; 4. Pays-Bas, 1 m., 0 pt (— 1) ; 5. Chypre, 2 m., 0 pt (— 8).

TENNIS

L'OPEN DE COUBERTIN SANS SURPRISES

Journée sans surprises mardi 28 octobre à l'Open de Coubertin, où les numéros 1 et 2 du tournoi, Brian Gottfried et Yannick Noah n'ont eu aucun mal à se défaire de leurs adversaires.

Contre Gottfried, Jérôme Potier, champion de France junior, battu en deux sets, a réussi à ne pas être trop pris de vitesse par *le jeu de l'Américain*. Arborant un crâne rasé de recrue à la place de son bandeau et de ses mèches dans le cou, le jeune gaucher assena quelques bonnes premières balles de service en début de partie. Impavide et plus incolore que jamais, Gottfried les retournait au rebond juste derrière la ligne, la meilleure manière de contrer les tentativse d'*aces* sur *un court laqué comme* le Central de Coubertin. Potier, quand il voulut faire du « rentre-dedans », nous fit moins bonne impression qu'Henri Leconte la veille contre Portes. Son excuse est d'être livré aux contraintes, toutes relatives ! du service militaire.

Quant à Noah, il gagna, en deux sets également, un match sans histoire contre Christophe Freyss, *dont il connaît le jeu par* cœur. Une demi-surprise : l'élimination de Patrice Dominguez, tout juste débarqué d'Indonésie, par l'Espagnol Lopez Maeso. — O. M.

RESULTATS
(Premier tour)

Noah (F.) b. Freyss (F.), 6-3, 6-3 ; Lopez-Maeso (Esp.) b. Dominguez (F.), 6-3, 6-3 ; Bertolucci (It.) b. Drysdale (G.-B.), 6-2, 6-2 ; Kronk (Austr.) b. S. Simonsson (Suède), 7-5, 7-5 ; Haillet b. Naegelen, 7-6, 7-6 ; Barazzutti (It.) b. Moore (Afr. S.), 6-3, 6-2 ; Gottfried (E.-U.) b. Potier (F.), 6-2, 6-3 ; Panatta (It.) b. Casa (F.), 7-5, 6-2.

CARNET

Naissances

— Le docteur et Mme Louis Grollet, Mme Serge Laury, sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Guillaume,

le 25 octobre 1980, fils d'Isabelle et de Gilles LAURY.

— Noël, Hervé, Anne, Claire et Laure Le Gall sont heureux d'annoncer la naissance de leur sœur,

Camille,

le samedi 18 octobre 1980.
Jean-Pierre et Isabel LE GALL,
35, villa de la Réunion,
75016 Paris.

— M. Jean-Pierre VILOTTE et Mme, née Odile Merat, sont heureux d'annoncer la naissance de

Antonin,

le 26 octobre 1980, à Montpellier.
Résidence les Lavandins.
Avenue du Val-de-Montferrand,
34100 Montpellier.

Fiançailles

— M. et Mme Georges RECHNER, M. et Mme Elie J. NAHMIAS, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Almine et Philippe.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le *mariage de*

Mlle Claire TRANIÉ,
fille de M. Pierre-Robert Tranié
et de Mme Tranié,
née Marie-Geneviève
Servan-Schreiber,
avec
M. Thierry MIREMONT,
fils de M. Yves Miremont,
et de Mme Miremont,
née Line Rénevier (décédée).

Paris, 18 octobre 1980.

Décès

— Mme Marcel Cassagnau,
Mlles Jeanne et Line Cassagnau,
Mme Charles Cassagnau,
M. et Mme Paul Cassagnau et leurs enfants Pascale, Laurent et Olivier,
M. et Mme Dominique Cassagnau et leurs enfants Claire et Jean-François,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel CASSAGNAU,
professeur honoraire
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,

leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père, survenu à Toulouse, le 25 octobre, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu à Fleurance (Gers), le 27 octobre.

Cet avis tient lieu de faire-part.
41, avenue Frédéric-Estèbe,
31200 Toulouse.

— Mme André Lagardère,
M. Jean-Luc Lagardère,
M. Arnaud Lagardère,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. André LAGARDERE,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 25 octobre 1980, à l'âge de soixante-seize ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale à Tortisambert (Calvados).
22, rue de Passy, 75016 Paris.

— M. Maurice Lemalet,
M. et Mme Nicolas Philippe,
Mlle Evelyne Lemalet,
ont *la douleur de faire part* du décès de

Mme Maurice LEMALET,
née Hélène Kersz,

survenu à Nancy, le 17 octobre 1980.

Les obsèques ont eu lieu le 20 octobre 1980, à Nancy.

Cet avis tient lieu de faire-part.
40, rue Marquette, Nancy (54).
1, rue Windsor,
92200 Neuilly-sur-Seine.
52, boulevard Richard-Lenoir,
75011 Paris.

— *Nous apprenons le décès de*

M. Yves MASSY,
conseiller général socialiste
de Dordogne,

à l'âge de soixante-treize ans.

[Entré au conseil municipal de Piégut-Pluviers (*Dordogne*) en 1935, Yves *Massy* était maire de cette commune depuis 1946, année au cours de laquelle il était entré à l'assemblée départementale pour représenter le canton de Bussière-Badil. Yves *Massy*, qui avait activement pris part à la Résistance au sein du mouvement Libération-Sud, et qui avait été nommé capitaine à la fin de la guerre, était négociant en vins et spiritueux avant de créer une usine d'articles chaussants. *Il était président de la commission* départementale du conseil général.]

— Nous apprenons le décès de

M. André PICQUOT,
ancien député de Meurthe-et-Moselle.

[Né le 24 avril 1908 à Lucey (Meurthe-et-Moselle), commune dont il avait été le maire de 1942 à 1977, André Picquot, viticulteur, était entré à l'Assemblée nationale en septembre 1961 en sa qualité de suppléant de François Valentin (Ind.), décédé. Réélu en 1962 et 1967, il avait participé aux élections législatives de 1968 et de 1973 en tant que suppléant de Christian Fouchet (U.D.R.) qu'il avait *remplacé au Palais-Bourbon en 1974 après* le décès de l'ancien ministre du général de Gaulle. André Picquot (P.R.) n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat parlementaire en mars 1978.]

— Mme Robert Samson,
M. et Mme Pierre Samson et leurs enfants,
Les familles Kayser et Jeannet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert SAMSON,
survenu le 26 octobre 1980.

Les obsèques ont lieu ce mercredi dans l'intimité familiale à Tignécourt (*Vosges*).

Une messe sera célébrée le jeudi 30 octobre, à 11 heures, à l'oratoire du presbytère de Sainte-Geneviève-des-Bois, 159, route de Corbeil.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— *Mme veuve Pierre Claustre,*
Mlle M.-Andrée Terrail,
Le colonel de l'armée de l'air (C.R.) et Mme Pierre Terrail,
ont la lourde peine de faire part du décès de leur mère,

Mathilde TERRAIL,
née Lobies,

endormie dans la paix du Seigneur à l'approche de sa quatre-vingt-dix-neuvième année.
14, rue Banque, 82000 Montauban.
Résidence Saint-Mury,
38240 Meylan.

— M. et Mme Fernand Wibaux,
Ses petits-enfants et neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcelle WIBAUX,
née Caudrelier,

survenu le 12 octobre 1980, à Dakar (Sénégal), dans sa quatre-vingt-*onzième* année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme Pierre Quarré,
Ses enfants et petits-enfants,
dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous les témoignages d'amitié et de sympathie qui leur ont été apportés lors du décès de

M. Pierre QUARRÉ,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur de trouver ici l'expression de leurs très sincères remerciements.

Anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire de la mort de

Jean GIRARDEAU,

une pensée est demandée.
De la part de :
Mme Jean Girardeau,
Ses enfants et petits-enfants.

— A l'occasion du septième anniversaire de la mort du poète

Ambrosi CARRION,

vous êtes invités à vous réunir sur sa tombe à Corneilla-de-Conflent (Pyrénées-Orientales), le 9 novembre, à 11 heures, et à assister à la cérémonie d'hommage qui aura lieu le *même* jour, à 15 heures, à Saint-Michel-de-Cuxa.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— *Université de Paris-I, mercredi* 29 octobre, à 14 h. 30, salle C 22-04. M. Claude Menard : « Equilibre, asymétrie, conflit. Un siècle de théorie des prix en équilibre partiel (1838-1940) ».

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57.00	67.03
DEMANDES D'EMPLOI	14.00	16.46
IMMOBILIER	39.00	45.86
AUTOMOBILES	39.00	45.86
AGENDA	39.00	45.86
PROP. COMM CAPITAUX	105.00	123.48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33.00	38.80
DEMANDES D'EMPLOI	8.00	9.40
IMMOBILIER	25.00	29.40
AUTOMOBILES	25.00	29.40
AGENDA	25.00	29.40



emplois régionaux emplois régionaux

cnet

Le Centre National d'Etudes des Télécommunications

recherche pour son

CENTRE de RENNES

C.C.E.T.T.

INGENIEURS GRANDES ECOLES

ayant 2 à 5 ans d'expérience.

- SERVICES de COMMUNICATION SONORE et VISUELLE (Vidéographie, audiographie, télécopie, télétex ...).
  1 - Architecture des Terminaux, procédures et codage.
  2 - Conception des bases de données.
  3 - Messagerie et contrôle des accès.
- VIDEO COMMUNICATION et TRANSMISSION de DONNEES
  4 - Services de transmission d'images animées.
  5 - Banques d'images, production et distribution des sons et des images.
  6 - Matériels et procédures de transmission des données.
- INFORMATIQUE
  7 - Système d'exploitation et aide aux utilisateurs.

Envoyer C.V. + photo et prétentions en précisant le numéro de l'emploi postulé à l'attention de Monsieur LE GREL -

C.C.E.T.T. — 2, rue de la Mabilais
B.P. 1266 — 35013 RENNES CEDEX

---

apave RECRUTEMENT

Les problèmes liés à la production et à l'utilisation de l'énergie sont au tout premier plan de nos préoccupations.

Chez nous le conseil est une pratique autant qu'une passion.

Nos clients apprécient et recherchent notre rigueur. Dans le cadre de notre extension, nous recrutons notre :

INGÉNIEUR-ÉNERGIE

chargé des recherches et applications.

Cet homme de 30 ans env., de Haut Niveau de compétence, s'intégrera à notre équipe technique du siège.

- Il devra justifier d'une expérience de plusieurs années dans les industries où il aura traité des choix, des processus et des économies énergétiques.
- Il saura faire preuve de curiosité intellectuelle et de réalisme créateur.
- Il développera ses qualités d'animateur technique d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens de production.

Le poste est à pourvoir dans une grande métropole de la région OUEST.

Nous avons confié à notre consultant A.P.A.V.E.-Recrutement le soin de nous présenter les candidats après une sélection technique et humaine.

Vous adresserez vos candidatures, curriculum vitae, photo et prétentions sous référence EX 80.017 à

APAVE-Recrutement
B.P. 54 - 44800 SAINT-HERBLAIN

L'originalité du support de contact sera très appréciée. Discrétion et réponse assurées.

GRUNDFOS

QUELLES QUE SOIENT VOS RESPONSABILITÉS ACTUELLES

dans notre branche industrielle, toutefois, vous pouvez peut-être contribuer à la réalisation de nos ambitieux programmes de développement industriel et commerciaux en *France ou ailleurs.*

Mme STARCK attend votre carte de visite, ou mieux, un courrier succinct.

Il sera bien sûr répondu à tous.

GRUNDFOS, 57740 Longeville-lès-Avold - B.P. 7.

Fabricant de sous-ensembles électroniques appartenant à un groupe français de dimension internationale

recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN DÉBUTANT
FUTUR CHEF DE PROJETS

Connaissance du matériel CII-HB série 64 appréciée

Lieu de travail : BOURGOGNE

Adresser C.V. et lettre manuscrite s/nº 76.883, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra - Paris (1er)

Association région. (loi 1901) recherche chargée d'opérations (30 a. envir.) pour programmation de travaux, animation amélioration de l'habitat. Contacts faciles ts niv., capacité de direct. Envoyer C.V., photo + derniers émoluments à : ARIM, 7, r. du Pont-Guilhemery, 31000 Toulouse.

Vous êtes dynamique, accrocheur, organisé ; vous avez une excellente présentation et le goût des déplacements ;
- vous avez aussi 30 ans minimum environ, une expérience de 5 ans dans le transport, des connaissances précises en anglais et allemand, de plus, vous êtes attiré par le commercial.
- peut-être êtes-vous le

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
QUE NOUS RECHERCHONS ?

- Nous sommes une importante entreprise de transports spécialisée.
- Directement rattaché à la direction générale, nous souhaitons vous confier les missions suivantes :

de la clientèle (haut niveau) ;
- Recherche de nouveaux marchés et développement de la clientèle ;
- Négociation ;
- Gestion de l'exploitation (organisation, frets, maîtrise, de l'ordonnancement, amélioration de la productivité). Travail d'équipe avec les responsables efficaces des différents services.

NOUS VOUS PROPOSONS
- Une rémunération très intéressante ;
- Une voiture de fonction ;
- Le statut cadre.

Vous êtes compétent..., Alors vous pouvez espérer d'importantes perspectives d'évolution au sein de notre société.

Vous voulez en savoir plus ? Ecrivez à :
M. Xavier BERTIN, 3, rue Saint-Maximin, 69003 LYON

Env. C.V. dét. + lettre manusc. + prétent. s/réf. 108004. Il sera répondu à toute candid., la discrétion sera assurée. Les entretiens se dérouleront à PARIS en présence de la Direction générale.

Rech. pr son centre de jeunes CHEF de service éducatif Ecrire avec C.V. + photo à M. BRICOUT, 2, rue E.-Rey 59 VALENCIENNES

LE GROUPE

DIGITONE

recherche dans le cadre de son développement
- UN ING. INFORMATICIEN déb. ou quelq. ann. d'expér., connaiss. H.P. 1.000 appréc.
- UN ING. ÉLECTRONICIEN début. ou quelq. ann. d'expér., connaiss. microprocesseur 6800 appréciée.
- UN AGENT TECHN. niv. A.T. 2. Quelq. années expér. Connaiss. techniques microprocesseur appréciées.

Ces trois postes concernent des activités d'études et de réalisations de systèmes informatiques ou micro-informatiques.

Lieu de travail :

AIX-EN-PROVENCE

Env. C.V. et prétentions à :

S.A. DIGITONE
13970 LA BARQUE

NICE Groupe important négoce recherche : CHEF COMPTABLE DECS + certif. supérieur, 4 années d'expérience minimum. libre. Sérieuses références exig. Ecrire nº 0461, Havas, B.P. 346, 06072 Nice Cedex.

Bien implantés en région *CENTRE-OUEST* nous démarrons une gamme de

PRODUITS NOUVEAUX en isolation

Nous en recherchons pour notre région le

RESPONSABLE COMMERCIAL

capable de développer personnellement clientèle d'industriels, grossistes, coopératives. Expérience commerciale et sens technique nécessaires. Large autonomie.

Adr. C.V., lettre man. et photo s/réf. 6116, à Axiel Pub., 27, rue Taitbout, Paris-9e, qui transm.

FIDAL

Sté de conseils d'entreprises recherche pour la province

SPÉCIALISTES EN DROIT FISCAL

Expérience min. 2 ans, soit dans l'administration fiscale, soit dans un cabinet conseil fiscal, soit dans les services d'une grande entreprise.

Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions à FIDAL 2 bis, rue de Villiers 92309 LEVALLOIS CEDEX



emplois internationaux

ABIDJAN (Côte d'Ivoire)

Importante Société Commerciale recherche

un Ingénieur Electronicien

(diplômé ENSEA, INSA, ISE, ESEO)

pour prendre la responsabilité de son Département ELECTRONIQUE (Radio-Communication / *Téléphonie* / Régulation Mesure).

Outre de solides connaissances techniques, les candidats devront justifier de plusieurs années d'expérience de la vente et de la gestion dans cette branche professionnelle, acquise de préférence en Afrique Noire.

Envoyer CV détaillé en précisant rémunération souhaitée sous référence 6748 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

Cabinet international d'expertise comptable recherche pour l'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE un

EXPERT COMPTABLE STAGIAIRE

pour département « surveillance » :
- diplômé *Grandes Écoles* ;
- 2 à 3 années d'expérience en cabinet ;
- possibilités d'évolution intéressante.

Envoyer lettre et C.V. sous réf. 50046 à Havas Contact, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

T.W.A.E. TRAVAIL TEMPORAIRE INGÉNIEURS

maintenance pétro-chimie. Service instrumentat. ANGLAIS souhaité. Pour travail 1 an en CHINE. Adresser C.V. 21, r. des Halles, 75001 PARIS.

Impte entreprise *routes* T.P., rech. cadre très haut niveau X, piston, gadzarts, T.P. pour gros chantier route Proche-Orient. 350.000 F net d'impôts CENAF. Recr. Consultant, 7, r. Chabanais, Paris (2e). Tél. : 297-48-85.

Société leader dans son marché

recherche

pour l'une de ses unités de production située dans l'YONNE

INGÉNIEUR
Formation mécanique

pour étude de postes et automatisation
- 1 an d'expérience souhaitée.
- Rattaché à la direction de l'usine.
- Responsable de l'étude et de son implantation.

Adresser C.V. à SICLI, Direction Technique, 2-4, rue Blaise-Pascal, 93157 LE BLANC-MESNIL.

Société de Promotion Immobilière Montpellier

recherche

● Responsable de programmes

Cette société en expansion continue depuis 5 ans réalise, actuellement, 600 logements par an en Languedoc-Roussillon. Réellement responsable des programmes qui lui seront confiés, le candidat retenu sera chargé *du montage et du suivi des opérations sur* les plans technique, administratif, financier et commercial.

Titulaire d'un diplôme d'études supérieures, ingénieur ou formation commerciale, il devra en outre justifier d'une *expérience d'au moins 3 ans dans le secteur* immobilier, et avoir fait la preuve de ses qualités d'animateur, les vendeurs de programmes étant sous sa responsabilité.

Adresser lettre candidature manuscrite + C.V. et photo à URBAT, 14, *rue* Frédéric Mistral, 34000 Montpellier.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

OFFRES D'EMPLOIS



Det norske Veritas (France)
A. S. COMPUTAS
recherche

1) INGÉNIEUR, CALCUL SCIENTIFIQUE

Ce poste consiste à :
- utiliser le software de Det norske Veritas ;
- *assurer des conseils techniques aux clients.*

Nous demandons :
- bonnes connaissances et expérience dans le domaine de calcul aux éléments fins ;
- aptitude à travailler d'une façon indépendante ;
- anglais parlé et écrit, bon niveau.

2) INGÉNIEUR, CONTROL-QUALITÉ

Ce poste consiste à :
- contrôler le matériel et l'équipement destinés aux forages offshore, suivant les normes nationales et internationales ;
- écrire des rapports en anglais ;
- établir des certificats de contrôle.

Nous demandons :
- un technicien diplômé B.T.S. ;
- quelques années d'expérience dans l'industrie mécanique ;
- anglais parlé et écrit, bon niveau.

Nous offrons :
- des stages de formation (en France et à l'étranger) ;
- une participation aux projets de pointe en milieu international ;
- *salaire suivant qualification et expérience ;*
- prêt sans intérêt pour l'achat d'une voiture.

Ecrire à : Det norske Veritas
305 Bureau de la colline Saint-Cloud
Saint-Cloud Cedex

DET NORSKE VERITAS



Det norske Veritas est une organisation indépendante ayant des activités multiples et diversifiées, parmi lesquelles les plus importantes sont la classification, la qualification et le contrôle des navires, d'équipements mécanique et de forage offshore, etc. La compétence du DnV dans les divers domaines techniques est largement soutenue par ses divisions de Recherche et Développement. L'organisation est présentée dans plus de 100 pays et emploie plus de 1.800 personnes.

MATRA

recherche

INGENIEUR QUALITE ASSURANCE SYSTEME III A GRANDES ECOLES

- Il est l'adjoint au chef de projet et responsable de la politique qualité d'un missile ou de systèmes complexes.
- Le candidat retenu devra avoir au minimum 6 ans d'expérience acquise dans l'étude et la réalisation des systèmes de technologie avancée.
- Il aura des qualités personnelles d'organisation et sera naturellement porté vers le travail en équipe.
- Compte tenu des déplacements en France et à l'étranger, la connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 729 au Service du Recrutement des Ingénieurs & Cadres

MATRA B.P. Nº 1
78146 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX

EUROMARCHE
Groupe en pleine expansion

recherche

2 CHEFS-COMPTABLES
PROVINCE ET RÉGION PARISIENNE

Cette fonction conviendra à tout homme ayant :

- Niveau DECS ou diplôme équivalent
- Expérience informatique

Les candidats n'auront pas moins de 25 ans et doivent posséder un sens de l'organisation du travail et du contact humain.

Ce poste réclame une forte personnalité et un dynamisme caractérisé.

La rémunération sera déterminée en fonction des aptitudes des postulants.

Envoyer C.V., prétentions et photo à l'attention de
EUROMARCHÉ - M. Ph. GILLES
180, RN 7 - 91200 ATHIS-MONS

Les candidatures pour lesquelles les prétentions ne seront pas indiquées ne seront pas prises en considération.

bleu

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



COMPAGNIE D'EXPLOITATION DES SERVICES AUXILIAIRES AÉRIENS

SERVAIR recherche

Importante société de restauration, filiale d'Air France, implantée sur l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle, recherche dans le cadre du développement de ses applications informatiques de gestion sur système CII HB-64 :

un ingénieur informaticien

expérimenté de formation supérieure

Dépendant de la Direction générale, il sera chargé, en liaison avec les réalisateurs et le service informatique, de la conception et de la mise en application des grands systèmes d'information de la Société (gestion de production et des stocks, accounting system, etc.).

Envoyer curriculum vitae et prétentions à **SERVAIR**, siège social, 4, rue Ferrus 75014 PARIS, *sous réf. LM.*

Emplois et Carrières

REVLON

COSMETICS

Quartier Général Europe, Afrique et Moyen Orient

recherche un

Manager marketing administration

Basé à PARIS

Ce poste constitue une opportunité très intéressante pour un homme ou une femme qui possède une grande expérience de l'analyse, du suivi et de 'a centralisation des données marketing, à l'échelon international.

La fonction consiste à :
- assurer l'exactitude et la ponctualité des prévisions et statistiques de vente émanant des différents marchés et divisions.
- préparer et émettre des rapports consolidés par marché.
- centraliser et contrôler les résultats et budgets annuels.

Profil idéal du candidat qualifié :
- expérience acquise dans importante société orientée vers les produits de grande consommation.
- habitué aux systèmes de reporting américain.
- anglais/français parlés couramment
- organisé, ponctuel et ayant une grande pratique du traitement des données marketing.
- âge et nationalité : indifférents.

Le poste dépend du Directeur Marketing Services

Merci d'adresser rapidement votre Curriculum Vitae (en Anglais) avec photo et prétentions (sous réf. 327) à :

ims 3 rue de Penthièvre - 75008 PARIS

international management selection que REVLON a chargé de l'assister dans ce recrutement.

SODETEG T.A.I.

FILIALE DE SODETEG
BRANCHE INGENIERIE DU GROUPE THOMSON

Maître d'Oeuvre en France et à l'Etranger de projets d'automatisation variés dans la plupart des secteurs industriels de pointe

recrute

MATERIELS

Un jeune ingénieur diplômé ayant fait la preuve de ses qualités techniques, de créativité et ayant assuré l'étude et la réalisation de divers matériels. Il lui sera confié l'animation d'une équipe technique de haut niveau, les ETUDES et les DEVELOPPEMENTS de matériels d'automatismes à base de technologie associée.

LOGICIELS TEMPS REEL

Informaticiens ayant un à deux ans d'expérience pour l'étude et/ou la réalisation des logiciels d'applications industrielles diverses utilisant des mini et des micro-ordinateurs. Connaissance PDP, Intel 8080-86 appréciée *en particulier.*

Anglais indispensable. Possibilité de missions à l'étranger. Siège et usine : BUC (près Versailles). Transports et restaurant d'entreprise.

Merci d'adresser C.V. avec compétences détaillées, prétentions et photo à SODETEG T.A.I. - Service Personnel - B.P. 11 - 78530 BUC.

ETABLISSEMENTS PUBLICS DE RECHERCHE recrutent

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE FINANCIER

Diplômé études supérieures ayant déjà expérience dans administration, notamment en matière budgétaire. Ce poste comporte des perspectives d'avenir.

Adresser curriculum vitae à : ORSTOM, 24, rue Bayard, 75008 PARIS.

Un important groupe français de distribution de produits agro-alimentaires (3,5 milliards de C.A., 40 établissements) recherche pour son siège social à **PARIS**, un

Ingénieur en Organisation

Collaborateur direct du Directeur de la Distribution Physique, il aura pour mission initiale de redéfinir les types de conditionnement pour mieux les adapter aux besoins des consommateurs et d'étudier et mettre en place en collaboration avec les unités opérationnelles les procédés, techniques et méthodes conduisant à leur réalisation.

Il sera responsable de la productivité et des coûts dans le domaine du conditionnement des produits.

Après réussite dans cette première mission - qui implique de fréquents déplacements de courte durée en province - il pourra évoluer vers des responsabilités de haut niveau, soit fonctionnelles au siège social, soit opérationnelles en exploitation.

Ce poste conviendrait à un **INGENIEUR** (Arts et Métiers, Agroou équivalent) ayant une première expérience de quelques années de la Direction Unités Industrielles et/ou d'Organisation du Travail.

Vous pouvez faire acte de candidature (lettre manuscrite + photo) auprès *de COMMUNIQUE, en indiquant sur l'enveloppe la réf. 393 M.*

Communiqué 9, Bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

Communiqué

---

attaché de direction

Un ORGANISME MUTUALISTE à caractère national recherche pour son siège à PARIS un ATTACHE de DIRECTION.
Placé en position fonctionnelle auprès du DIRECTEUR, il sera chargé de missions très variées: participation aux études et projets à caractère social ou commercial, et collaboration à la gestion courante de l'organisme. Ce poste – à vocation généraliste – conviendrait à DIPLÔMÉ SUP de CO, SCIENCES PO (gestion)..., possédant de 3 à 5 ans d'expérience acquise dans un Secrétariat Général de moyenne entreprise ou un Service Études d'un organisme du secteur public ou parapublic.

Les dossiers de candidatures (avec curriculum vitæ + rémunération actuelle) sous réf. 2050 M seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Société MABOR à BOUGIVAL (78)

recherche

Gestionnaire Financier

Il sera l'interlocuteur auprès des banques et tiendra les dossiers de crédit, la trésorerie, la comptabilité analytique et le contrôle de gestion.

De bonnes connaissances informatiques et une expérience professionnelle de quelques années sont demandées.

Ecrire sous référence 371 à :
Mr A. DANNENBERGER - CEPIAD 2, rue Joseph Sansboeuf 75008 PARIS, qui instruit le dossier pour la Sté MABOR et vous assure de la discrétion.

Un constructeur de mini-ordinateurs développe les activités de la filiale française et cherche pour **PARIS** et **LYON** des

INGENIEURS COMMERCIAUX

120 - 140.000 F./an

Ils doivent avoir une expérience réussie de la vente de mini-ordinateurs de gestion auprès des PME pendant 3 ou 4 années et une formation de type ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE ou équivalent et avoir le goût de l'«opérationnel».



Envoyer CV, photo et salaire actuel au CABINET CLAUDE VITET - 20 rue de la Trémoille 75008 PARIS - Tél. 225.07.50 sous référence 8071

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

UN IMPORTANT GROUPE PRIVÉ D'ASSURANCES

recherche pour le Bureau d'Études de la Direction du Personnel

JEUNE DIPLOMÉ (E)

DROIT. SC. ECO. ou équivalent

Ce collaborateur(trice) aura la responsabilité des études relatives à la gestion du personnel (statistiques, tableaux de bord sociaux, rémunérations) et participera à l'informatisation de certaines procédures administratives (absentéisme ...)

Si vous êtes intéressé(e) env. curriculum vitae, photo en mentionnant obligatoirement vos prétentions sous la référence 743 à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris, cedex 09, qui transmettra.

L'ESSEC recherche analyste-programmeur, formation supérieure, exp. deux ans lang. Cobol, connaiss. bases de données. Adress. C.V. à J. AKOKA, ESSEC, B.P. 105 95021 Cergy-Pontoise Cedex.

IMPORTANTE STE FILIALE GROUPE INTERNATIONAL FRANÇAIS RECHERCHE

INGENIEUR-TECHNICO-CCIAL

Ingénieur-physicien ou universitaire, niveau minimum 3e cycle physique, début. de préférence pour promotion de :
- Céramiques piézoélectriques ;
- Monocristaux synthétiques.

Facilité de contacts avec interlocuteurs d'horizons très différents nécessaire.
Anglais indispensable.
Env. C.V. et photo n° 383. PUBLICITÉS RÉUNIES 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche dans le cadre du développement de ses activités « Radar militaire »

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN GRANDES ÉCOLES

ESE - ENST - ENSERG - ENSEEIHT - ENSEM
Débutants ou quelques années d'expérience

Pour étude et réalisation de systèmes évolués de traitement de signal

- Bon niveau mathématiques ;
- Goût de l'analyse ;
- Travail en équipe.

Nationalité française exigée.

Écrire avec curriculum vitae sous le n° 76.896 à L.C.T. Boîte postale 40 - 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex.

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE

SODERN

NUCLEAIRE - ESPACE - AUTOMATISME
Banlieue SUD-EST, recherche

POUR SON SERVICE

ASSURANCE QUALITE

ingénieur grande école

Capable de coordonner les actions qualité des projets spatiaux de la Société, ayant :
- une expérience industrielle de quelques années
- une connaissance des technologies électroniques avancées
- le goût des contacts pour assurer des relations à haut niveau
- une bonne pratique de la langue anglaise.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel 1, Avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES.

L'INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE PARIS

recrute

Ingénieurs ou Universitaires Diplômés

pour examen des demandes de brevets d'invention comportant étude et traduction de documents anglais et allemands.

SPECIALITES DEMANDEES :
- Mécanique générale
- Physique générale
- Génie civil ; Bâtiment
- Fonderie ; Soudure
- Impression ; Duplication
- Travail du papier et du carton
- Machines à emballer
- Chauffage
- Télécommunications

Bonne expérience professionnelle appréciée.

Adresser demande et C.V. à :

I.N.P.I. (Recrutement)

26 bis, rue de Léningrad - 75800 Paris.

IMPORTANT GROUPE d'ASSURANCES recherche pour DÉPARTEMENT INFORMATIQUE IBM 4341 en DOS/VSE

HOMME SYSTEME

Expérience 1 à 2 ans.
Écrire avec C.V. détaillé et prétentions à LA FONCIÈRE, M. PASQUIER, 48, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75082 PARIS Cedex 02.

Import. établissement public recherche pour Paris un

CADRE COMMERCIAL

pour prospection, notamment auprès des transitaires, chargeurs, consignataires diplômés d'une grande école commerciale ou université ou posséder expérience professionnelle dans le transit, la consignation. Anglais, allemand souhaités.
Ecrire avec C.V. à Eurosud n° 1127, 2, rue Breteuil, 13001 Marseille.

Ingénieur chimiste technico-cial. Expér. alkydes pour peinture et encre. Tél 287-49-86.

CADRE COMPTABLE DECS ou BP expérience AUDIT. Téléphone 287-45-95.

Sté d'Electronique en pleine expansion recherche pour son laboratoire d'études **JEUNES INGÉNIEURS**
1 an d'expérience minimum pour développement de matériels (*automatismes et transmissions numériques*).
- Développement de logiciel de microprocesseurs.
Lieu de travail CLAMART.
Adresser C.V. à C.G.P. s/n° 910, 25, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

TECHNICIEN HAND
C.I.I., SEMS, MITRA
pour enseignement.
Anglais indispensable.

CITI 205.24.63 Centre International de Traitement Informatique

---

UN DES PREMIERS GROUPES FRANÇAIS SPÉCIALISÉ DANS LE SERVICE EN TÉLÉCOMMUNICATIONS ET EN TÉLÉINFORMATIQUE

recherche pour ses activités d'assistance et de conseil

DES INGÉNIEURS

ayant 3 à 10 ans d'expérience dans les domaines suivants :

- procédures de télécommunications ;
- logiciels de transmission sur mini-ordinateur (MITRA 125) :
- normalisation (X.25, X 75) ;
- réseaux à commutation par paquets ;
- architecture de réseaux (SNA, DNA) ;
- bureautique (messagerie, courrier électronique).

Certains postes nécessiteront des contacts à haut niveau, des négociations avec des fournisseurs, des déplacements à l'étranger.

Anglais indispensable - lieu de travail : PARIS

Convient à des personnalités dynamiques ayant le goût des responsabilités.

Adresser curriculum vitae détaillé avec photo et prétentions sous n° 7.313
le Monde Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex, qui transmettra.

Important cabinet de conseils immobiliers internationaux recherche son responsable du département

ADMINISTRATION DE BIENS.

Le candidat retenu devra avoir une expérience confirmée de l'administration et de la supervision technique d'immeubles à usage essentiellement de bureaux et d'entrepôts

Il devra être apte à animer une équipe de collaborateurs, entretenir les relations avec la clientèle et maîtriser les divers systèmes de gestion

La rémunération sera fonction de la valeur du candidat

Ecrire avec photo CV et prétentions sous Ref 864672

RÉGIE PRESSE 85 bis, Rue Réaumur 75002 Paris

POUR PONTOISE
Entreprise de spécialités industrielles

100 personnes : 30 millions C.A.

recherche

Chef Comptable

susceptible d'évoluer à court terme vers Direction Administrative et Financière.

Minimum 32 ans. Bonne expérience dans industries avec ventes aux entreprises.

Expériences des coûts directs et du traitement informatique par Société de Service appréciées.

Ecr. avec C.V., prétentions et date de disponibilité à N. 492 - *PUBLICITES REUNIES* 112, Bd Voltaire, 75011 Paris qui transmettra.

Réponse assurée sous huitaine.

SIDALEC

982-09-62
Détection incendies recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

Ayant minimum 2 ans d'expérience dans études, devis, suivi de clientèle en sécurité incendies.

Envoyer C.V. manuscrit et prét. à SIDALEC, 1, rue Ambroise-Croizat, Z.I., 95100 Argenteuil.

GROUPE GESTION INFORMATISÉE
DIVISION G. INFO

INGÉNIEURS MINI 6
pr assistance technique auprès des utilisateurs

INGÉNIEURS TÉLÉCOM.
débutants ou 1 an d'expérience

INGÉNIEURS D'ÉTUDES
EN TÉLÉPHONIE
pour système de commutation

INGÉNIEURS LOGICIELS
SOLAR sous RTESD-MITRA sous MMT2

INGÉNIEURS TEMPS RÉEL
pour système de traitement de textes

INGÉNIEURS MICROS
INTEL 80/80
MOTOROLA 6800
MC/68.000

Lieu d'affectation :
LANNION - GRENOBLE - PARIS
l'U.R.S.S. - LE CHILI
Sal. 96.000 à 168.000 F/an.
Ecr. ss n° 388, Publ. Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

INGÉNIEURS P1 ET P2
Electroniciens. Tél. 790-40-30.

INGÉNIEURS P1 ET P2
Mécanique génér. 733-20-46.

---

information divers

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue de Montyon 75429 Paris cedex 09.

Pour mieux choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES en vente à votre kiosque.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

R.-5 TL blanche, année 1979, 5.000 km, parf. état, 19.000 F. Tél. : 726-86-08, le soir.

de 12 à 16 C.V.

A vendre, BREAK Volvo 245 DL, nov. 76, radio stéréo, moteur révisé, amortisseurs neufs. Px 19.000 F - Tél. 281-19-52.

boxes - parking

A vendre : box entièr. fermé, 1er s/sol, Mº Glacière, 38.000 F. Parking 2e s/sol, Mº Glacière, 25.000 F - Tél. : 326-66-87.

cours et leçons

Américaine professeur anglais qualifiée donne cours de langue tous niveaux pour particuliers et groupes Tél. le soir 738-08-05.

Leçons particulières de philosophie par professeur lycée. Téléphone : 306-20-68.

Italien, cours accélérés méthode directe pour dirigeants de société soit à domicile, soit lieu de trav. Téléphone : 548-49-28.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

TEMPLE GRAND LIVING + CHAMBRE. Bains. REFAIT NEUF, 80 m². 480.000 F. Tél. : 526-99-04.

4e arrdt

S/PIAZZA BEAUBOURG
Face centre Pompidou dans immeuble rénové très beau double living 3 chambres, 2 salles de bains, cuis., cellier 150 m² + parking. Immeuble façade classée. Livraison immédiate
OFIBA, 296-53-07/53-19

MARAIS, luxueuse rénovation d'un hôtel classé. Gd appart. de prestige, 210 m². GARBI. Tél. : 567-22-88.

MARAIS GRAND 5 P. 126 m², 2e étage, profession libérale possible. 1.650.000 F - Tél. 526-05-55.

5e arrdt

Vue exception. sur PANTHEON, imm. XVIIe, original duplex 85 m² env., soleil, calme. 325-41-04.

6e arrdt

VANEAU 3 pces tt confort. Refait neuf. 580.000 F. - Tél. : 326-75-42.

7e arrdt

38, R. VANEAU GD STDG NEUF. Du STUDIO au 4 P. GARAGES. S/place, 11 à 19 h. 550-21-26.

8e arrdt

MIROMESNIL
Luxueux 5/6 P. Moderne, 5e ét. Gd cft. Sur parc. État impeccable. Parking. Michel & Reyl S.A. 265-90-05.

ÉLYSÉES grand liv. double. cuisine équipée, bains. ÉTAGE ÉLEVÉ. SOLEIL. S.A. LE CLAIR. T. : 359-69-36.

CAP-D'AGDE

PORT LANO - Appartements 2 et 3 pièces, piscine, plage de la ROQUILLE.

Ecrire ou téléphoner Michel BRUN, Résidence PORT-LANO - Avenue des Soldats, 34300 CAP-D'AGDE. Tél. : (67) 94-76-42.

9e arrdt

RUE DE DOUAI - En rénovation, bel imm. pierre de t. 3 p. aménagées, très grand confort ou vendues en l'état. Téléphone : 555-92-72.

Cause départ, appt 155 m², Mo Cadet, tt cft imm. pierre d. t. 1.200.000 F. Tél. 878-09-11.

12e arrdt

NATION - Pierre de t. Hall-entrée, cuis., séj. + salon, balc. 1 ch. + 1 bureau, wc, s. bains. Ascens. Chauffage. 625.000 F 346-63-85.

13e arrdt

Près place PEUPLIERS douillet 3 pces, prix 390.000 F, verdure, calme. Tél. 331-89-46.

14e arrdt

DENFERT - 354-95-10
VILLA 300 m² - 9 Pièces dans parc. Rare. Calme. Parking.

MONTPARNASSE - Dans rénovation de gd stand. Je vends un duplex de caractère, tout équipé (marbre, cheminée, poutres, ascenseur, vidéophone). Le PPTAIRE : 555-92-72.

Mo RASPAIL, bel imm. 4 pces à aménager 115 m², 3e asc. soleil. 900.000 F. matin 633-38-94.

15e arrdt

VAUGIRARD (près Mo), RÉC. RUE CALME, dern. ét., PL. SOL., LIV. + 2 ch. 78 m². terras. plant. 56 m². - 633-38-94, matin.

DUPLEIX, calme, plein soleil s/verdure, petit STUDIO, cuisine aménagée, bains, moquette, 130.000 F., sur place, demain 27, rue Viala, 14 h.-18 heures.

Mo VAUGIRARD Sur jardin. IMM. RECENT, TT CFT, parking, SEJOUR + 1 CHAMBRE, entrée, cuisine, office, bains, 2 w.-c., PX INTERESSANT, loggia, calme, 9, rue SAINT-AMAND, mercredi, jeudi, vendredi, 14 à 17 heures.

16e arrdt

RAYNOUARD - Ét. élevé, vue dégagée, balc. Belle décoration, boiseries, 5 pces. Parking. 359-58-35.

PASSY - 6 P. 195 m², luxueux Récept. + bur. + 3 chbres, 3 bains. Imm. stand. Ch. serv. 1.900.000 F - 548-78-25.

EXELMANS Imm. réc., ét. élevé - Double exposit. plein soleil. Loggia. 3/4 pièces, bien équipé. TR. BON PLACEM. IMPECC. S.A. LE CLAIR - 359-69-36.

22, rue Erlanger, récent, stand. 4 pièces, 100 m². Jeudi 14-18 h. 2e étage. Tél. : 742-99-09.

17e arrdt

BATIGNOLLES (17e)
5 p., bains, 132 m², 2e étage. Prix : 1.000.000 F. Parfait état. Michel & Reyl S.A. 265-90-05.

R. COURCELLES/WAGRAM, très bel appart. 200 m². 6 pièces. 4e étage dans immeuble standing.
BOURDAIS, 562-51-32.

18e arrdt

A vendre studio + cuis. amén., R.-de-ch., quartier Goutte-d'Or, Paris-18e. Pour tous renseign. Téléph. après 19 h. : 869-20-29.

19e arrdt

Quartier BUTTES-CHAUMONT Pte maison rav. 35 m² + gren. à rénov. 160.000 F. Apparts 2 p. (occupé) 100.000 F. 15 h-17 h samedi, dimanche, lundi. 28, rue de l'Ourcq. 520-13-57.

VEND 7 LOFTS ateliers d'artiste Triplex. Saint-Gervais Pré. Buttes-Chaumont, verrière, jard. intérieur. 3.600 F. le m². Téléphone : 326-65-22.

BUTTES-CHAUM. Très b. duplex Imm. stand., gd séj. + 2 chbres, 2 s. de bs, terrasse, box fermé. Prix 735.000 F. Tél. 340-72-06.

78 - Yvelines

LE VÉSINET 200 m R.E.R. AVENUE DES COURSES
5 pièces. Etage élevé. Calme. Vue dégagée plaine. - Soleil. RHODES Vésinet 071-33-84.

92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES métro, 2 P., ent., cuis., bns, w-c, 38 m². Reft nf. Tél. : 362-84-82 le matin.

province

HAUTE-SAVOIE - PRAZ-DE-LYS Station été-hiver près Les Gets. Studios à partir de 190.000 F. Avec 19.000 F compt. + crédit. Location et gestion assurées par société spécialisée. ERIGE-VENTE - B.P. 18 74240 Gaillard (50) 38-52-89

Ski en Haute-Savoie
CHATEL
Dans petit chalet, studio 4 pers. 26 m² avec 40.000 F comptant + crédit. 2 pièces 35 m², avec 60.000 F comptant + crédit. Location assurée. G.R.G., rue du Lac, CORZENT 74200 Thonon. (50) 71-76-49.

constructions neuves

LA BAULE, esplanade Benoît, résidence GWEL-MOOR, studio, T3, T4, sur mer, à vendre. Téléphone : (8) 490-01-64.

boutiques

PART. à PARTIC. ach. compt murs de BOUTIQUE à PARIS. Tél. : 722.78.99, heures repas.

R. DU FG-ST-HONORÉ
Boutique gd luxe Prêt-à-Porter parf. état, r.-de-ch. + 1er étage 300 m², cession bail. 700.000 F. — 227-13-20. 9 h 30/12 heures.

appartements achats

URGENT PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE, 2 à 3 pièces, PARIS, avec ou sans travaux, Mme LEULIER, 261-58-81 ou le soir 900-84-25.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech. Paris-15e et 7e pr bons clients appts ttes surf. et imm. Paiem. compt.

ACHETEURS FIDÈLES recherche APPTS 8e, 16e, 17e. ORPI - 267-44-12.

RECH. appts 1 à 2 pces, Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEM. CPT. CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

SQUARE D'ALBONI
Part. imm. bourgeois, magnifique dble liv. + 2 ch., cuis. équipée, bains, w.-c. + serv. 890.000 F. Tél. : 325-77-33.

immeubles

Vous désirez vendre VOTRE IMMEUBLE JE SUIS ACQUEREUR Téléph. le matin au 747-42-97 ou écrire à Noël AUFMAN, 21, rue Le Peletier, PARIS-9e.

hôtels particuliers

HOTEL PART. SCEAUX, Mo. ÉTAT RARE. 8 PIÈCES ET BEAU JARDIN. LE POULAIN - 320-73-37.

AVENUE FOCH
Charmant hôtel particulier parfait état, grand luxe, entièrement décoré, aucuns travaux à prévoir : 1 grand et magnifique séjour + 7 PIÈCES + 3 salles de bains + dépendances + jardin + terrasse au 1er étage. Prix 9.000.000 F. Ecrire s/réf. 7.023 à I.C.M., 83, rue de Rennes, Paris 6e, qui transmettra.

bureaux

AV. FRANKLIN-ROOSEVELT BURX MEUB. - SIÈGES DE STÉS, avec secrétariat, tél., télex, etc. ACTE S.A. Tél. : 261-80-88 +.

ILE DE LA CITÉ
QUAI AUX FLEURS
Propriétaire vd directement bureaux libres en toute ppté. 9 PIÈCES, 200 m², situation exceptionnelle, vue s/Seine. Prix : 1.700.000 F. TÉLÉPHONE : 887-08-21.

VOTRE SIÈGE A PARIS de 80 F à 250 F par mois CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS GEICA 58 bis, rue du Louvre, Paris-2e. Téléphone : 296-41-12 +.

CONSTITUTION de S.A.R.L. Secrétariat TÉLEX téléphonique Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services. 355-17-50

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services
ASPAC PARIS 2e PARIS 8e
SIÈGE SOCIAL délais rapides - prix compétitifs

fonds de commerce

A vendre : Fonds de commerce LIBRAIRIE - PAPETERIE - JOURNAUX - TABACS, avec ou sans immeuble commercial et d'habitation (banl. Bordeaux). Chiffre d'affaires : 3.300.000 F. Téléphone : (16) 56-45-31-35, après 20 heures.

Cause retraite, vend. boucherie chevaline, bail neuf, région paris. Tél. : 776-03-04.

locations non meublées offres

Paris

PARIS 12e
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
3 Pièces 66 m², loyer 2.194 francs. Charges 524 F, park. 185 F.
4 Pièces 85 m², loyer 2.612 francs. Charges 645 F. Park. 185 F.
S'adresser 24-26 rue Sibuet au gardien avant 19 H ou tél. au 343-35-77 pour rendez-vous. Métro Picpus ou Bel-Air.

PARIS-15e
Importante Société loue SANS COMMISSION dans immeuble récent bon standing
2 Pièces 54 m², loyer 1.772 F. Charges 535 F - Parking 173 F.
3 Pièces 89 m², loyer 2.842 F. Charges 882 F - Parking 173 F.
S'adresser au gardien 22, rue Balard, Mo Javel, Tél. : 558-27-74.

A louer, vide, beau studio. 5e arrdt, résident. Libre 1er nov. 2.000 F charges comprises. Tél. : 633-05-60 ou 222-89-33.

URGENT
cause départ, cherche remplaçant pour appart 3 P. Jardin des Plantes. Libre le 1-11-80. Loyer 2.000 F cc. Tél. : 535-69-53.

Gds boulevards 9e 3.600 F 90 m², 4 pièces, cuis., bns. Tél. Possibl. mixte - 874-63-99.

2.000 F. 11e Parmentier - 3 p., cuis., s. bns. Libre le 15 novembre. Tél. : 700-26-46, apr. 20 h.

2.000 F Limite 9e beau 3 pièces, cuis, w.-c., bns. 874-74-07.

PÈRE LACHAISE - 145, rue Chemin-Vert, 2 P., cft, vue, asc. 1.350 + ch. JEUDI, 13-15 h. - 336-17-36.

FG POISSONNIÈRE, imm. anc. VRAI 4 P., 89 m², chem., parquet, tt cft, bail 6 ans. 3.000 + 150 F charges, ch. centr. gaz individuel. Tél. : 260-19-38.

Région parisienne

ORSAY, belle résidence dans parc privé. PARKING. TÉLÉPHONE
2 pces, 1.567 F ch. comprises.
5 pces, 2.965 F ch. comprises.
S.A. LE CLAIR, 359-69-36.

PARIS EST
93-BAGNOLET
SANS COMMISSION
3 Pièces 57 m², loyer de 1.415 à 1.447 F. charges 598 F.
4 Pièces 78 m², loyer de 1.474 à 1.673 F. charges 696 F.
5 Pièces 96 m², loyer de 1.685 à 1.797 F. charges 875 F.
Parkings sous immeuble inclus. S'adresser de 9 à 12 h au Bureau de Gérance, du lundi au vendredi LES PARCS DE LA NOUE 1 à 13, rue de la Noue, Bagnolet. - Tél. : 858-02-31. Métro : Gallieni. Bus : 76 et 101 N.

MEUDON-LA-FORÊT
1.500 F. Tél. 66 m², 3 pces, cuisine, bains - Tél. : 526-78-16.

RIS-ORANGIS 900 F Beau 3 P. Cuis. Libre 15-01 - 526-78-16

1.300 F Mairie d'Issy (92) 3 pièces, cuisine, bns, w.c., ch. cent. 874-74-07.

VÉSINET (78) 2.800 F 100 m² 4/5 P. cuis., bns. 874-63-99.

locations non meublées demandes

Paris

Cherche à louer dans 1er ou 2e arrondissement 2 pièces bon standing, cuisine aménagée, placards, téléphone et parking. Ecrire s/no 6.014 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

LOUEZ en 48 h Vides Meublés. Chambres - Studios - Apparts, de 450 F à 3.600 F.
874-70-38 Paris ou banlieue. 49, rue Fontaine. Mo Blanche.

Région parisienne

Sceaux-Robinson 1.500 F beau 3 p., cuis., bain. 526-78-16.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL HOUSE
LOYERS GARANTIS
rech. 1 à 6 p. pour banques et ambassades. Tél. 705-54-78.

Urgent ch. à Paris chambre pour étudiant. T. (28) 43-07-95, ou Ecrire s/no 6.016 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 PIÈCES LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades. T. 285-11-08.

locaux commerciaux

A CÉDER baux 3, 6, 9. tous commerces Prix et loyers INTÉRESSANTS

LEVALLOIS Centre et Mo Boutiq. 50 m². Bureau + s/sol. bien située sur angle rues passantes

9e Rue de Douai. Bien située. Belle boutique 45 m², actuell. institut de beauté

18e Mairie. Boutique 35 m² + appt 2 p. rue passante actuellement salon coiffure H. et F., autres cces possibles.

GID 281-33-34/35 dom. 257-61-62 ou 88.

A louer 2.150 m² d'entrepôt au nord de Paris, près du boulevard périphérique. Possible divis. en 2 lots. Pour ts renseignements, téléphoner au 296-97-40.

pavillons

TRILPORT (77)
3 KM DE MEAUX
PAVILLON dans village agréable à 3' de la gare, 35' Paris- Est. Rez-de-ch. : séjour dble 30 m² (av. chem.), cuis., entr., w.-c., débarras. 1er ét. : 3 ch., plac., s. de b., w.-c., gar., gren., jard. 600 m² clos, terrasse. 400.000 F (C.F. à reprendre). 433-04-56 ou 434-19-09.

5 km VERSAILLES
Pavillon sur 266 m² de terrain, séjour 28 m², 3 chbres, garage. Prix : 345.000 F + reprise PIC 110.000 F.
050-03-36.

villas

CHATILLON VILLA 600 m², grandes réceptions, 7 chambres. MERGUI S.A. - 766-42-00.

BORD DE MER
Maison 3 pièces près 800 ha de dunes classées, accès direct à la mer. - Prix 220.000 F. Crédit possible. A CARTERET en NORMANDIE. Téléphone : 865-44-88.

FACE SAINT-TROPEZ
dans le parc guerrevieille à 500 m de la mer. Part. vd sur 1.100 m² de terrain, très belle villa provençale à personnaliser. Vue panoramique sur la baie. Tél. (78) 44-79-50 h. bureau. Après 19 h., (78) 52-12-23.

COLLIOURE (P.-O.)
Vends BELLE VILLA de 2 étages 15 pièces, terrasses, jardin. 2 garages. Prix : 1.000.000 F. Téléphone 16 (68) 82-18-68.

SAINT-CLOUD VAL-D'OR. Vue Paris, construction 1936, récept., 4 chbres, gar. + chbre indép. Service. Terrasses, balcons, sur 900 m² terrain. Prix : 1.600.000 F. VINCENT Conseil, 49, r. Rivay, 92300 Levallois, T. 737-63-51.

ENGHIEN (près). VILLA NEUVE 230 m² habitables. Séjour, bur., 6 ch., 3 bns, jdin. S/sol tot. 261-43-44. 17/20 h.

viagers

18e, 3 P. TT CFT 6e ÉT., ASC. 34.000 F + 1.000 F. Occupé couple 69-71 ans. F. CRUZ, 8, rue La Boétie, 266-19-00.

NICE Cimiez. 2 p., neuf, 50 m², balc. 20 m², oc. 77 ans, 68.000, rte 2.200. NICE, villa lib. 7 p., 2 appts, jardin 700 m², belle vue, 650 000 F, rente 3.500 F limitée 10 ans. - ÉTUDE LODEL, 50, av. J.-Médecin, NICE. Tél. 37-25-24.

Recherche pour clientèle appart., pavill., imm. libre ou occupé. ÉTUDE LODEL, 35, bd Voltaire Paris (11e) - Tél. 355-61-58. Expér., discrétion, conseils.

LIBRE CROS-DE-CAGNES
Exceptionnel, luxueux appt 3 P., 95 m², terrasses, mer 100 m. 280.000 F + 3.500 F rente. LIBRE VILLEFRANCHE-s/MER Villa 7 P., gar., jard. 375 m², 4 terrasses, vue baie et Cap-Ferrat. 760.000 F + 7.300 F rente. - ÉTUDE LODEL, 50, av. J.-Médecin, NICE. Tél. 37-25-24.

maisons de campagne

SAINT-BENOIT-DU-SAULT (BERRY)
Petite cité médiévale, 3 h. Paris, maison meulière 1960, 400 m cne, 4 P., s. de bns, 100 m² + ss-sol + grenier parquet amén. logt, chauf. cent. gaz, 2 ans. Terrain 850 m². Prix 330.000 F. Téléphone : 16 (1) 204-42-11.

GARD
15 KM NORD UZES
EN BORDURE D'UN PETIT VILLAGE : Bergerie en pierres du pays. A aménager, gros œuvre bon état, 180 m² HABITABLES POSSIBLES, eau, électricité à 30 m, terrain attenant de 1.200 m². Mitoyenneté non contraignante. Prix 215.000 F, avec 45.000 F à la réservation. CATRY Téléphone : 16 (66) 22-20-92.

HAUTES-ALPES A 30 KM SUD DE GAP, dans hameau, MAISON pierres 4 P. habit. immédiat., chem., s. d'eau, garage, cave, jardin arboré 220 m², soleil, vue imprenable. Prix : 195.000 F.

Pour amoureux nature
BELLE FERMETTE en PIERRES sur 4.000 m² terrain, jolie voûte, chem., four à pain, vue except. Calme, soleil. Prix 300.000 F. AUTRES AFFAIRES. Nous téléph. CATRY, tél. (91) 54-92-93 le jeudi - Jrs suiv. (91) 65-15-87.

60 km PARIS OUEST
VETHEUIL Maison cinq ans 3-4 pièces, gr. cft, garages, 3 000 m² jardin, vue. Px exceptionnel. 622-54-80.

HAMEAU LUBERON, Bien exposé particulier vend 700 000 F MAISON PIERRE, cuisine, salon, 3 chambres, 2 s. de bs, 120 m² utiles, gar., remise, cave, cour. Tél. (90) 75-23-56, 20-21 h.

propriétés

SAINTE-MAXIME
1.200 m centre ville, bord mer,
SPLENDIDE PROPRIÉTÉ
A vendre, libre de toute occupat. villa sur 3 niv. : 1.060 m², 48 p. Terrain : 7.650 m². S'adr. : Étude de Me Condroyer not. à Cogolin, 14, rue Gambetta 83310 - Tél. : (94) 56-03-21.

130 km Paris, A6, sortie Meung-sur-Loire, maison rurale restaurée 1975, dans village. Séjour 35 m², bureau, 5 chbres, salon d'été, 4 salles d'eau, 3 w.-c. Garage et dépendances. Parc 4.000 m² traversé par rivière. Prix à débattre. Tél. pour visiter : (38) 44-34-18, de 11 à 18 h.

MAISONS LAFFITTE PARC
S/1.100 m² de terrain arboré, propriété de caractère : hall 16 m², cuis., séjour, salon, bur., 2 ling., 6 ch., 2 bns, cab. de toil., 2 w.-c., s/sol total, gar. 2 voit., chauff. centr. Excell. aff. à saisir. Px 1.450.000 F. T. 913-07-44.

VÉSINET Résidentiel Agréable
PROPRIÉTÉ, récept. 60 m², 4 ch. bns, chbre serv., gar. 3 voit. Jdin boisé 1.450 m². P. 1.550.000 F AGENCE DE LA TERRASSE, LE VÉSINET. Tél. : 976-05-90.

VAUCLUSE - A vendre près VAISON-LA-ROMAINE Grande maison bourgeoise de caractère dans vieux village (Villedieu). 380 m² au sol + jardin + piscine + garage + salle de séjour : 80 m² avec baie vitrée sur jardin, cheminée, grande cuisine, buanderie. Cave. 6 chbres + 1 bureau + salles de bains, etc. Terrasse couverte pour repas l'été au bord de la piscine (10 × 5). Gazon. Chauffage central. Prix : 1.150.000 F (commission comprise) Cabinet Le Tuc B. GAUTHIER Tél. : 16 (90) 34-42-08.

Hautes-Pyrénées, près marché Rabastens, en plaine arrosable, 40 ha à vendre avec ou sans belle maison, nombr. dépend., idéal pour élevage, polyculture. Téléph. : (16-62) 96-61-34.

BORD DE LOIRE
Face château de Chaumont, belle ppté tourangelle, 11 p., tt conft. ENTIÈREMENT RESTAURÉE. Splendide parc 4,50 ha clos. Rare. 1.050.000 F - 532-66-10.

30 KM ENVIRON PARIS OUEST PRÈS ORGEVAL
PPTÉ BELLE MAISON récente, 2 magnifiques séjours, 1 grenier aménagé, 8 chbres, 8 s. de bains, 2 cuisines, PISCINE. TENNIS. Arbres fruitiers. JARDIN PAYSAGÉ de 7.000 m² environ. Prix 2.400.000 F - 525-78-21.

A VENDRE PERIGORD
Belle maison ancienne, tout confort, garage, jardin. Paiement partie rente viagère. Jouissance réservée par vendeur 83 ans. Ecr. ss no 124 à Havas Périgueux.

DORDOGNE
Vd propriété 6 ha, habit. 260 m² + dépendances. Vue étang. Prix : 1.300.000 francs. Téléphone : (54) 54-77-19.

VILLECRESNES
GROSBOIS, 20 km Paris, Nle 19, 3.600 m² clos de murs. Arbres centenaires. DEMAURE STYLE MANSARD, 10 p. pples, cft, chauf. mazout. Maison garde, 4 pièces, garage 2 voitures. Prix élevé justifié. Tél. 046-08-92.

terrains

78-LE PECQ
1.000 m² - 420.000 francs.

78-LE CHESNAY
750 m² - 660.000 francs.

78-BURES
2.500 m² - 350.000 francs. G.F.C.L - 758-12-40.

(64) Pyrénées-Atlantiques Orthez. 50 km mer, 50 km montagne, à vendre terrain très belle situation 3.000 m² environ. 200.000 F. Ecr. Régie-Presse, sous la référence T02325M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ANNET-SUR-MARNE (77), à 6 km de Lagny terrain construc. 1.962 m², façade 42 m, C.O.S. 0.15. Prix 350.000 F. Tél. 471-60-21 demander TAVEAU.

forêts

PROXIMITÉ
LAMOTTE-BEUVRON
25 ha bois, terres, étang sans bâts (+ location poss. 50 ha). Autres PROPRIÉTÉS avec bois, étangs 23,50 ha et 13,40 ha environ. CABINET LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN Téléphone : (54) 76-02-92.

---

secrétaires

GROUPE PHARMACEUTIQUE IMPORTANT
recherche
la secrétaire de sa direction financière

Rattachee au Directeur financier, elle coordonne l'ensemble des travaux de Secretariat dans les domaines de Gestion, de comptabilite et de finances.

- La candidate âgée de 30 à 40 ans possedera un BTS de Secretariat, ou un diplôme equivalent. Une formation économique ou comptable sera appreciée.
- Elle devra faire preuve d'excellentes qualites d'organisation et de travail en equipe.

Lieu de travail : proche banlieue NORD-PARIS.

Adresser lettre manuscrite, C.V. detaille à No 76907 CONTESSE Publicité, 20, av. Opera 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

ENTREPRISE DE PRESSE centre PARIS recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
excellente sténo, ordonnée et méthodique, sérieuses réf. Horaires 9 heures à 19 heures. ECRIRE : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

Sté E.A.C. LA DÉFENSE recherche
SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE
25 ans environ. Tél. pour R.-V. au 788-26-38.

DEMANDES D'EMPLOIS

COUPLE 45-49 ans CHERCHE gardiennage terrain caravaning. rég. indiff. Écr. M. - Mme Lefebvre G., 26 CH. près Garenne, 93600 Aulnay-sous-Bois. Tél. 869-35-99.

J.F. cherche emploi secrétaire-dactylo, not. sténo, comptabil. Région sud Paris (Évry-Corbeil). Téléphone : 943-50-52

Cinquant., psychométricien de pointe (niv. U.S.A.), méth. scient. de sélect. prof. Constr. et adapt. tests, ét. march. psychomath. sur petits échant. (position), ttes applicat. sc. hum. Bilingue allemand, bon anglais, italien. Intér. par tte propos. Ecr. s/no 2818 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H. 24 ans, licence économie angl./espagnol, dact. ch. emploi temps partiel Paris. 069-55-95.

J. H. 28 ans, garde du corps chauffeur ch. emploi France, outre-mer. Sérieuses référ. (89) 59-13-02.

SECRETAIRE COMMERCIALE Dactylo confirmée, sér. références ch. place stable ds Paris. Ecr. s/no 023233 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre Comptable, 30 ans d'expérience industrielle et commerciale
- Comptabilité générale.
- Comptabilité analytique.
- Gestion de trésorerie.

recherche poste de :
CHEF COMPTABLE
Responsable de comptabilité analytique. Crédit Manager. Libre immédiatement.
Rémunération souhaitée : 10.000 F × 13.
Ecrire à Axial Publicité s/réf. 6.104, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

Professeur sciences éco, expér., 2e, 1re, terminale, licence + maîtrise + 3e cycle sciences éco. rech. poste à Paris ou proche banlieue ouest (de préférence). Écr. M. BACH, 25, r. de Naples, 75008 Paris. Tél. : 522-64-96.

J.F. 28 ans, disponible immédiat. possédant bac D, anglais parlé-écrit cour., 2 a. médecine, expér. contact public, ch. emploi stable. Tél. 828-00-77 sf vendr.-lundi.

COUPLE ESPAGNOL
40 a., avec niveau culturel élevé, très solides bases comptabl. et administrat., ch. administrer domaine rural, société, ccial ou industriel. 38, rue Keller, PARIS.

DIPLOMÉ ÉCOLE DES LANGUES orientales Paris (Vietnamien), licences de chinois et d'anglais, stage CREDIF - ENS de Saint-Cloud (Français langue étrang.). Longue expérience enseignement général et technique, rentre d'Extrême-Orient, ch. emploi enseignement ou traduction. Écrire s/no 6.017 le Monde Pub., 5, rue des Italiens 75009 Paris.

Assistante de direction haut niv. univers., expér. édit., ch. emploi ds édition, presse ou publicité. Écrire s/no 7.277 le Monde Pub., 5, rue des Italiens 75009 Paris.

J.F. MAITRISE PHYSIOLOGIE ANIMALE, petite expérience laboratoire de recherche, assistante dentaire et secrétariat, recherche emploi de préférence ds domaine biologie. Ét. tte proposit. Tél. 583-27-48.

A.E. diplômée école Louvre, illustrateur livres d'art. Libre voyager. Serait conseiller artistique ou similaire. Ecrire : HAVAS LYON 19591/06.

capitaux propositions commerciales

NOUS
société française de gestion hôtelière
VOUS
Organisme ou particulier, propriétaire d'ensembles immobiliers dans ville touristique ou Paris pouvant représenter cent studios.
NOUS
Sommes prêts à louer votre ensemble avec loyer assuré 8 % l'an du capital investi.
Ecrire sous no T 023.186 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Société Expertise Comptable Région Centre-Ouest, recherche JEUNE EXPERT COMPTABLE Exp. cab., en vue ass. Rém. élev. Éc. s/No 2819 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Investissement diamant Facilité suivant possibilités. 656-06-27 pr R.-V. et rens.

INVITONS
PROPOSIT. D'AFFAIRES
Homme jeune possédant expér. internationale, désireux avoir sa propre affaire ou participation, basée à Paris, prêt étudier toutes propositions, capable financer, participer toutes affaires ou opérations, bon standing, haut niveau. - Ecrire à COMBRAS, 11, rue de la Trémoille, Paris-8e. Télex 613.410 COMBRAS.

LE CONTINENT AMÉRICAIN vous ouvre le marché de 600 millions de consommat. Nos serv. pourraient implanter pour vous : Représentations, Études de marché. Campagnes publicitaires et bureau correspondant. 1er contact et propositions à : G.B. 600 Nord-Est 38th Street 1705 Miami Florida 33137 USA.

Recherchons prêt hypothécaire. 1er rang pour réalisation d'un lotissement. Tél. au 901-81-79.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ en pleine expansion propose
AFFAIRE RENTABLE
avec rapport immédiat en exploitation de matériel. Peut convenir activité principale ou secondaire. Capital départ nécessaire : 120.000 F. Ecrire HAVAS CONTACT, 155, bd Haussmann, 75008 PARIS, s/no 64.371.

---

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Particulier vend neuf jamais servi 1 salon cuir pleine peau couleur fauve, 1 canapé + 2 fauteuils, 9.800 F (valeur réelle 16.000 F). Tél. : 865-19-11.

PART. vd POÈMES, textes de CHANSONS pr prof. ou amat. Ec. s/no 98.638 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Particuliers (demandes)

Si vous avez des livres, des bibelots, mobiliers qui ne vous servent plus ou qui vous encombrent, un ancien détenu sans travail peut les récupérer. Téléphoner au 574-29-97.

Animaux

Vds, expédie chatons persans noirs, issus double grand champ. intern. pedigree, vacc. 1.400 F. Téléphone (50) 73-80-02.

Antiquités

A vdre cheminée Louis XIV en noyer, H. 3,40 m, L. 2,20 m, avec tableau école espagnole, époque et mobilier XVIe. Téléph. : 16 (63) 94-84-19.

Artisans

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement travaux peinture, décor., coordinat. tous corps d'État. Devis gratuit. Tél. : 358-47-84 et 893-30-02.

Bijoux

Achetez à moitié prix, vendez sans brader, TROC BIJOUX, 12 h - 19 h., sauf mercredi. 3, r. Coëtlogon-6e. 548-93-54.

ACHAT COMPTANT BIJOUX brill., argent., monnaies or, or cassé, 136, rue Legendre-17e. Mo Brochant, ouv. idi à vendr.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. 354-00-83 ACHAT BIJOUX OR - ARGENT.

Carrelages

DIRECT USINES
TRÈS GRAND CHOIX
357-09-46 + +

Cours

Cours part. angl. J.H. amér., exp. prof. G Glaser, 8, r. J.-Verne, 93400 Saint-Ouen, 307-45-10.

DESSIN-PEINTURE
Cours par Jean LEDUC MONTPARNASSE Tél. : 328-64-54/322-42-60.

Allez-vous en INDE ? Apprenez le HINDI av. Nouvelles Frontières (début 4 novembre). Téléphone : 578-65-40.

Débarras

ALAIN GIRAUD (Achat, Brocante, Antiquités) PARIS - PROVINCE recherche salle à manger Henri II, Louis XIII Téléphone : 854-69-74 834-60-50

Instituts de beauté

Institut Carole MARTINE
37, rue Fontaine, Paris (9e) Tél. : 280-39-15 - 285-25-57.

Instruments de musique

Vends HARPE CHALLIOT style Restauration. 80.000 F Téléphone : 278-37-53.

PIANOS DROITS ET A QUEUE
Remises exceptionnelles 5 à 12 % sur stock pendant travaux, avant transfert magasins et bureaux fin décembre 1980. Tous crédits livraisons et services assurés. PIANOS MAGNE, Agent BOSENDORFER, 50, rue de Rome, 75008 Paris. Téléphone : 522-30-90.

Jeux

Billards : modèles américains français. GRANDES REMISES sur quelques modèles d'expo. LEISCO 95 R.N. 12, 78760 Ponchartrain. Tél. : 639-17-89 et 489-41-10.

Livres

Pour un seul monde d'abondance sans guerre ni racisme. Exemplaire grat. BP 26, B-6700 Arlon.

ACHAT DE LIVRES
HENRI LAFFITE, 326-68-28. 13, rue de Buci, 75006 PARIS.

Meubles

CANAPÉS A PRIX DIRECTS
CAP : importateur de canapés propose ses prix directs aux particuliers. Un exemple : Le Bronx 3 places en cuir vachette fleur rectifié : 3.990 F. Nombreux modèles en cuir, tissus, fixe ou convertible en exposition à son Show Room. Allez voir. Cap. Club des Acheteurs Privilégiés 37, rue des Citeaux, 75012 PARIS. Téléphone : 307-24-01.

Mode

Sans payer la « GRIFFE » Les plus belles collections de COSTUMES actuelles. 5, av. de Villiers, Mo Villiers.

Perdu

PERDU TECKEL MARRON MALE TATOUE XU 731 le 7-10-80 sur autoroute nord, récomp. 1.000 F. T. 261-43-17

Philatélie

ACHETE CHER COLLECTION ITIMBRES. Ecrire : Pagnanini, 35, Chps-Elysées. 359-76-98.

Moquettes

MOQUETTE EN VRAI SOLDE belle qualité, super prix sur 40.000 m², à détailler, pose assurée. Téléphone 757-19-19.

Auto-radios

FLASH AUTO-RADIO
104, avenue Jean-Jaurès, 93120 La Courneuve. Tél. : 836-18-36. propose à des prix superdiscount les marques suivantes : Blaupunkt, Aurion, Clarion, Autovox, Pioneer, chaîne Roode Star (avec garantie 5 ans). Crédit simplifié. Montage 1 h sans rendez-vous.

Sanitaire

Si vous n'avez pas trouvé ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie, venez voir SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris (6e). Livraisons gratuites. Ouvert le samedi. Tél. 222-44-44.

Sports

Si vous êtes en liste d'attente d'un grand club de tennis de Paris et de banlieue ouest, sud-ouest. Votre avis nous intéresse, téléphonez-nous au 739-66-02.

Tapis

AFFAIRE A SAISIR Lot exceptionnel de TAPIS PERSANS 10, rue St-Roch, Paris (1er).

Vacances Tourisme Loisirs

PROVENCE LOUE GORDES 15 déc.-15 mars Maison 200 mètres du village, plein soleil, deux terrasses, vue panoramique sur Lubéron, deux cheminées, terrain. Téléphone : (90) 75-14-06.

A louer Avoriaz app. 4/5 pers. 3 semaines du 28-3 au 18-4-81 Anselin, 13129 Salin.

TRANS HUMANS séjour Pyrénées ski de fond, randonnées, raids, alpinisme, danse. 29, av. Thiers. 64000 Pau, T. (59) 30-23-92.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Au Salon du bricolage

Le XVᵉ Salon du bricolage est organisé, à Paris, du *vendredi 31 octobre au mardi 11 novembre* inclus. Au fil des années, l'outillage s'y fait plus rare tandis que se multiplient les matériaux et produits pour l'aménagement et la décoration.

Le bricolage évolue et les travaux s'orientent vers l'amélioration du confort. Les motivations de nécessité demeurent les mêmes (budget familial stagnant, voire en diminution, et manque de main-d'œuvre professionnelle), mais un certain allongement des loisirs incite à s'occuper davantage de sa maison. Actuellement, on estime que onze millions cent soixante mille ménages s'adonnent au bricolage, ce qui représente 60 % de la population française. Tous n'entreprennent pas des travaux compliqués, mais la majorité des bricoleurs sont heureux de réaliser eux-mêmes quelque chose. (« Le temps des bricoleurs », dans le Monde Dimanche du 26 octobre.)

Il n'y aura pas, au prochain Salon, de nouveautés révolutionnaires en matière d'outils électroportatifs ; directement dérivé du matériel pour professionnels (surtout pour le travail du bois), l'outillage de bricolage est actuellement très performant. Bien s'équiper est, certes, indispensable, mais tous les bricoleurs, quelles que soient leurs aptitudes, cherchent à se renseigner sur les meilleures techniques de travail.

Pour être sûr de réussir, rien de tel que d'assister à une démonstration puis, outil en main, d'essayer à son tour. Ce sera le but des diverses animations qui auront lieu au Salon du bricolage. Toute la partie centrale sera réservée à « L'atelier dans la forêt », où une vingtaine de fabricants de machines, accessoires et produits pour le travail du bois coordonneront leurs démonstrations. Cette année, il sera possible de s'initier aux différentes méthodes d'assemblage pour réaliser des tiroirs et des portes de meubles.

Pour apprendre à souder, braser ou fraiser, un atelier des métaux sera équipé d'une dizaine de machines-outils, de quatre cabines de soudage et aussi de petits tours à métaux pour les amateurs de modélisme. Un autre atelier-démonstration sera consacré à l'entretien et à la réparation automobile.

Pour favoriser le retour à la peinture en décoration, la Fédération des industries des peintures, vernis et couleurs présentera une maison en « éclaté », dans laquelle les divers types de peintures seront mis en œuvre. Les possibilités d'harmonie sont, aujourd'hui, quasi illimitées car les fabricants proposent, avec des machines spéciales de mixage, jusqu'à mille cinq cents teintes différentes.

Autres idées à glaner au Salon du bricolage : comment aménager un garage, ou une cave, pour étendre leur utilisation habituelle à d'autres fins. Une quinzaine de réalisations iront de la classique salle de jeu ou du laboratoire de photo à la piscine ou à l'abri anti-atomique.

JANY AUJAME.

★ **Palais du C.N.I.T., la Défense, du 31 octobre au 11 novembre. Tous les jours, de 10 h. à 19 h. ; le mardi 4 et le vendredi 7 novembre, jusqu'à 22 h. Entrée 13 F.**

Paris-New-York en tricot

« La Droguerie » est une boutique, style bazar, qui vend tout pour réaliser des tricots (laine, alpaga, coton) et les décorer de paillettes, perles ou strass. On pourra bientôt y voir une dizaine de pulls en jacquard, créés par l'équipe de la boutique et présentés, l'été dernier, dans un grand magasin new-yorkais.

Ces pulls (dont le décor s'étale sur le devant, le dos et les manches) seront vendus en « kit », comprenant la grille des dessins, les explications des points et les fournitures (de 150 F à 250 F). Pour illustrer le thème « Paris - New-York » de cette exposition, chaque capitale est représentée par cinq vues symboliques : Notre-Dame, la tour Eiffel, la place de l'Etoile, la place de Furstenberg et les toits de Paris. De l'autre côté de l'Atlantique : la statue de la Liberté, le pont de Brooklyn, Manhattan, la 5ᵉ Avenue et le paquebot « Normandie » entre Le Havre et New-York.

Ces dix pulls-tableaux seront exposés en novembre dans les boutiques « La Droguerie » de Paris, Aix-en-Provence et La Rochelle. En décembre, à Bordeaux, Nice et Toulouse. — J.A.

★ **« La Droguerie », 9, rue du Jour, 75001 Paris. Tél. 508-93-27.**

RAPATRIÉS

La libération des avoirs français bloqués en Tunisie interviendra le 1er janvier 1981

Après la visite de M. Raymond Barre à Tunis, le ministère de l'économie a précisé les conditions dans lesquelles doit intervenir la libéralisation du régime applicable aux avoirs français bloqués à Tunis.

Le gouvernement tunisien prendra les mesures suivantes :

1) Déblocage de l'ensemble des comptes d'attente et des comptes capital appartenant à des personnes physiques ou à des personnes morales existant actuellement, dans la limite d'un montant de 2 000 dinars par compte.

2) Autorisation, en cas de départ définitif, du transfert d'une somme de 25 000 dinars pour les personnes encore en activité en Tunisie et qui viennent à prendre leur retraite.

3) Réouverture, jusqu'au 31 décembre 1982, de l'emprunt d'Etat prévu par la loi tunisienne 76-52 pour les avoirs recensés au 31 octobre 1980. Le taux d'intérêt en sera porté au taux du marché financier tunisien pour les titres d'Etat.

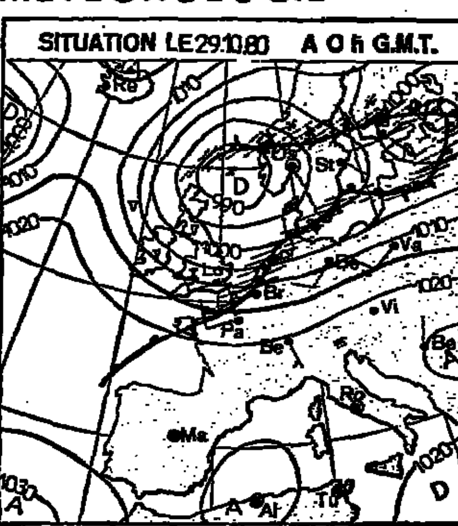
4) Application automatique de la faculté de financer les investissements français agréés en Tunisie par rachat de comptes capital. Cette opération permettra aux débiteurs de ces comptes de disposer en France des sommes ainsi cédées.

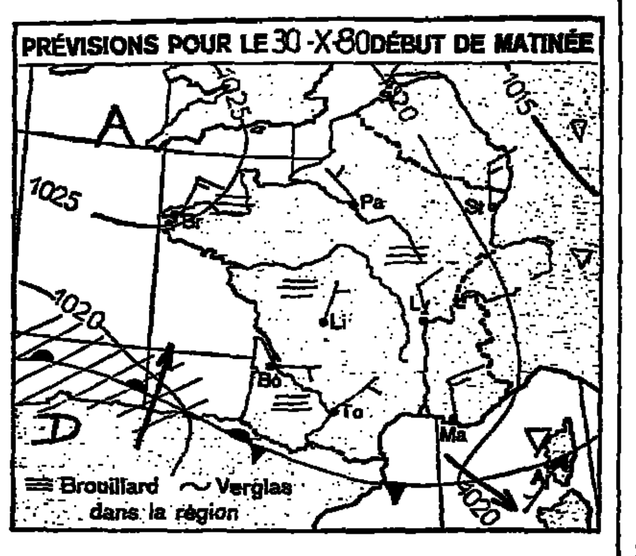
5) Admission au bénéfice des procédures de transfert ordinaire (à l'exception de celles concernant les départs définitifs) des avoirs provenant de successions échues ou de donations dont les bénéficiaires ne sont ou n'étaient pas résidents en Tunisie au moment de la succession ou de la donation, quel que soit le lieu de leur naissance.

6) Qu'il s'agisse de transformations, de comptes d'attente en comptes capital pour des sommes inférieures à 10 000 dinars ou des transferts prévus précédemment (paragraphes 1 et 2) il est prévu que : la non-réponse dans un délai de deux mois des administrations tunisiennes concernées aux demandes de quitus fiscal vaut octroi des pièces sollicitées ; pour le certificat de changement de résidence attendu des autorités tunisiennes, dans le cas de non-réponse dans un délai de deux mois, un certificat de résidence à la date du retour définitif en France, délivré par les autorités françaises, pourra en tenir lieu.

« *Ces mesures*, indique le ministère de l'économie, *entreront en vigueur le 1er janvier 1981, à l'exception de celles qui sont tributaires de l'adoption du projet de loi de finances (emprunt) et pour lesquelles cette date limite est fixée au 28 février 1981. Le principe d'un certain étalement dans le temps du processus de libéralisation a été admis par le gouvernement français dans le souci d'atténuer l'impact de ces mesures sur les comptes extérieurs de la Tunisie.* »

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 30 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 29 octobre à 0 heure et le jeudi 30 octobre à 24 heures :

La faible limite frontale qui a traversé nos régions septentrionales mercredi matin s'éloignera vers la Méditerranée et l'Europe centrale. Des hautes pressions se reconstitueront sur le nord de la France et les îles Britanniques ; elles rejetteront les nouvelles perturbations atlantiques vers l'Islande et le nord de l'Ecosse.

Jeudi, le temps sera plus frais que les jours précédents le matin, avec des éclaircies, mais également des brumes ou des brouillards dans les plaines et les vallées occidentales *et centrales. Dans la journée*, le temps sera ensoleillé avec des nuages passagers, un peu plus nombreux près des frontières du Nord-Est et de l'Est. Quelques averses passagères pourront être observées sur la Corse.

Les vents s'orienteront entre nord et nord-est ; ils se renforceront temporairement sur le nord du Bassin méditerranéen.

Les températures maximales seront moins élevées que les jours précédents, mais elles seront encore supérieures aux normales.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 octobre ; *le second, le minimum de la nuit du 28 au 29*) : Ajaccio, 19 et 8 degrés ; Biarritz, 27 et 14 ; Bordeaux, 24 et 10 ; Bourges, 23 et 10 ; Brest, 15 et 8 ; Caen, 20 et 10 ; Cherbourg, 17 et 10 ; Clermont-Ferrand, 25 et 11 ; Dijon, 18 et 8 ; Grenoble, 20 et 3 ; *Lille, 21 et 11 ; Lyon, 22 et 7 ; Mar*seille, 20 et 13 ; Nancy, 18 et 10 ; Nantes, 20 et 12 ; Nice, 20 et 10 ; Paris-Le Bourget, 21 et 13 ; Pau, 28 et 10 ; Perpignan, 18 et 8 ; Rennes, 21 et 8 ; Strasbourg, 20 et 10 ; Tours, 21 et 14 ; Toulouse, 21 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

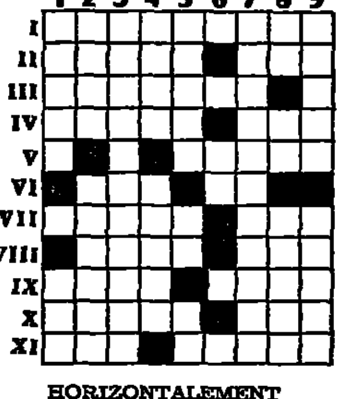
Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 6 degrés ; Amsterdam, 17 et 11 ; Athènes, 18 et 15 ; Berlin, 19 et 11 ; Bonn, 20 et 11 ; Bruxelles, 20 et 11 ; Le Caire, 34 et 21 ; îles Canaries, 28 et 20 ; Copenhague, 13 et 10 ; *Genève, 16 et 4* ; Lisbonne, 21 et 13 ; Londres, 17 et 7 ; Madrid, 21 et 8 ; Moscou, 1 et 0 ; Nairobi, 28 et 13 ; New-York, 30 et 7 ; Palma-de-Majorque, 22 et 6 ; Rome, 21 et 8 ; Stockholm, 7 et 0.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 29 octobre, à 7 heures, de 1 017,3 millibars, soit 763 millimètres de mercure.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2789



HORIZONTALEMENT

I. Rendent leurs tabliers après quelques heures de service. — II. La femme qui l'héberge voudrait bien lui faire perdre la tête ; Qui suit la mode la plus ancienne. — III. Ne tue pas quand elle est mortelle. — IV. Ne sont ni beaux ni grands à vingt ans ; N'a plus guère la tête près du bonnet. — V. Couche de tourbe. — VI. Tombe avant d'être battu ; Préfixe. — VII. Dures extrémités ; Un, c'est beaucoup. — VIII. Se mit à table après une méchante affaire ; Arme. — IX. C'est plutôt fumer que priser ; Le marabout ou la tortue. — X. Font partie d'une société choisie ; Il se rendit un jour dans *un village*. — XI. *L'eau des béni*tiers ; Se rendent tôt ou tard quand ils ne sont pas gardés par des soldats.

VERTICALEMENT

1. Des baisers sont promis à celui qui l'enlève ; Interjection. — 2. Cap à rochers ; A perdu la *tête après un usage de faux*. — 3. Gare des marchandises. — 4. Non admise ; Il ne savait pas, lorsqu'il *prit la plume*, que son histoire finirait tragiquement. — 5. Jeu de dominos : Facile à débiter ; Lettres de préavis. — 6. Symbole chimique. — 7. Jamais parée dans le monde. — 8. Lui aussi, « dans sa course légère traverse les prés embaumés » ; Préfixe ; Ses chiens n'entrent pas dans sa maison. — 9. Voie étroite pour petit train ; Circulaires, pour le personnel de quelques usines.

Solution du problème n° 2788

Horizontalement

I. Empédocle. — II. Gantières. — III. Obéissez ! — IV. Un ; Tm. — V. Tm ; Carène. — VI. Tavelures. — VII Etal ; Sire. — VIII. Me ; Lu ; Eve. — IX Elne. — X. Nao ; Avare. — XI. Tsétsé (*cf.* « Fangs ») ; Et.

Verticalement

1. Egouttement (allusion aux bouteilles) — 2. Mab ; Matelas. — 3. Pneu ; Va ; Noé. — 4. Etincelle. — 5. Dis ; Al ; As. — 6. Oestrus ; Eve. — 7. Crèmerie. — 8. Lez ; Nervure. — 9. Es ; Pesée ; Et.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
I. — SUISSE - TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LA TOUSSAINT

LES SERVICES OUVERTS OU FERMÉS

PRESSE. — Tous les quotidiens *parisiens paraîtront normalement* le samedi 1er novembre.

BANQUES. — Elles seront fermées *du vendredi 31 octobre à partir de* 11 h. 45 (ou 12 h.) jusqu'au lundi 3 novembre au matin.

P.T.T. — Le *samedi 1er novembre*, les bureaux de poste seront fermés. Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile. Toutefois resteront ouverts les bureaux *qui* le sont habituellement le dimanche et le bureau situé au chef-lieu de département (de 8 heures à 12 heures).

GRANDS MAGASINS. — Les grands magasins parisiens seront fermés le samedi 1er novembre à l'exception du Bazar de l'Hôtel-de-Ville *et de la Samaritaine*, qui seront ouverts l'après-midi seulement.

R.A.T.P. — Service réduit des *dimanches et jours fériés*.

SECURITE SOCIALE. — Les guichets seront ouverts aux heures habituelles *le vendredi 31 octobre*. Ils seront fermés le samedi 1er novembre.

ALLOCATIONS FAMILIALES. — La caisse d'allocations familiales de la région parisienne indique que ses guichets et services d'accueil situés à Paris (9ᵉ, 13ᵉ et 15ᵉ arrondissements), Nanterre (92), Saint-Denis (93), Rosny-sous-Bois (93), Pantin (93), Maisons-Alfort (94), Garges-lès-Gonesse (95) et Saint-Quentin-en-Yvelines (78) seront fermés au public le samedi 1er novembre.

MUSEES. — *Les musées nationaux* suivants seront ouverts samedi 1er novembre : expositions et galeries nationales du *Grand Palais*, Musée national des arts et traditions populaires, Musée national des monuments historiques, musée Jean-Jacques Henner, château de Versailles et Grand Trianon, châteaux de Fontainebleau et de Blérancourt.

Le Palais de la découverte et le musée Marmottan seront ouverts *samedi 1er novembre*.

Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert de 10 heures à 22 heures.

Le Musée des arts décoratifs est fermé jusqu'à la fin novembre *(pour travaux)*.

La Bibliothèque nationale et les expositions seront fermées.

Les musées de l'hôtel national des Invalides seront fermés le 1er novembre. Toutefois l'accès à *l'église Saint-Louis restera libre* pour permettre au public d'assister aux offices (messes à 10 heures et à 11 h. 30).

SPECTACLES. — Voir « le Monde des arts et des spectacles » daté du 30 octobre.

LOISIRS. — On peut obtenir une sélection des loisirs à Paris durant la semaine en appelant le 720-94-94 (informations en français) et le 720-88-98 (informations en anglais).

PARIS EN VISITES

JEUDI 30 OCTOBRE

« *Musée Guimet* », 15 h., *6, place* d'Iéna, Mme Bachelier.

« La Mosquée de Paris », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Garnier-Ahlberg.

« Paris d'autrefois au musée Carnavalet », 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Meyniel.

« L'exposition Soufflot et son temps *1780 - 1980* », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch (*Caisse nationale* des monuments historiques).

« Versant nord de la Butte Montmartre », 15 h., façade de l'église Notre-Dame de Clignancourt (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 15 h., *métro Saint-Paul* (Résurrection du passé).

« Les catacombes », 15 h., 2 bis, place Denfert-Rochereau (Tourisme culturel) (lampe électrique).

CONFÉRENCES

10 h., 9, rue Pauly, Micheline Leroyer : « Moi, mère de drogué » (Centre Didro).

11 h., 261, boulevard Raspail, Michael Gibson : « Ascension et déclin de la nature dans l'art occidental » (American Center).

14 h. 30, musée Nissim de Camondo, 63, rue de Monceau, J. Laf*fargue* : « Le costume : un patrimoine vivant » (Union centrale des arts décoratifs).

15 h. et 18 h., palais de Chaillot, « Antiquité vivante. Aux origines de l'Italie », Mme Odette Boucher : sur les traces d'Ulysse et d'Enée » (*Musée des monuments français*).

20 h., 26, rue Bergère, Mgr André Lhote : « L'exorcisme au vingtième siècle » (l'Homme et la Connaissance).

20 h. 30, 62, rue Madame : « Une secte mystérieuse de l'Inde, le jaïnisme » (Arcus) (photos de M. Berheim).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du *mercredi 29 octobre 1980* :

DES DECRETS

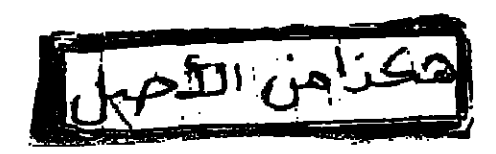
● *Portant* modification du décret du 29 juillet 1961 relatif aux attributions et au fonctionnement du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (FORMA) ;

● *Modifiant* le décret du 1er décembre 1972 portant création de l'Office national interprofessionnel du bétail et des viandes (ONIBEV) ;

● *Modifiant le décret du 9 juillet* 1968 portant création d'un établissement public pour l'organisation du marché du sucre.

UN ARRETE

● Fixant la répartition pour *l'année 1980* du produit des cotisations prévues par l'article 1062 du code rural.



Le Monde

régions

RÉUNI EN CONGRÈS A JERSEY

Le Mouvement normand milite pour le régionalisme dans l'ordre

De notre envoyé spécial

Jersey. — Le Mouvement normand — groupement qui bataille pour la réunification de la Normandie, actuellement divisée en deux régions administratives, la Haute et la Basse-Normandie, et pour l'extension des pouvoirs des élus régionaux — s'est réuni au cours du dernier week-end en assemblée générale à Jersey, dans les îles anglo-normandes, en présence du président du conseil régional de Basse-Normandie, le docteur Paul German (Mouvement normand), et d'un député, M. Pierre Godefroy (R.P.R.), maire de Valognes, dans la Manche.

Qu'une organisation politique française tienne congrès à l'étranger, le fait est peu banal. Le Mouvement normand, il est vrai, cultive l'originalité. Organisation autonomiste, il dénonce fermement tout recours à la violence, se déclare ouvert à toutes les tendances politiques et accueille militants ouvriers et intellectuels de la nouvelle droite. S'il critique vivement la politique régionale de M. Valéry Giscard d'Estaing, la plupart des élus qui le suivent appartiennent à la majorité présidentielle...

En se réunissant à Jersey, le Mouvement normand a simplement voulu, comme devait le déclarer M. Didier Patte, son président, *« proclamer son appartenance à une communauté de civilisation, celle du Nord-Ouest européen, dont la Normandie est le ciment »*. « *La Normandie*, a-t-il ajouté, *doit redevenir le lien entre le monde franco-latin auquel nous appartenons et les mondes nordique et britannique, dont nous sommes issus et que nous avons fondés.* »

La Normandie autonome qui est ainsi revendiquée restera dans le cadre français, mais elle possédera la pleine « maîtrise » de son économie et de la gestion de ses affaires locales. Son régionalisme est simplement un rejet du « centralisme parisien », et devrait permettre de créer une *« nouvelle forme de civisme qui enrichirait la France »*. Pas question de revendiquer un statut particulier, qui mettrait en péril l'unité nationale. Il est indispensable que ce soit l'ensemble du pays qui soit régionalisé.

Pour la réunification

La première revendication concerne la réunification de la Normandie. Or le processus prévu par la loi de 1972 (votes concordants de tous les conseils généraux et des assemblées régionales puis décision du gouvernement), n'est encore qu'esquissé et les comités de coordination décidés par la Conférence interrégionale de janvier 1980 à Caen (*le Monde* du 13 février) ne sont pas encore réunis. Car si aucun élu n'ose plus se dire ouvertement contre la réunion des deux régions actuelles, il y a loin de la déclaration d'intention au vote définitif...

Malgré tout, il s'agit là d'une première victoire du Mouvement normand qui lui a permis d'asseoir son implantation. Il a pu ainsi attirer tous les élus qui lors de la mise en place des institutions régionales n'acceptèrent pas la division de la province en deux régions, et au premier chef ceux de l'Eure qui refusaient le face-à-face avec la puissante Seine-Maritime. Un jeu « droit de navigation « politicienne » a permis aux leaders du Mouvement normand de *« se rendre utiles »*. Le Mouvement n'étant pas un « parti », il accepte la double appartenance.

Tant et si bien que, contrairement aux autres groupements régionalistes, il peut rassembler un nombre non négligeable d'élus. Plusieurs députés sont ainsi membres du Mouvement : dans la Manche, Jean-Marie Daillet (C.D.S.) et Emile Bizet (R.P.R.), dans l'Orne, Hubert Bassot (P.R.) et Francis Geng (C.D.S.), dans le Calvados, François d'Harcourt (C.N.I.-U.D.F.) et Robert Bisson (R.P.R.), dans l'Eure, René Tomasini (R.P.R.) maintenant élu au Sénat et Rémy Montagne (U.D.F.-C.D.S.), qui vient d'entrer au gouvernement. Il y a donc au moins un ministre régionaliste puisque le 17 avril 1980 ce dernier écrivait à Didier Patte : « *La nation, par le canal de l'Etat, ne doit se substituer aux régions que lorsque ces dernières s'avèrent impuissantes à répondre aux demandes de la population (...).* »

Cette simple énumération suffit à montrer que c'est essentiellement dans les eaux majoritaires que recrute le Mouvement. Le docteur German lui-même, qui n'accepte comme étiquette que celle de son Mouvement, est aussi le suppléant de M. Jean-Marie Girault, sénateur P.R. Est-ce simplement parce que le Mouvement a fait sienne cette remarque de M. Godefroy : *« Notre force est notre modération »* ou parce qu'ayant décidé de travailler avec les élus il doit bien constater que la Normandie est — en général — une « terre modérée » ? En fait, le Mouvement normand ne peut oublier l'origine de ses leaders. Didier Patte est né à la politique en s'opposant à l'UNEF dans les années 60. Son secrétaire général est un militant actif de la C.F.T.C. S'il y a maintenant au Mouvement des adhérents qui militent aussi dans des organisations de gauche, ils sont très minoritaires parmi les deux mille membres du Mouvement.

Équivoque ?

Bien plus : le Mouvement normand n'arrive pas à camoufler une certaine tonalité « nouvelle droite » de sa doctrine. Le premier chapitre du programme qu'il a commencé à réécrire est consacré à la *« notion d'enracinement »*. Dans une des dernières publications de sa revue *Haro* un article justement consacré à ce sujet explique : « *L'enracinement c'est d'abord le refus du cosmopolitisme, de l'universalisme le plus niveleur.* » Depuis ses origines le mouvement idéalise le mythe viking conquérant et veut s'efforcer de redonner à un peuple de paysans calme et mesuré le goût de l'aventure de ses « ancêtres » marins. Le Mouvement reste en cela marqué par l'influence de l'un de ses fondateurs Jean Mabire. Historien des Français perdus de la seconde guerre mondiale, il est l'auteur d'une *Histoire de la Normandie* (chez Hachette) dont le Mouvement normand affirme qu'elle est « *la meilleure que l'on puisse trouver actuellement* », il est membre du GRECE, collaborateur régulier de la revue de ce groupement *Eléments*. Or s'il n'est plus élu, depuis cette assemblée de Jersey, au conseil national du Mouvement normand, Jean Mabire y siège de droit en tant que membre fondateur et est « *invité permanent* » à la commission exécutive. Il serait certes absurde de dire que le Mouvement normand est une annexe de la nouvelle droite. Simplement les membres de celle-ci sont à l'aise en son sein. Les militants chrétiens et de gauche qui s'y trouvent aussi ont beau *affirmer* qu'ils sont là justement pour contre-balancer cette influence, on peut toujours se demander qui sert de caution à l'autre ?

THIERRY BRÉHIER.

UN APPEL DE JERSEY

Le Mouvement normand a voulu profiter de sa présence à Jersey pour lancer un appel aux autres régionalistes et au gouvernement. Après avoir rappelé que « le régionalisme est l'expression de la France profonde dans son unité comme dans sa diversité », il déclare aux premiers que « la vraie force de leurs mouvements, profondément légitimes par leurs aspirations, c'est d'abord le respect de la légalité et la collaboration avec les élus » ; il demande aux seconds que « soit réalisé avant qu'il ne soit trop tard le renouveau régional, condition d'un renouveau national ». Inquiet de l'escalade des actions brutales qui se manifestent dans le pays, et notamment en Corse, le Mouvement normand propose d'être un intermédiaire entre régionalistes et pouvoirs publics.

FAITS ET PROJETS

LA MAIRIE DE PARIS ROUVRE LE DOSSIER DE LA CITÉ FLEURIE.

Le Conseil de Paris a, au cours de sa séance du lundi 27 octobre, ouvert une nouvelle fois le dossier de la Cité Fleurie située boulevard Arago, dans le treizième arrondissement. En réponse à une question de M. Louis Moulinet (P.S.), M. Jacques Chirac a indiqué qu'il allait réexaminer le dossier. Le maire de Paris a notamment précisé que l'apport financier de la Ville pour aider les artistes à racheter leurs ateliers ne pourrait en aucune façon être supérieur au coût de construction d'ateliers neufs. Il a aussi indiqué que seuls les peintres et les sculpteurs habitant et travaillant à la Cité Fleurie pourraient bénéficier de l'aide de la Ville. « *Nous ne sommes pas là pour favoriser des squatters abusifs* », a-t-il conclu.

La mairie de Paris va, en outre, lancer deux programmes de construction d'ateliers-logements rue du Faubourg-Saint-Antoine dans le onzième arrondissement et rues Quincampoix-Saint-Martin dans le quatrième. Le coût total des opérations est estimé à 4,5 millions de francs.

LES CORSES ET LES ATTENTATS.

Après la douzaine d'attentats commis durant le dernier week-end en Corse-du-Sud, M. Charles Ornano, maire d'Ajaccio, sénateur (maj. présid.), s'est élevé, dans une déclaration à la presse, contre de telles actions. « *Le seul tort des occupants et des exploitants des appartements et des immeubles plastiqués*, déclare-t-il, *c'est de ne pas avoir un patronyme à consonance corse... Il ne s'agit là, ni plus ni moins, que d'attentats racistes.* »

Le correspondant en Corse de *Libération* rend compte, dans ce quotidien (28 octobre), de la conférence de presse clandestine à laquelle il a été convié par le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.). Il note une évolution dans l'attitude de ses interlocuteurs, moins dogmatiques (extrémistes ?) et soucieux de ne pas se couper de la population.

On apprend enfin que les liaisons par car-ferries de la compagnie panaméenne Corsica Line entre l'Italie et la Corse seront suspendues à partir du 9 novembre et jusqu'en avril 1981 ; la compagnie italienne Trans Tyrene Express a de même abandonné sa liaison Livourne-Bastia.

Après la réunion à l'Élysée

- *Le plan Massif Central sera continué jusqu'en 1985*
- *Une centrale nucléaire sera installée en Auvergne*

Le plan de développement du Massif Central sera continué, amplifié et réorienté d'ici à 1985, a indiqué le président de la République à l'issue de la réunion de travail organisée le 28 octobre à l'Elysée.

Les principales mesures prises en faveur des dix-sept départements intéressés (*le Monde* du 29 octobre) sont les suivantes : l'Etat consacrera l'année prochaine 400 millions de francs pour les routes et 650 millions de francs pour les autoroutes ; la S.N.C.F. engagera au cours du VIIIe Plan l'électrification de la ligne Paris - Clermont-Ferrand ; la loi d'orientation agricole et le plan de développement de l'élevage seront appliqués prioritairement dans le Massif Central ; un effort particulier sera fait pour l'artisanat, notamment dans les domaines du bois, du cuir et du secteur agro-alimentaire. D'autre part, les assemblées régionales seront saisies par le ministère de l'industrie avant la fin de l'année pour le choix du lieu d'installation d'une centrale nucléaire en Auvergne, et un programme de mise en valeur, sur place, de l'uranium sera étudié ; des efforts particuliers seront engagés pour faciliter la conversion industrielle des bassins de Montluçon, du Puy (touchés par les récentes inondations) et de Decazeville.

Enfin le ministère de la culture installera en Auvergne un centre de création théâtrale.

Devant les élus et les responsables économiques du Massif Central, le président de la République a déclaré que cette région « *reste prioritaire dans la politique d'aménagement du territoire* », et il a noté que les efforts engagés depuis 1975 avaient en partie eu des résultats positifs puisque, notamment, « *l'exode rural s'était ralenti et puisque le taux de chômage restait en Auvergne et en Limousin inférieur à la moyenne nationale. En cinq ans, 3 milliards de francs d'investissements industriels ont été réalisés avec l'aide de l'Etat, et l'artisanat a créé près de quatorze mille emplois en Auvergne et en Limousin* ».

Insistant sur « *l'importance de la concertation avec les assemblées régionales* », le président de la République a conclu : « *L'Etat peut beaucoup. Il ne peut pas tout, et d'ailleurs il est souhaitable qu'il ne puisse pas tout... C'est d'abord de l'initiative des femmes et des hommes du Massif Central et des responsables politiques et économiques de la région que dépend son avenir.* »

A la sortie de la réunion, M. André Chandernagor, président (P.S.) du conseil régional du Limousin, a jugé celle-ci « *intéressante* » car, dit-il, les discussions « *avaient été très ouvertes* ».

L'Humanité du 29 octobre critique cette attitude du responsable socialiste et rappelle celle de M. Henri Guichon, président communiste du conseil général de l'Allier, qui a refusé de se rendre à l'invitation de l'Elysée, « *pour ne pas cautionner l'opération du président de la République* ».

● *Blocus routier à Lyon : neuf personnes interpellées.* — Neuf personnes ont été interpellées mardi 28 octobre lors de l'évacuation par les forces de l'ordre du port Edouard-Herriot, à Lyon. Il s'agit, pour la plupart, de responsables du blocus du port, syndicalistes de l'Union nationale des organisations syndicales des transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA), qui voulaient obtenir des détaxes sur le carburant et qui entendaient protester contre les restrictions de circulation des poids lourds durant les week-ends.

● *Le prix des « parrains du Limousin ».* — Emanation des « parrains du Limousin », l'Association limousine pour favoriser les entreprises nouvelles (ALFEN) vient d'attribuer, parmi dix candidats, son prix annuel à la société dénommée Précision mécanique de la Solame (Premso S.A.), installée dans la zone industrielle de Tulle (Corrèze). Il s'agit d'une société créée en décembre 1979 qui fabrique des composants, notamment des connecteurs, destinés à l'industrie électronique. Premso a un programme d'investissement sur trois ans supérieur à 3,5 millions de francs. La société, qui occupe actuellement dix personnes, créera vingt emplois. — *(Corresp.)*

Le Monde

économie

SOCIAL

M. Rémy Montagne annonce la création d'un système d'interlocuteur unique pour les handicapés

M. Rémy Montagne, le nouveau secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, a annoncé, mardi 28 octobre, un prochain allégement des démarches auxquelles doivent faire face les personnes handicapées dans leurs rapports avec l'administration. Rappelant qu'il a également reçu en charge les dossiers concernant les personnes âgées, les travailleurs sociaux, les réfugiés et la coordination de l'aide sociale, il a précisé qu'il entendait surtout poursuivre le programme mis en œuvre en liaison avec les associations représentatives en vue de simplifier les conditions d'octroi des allocations destinées aux handicapés, ainsi que les procédures d'attribution des appareillages. Un formulaire commun de demande d'allocations sera institué, et l'on *s'oriente vers la formule d'un* interlocuteur administratif unique.

Pour le reste, M. Montagne continuera l'effort entrepris en vue de permettre le maintien à domicile des personnes âgées, notamment grâce à l'aide ménagère. Il s'agit, a-t-il souligné, de favoriser « *une meilleure maîtrise de la vie quotidienne par le développement de la responsabilité* » et, par conséquent, de l'autonomie des personnes handicapées, en premier lieu en leur assurant des « *conditions de vie acceptables* ».

Le secrétaire d'Etat souhaite stimuler les initiatives dans le domaine de l'insertion professionnelle et de l'adaptation du cadre de vie aux besoins de la population concernée et compte donner un éclat particulier à la célébration, en 1981, de l'Année internationale des personnes handicapées.

Enfin, il faudra assurer « *une meilleure adéquation entre les capacités des établissements ou des services et l'ampleur et la nature des besoins* », notamment pour l'hébergement des personnes âgées dépendantes. « *A partir de quatre-vingts ans*, a déclaré le secrétaire d'Etat, *une personne sur quatre seulement conserve son autonomie. Cela suppose donc de prévoir tous les soins nécessaires, de ne pas créer inutilement une sur-médicalisation, de favoriser dans toute la mesure du possible le maintien de la vie sociale et familiale* ».

MONNAIE

LE DEUTSCHEMARK RESTE FAIBLE

Toujours stimulée par la tension des taux d'intérêt, la hausse du dollar s'est poursuivie, mais à un rythme plus modéré, sur les marchés des changes, mercredi 29 octobre dans la matinée. La devise américaine valait ainsi 4,36 F environ à Paris et 1,8960 deutschemark à Francfort (contre 1,8939 la veille).

Le fait marquant a cependant été la faiblesse persistante de la devise allemande dont le cours à Paris (2,3035 francs français) est très proche de son plancher atteint mardi, ce qui amené la Banque de France à acheter des deutschemarks sur le marché.

A la veille de la réunion du conseil central de la Bundesbank, le vice-président de l'institut d'émission, *M. Helmut Schlesinger*, a catégoriquement rejeté toute idée de dévaluation du deutschemark. Dans une déclaration rapportée par le « Frankfurter Allgemeine Zeitung », M. Schlesinger affirme : « Il serait totalement contre-indiqué de se lancer délibérément dans une politique de dévaluation du mark. »

LES MINEURS MAROCAINS DES HOUILLÈRES DU NORD SE METTENT A LEUR TOUR EN GRÈVE

A l'instar de leurs compatriotes qui travaillent dans l'Est, les quelque *trois mille cinq cents* mineurs de fond marocains des Houillères du Nord-Pas-de-Calais se sont mis en grève, le mardi 28 octobre, pour réclamer, notamment, *l'obtention du statut du* mineur. Soutenu par la C.F.D.T., ce mouvement est, selon la direction, suivi à 96 %.

« *A travail égal, mêmes droits et même statut* », assure la C.F.D.T., qui indique que ces travailleurs « *sont exclus des principaux avantages du statut du mineur, comme par exemple la garantie de l'emploi, ainsi que certains éléments de salaire comme l'indemnité logement-chauffage* ». Ce syndicat ajoute : « *Outre les problèmes d'éloignement, d'accueil, d'adaptation au climat, de langue, les mineurs marocains n'ont aucune chance d'avoir une retraite puisqu'ils n'atteindront jamais les quinze ans de travail indispensables pour y avoir droit. De plus, en cas de maladie ou d'accident du travail, c'est leur renvoi pur et simple qui est prononcé.* »

De son côté, la direction des Houillères du Nord-Pas-de-Calais indique que, si elle se poursuivait, cette grève pourrait avoir des « *conséquences* » pour le personnel de jour. Les travailleurs marocains assurent à eux seuls 65 % à 70 % de l'extraction du charbon.

D'autre part, plusieurs centaines de mineurs marocains des Houillères de Lorraine, en grève depuis vingt-deux jours, ont manifesté, mardi, à Freyming-Merlebach (Moselle), à l'appel de la C.G.T.

ORGANISÉE PAR LA C.G.T.

La « journée nationale d'action » pour la défense de Manufrance n'a eu qu'une faible ampleur

La « journée nationale d'action », organisée, mardi 28 octobre, par la C.G.T. pour sauver Manufrance et dénoncer les interventions policières contre les radios libres cégétistes, n'a eu qu'une faible ampleur : quelques centaines de manifestants à Bordeaux, Toulouse, Marseille ; quelques milliers à Paris, où M. Séguy a pris la tête d'un défilé des Champs-Elysées à la place Kossuth. L'Assemblée nationale a suspendu ses travaux une demi-heure à la demande des députés communistes, certains d'entre eux ont participé à la manifestation parisienne.

A Saint-Etienne, où la journée d'action n'a pas non plus revêtu le caractère de masse souhaité par la C.G.T., on a été à deux doigts d'un affrontement entre le millier de manifestants qui s'étaient massés devant la préfecture et les forces de l'ordre. A 17 h. 25, certains manifestants qui secouaient les grilles de la préfecture étaient refoulés à l'aide de lances à incendie. A 17 h. 35, les C.R.S. étaient à pied d'œuvre. Le service d'ordre de la C.G.T. a finalement permis d'éviter l'affrontement en faisant refluer les manifestants.

Selon la C.G.T., la journée du 28 octobre a été « *une journée d'expression populaire exceptionnelle* » ; les cégétistes font état de « *centaines de milliers de lettres adressées à l'Elysée* » (1) et estiment que « *des millions de Françaises et de Français ont fait quelque chose pour dire : Manufrance doit vivre.* »

Pendant ce temps, à Lyon, était réuni le conseil d'administration de l'ancienne société, qui ne comprend plus que quatre personnes : le nouveau P.-D.G., M. Bernard Tapie, l'ancien, M. Jean-Claude Barret et MM. Drevet et Laget. Il s'est tenu en présence des plus importants actionnaires, « *à l'exception de la municipalité de Saint-Etienne, qui représente 22 % du capital, et qui, bien qu'invitée, a une fois de plus refusé de participer* », selon le communiqué des administrateurs. Ceux-ci ont dressé « *un constat d'échec dramatique depuis que la municipalité de Saint-Etienne a pris en charge le dossier Manufrance. En effet, en trois ans, le bilan est lourd : quatre mille cent cinquante employés ont été licenciés, plus de 60 milliards de centimes ont été perdus et plus de 4 milliards devront être payés par les familles stéphanoises ; plus de 20 milliards de centimes sont à la charge des pouvoirs publics ou organismes d'Etat (donc de tous les contribuables), le reste étant dû à des fournisseurs ou banquiers* ».

Les administrateurs n'ont pas ménagé non plus les dirigeants de la S.N.M., qualifiant de « *totalement irresponsables* » leur gestion, dont il est trop tôt pour connaître les « *conséquences catastrophiques* » qu'elle a entraînées. C'est seulement lorsqu'ils auront pu « *en apprécier le réel préjudice* » que pourra être envisagée une reprise d'activité.

Dans cette diatribe, il n'est pas question d'un début de plan de redressement ; tout au plus y trouve-t-on de grandes déclarations de principe. C'est dans cet esprit que le conseil d'administration, à l'unanimité, a confirmé la confiance qu'il faisait à Bernard Tapie.

(1) A l'Elysée où le courrier n'a *pas encore été recensé*, on fait état de quelques centaines d'appels téléphoniques et de quelques dizaines de télégrammes.

UNE COMBATIVITÉ ÉPISTOLAIRE

S'il est du rôle d'un syndicat de mobiliser l'opinion contre les faillites des entreprises et les drames du chômage, faut-il pour autant, au soir d'une « Journée nationale d'action », publier des télégrammes de victoire, voulant démontrer que la combativité des salariés est « exceptionnelle » ? En indiquant que « des dizaines et des dizaines de milliers de travailleurs » ont manifesté à Paris, alors qu'ils étaient moins de dix mille, la C.G.T. cède par trop à la magie des chiffres, celle-là même qu'elle condamne lorsqu'elle est le fait de chefs d'entreprise parfois trop prompts à masquer leurs erreurs de gestion derrière une comptabilité trompeuse.

La combativité des salariés que la C.G.T. s'efforce de maintenir ou d'amplifier pour défendre — comme cela est son devoir — les atteintes au droit à l'emploi n'a pas eu, le 28 octobre, l'ampleur annoncée. Pourquoi le cacher. Que de très nombreux Français aient écrit à l'Elysée, sur l'initiative des cégétistes, est un fait qui montre bien que, traumatisés par la crise économique et les querelles politiques, des citoyens savent encore faire preuve de *solidarité*, cette *fois* avec les Manufrance. Mais la France n'a pas connu une « Journée d'expression populaire exceptionnelle ». C'est de combativité épistolaire qu'il faut parler. Après tout, cela vaut mieux que la passivité. — J.-P. D.

LA MUNICIPALITÉ COMMUNISTE D'AULNAY-SOUS-BOIS RÉCLAME UNE AUTRE RÉPARTITION DES IMMIGRÉS

La municipalité d'Aulnay-sous-Bois n'attribuera plus de logements à la population immigrée dans le cadre du contingent de logements *H.L.M. dont elle dispose*, a annoncé, le mardi 28 octobre, M. Pierre Thomas, maire (P.C.) de cette commune de la Seine-Saint-Denis. Il s'est élevé contre la concentration de la *population étrangère dans la banlieue* de la région parisienne, et essentiellement, a-t-il estimé, dans les municipalités communistes. « La population étrangère en Seine-Saint-*Denis continue d'augmenter*, a-t-il déclaré. Elle était de 16 % en 1978 contre 14,7 % en 1975. » Dans les communes dirigées par des maires de la majorité, ce pourcentage est *nettement moindre (5,2 % au Raincy et 11 % au Bourget)*, alors qu'une cité d'Aulnay, La Rose des vents, ne serait peuplée à 80 %, d'après les élus du parti communiste, que par des *immigrés* (contre 35 % en 1975).

M. François Asensi, secrétaire de la *fédération* de la Seine-Saint-Denis du P.C.F., tout en refusant la notion de « seuil de tolérance », a déclaré pour sa part : « Nous avons conscience d'être fidèles à une tradition de lutte contre le racisme et la xénophobie, en refusant les ghettos, en réclamant une répartition plus juste des immigrés dans les villes du département et sur le territoire national. »

● *Poursuite de la grève des électriciens du Puy* (Haute-Loire). — Les agents d'E.D.F., au Puy, ont décidé, le 27 octobre, de poursuivre la grève entamée le 13 octobre, à l'appel de tous les syndicats, pour réclamer cinquante embauches après l'accident mortel d'un de leurs camarades. Ils auraient obtenu la création de trente et un postes mais la direction refuse de payer les heures de grève.

● *Grundig, le premier fabricant ouest-allemand de matériel électronique* grand public, annonce une prochaine réduction de ses effectifs de deux mille personnes avec la fermeture de quatre unités de production en Allemagne fédérale. Grundig a enregistré une chute de ses profits depuis le début de l'année, en raison notamment de la concurrence des groupes japonais. Ainsi, la part des « étrangers » sur le marché allemand de la télévision est passée, en un an, de 48,7 % à 53,4 %.

● *Le nombre des travailleurs de la sidérurgie ouest-allemande* au chômage technique a triplé de septembre à octobre. Le chômage technique touche maintenant 12 500 salariés, soit 4,3 % de l'effectif total de la sidérurgie allemande (293 000 salariés). — *(A.F.P.)*

AGRICULTURE

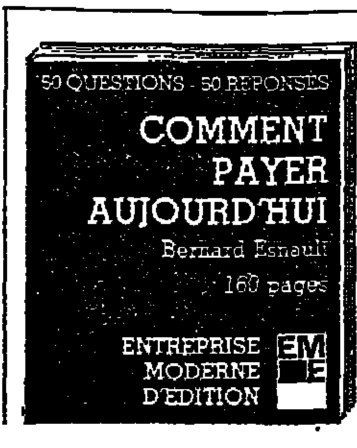
A L'OCCASION DE SON CINQUANTENAIRE

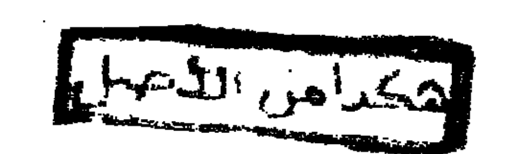
La Fédération nationale des coopératives laitières se préoccupe des contraintes de financement

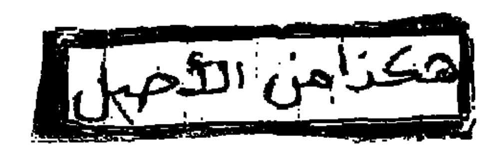
La Fédération nationale des coopératives laitières fête son cinquantenaire les 29 et 30 octobre à Paris. Au cours du congrès qu'ils tiendront à cet effet, en présence de M. Barre, les responsables de ce secteur industriel aborderont des thèmes de réflexion et d'action pour la décennie à venir. Il s'agit des rapports avec le secteur de la distribution, du recours indispensable pour les coopératives à de nouvelles possibilités de financement (prêts participatifs notamment), du développement de *l'organisation intercoopérative*. Celle-ci revêt trois aspects : au plan régional, avec, par exemple, la reconnaissance de crus de production ; au plan national, *pour ce qui concerne la liaison* avec les coopératives de consommation ; au plan européen enfin, avec la recherche d'actions communes sur les marchés extérieurs. *Le rapport* que présenteront MM Michon et Hallot, respectivement président et secrétaire général de la F.N.C.L., traitera aussi de la participation des adhérents des coopératives, laquelle doit trouver un nouveau souffle, et de celle des salariés, laquelle est plus problématique.

En présentant cet événement, M. Michon a insisté sur le fait que la production laitière serait le cobaye de l'inévitable réforme de la politique agricole commune, et que la coopération se devait d'être le rempart des agriculteurs dans cette épreuve.

En 1979, les coopératives laitières françaises ont collecté 47 % du lait produit avec un chiffre d'affaires de 24 milliards de francs. Par leurs prises de participation dans le capital d'entreprises non coopératives, elles contrôlent en fait plus de la moitié de l'industrie de transformation laitière.







CONJONCTURE

Le bilan de notre économie est particulièrement mauvais

déclare le président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris

C'est un constat sans complaisante qu'a dressé M. Jean Thèves, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, en analysant, mardi 28 octobre, la conjoncture économique en France. S'appuyant non seulement sur le Centre d'observation économique (COE), qui fait le renom de la chambre parisienne, mais aussi sur les avis d'industriels importants, il a exposé ses réserves, en faisant trois remarques principales :

1) *« Le bilan de notre économie est particulièrement mauvais, puisque nous accumulons un recul de l'activité avec des déséquilibres records pour les trois indicateurs-clés des demandes d'emploi, de la hausse des prix et du déficit extérieur ;*

2) » *Notre économie a suivi le mouvement général de décélération du système économique mondial* » avec un décalage dans le temps et dans l'amplitude qui, aujourd'hui, n'existe plus ;

3) *« Les oscillations de très courte période, notamment par le jeu de l'épargne et des stocks, sont devenues très fortes et contrastées. »*

Selon une prévision communément acceptée, on doit s'attendre à un recul limité de l'activité jusqu'au début de 1981, suivi d'une *remontée* lente au long des prochains trimestres. Mais le président Thèves ne croit pas que cette évolution s'accompagnera d'un ralentissement de la *hausse* des prix, du moins dans les proportions espérées, d'autant plus que la demande interne risque de se réanimer. « *Au total*, indique-t-il, *une moindre décélération de l'inflation, une demande intérieure plus soutenue, des marchés extérieurs sans grand tonus, dans l'hypothèse d'une politique de change qui ne serait pas modifiée, cela signifie presque inévitablement un déséquilibre extérieur plus important que celui qui est prévu.* »

La reconquête du marché intérieur

Dès lors, que préconise-t-on, du côté de la chambre de commerce et d'industrie de Paris ? Tout d'abord une meilleure maîtrise de la pénétration du *marché* français : la reconquête du marché intérieur passe par une application plus stricte des réglementations nationale et communautaire, *voire par leur révision. Ensuite*, par une meilleure maîtrise des coûts de production. Sur ce point, M. Jean Thèves n'a pas admis le reproche de laxisme fait récemment aux patrons par le premier ministre (*le Monde* daté 19-20 octobre), notamment dans la fixation des salaires.

« Le terme est dur », fait-il remarquer, quand on songe aux *difficultés que doivent surmonter* les chefs d'entreprise. Qui plus est, l' *« instrument statistique a vieilli, il ne renseigne que sur les salaires ouvriers et, pour ceux-là, il enregistre nécessairement tant les ajustements du SMIC que la pression des pouvoirs publics pour la revalorisation des bas salaires et du travail manuel ou l'aménagement des conditions de travail »*.

Les chefs d'entreprise doivent adapter leur gestion aux exigences d'un franc stable et fort, assure-t-on encore, mais, dans le même temps, *« on les expose tout à la fois et brusquement à la vérité des prix de l'énergie, à la vérité des tarifs publics, à la vérité des taux de l'argent, alors que leurs marchés se rétractent ou s'affaissent »*.

Dans ces conditions, comment trouver la souplesse nécessaire, sinon en allégeant les prélèvements obligatoires des entreprises, et donc *« en réduisant à due proportion les débours des administrations publiques et sociales »* ?

C'est, affirme M. Thèves, le seul moyen d'amorcer la désinflation et d'éviter que *« la ponction pétrolière »* ne frappe surtout l'économie productive, dans un pays où le principe de l'indexation des salaires n'est remis en cause par personne.

Estimant enfin que le ralentissement de l'économie pourrait être plus limité qu'on ne l'escompte généralement, le président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris a affirmé que le déficit extérieur qui risque d'en résulter *« exige à la fois une libéralisation accrue de l'économie et un recentrage des interventions de l'Etat »*. — F. S.

● *Les chefs d'entreprises ne voient pas l'avenir immédiat en rose*, indique l'INSEE dans son enquête mensuelle sur la situation et les perspectives de l'activité industrielle. *« La production reste sur une tendance déclinante, sauf dans les indusries de biens d'équipement, où elle s'est stabilisée*, note l'INSEE. *Les carnets de commande sont jugés très peu garnis (...), les stocks de produits finis sont considérés comme excessifs dans la quasi-totalité des secteurs. »*

Aussi les chefs d'entreprise prévoient-ils une réduction de leur production pour les trois mois à venir. Quant au rythme de hausse des prix industriels à la production, il serait en net retrait par rapport à celui qui a été enregistré en début d'année.

M. CEYRAC : il n'est pas raisonnable d'aller au-delà du maintien du pouvoir d'achat.

Reçu, mardi 28 octobre, par le président de la République, M. Ceyrac a déclaré, à sa sortie de l'Elysée, qu'il était favorable au maintien du pouvoir d'achat, mais qu'il n'est pas raisonnable d'aller au-delà de ce maintien. Selon le président du C.N.P.F., on a, en 1980, dépassé la limite convenable en laissant progresser le pouvoir d'achat de 1,5 à 2 %.

M. Ceyrac s'est déclaré d'autre part favorable à une reprise des négociations sur l'aménagement de la durée du travail : *« Nous pensons mieux pouvoir surmonter les obstacles si nous tenons compte des insuffisances des négociations de juillet »*, a-t-il indiqué.

M. BERGERON : les salaires ne sont pas responsables de l'inflation.

Répondant comme en écho aux propos de M. Ceyrac, M. André Bergeron, qui parlait ce même 28 octobre à France-Inter, a affirmé que *« les salaires n'étaient pas à l'origine de l'inflation : ils la suivent mais ne la précèdent pas »*. *« En R.F.A.*, a-t-il poursuivi, *on a obtenu plus que le maintien du pouvoir d'achat des salaires. Or, il y a aussi la hausse des prix des produits pétroliers, il y a aussi l'augmentation des matières premières et il y a une progression des salaires qui est en moyenne supérieure à celle que connaît la France. »*

Le secrétaire général de F.O. a indiqué qu'il évoquerait ces questions, jeudi, lors de son entretien avec le président de la République. Un autre problème sera également à l'ordre du jour, celui de la cinquième semaine de congés que M. Bergeron n'entend pas abandonner.

ÉTRANGER

AUX ÉTATS-UNIS

APRÈS GENERAL MOTORS, FORD ANNONCE DES PERTES RECORDS POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE

Ford, second constructeur automobile américain, annonce des pertes records pour le troisième *trimestre 1980 : 595 millions de* dollars (soit environ 2,5 milliards de francs). Il y a un an, Ford faisait état d'un bénéfice de 103 millions de dollars pour la période juillet - *septembre* 1979. C'est le plus important déficit trimestriel jamais annoncé par une société américaine. Il dépasse celui de General Motors : 507 millions de dollars au troisième trimestre 1980, rendu public lundi dernier.

Ford a enregistré au troisième trimestre une baisse de ses ventes *de 11 % (8,01 milliards de dollars,* contre 9,02 milliards). La firme a surtout perdu de l'argent dans ses opérations en Amérique du Nord. Elle espère recouvrer une marge bénéficiaire au quatrième trimestre, et surtout en 1981, grâce aux nouveaux modèles lancés en octobre.

Avec les pertes que Chrysler devait annoncer pour le troisième trimestre (entre 400 et 500 millions de dollars), le total cumulé du déficit de l'industrie automobile américaine atteindrait 4 milliards de dollars pour les neuf premiers mois de 1980 (dont 1,23 milliard pour Ford, et 824 millions pour General Motors).

LA PRODUCTIVITÉ A AUGMENTÉ DURANT LE TROISIÈME TRIMESTRE POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS UN AN ET DEMI.

Washington *(A.F.P., Agefi)*. — La productivité de l'économie américaine s'est accrue, durant le troisième trimestre de 1980, pour la *première fois depuis* un an et demi. La hausse s'est établie à un rythme annuel de 1,4 % contre une baisse de 2,7 % au cours du deuxième trimestre. La productivité diminuait depuis le quatrième trimestre de 1978, ce qui aggravait l'inflation.

De juillet à septembre les gains de productivité ont été particulièrement nets dans le secteur non agricole, où l'accroissement s'est établi en rythme annuel à 2,6 %, le plus important depuis trois ans. Durant le trimestre précédent, la productivité avait diminué dans ce secteur au rythme annuel de 3,7 %.

Toutefois, bien qu'elle se soit inscrite en reprise sensible, la productivité a encore marqué un retrait de 0,4 % par rapport au troisième trimestre de 1979. On *note d'ailleurs que les effets de* la récession sont loin d'être effacés, puisque, dans le secteur des entreprises manufacturières pris isolément, la productivité a encore *diminué à un taux* annualisé de 2,7 %, la production et le nombre des heures de travail ayant chacun fortement diminué.

Il reste que la progression globale de la productivité a résulté d'un accroissement de 1,1 % de la production de biens et de services des entreprises, au lieu d'une baisse de 12,3 % pendant le deuxième trimestre. La hausse en taux annualisé des coûts unitaires de la main-d'œuvre est globalement revenue à 6,8 % contre 15,1 % pendant le trimestre précédent. Les statistiques gouvernementales précisent que la production a globalement progressé de 0,3 % pendant le troisième trimestre, alors que le nombre des heures de travail a parallèlement diminué de 1,1 %.

ÉNERGIE

EN DEUX MOIS

Le prix du fuel lourd a augmenté de 30 %

La Compagnie française de raffinage (C.F.R.) va augmenter, à partir du 1er noevmbre, les prix de son fuel lourd de 11 % (nos dernières éditions du 29 octobre). L'ensemble des sociétés qui opèrent sur le marché français va suivre ce mouvement et augmenter les tarifs d'un produit dont les prix sont libérés, de l'ordre de 10 %.

Le fuel lourd, qui était vendu de 710 à 715 F la tonne — hors T.V.A. — à la sortie des raffineries, le 1er septembre, va atteindre le niveau record en France de 925 F, soit un relèvement de quelque 30 %.

Paradoxalement, le marché du fuel lourd dans l'Hexagone est pourtant déprimé. Pour les huit premiers mois de l'année, la demande a reculé de 14 %. E.D.F., qui consomme près du tiers du fuel lourd vendu en France, a brûlé 6,3 millions de tonnes dans ses centrales de janvier à septembre, contre 7,8 millions au cours de la même période de 1979 (— 19,2 %), du fait principalement du développement du programme nucléaire. Et de gros industriels, comme les cimentiers, se sont reconvertis au charbon. La consommation du chauffage collectif des grands ensembles a moins régressé et les charges locatives vont, une fois encore, refléter ces nouvelles hausses.

Malgré cette réduction de la demande, les raffineurs français suivent donc les indications des marchés libres (sur lesquels, il est vrai, ils s'approvisionnent pour partie en fuel lourd). Or, la prolongation du conflit entre l'Iran et l'Irak, la destruction de la raffinerie d'Abadan, *qui fournissait principalement* du fuel lourd dont les Iraniens n'avaient pas l'usage, ont entraîné un net redressement des prix de ce produit. De 181 dollars en août, il est en effet passé à 214-218 dollars ces jours derniers à Rotterdam (+ 19,3 %) et à 230 dollars à Singapour dans la mesure où l'Iran était un fournisseur important en fuel pour les centrales électriques d'Inde, de Thaïlande, de Taiwan et Hongkong.

Ce renchérissement du fuel lourd apparaît donc comme un signe supplémentaire des dangers d'une prolongation du conflit entre l'Iran et l'Irak et de l'extrême fragilité du marché pétrolier. Il montre aussi à quel point *les produits dont les prix* ont été libérés sont désormais inévitablement dépendants des cours des *marchés libres*, quelles que soient *les particularités de* la consommation française. Un argument dont tireront profit tous ceux qui sont hostiles à la libération des prix des quatre produits encore contrôlés (essence, supercarburant, fuel domestique et gazole). — B. D.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

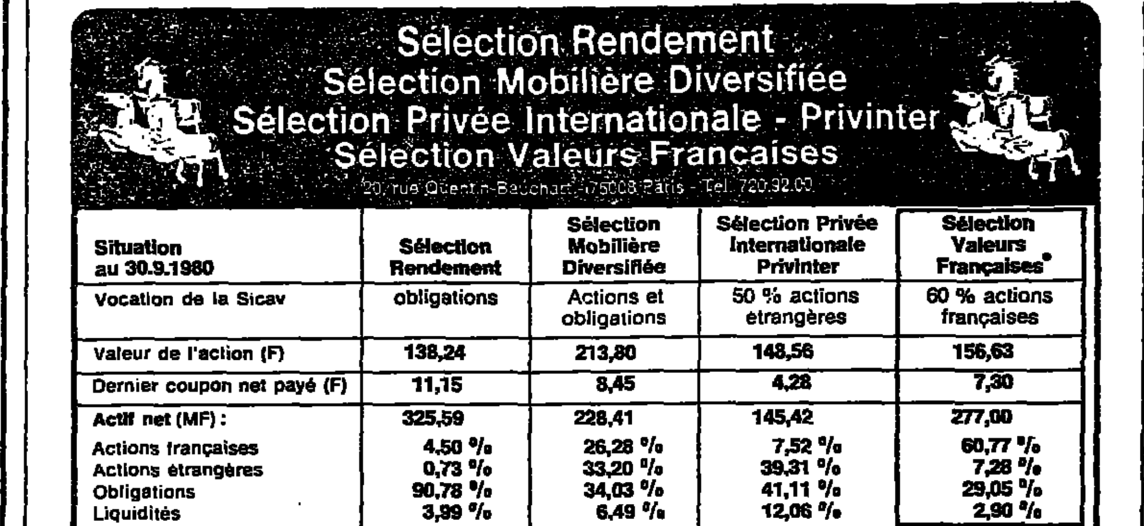
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,3535	4,3565	— 130	— 90	— 265	— 220	— 630	— 520
$ can.	3,7050	3,7090	— 40	0	— 100	— 53	— 230	— 145
Yen (100)	2,0675	2,0715	— 10	+ 25	+ 20	+ 55	+ 226	+ 295
DM	2,3035	2,3050	+ 25	+ 50	+ 70	+ 100	+ 305	+ 375
Florin	2,1310	2,1335	+ 35	+ 50	+ 60	+ 85	+ 240	+ 290
F.B (100)	14,3810	14,3960	— 70	+ 45	— 305	— 110	— 605	— 170
F.S.	2,5580	2,5610	+ 100	+ 135	+ 240	+ 285	+ 740	+ 820
L. (1 000)	4,8710	4,8760	— 340	— 275	— 690	— 600	—2225	—2030
£	10,6365	10,6470	— 555	— 465	—1110	— 950	—2130	—1870

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 5/8	8 3/4	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16
$ E.-U.	39 1/4	39 3/8	14 1/8	14 1/4	14 7/16	14 9/16	14 3/4	14 7/8
Florin	9	9 1/4	9	9 1/8	9 1/8	9 1/4	9 3/8	9 1/2
F.B (100)	10 1/2	11 1/2	11 7/8	12 1/8	12	12 1/4	12 1/4	12 1/2
F.S.	1/2	1	4 11/16	4 13/16	5 1/8	5 1/4	5 11/16	5 13/16
L. (1 000)	22	24	19	19 3/4	19 1/4	20	21	22
£	17	17 1/2	17 1/8	17 3/8	16 5/8	16 7/8	15 3/4	16
Fr. franç.	10 7/8	11 1/8	11 1/16	11 1/4	11 1/8	11 3/8	12 1/16	12 1/4

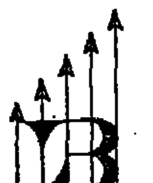
Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Situation au 30.9.1980	Sélection Rendement	Sélection Mobilière Diversifiée	Sélection Privée Internationale Privinter	Sélection Valeurs Françaises*
Vocation de la Sicav	obligations	Actions et obligations	50 % actions étrangères	60 % actions françaises
Valeur de l'action (F)	138,24	213,80	148,56	156,63
Dernier coupon net payé (F)	11,15	8,45	4,28	7,30
Actif net (MF) :	325,59	228,41	145,42	277,00
Actions françaises	4,50 %	26,28 %	7,52 %	60,77 %
Actions étrangères	0,73 %	33,20 %	39,31 %	7,28 %
Obligations	90,78 %	34,03 %	41,11 %	29,05 %
Liquidités	3,99 %	6,49 %	12,06 %	2,90 %

* Possibilité de déduire du revenu imposable jusqu'à 5 000 F par an les sommes nouvelles investies en actions de cette Sicav.



LAFFITTE - BAIL

Le conseil proposera à une assemblée, qui se tiendra le 6 janvier 1981, d'approuver l'apport par les compagnies d'assurances Zurich et Alpina de surfaces commerciales et de bureaux situés au Chesnay (partie du centre Parly-II) et à La Celle Saint-Cloud (centre Elysée-II). En rémunération de ces apports, ces *compagnies recevront* 271 969 *actions* nouvelles, ce qui portera le capital de Laffitte-Bail à 118 423 000 francs, une prime d'apport de 33,7 millions de francs se trouvant constatée.

Laffitte-Bail se dotera ainsi d'un patrimoine de qualité et de bonne rentabilité qui viendra accroître de 60,9 millions de francs ses investis*sements locatifs ; ceux-ci représen*teront après cette opération une valeur supérieure à 170 millions de francs.

Cette augmentation de capital, réservée au groupe Zurich, n'entraînera pas de modification dans la composition du conseil d'administration, non plus que dans les *orientations et la gestion de Laf*fitte-Bail.

CREUSOT - LOIRE

La situation provisoire du bilan au 30 juin 1980 fait ressortir un résultat net négatif, pour le premier semestre, de 56,8 millions de *francs, après dotation* aux amortissements d'une *somme* de 104 millions de francs.

Pour l'ensemble de l'année 1979, le résultat avait été une perte de 226 millions de francs, après dotation aux amortissements de 170 millions de francs.

La *marge* brute d'autofinancement, *redevenue* positive, *s'établit ainsi* à 47,2 millions de francs pour le premier semestre de 1980, alors qu'elle était de moins de 56 millions de francs pour l'ensemble de l'année 1979.

Ce résultat marque ainsi une amélioration sensible par rapport à celui de l'exercice précédent.

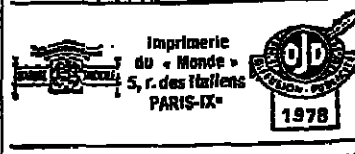
CESSATION DE GARANTIE

(Article 44 du décret 72-678 du 20 juillet 1972.)

La Banque de l'entreprise, société anonyme au capital de F 30 000 000, dont le siège social est à 75008 Paris, 28, *rue Cambacérès, informe* le public que les garanties financières qu'elle avait accordées à la Société Immo Service, société à responsabilité limitée au capital de F 20 000, dont le siège social est à 75008 Paris, 117, boulevard Malesherbes, l'une de F 50 000 (cinquante mille francs) pour Paris et l'autre de F 50 000 (*cinquante mille* francs) pour l'agence de Toulon, au titre des opérations de transactions sur immeubles et fonds de commerce, prendront fin à l'expiration de trois jours francs suivant la présente publication.

Cette cessation de garantie, publiée conformément à la loi, n'emporte aucune appréciation sur la solvabilité et l'honorabilité de la Société Immo Service.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 OCTOBRE

Hausse sélective

Le marché reste orienté à la hausse. L'indicateur de tendance termine la séance de mercredi à environ + 0,60 %.

L'essentiel des transactions est le fait des « Sicav Monory » qui, à deux jours de la fin du mois d'octobre, réajustent leur portefeuille pour respecter l'obligation des 60 % de valeurs françaises.

Le report de la libération des otages américains détenus en Iran a entraîné la hausse conjointe des valeurs pétrolières et de l'or. Esso enregistre le plus important écart à la hausse (+ 6,39 %), Elf-Aquitaine gagne 3 %, Française de Raffinage 3,40 %. Même la C.F.P., délaissée ces derniers temps, progresse (+ 1,3 %).

A Londres, le premier fixing enregistre une hausse de 11,75 dollars, à 643,50 dollars. A Paris, le lingot gagne 1 565 F, à 90 995 francs ; le napoléon, en revanche, est stable à 800,10 F. Les mines d'or se distinguent : Harmony Gold est en progrès de 6,92 %, Goldfields de Holding de 4,64 %, Western Deep de 4,59 %, East Rand de 4 %, Randfontein de 3,99 %. L'emprunt de 4 1/2 % 1973 gagne 60 F à 2 540 F.

Parmi les autres valeurs en hausse, on remarque C.C.F. (+ 5 %), Générale occidentale (+ 4,48 %), Générale d'Entreprise (+ 4,14 %), C.F.A.O. (+ 3,88 %), Bis (+ 3,5 %), C.I.T.-Alcatel (+ 3 %), Poclain (+ 3 %). Air Liquide (+ 2,1 %) inscrit un nouveau cours record.

Les baisses les plus sensibles sont enregistrées sur Alsacienne de supermarché (— 3,33 %), Peugeot (— 3,22 %), Moulinex (— 3,08 %), Mét. Navale Dunkerque (— 2,69 %), Valéo (— 2,13 %), Poliet (— 1,78 %), Vallourec (— 1,78 %). Les ventes de valeurs ayant fortement baissé depuis le début de l'année se multiplient : les investisseurs se constituent ainsi une réserve de « moins-values ». Sur le marché à terme, les hausses (120) ont été plus nombreuses que les baisses (55).

A noter que le taux de report a été fixé à 11 % (contre 10 5/8 %).

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

S.E.V. — La crise de l'industrie automobile s'est répercutée en aval sur les fabricants d'équipement. Après Jaeger, Solex et bien d'autres, S.E.V. (groupe Valeo) est touché à son tour. Pour le premier semestre, la société annonce un déficit net consolidé de 29,4 millions de francs, alors que l'an dernier à pareille époque, un bénéfice de 22,4 millions de francs avait été dégagé.

Le reste de l'année ne sera pas meilleur. Conséquence également du déstockage intensif dans les réseaux après vente : pour les huit premiers mois, le volume des ventes a diminué pour un chiffre d'affaires en valeur faiblement augmenté (+ 5,2 % à 1 846 millions de francs). Pour l'exercice entier, les dirigeants de S.E.V. estiment que la perte consolidée pourrait dépasser 57 millions de francs (2 % du chiffre d'affaires). Autre responsable de cette situation selon eux : l'argent cher.

C.I.I.-HONEYWELL-BULL. — Les prises de commandes sont en progrès par rapport aux neuf premiers mois de 1979, lesquels avaient déjà enregistré un volume record. La progression de l'activité confirme les perspectives d'un résultat bénéficiaire (hors subvention) pour l'exercice 1980.

CREUSOT-LOIRE. — Perte réduite pour le premier semestre : le résultat net négatif se monte à 56,8 millions de francs (contre 226 millions) après 104 millions de francs d'amortissements (contre 170 millions).

COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS. — Le résultat devrait progresser en 1980 de 25 %. Pour 1981, la société prévoit l'ouverture d'une dizaine d'hôtels.

SAINRAPT ET BRICE. — La société sera chargée, avec deux autres sociétés françaises, Routière Colas et S.A.E., de la construction du nouvel aéroport de Djakarta. Le montant du contrat est de 2,5 milliards de francs.

AQUITAINE CANADA. — Le bénéfice net du troisième trimestre passe de 0,34 dollar à 0,56 dollar par action.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	27 oct.	28 oct.
Valeurs françaises ..	111,9	112,2
Valeurs étrangères ..	122,6	123,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	116,3	116

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28/10	29/10
1 dollar (en yens)...	213 ..	211

Taux du marché monétaire
Effets privés du 29/10 .. 10 3/4 %

NEW-YORK

Hésitant

Après avoir poursuivi leur mouvement de baisse de la veille, les valeurs américaines se sont redressées par la suite. L'indice Dow Jones des industrielles termine en hausse de 0,86 point à 932,59.

Ce redressement du marché est dû essentiellement à des raisons techniques. Les investisseurs se sont montrés indifférents à l'annonce d'une aggravation du déficit commercial des Etats-Unis. Les perspectives d'évolution des taux d'intérêt les préoccupent toujours, mais ils attendent maintenant les résultats des élections présidentielles pour prendre position.

Les secteurs des services publics et des caisses d'épargne se sont repliés. Les pétrolières, les cinémas, les sidérurgiques, l'informatique et les transports aériens sont restés indécis.

U.S. Steel, dont le résultat trimestriel est en baisse sensible (0,88 dollar par action contre 1,02 dollar), ne perd que 1/4 de point à 21 3/4. McDonnel Douglas est stable : la société annonce pourtant un bénéfice en recul important (0,30 dollar par action contre 1,25 dollar).

La perte de Ford (600 millions de dollars) n'a été connue qu'après la clôture de la séance et n'a donc pas eu de conséquence sur le titre.

Le volume total des transactions s'est accru (40,30 millions de titres contre 34,43 millions). Les valeurs les plus actives ont été Boeing (+ 3/8 à 35 1/4), American Cyanamid (+ 1/2 à 28 5/8), I.B.M. (+ 1/2 à 66 5/8). Dans l'ensemble, les baisses (923) ont été plus nombreuses que les hausses (585).

VALEURS	COURS 27 10	COURS 28 10
Alcoa	57 3/4	58 1/2
A.T.T.	50 1/8	49 1/2
Boeing	34 7/8	35 1/4
Chase Manhattan Bank	40 1/4	40 1/4
Du Pont de Nemours	41 1/8	40 1/2
Eastman Kodak	68 1/8	69 5/8
Exxon	77 1/4	77 1/2
Ford	25	24 3/4
General Electric	52 1/8	52 3/8
General Foods	29 1/2	29
General Motors	48 3/8	49 1/4
Goodyear	17	16 7/8
I.B.M.	66 1/8	66 5/8
I.T.T.	29 1/8	29 1/2
Kennecott	29 1/2	30 1/8
Mobil Oil	79	80 ..
Pfizer	42 5/8	43 6/8
Schlumberger	106	107 5/8
Texaco	38 7/8	38 1/4
U.A.L. Inc.	19 3/8	19 3/4
Union Carbide	45 1/2	46
U.S. Steel	21 7/8	21 3/4
Westinghouse	28 3/8	28 1/2
Xerox	63	64 3/8

BOURSE DE PARIS - 29 OCTOBRE - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29 10	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 363	4 357	4 230	4 440
Allemagne (100 DM)	238 340	239 330	223	236
Belgique (100 F)	14 387	14 375	13 800	14 600
Pays-Bas (100 fl.)	212 890	212 850	206	217
Danemark (100 krd)	74 880	74 880	72	77
Norvège (100 k.)	88 800	88	85	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 140	10 630	10 250	10 800
Italie (1 000 lires)	4 877	4 867	4 600	5 ..
Suisse (100 fr.)	254 980	258 050	250	262
Suède (100 krs)	102 64	102 640	99 ..	104 500
Autriche (100 sch.)	32 560	32 500	31 500	33 100
Espagne (100 pes.)	5 807	5 772	5 500	5 950
Portugal (100 esc.)	8 530	8 475	7 500	8 400
Canada ($ can. 1)	3 718	3 686	3 600	3 830
Japon (100 yens)	2 051	2 027	1 960	2 600

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29 10
Or fin (kilo en barre)	89430	90750
Or fin (en lingot)	89430	90995
Pièce française (20 fr.)	799 90	800 10
Pièce française (10 fr.)	468	470
Pièce suisse (20 fr.)	640 90	650 20
Pièce latine (20 fr.)	620	630
Souverain	788	792 90
Pièce de 20 dollars	3220 40	3300
Pièce de 10 dollars	1596	1600
Pièce de 5 dollars	..	
Pièce de 50 pesos	3750	3885
Pièce de 10 florins	635	635 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. JUSTICE : « Changement de cap », par Mireille Delmas-Marty ; « Proudhon et la qualité d'homme », par Jean Lacroix.

ÉTRANGER

3 à 5. AMÉRIQUES
— « Un bilan des Etats-Unis » (III), par Nicole Bernheim.
6-7. PROCHE-ORIENT
8. ASIE
— AFGHANISTAN : l'épreuve de force se poursuit entre les deux factions du parti dirigeant.
8-9. EUROPE
— ITALIE : l'ancien commandant de la police fiscale est inculpé *dans une affaire de contrebande* de carburant.

POLITIQUE

10. L'examen du projet budgétaire à l'Assemblée nationale.
11. La majorité du P.S. cherche à consolider sa position.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

13. EXPOSITIONS : *Modigliani* à Liège, par Pierre Granville.
14. DANSE : entretien avec Rosella Hightower, par Marcelle Michel.
14-15. LIVRES : les Mémoires de Markevitch, par Jacques Lonchampt ; « le Dictionnaire du mobilier » de Viollet-le-Duc, par André Fermigier.
16. CINÉMA : rencontres australiennes à Sorrente, par Jean de Baroncelli.

SOCIÉTÉ

30. Des élus socialistes du Pas-de-Calais critiquent Radio-Quinquin.
31. ÉDUCATION : vingt et un conseils d'université refusent de modifier leur composition.
31. DÉFENSE : un groupe naval de lutte anti-mines envoyé par la France stationne à Djibouti.
31. SPORTS.

RÉGIONS

37. Le Mouvement normand milite pour le régionalisme dans l'ordre.
— Après la réunion de l'Elysée : le plan Massif Central sera continué jusqu'en 1985 ; une centrale nucléaire sera installée en Auvergne.

ÉCONOMIE

38. SOCIAL : faible ampleur de la journée d'action C.G.T. pour la défense de Manufrance.
39. CONJONCTURE : « Le bilan de notre économie est particulièrement mauvais », déclare le président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

RADIO-TELEVISION (29)
INFORMATIONS « SERVICES » (36)
La maison ; Météorologie ; Mots croisés ; « Journal officiel ».
Annonces cla 3 à 35) ; Carnet (32) ; Pro es spectacles (24 à 28). Bourse (41).

Le numéro du « Monde » daté 29 octobre 1980 a été tiré à 544 079 exemplaires.

A B C D E F G

AU CONSEIL DES MINISTRES

• La sécurité maritime
• Les matières premières

Au conseil des ministres, qui a siégé mercredi matin 29 octobre, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing M. Beullac a dressé le bilan de la pré-scolarisation.

Le ministre des transports a traité de la préparation de la conférence européenne sur la sécurité maritime qui se tiendra à Paris les 1er et 2 décembre. La France souhaite en particulier le renforcement des contrôles des navires *dans les* ports européens et une meilleure prévention, afin d'éviter les drames de pollution. M. Giraud a présenté les perspectives de l'action gouvernementale dans le domaine des matières premières minérales.

Les axes de cette action sont : la constitution d'un stock de sécurité, la mise en valeur des ressources terrestres et maritimes du territoire national, la recherche d'économies dans l'utilisation de ces matières et l'essort des entreprises minières françaises. Ces mesures tendent à réduire la vulnérabilité de l'économie française en ce qui concerne les matières premières.

Le conseil a adopté le projet de loi autorisant l'adhésion de la France à l'accord de Khartoum créant *la banque africaine* de développement. M. Bonnet a présenté le résultat des travaux de la mission interministérielle chargés d'évaluer les dégâts subis dans le Massif Central, en particulier en Haute-Loire, lors des *orages du 21 septembre*. Le premier ministre a rendu compte de son voyage en Tunisie.

L'affaire de Broglie

LA COMMISSION PARLEMENTAIRE DEMANDE LA COMMUNICATION DES FICHES D'ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUES.

La commission spéciale chargée d'examiner la demande de mise en accusation de M. Poniatowski devant la Haute Cour de justice présentée par le groupe socialiste de *l'Assemblée nationale, s'est réunie* mercredi 29 octobre. Les commissaires socialistes, qui avaient demandé que la commission prenne position en faveur de la communication des fiches d'écoute téléphoniques « réalisées sur les personnes impliquées dans l'assassinat de Jean de Broglie et plus particulièrement celles de MM. Bernard André et Guy Simoné », ont obtenu satisfaction. M. Gérard Longuet (U.D.F.), rapporteur de la commission, s'est opposé ensuite à cette demande, qui a été soutenue, en revanche, par M. Jean Tibéri (R.P.R.) et par les commissaires.

Les socialistes ont également demandé la communication des rapports établis par les renseignements généraux et la D.S.T. sur toutes personnes citées dans cette affaire. Cette requête doit être examinée lors de la prochaine réunion de la commission, le 5 novembre, de même que la proposition des socialistes de constituer une sous-commission de quatre membres (un par groupe) chargés de se rendre dans les services de police afin de se faire communiquer ces documents.

Un an après son suicide

UNE MESSE A LA MÉMOIRE DE ROBERT BOULIN

Une messe est célébrée, ce mercredi 29 octobre, à 18 h. 30, en la basilique Sainte-Clotilde, à Paris, à la mémoire de Robert Boulin. *M. Jean Matteoli, ministre* du travail et de la participation, poste auquel il a succédé à Robert Boulin, représentera le gouvernement.

Il y a un an, le lundi 29 octobre 1979, à 18 h. 30, Robert Boulin s'était donné la mort dans un des étangs de Hollande, en forêt de Rambouillet. Son corps avait été découvert à l'aube du lendemain. Dans plusieurs lettres adressées à des amis et à l'Agence France-Presse, il avait expliqué le sens de son suicide.

Mis en cause à propos de l'af*faire* de la vente, cinq ans auparavant, de 2 hectares de terrain à Ramatuelle (Var), le ministre dénonçait la presse, le juge d'instruction de Caen, chargé d'instruire le dossier, le principal inculpé, M. Henri Tournet, ses amis politiques et le garde des sceaux.

L'affaire de Ramatuelle proprement dite, pour laquelle M. Tournet et un ancien notaire de la Manche, M. Gérard Groult, sont inculpés de « *faux en écritures authentiques et publiques et usage de faux* », sera jugée à partir du 12 novembre *(le Monde* du 11 octobre) à la cour d'assises de la Manche.

LES PRÉSIDENTS ÉGYPTIEN ET ISRAÉLIEN ANNONCENT UNE SÉRIE D'ACCORDS

Mit-Aboul-Kom (delta du Nil) (A.F.P.). — Les présidents d'Egypte et d'Israël, MM. Sadate et Navon, sont parvenus, mercredi 29 octobre, à plusieurs accords

Sur l'autonomie palestinienne, « il a été convenu de relancer la dynamique de la paix et de donner un nouvel élan au processus de l'autonomie », a déclaré le président Sadate, qui a fait état d'une dizaine d'accords pour la normalisation des relations : construction d'une autoroute et d'un réseau ferroviaire pour relier les deux pays ; ouverture des frontières à El-Arich pour *le transport des marchandises* ; maintien du mouvement touristique du monastère de Sainte-Catherine, dans le Sinaï, à partir d'Israël ; augmentation du nombre des vols directs Le Caire - Tel-Aviv de la compagnie israélienne El Al ; organisation d'expositions industrielles et culturelles ; création d'un comité d'écrivains, de sociologues, de professeurs et de psychologues pour promouvoir la paix ; échange de visites de jeunes ; visite de délégations officielles et d'hommes d'affaires ; la ratification par l'Egypte dans un proche avenir de tous les accords, commercial, culturel et autres, signés entre les deux pays.

UNE EXPLOSION FAIT DES MORTS A LA GARE CENTRALE DE PÉKIN

Pékin (Reuter). — Une violente explosion s'est produite mercredi 29 octobre à la gare centrale de Pékin. On compte au moins deux morts et de nombreux blessés, selon un premier bilan.

Les forces de sécurité ont établi un cordon autour de la gare où se sont rendues toutes les ambulances disponibles.

[L'A.F.P. avait précédemment indiqué que la gare avait été « *évacuée mercredi soir pour une raison inconnue* ». « *Un cordon de police et de soldats de la police militaire, armés de matraques, a été mis en place autour du bâtiment situé près du centre de la capitale, en interdisant l'accès* », ajoute l'A.F.P.]





Si M. Giscard d'Estaing était réélu, il continuerait de gouverner avec l'actuelle majorité

déclare M. Chaban-Delmas

Pour la première fois depuis 1978, M. Jacques Chirac et M. Jacques Chaban-Delmas ont dialogué, mardi 28 octobre, à l'occasion d'une réunion du bureau du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale. M. Chaban-Delmas s'est tout d'abord étonné de la déclaration faite par M. Chirac dimanche dernier *(le Monde* du 28 octobre) devant les cadres du mouvement gaulliste, selon laquelle « *il n'y a plus ni majorité actuelle ni majorité virtuelle* ». Selon le président de l'Assemblée nationale la majorité de 1978 existe toujours et il en veut pour preuve les résultats des élections partielles et les votes des députés. M. Chirac a répondu que ses propos avaient été mal interprétés, et qu'ils constituaient plutôt une mise en garde adressée au chef de l'Etat. Il a démenti avoir souhaité une modification des institutions de la Ve République.

M. Jacques Chirac a longuement affirmé que l'objectif de M. Giscard d'Estaing était depuis longtemps d'affaiblir, voire d'éliminer les gaullistes. Il a indiqué : « *En 1974, il voulait que je lui apporte l'U.D.R. sur un plateau, mais je ne voulais pas que ce soit pour lui couper la tête.* » M. Jacques Chaban-Delmas a répliqué que M. Giscard d'Estaing préserve la majorité et qu'il est possible de coopérer avec lui.

Comme M. Chirac affirmait que « *pendant trois ans le but du chef de l'Etat avait été de s'entendre avec M. Mitterrand* », le maire de Bordeaux a précisé : « *Il est certain que le président de la République a voulu s'entendre avec M. Mitterrand. Mais comme il n'est pas tout à fait idiot — il est plutôt intelligent, — il a estimé que, finalement, les gaullistes étaient nécessaires.* » M. Chaban-Delmas a ajouté : « *M. Giscard d'Estaing m'a dit : « Dans l'hypothèse où je serais » reconduit, je continuerais à » gouverner avec l'actuelle ma» jorité.* » Le maire de Paris a répondu : « *On ne peut pas dire que, dans l'avenir, rien ne peut changer. Ce ne sera pas de notre fait, mais de celui de l'Elysée, qui nie le fait majoritaire de 1974 et de 1978. Nous ne devons pas nous faire d'illusions sur le président de la République.* »

M. Chirac a ensuite vivement critiqué la pratique constitutionnelle, qui, selon lui, ramène trop de problèmes au niveau de l'Elysée, enlève au gouvernement son rôle politique et rabaisse le Parlement. Il a reproché enfin à M. Barre de ne pas favoriser la cohésion de la majorité. A toutes ces critiques, M. Chaban-Delmas n'a pas répondu, semblant même — au dire des participants — en approuver certaines par des hochements de tête. Il a même dit à M. Chirac : « *Je sens que nous sommes très près dans certaines de nos analyses.* »

M. Jacques Marette, député de Paris, a ensuite vivement critiqué le comportement du gouvernement, affirmant notamment : « *M. Barre est un centriste qui ne le dit pas. Il ne peut y avoir avec le gouvernement que des rapports de force, car nous sommes marqués à l'encre rouge.* » A propos du rôle des ministres, il a estimé que ceux issus du R.P.R. sont « *faibles, courtisans et sans caractère* ». M. Chaban-Delmas lui a fait remarquer qu'il les réunit régulièrement à déjeuner pour leur rappeler leur mission et il a assuré que « *l'on peut agir à l'intérieur de la majorité* ». « *La politique de Giscard, notamment en matière étrangère*, a-t-il ajouté, *est bien d'inspiration gaullienne.* »

Après cette réunion, on rappelait dans l'entourage du maire de Bordeaux que ses positions demeurent diamétralement opposées à celles du maire de Paris. En revanche, la plupart des membres du bureau du groupe se félicitaient de ce dialogue. Tout en convenant de la persistance de divergence entre les deux anciens premiers ministres, ils se plaisaient à noter la révélation de certains parallélismes à défaut de ...convergences.

A. P.

DES COMMUNISTES MARSEILLAIS PROTESTENT CONTRE L'EXCLUSION DE M. KÉHAYAN

Quatre communistes marseillais, M. Jérôme Freydier, Mme Monique Lemée, MM. Jean-José Mesguen et Michel Roux ont publié, mardi 28 octobre, une déclaration protestant contre l'exclusion de M. Jean Kéhayan, décidée *par le comité fédéral du P.C.F.*

Ces militants rappellent que, selon les statuts du P.C.F., « *tout militant susceptible d'être sanctionné doit être informé des reproches formulés à son égard et être entendu par l'assemblée de son organisation* », ce qui n'a pas été le cas pour M. Kéhayan. Ils rappellent également que M. Georges Marchais avait déclaré, le 4 juin 1978 : « *Nous ne voulons exclure personne (...) parce que ce n'est pas notre conception de répondre à un problème politique par des mesures administratives.* »

NOUVELLE DÉTÉRIORATION DES RELATIONS ENTRE LE P.S. ET LA C.G.T.

La détérioration des rapports *entre le P.S. et la C.G.T.* vient encore de s'accentuer avec la déclaration que le bureau confé*déral a publiée le 29 octobre.*

La C.G.T. y fait état de propos injurieux à l'égard de M. Georges Séguy, tenu, il y a quelques semaines, à Angers, par M. Daniel Percheron, membre du comité directeur du P.S., premier secrétaire de la fédération du Nord et du Pas-de-Calais et membre du Parlement européen.

Il aurait, en outre, appelé les militants socialistes à quitter la C.G.T., ce qui, dit la C.G.T., « *évoque des souvenirs qu'on espérait périmés, lorsque la direction de la S.F.I.O. exigeait des socialistes qu'ils quittent la C.G.T. et excluait ceux d'entre eux qui continuaient à exercer des responsabilités dans nos organisations. (...) La direction du parti socialiste, en tant que telle, doit à la C.G.T. une déclaration publique claire sur cette attaque et sur ce problème que le bureau confédéral considère grave. (...)* »

« *Bien entendu, cette situation ne saurait avoir aucune répercussion pour les membres ou sympathisants du parti socialiste qui sont adhérents à la C.G.T., y militent et y exercent des responsabilités à tous les niveaux.* »

[On *déclare* au P.S. que la C.G.T. a reçu les apaisements qu'elle demande avec la lettre que, le 19 octobre, *M.* Séguy a reçu de M. Claude Germon, secrétaire national du P.S. (et, d'autre part, membre de la commission exécutive de la C.G.T.). Dans cette lettre, à laquelle le secrétariat du P.S. a donné son entière approbation, M. Germon déclarait que le P.S. déplorait trop d'être victime d'injures pour reprendre à son compte les mêmes méthodes ; que chaque socialiste est *libre de choisir* son syndicat, et que, enfin, il regrettait les discriminations subies par les militants socialistes dans l'accession aux responsabilités internes de la C.G.T.]

A la suite d'achats par l'U.R.S.S.

LA C.E.E. SUSPEND LES SUBVENTIONS A L'EXPORTATION DES CÉRÉALES TRANSFORMÉES

Bruxelles (Communautés européennes) (A.F.P.). — La C.E.E. a suspendu, depuis lundi *soir 27 octobre*, les subventions à l'exportation (restitutions) sur les céréales transformées destinées à l'alimentation du bétail, apprend-on le 29 octobre de source proche de la Commission européenne. Des demandes de subven*tions pour 500 000 tonnes de céréales* transformées avaient été déposées par des négociants ouest-allemands. Officiellement, la Commission ne connaît pas la destination de ces produits qui, selon des informations circulant sur le marché, sont destinés à l'U.R.S.S.

Le comité de gestion des céréales, qui regroupe des fonctionnaires des Etats membres de la Commission européenne, devra prendre une décision définitive lors de la réunion de jeudi 30 octobre. Si la décision est maintenue, les exportations de céréales transformées vers l'U.R.S.S. pourront se poursuivre, mais elles ne bénéficieront plus de subventions à l'exportation.

LES NEUF DÉMONTRENT LEUR IMPUISSANCE A ORGANISER LE MARCHÉ COMMUN DU POISSON.

(De notre envoyé spécial)

Luxembourg (Communautés européennes). — Les ministres responsables de la pêche de la C.E.E. ont décidé, mardi 28 octobre, à Luxembourg, de créer un « comité à haut niveau » réunissant les directeurs généraux de leurs administrations et de la Commission européenne. Ce groupe *had hoc*, qui se réunira les 5 et 12 novembre, doit préparer les bases d'un accord sur la répartition des quotas annuels de pêche à allouer à chaque Etat membre. Ses propositions seront soumises à l'approbation des Neuf au cours de leur prochaine session ministérielle.

Tel est le scénario mis au point à Luxembourg pour tenter de faire avancer une négociation qui, à dire vrai, tourne en rond depuis juillet. La réunion du 28 octobre en a fait une nouvelle fois la *démonstration*. Chaque délégation s'est bornée à redire sa position sans que les pourparlers s'engagent véritablement. — M. S.

En R.F.A.

LE COUT DE LA VIE A AUGMENTÉ DE 0,3 % EN OCTOBRE

Wiesbaden (A.F.P.). — Le coût de la vie a augmenté *de 0,3 % en* octobre, indique de façon provisoire l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. En Allemagne fédérale, l'indice des prix à la consommation est calculé du 15 du mois précédent au 15 du mois courant.

LE GROUPE WILLOT ANNONCE DES MESURES VISANT A RÉDUIRE LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

(De notre correspondant.)

Lille. — Au cours d'une réunion du comité central d'entreprise de Boussac-Saint-Frères (filiale du groupe Willot), la direction a présenté un plan social. La manière, en effet, dont les licenciements avaient été annoncés, sans aucune contrepartie, avait soulevé une très vive critique de la part de M. Matteoli, ministre du travail *(le Monde* du 21 septembre).

Selon la direction, sur les mille huit cent trente-quatre emplois supprimés (dont six cents dans le Nord), les mesures envisagées permettraient de « *préserver six cent cinquante emplois* » ; cela se ferait notamment par la mise en place d'une « *solution industrielle* » et par des mutations internes.

Chez Agache, à Seclin (Nord), sur les cent vingt-deux licenciés, cent dix-neuf se verraient proposer un poste par mutation dans des usines voisines; chez Napoléon-Koechlin, à Masevaux, cent quarante emplois seraient préservés par la mise en place d'un plan-*formation de dix-huit mois dans* les industries graphiques d'Alsace (I.G.A.), société à laquelle la direction de Boussac-Saint-Frères a consenti d'importantes facilités pour l'acquisition de locaux ; à Moyenmoutier, trois cent quarante-six emplois seraient préservés. Les salariés de cette usine, auparavant reconvertie en unité de production d'article, d'hygiène, seraient repris en plusieurs étapes allant de septembre 1980 à *juillet* 1982 par Peaudouce ; à la manufacture de Bloinville, la direction renonce à cinquante-six licenciements sur les soixante-six prévus.

L'annonce de ces mesures n'a guère convaincu les délégués syndicaux, qui ont pour la plupart quitté la salle.

